

La guerre du Kosovo

■ Bill Clinton et Jacques Chirac encouragent les efforts diplomatiques de la Russie

■ Le bombardement d'un autobus aurait fait dix-sept morts

■ L'OTAN va construire des camps supplémentaires en Albanie pour accueillir des réfugiés

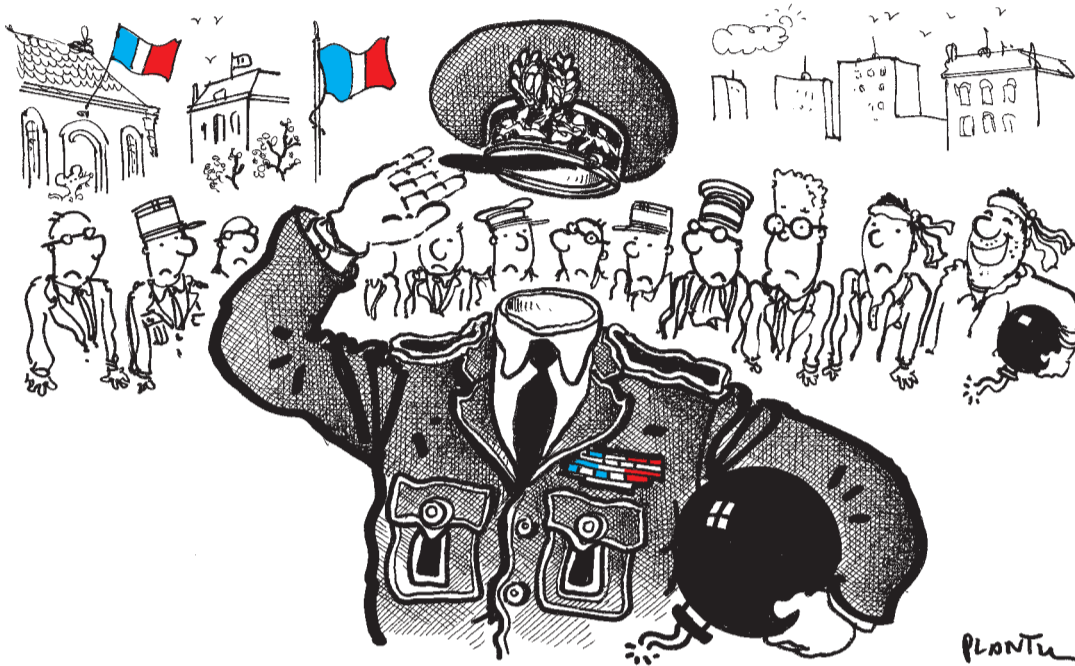
Lire pages 2 à 4 et 16

Corse : M. Jospin face à une crise politique majeure

● Le préfet de Corse et son directeur de cabinet étaient toujours en garde à vue, mardi ● Soupçonné d'avoir donné l'ordre d'incendier un restaurant de plage, Bernard Bonnet est relevé de ses fonctions ● « Le Monde » raconte les aveux des gendarmes et décrit le système de décision de Matignon ● L'opposition met violemment en cause le gouvernement

L'OPPOSITION a violemment mis en cause la responsabilité du premier ministre et du ministre de l'intérieur, lundi 3 mai, aussitôt après le placement en garde à vue du préfet Bernard Bonnet. Lionel Jospin a demandé au président de la République de mettre fin, dès mercredi 4 mai, aux fonctions de M. Bonnet, préfet de la région Corse depuis l'assassinat de Claude Erignac, en février 1998. Son directeur de cabinet, Gérard Pardini, a également été placé en garde à vue par les trois juges chargés du dossier de l'incendie criminel du restaurant de plage Chez Francis, dans la nuit du 19 au 20 avril.

La justice soupçonne le préfet d'avoir lui-même demandé au colonel Henri Mazères, commandant de la légion de gendarmerie en Corse, de recourir aux services du Groupe de pelotons de sécurité (GPS) pour incendier cette « paillotte », illégalement construite sur une plage proche d'Ajaccio. Dans ce dossier, outre le colonel Mazères, trois gendarmes membres du GPS ont été mis en examen et écroués. L'un d'entre eux, le capitaine Norbert



● La petite histoire d'une affaire d'Etat p. 8
● Lionel Jospin dans la tempête politique p. 9
● Les réactions en Corse p. 10

● Portrait : la solitude glacée du préfet Bonnet p. 14
● Point de vue : le syndrome de Prospero p. 15
● Editorial et chronique de Pierre Georges p. 16 et 36

Ambrose, chef du GPS, a affirmé, lundi 3 mai, devant les trois juges, qu'il était bien à l'origine de l'incendie dans lequel il a été brûlé. Il a ajouté avoir agi sur ordre du colonel Mazères. L'instruction avait connu, lundi 3 mai, un autre rebondissement, avec l'audition du lieutenant-colonel Bertrand Cavalier, chef d'état-major de la légion de gendarmerie de Corse, considéré comme un fidèle du préfet Bonnet. Ses déclarations devant le juge Patrice Cambérou, auprès de qui il avait sollicité une audience, ont apparemment permis à la justice d'établir un lien direct entre l'ordre du colonel Mazères et le préfet Bonnet. « Le gouvernement peut s'estimer trahi dans ses intentions de rétablir l'État de droit en Corse », a déclaré Jean-Pierre Chevènement, mardi 4 mai, sur RTL, affirmant qu'il avait appris il y a seulement quelques jours l'existence du GPS. L'hôtel Matignon n'est pas loin de tenir le même langage, alors même que le premier ministre et ses collaborateurs ont pris en charge, depuis un an, la coordination de l'action de l'Etat en Corse.

L'Everest vaincu en 1924 ?

DES ALPINISTES d'une expédition américaine ont annoncé, lundi 3 mai, qu'ils avaient retrouvé le corps de George Mallory, disparu en 1924 avec Andrew Irvine sur l'arête nord-est de l'Everest. Nul ne sait si les deux hommes avaient réussi à atteindre le sommet. L'histoire, devenue mythe, divise toujours la communauté des alpinistes. La dépouille de George Mallory a été enterrée sur place. Sir Edmund Hillary, qui a vaincu le premier l'Everest en 1953 en compagnie de son sherpa, estime que George Mallory n'a « pas complètement rempli son contrat », puisqu'il n'est pas revenu de la plus haute montagne du monde.

Lire page 23

Un « Ombudsman » contre l'homophobie, au royaume suédois de la tolérance

STOCKHOLM
de notre correspondant

Des cartons bourrés de documents s'étaient dans le couloir et le long de la cloison de son bureau, situé sur une petite île du centre historique de Stockholm. Depuis le 1^{er} mai, Hans Ytterberg occupe les nouvelles fonctions d'« Ombudsman contre la discrimination en raison d'orientations sexuelles », le premier médiateur de ce genre au monde, selon lui. Pour être plus explicite, le gouvernement suédois lui a donné un titre en abrégé : HomO, comme Ombudsman de l'homosexualité. A peine vient-il de démissionner du ministère de la justice, où il était conseiller juridique, qu'il est déjà sollicité pour commenter l'attentat à la bombe commis contre un pub gay à Londres, qui a fait trois morts le 30 avril. Oui, cette « haine terrible » à l'encontre des homosexuels démontre qu'il reste beaucoup à faire. Oui, ce genre d'événements « peut aussi survenir en Suède », en dépit de la réputation libérale de ce pays.

Au moins vingt-sept hommes et femmes

ont été assassinés en Suède au cours des douze dernières années, à cause de leur homosexualité réelle ou présumée, selon la Fédération nationale des gays et des lesbiennes (RFSL). Plusieurs des meurtriers sont des néonazis. « Le moins que l'on puisse exiger de la part de la société, c'est qu'elle arrête les agresseurs et ceux qui incitent à la haine contre les homosexuels », s'insurge Hans Ytterberg. « L'attentat de Londres devrait ouvrir les yeux à ceux qui doutent d'un tel besoin », lance-t-il à l'adresse notamment des partis politiques suédois. Le Parlement rechigne à modifier la Constitution du pays afin d'y inclure la criminalisation de l'incitation à la haine contre les homosexuels.

Le sujet est sensible, puisqu'il implique une restriction de la sacro-sainte liberté d'expression, qui fait du paisible royaume de Suède l'un des centres mondiaux de production de musique raciste, dite du « pouvoir blanc », qui voue au même sort juifs, Noirs et homosexuels. Curieux pays que la Suède : jusqu'en 1979, on y classait officiellement l'homosexua-

lité comme une maladie mentale et, quinze ans plus tard, il figurait parmi les premiers Etats au monde à autoriser le mariage civil des couples de gays et lesbiennes... « Nous avons assisté à une révolution au cours des dernières décennies », remarque Hans Ytterberg. Ce quadragénaire fluet y a lui-même contribué en militant au sein de la très active RFSL, qu'il présida il y a une dizaine d'années.

Mais les préjugés s'accrochent. Avouer son homosexualité relève encore du tabou dans la classe politique. « Pédé ! » reste une des pires insultes dans les cours de récréation. Hans Ytterberg sera chargé de désamorcer cette homophobie latente et de défendre les droits des gays et lesbiennes dans leur vie professionnelle comme dans la société en général. Il pourra lancer des campagnes d'information et poursuivre en justice les employeurs contravenant à une nouvelle loi contre la discrimination de type sexuel sur le lieu de travail.

Antoine Jacob

SNCF : la CGT tente de canaliser la grève

La CGT a déposé un préavis pour tenter de canaliser le mouvement à la SNCF qui paralyse un tiers du trafic, au septième jour de grève. p. 17



L'autre Goethe

La célébration du 250^e anniversaire de sa naissance permet de découvrir la véritable personnalité de Johann Wolfgang-Frang von Goethe. p. 30-31

Ségolène Royal défend la lecture

En ouvrant, mardi à Nantes, les états généraux de la lecture, la ministre déléguée aux enseignements scolaires a annoncé sa volonté d'améliorer les systèmes d'évaluation. p. 11

Maurienne : la vallée saturée

Depuis la catastrophe du Mont-Blanc, la circulation est détournée vers le tunnel du Fréjus : 6 000 poids lourds sillonnent chaque jour la vallée. Le mécontentement est général. p. 12

Chaîne tout info : l'idée revient

Le PDG de TV5, Jean Stock, a l'intention de créer une chaîne thématique consacrée à l'information. p. 19

Le cerveau de Munich



ABOU DAUOD

IL EST l'organisateur de la prise en otage d'athlètes israéliens aux Jeux olympiques de Munich en 1972. Abou Daoud le raconte dans une autobiographie publiée, lundi 3 mai, aux Éditions Anne Carrière. Membre du Conseil national palestinien, il devait être à Paris pour cette occasion. Les autorités françaises lui ont refusé l'entrée.

Lire page 6

POINT DE VUE

Le crime au Kosovo paiera-t-il ? par Paul Garde

QUE faut-il faire au Kosovo ? Continuer les frappes, revenir à la diplomatie, lancer une opération terrestre ? Ces options, les seules dont on entend couramment débattre, ne concernent que des moyens. Il est vain d'en parler si on n'a pas d'abord défini la fin poursuivie. Cette discussion-là a rarement lieu. Elle doit être menée en toute clarté.

Dans la définition d'un objectif, on ne peut faire abstraction de ce phénomène énorme, massif, inouï qui s'est produit depuis quelques semaines : la mise à exécution du projet d'éradication de toute une population, les Albanais du Kosovo ; l'épuration ethnique radicale d'une région entière, avec massacres, viols, incendies, spoliations, violences de toute espèce, enfin expulsion générale ; le plus grand crime contre l'humanité commis en Europe depuis la seconde guerre mondiale, de même nature mais de plus grande ampleur encore qu'en Bosnie.

Dès lors, il n'y a plus qu'une seule question : le crime paiera-t-il ou non ? De deux choses l'une :

ou bien la nouvelle situation démographique qu'est en train de perpétrer avec succès le pouvoir serbe - un Kosovo « libre d'Albanais » (au sens où les nazis parlaient d'un pays *judenfrei*) - deviendra définitive, ou bien la situation antérieure sera rétablie, et les Albanais chassés pourront revenir dans leur pays et y vivre en paix dans le respect de leurs droits.

Dans le premier cas, quel que soit l'habillage diplomatique et institutionnel, Milosevic aura gagné, et les démocraties, avec tout leur arsenal et toute leur technologie, seront en déconfiture. La leçon de leur impuissance sera retenue par de nombreux futurs dictateurs dans les Balkans et dans le monde. Dans le second cas, le président serbe aura perdu et, là aussi, la leçon sera comprise un peu partout et la cause des droits de l'homme aura fait de grands progrès.

Lire la suite page 15

Paul Garde est professeur émérite à l'université de Provence.

APPEL À CANDIDATURE

Les grandes problématiques de notre société vous intéressent ?

La Seita vous propose de développer votre réflexion dans le cadre de son programme de mécénat et de trois bourses d'un montant de 100 000 francs chacune, qu'elle attribue chaque année avec l'Anvie depuis huit ans.

Élaboré par un comité scientifique présidé par Theodore Zeldin, le thème de cette année est :

LA VIOLENCE.
RÉALITÉ, OBSESSION, FANTASME.

Retrait des dossiers

• par courrier à l'Anvie
Maison des Sciences de l'Homme
54, boulevard Raspail - 75006 Paris
• ou en composant le 01 45 56 65 84
• ou www.seita.fr

Dossier à retourner à l'Anvie avant le 30 juin 1999.

en partenariat avec

mécénat
Scita



ANVIE

DEBATS

International	2	Emploi/annonces	24, 28
France-société	8	Météorologie/jeux	27
Régions	12	Culture	30
Horizons	14	Guide culturel	32
Entreprises	17	Carnet	33
Communication	19	Kiosque	34
Tableau de bord	20	Abonnements	34
Aujourd'hui	23	Radio-Télévision	35



INTERNATIONAL

LE MONDE / MERCREDI 5 MAI 1999

BALKANS Le président américain Bill Clinton, qui a rencontré lundi Viktor Tchernomyrdine, l'envoyé spécial de Boris Eltsine, a évoqué les « circonstances adéquates » qui per-

mettraient une « pause » dans les frappes aériennes. ● M. CLINTON a suggéré que la future force internationale envoyée au Kosovo, dans laquelle l'OTAN aurait « une large

part », inclue des Russes et des Ukrainiens. ● JACQUES CHIRAC, dans sa cinquième allocution aux Français, a jugé que « le doute s'est installé au cœur du pouvoir » à Bel-

grade et insisté sur le rôle important de la Russie dans la recherche d'une solution diplomatique. ● L'OTAN ENQUÊTE sur le bombardement, dans le nord-ouest de la Serbie, d'un

autobus et de deux voitures, qui aurait fait selon Belgrade 17 morts et 43 blessés. S'il était confirmé, il constituerait la sixième « bavure » commise par l'Alliance.

Les Occidentaux pressent Moscou de rallier Belgrade à leurs conditions

MM. Clinton et Chirac encouragent les efforts de M. Tchernomyrdine, l'envoyé spécial de Boris Eltsine, pour trouver une issue diplomatique.

Le premier a évoqué la présence de troupes russes et ukrainiennes dans la future « force internationale » au Kosovo. Le second se rendra à Moscou le 13 mai

LES ETATS-UNIS et la Russie ont constaté, lundi 3 mai, au terme des entretiens que l'émissaire russe Viktor Tchernomyrdine a eus avec le président Bill Clinton à Washington, que d'importantes difficultés persistaient dans la recherche d'une issue diplomatique à la crise du Kosovo. Ils sont convenus de continuer leurs discussions dans « les jours et les semaines qui viennent ».

● **L'arrêt des bombardements de l'OTAN est « le principal problème »**, a déclaré M. Tchernomyrdine. « Il faut que nous réfléchissions sur les circonstances et les paramètres » qui pourraient entraîner l'arrêt des raids. « C'est un processus qui réclame des négociations détaillées car les enjeux sont très élevés », a-t-il ajouté. Encourageant les efforts diplomatiques de la Russie, le président Clinton a déclaré qu'une « pause » dans les bombardements demeurerait tributaire de l'acceptation, par le président yougoslave Slobodan Milosevic, du retrait de ses troupes du Kosovo, du retour des réfugiés et du déploie-

ment d'une force de sécurité internationale. « Il y a beaucoup de choses à discuter » dans le cadre défini par l'OTAN, qui requiert « au moins un début de retrait des forces serbes », a dit Bill Clinton. Il a parlé d'une « large force internationale de sécurité » au sein de laquelle l'OTAN doit jouer un « rôle » ou

prendre une « grande part », et dont les Russes, les Ukrainiens et d'autres soldats de pays en majorité de confession orthodoxe, comme les Serbes, pourraient faire partie.

● **La proposition de paix que M. Milosevic a transmise au président Clinton par l'intermédiaire**

L'OTAN projette la construction

de camps supplémentaires en Albanie

L'Alliance atlantique a annoncé, lundi 3 mai, qu'elle prévoyait la construction de nouveaux camps en Albanie pour héberger quelque 160 000 réfugiés du Kosovo supplémentaires, dont 60 000 près de la frontière avec la Macédoine. Un camp pouvant accueillir 9 000 réfugiés est en construction à Korça (sud-est de l'Albanie), près de la frontière macédonienne, a annoncé le général britannique John Reith, qui dirige l'opération humanitaire « Abri allié » en Albanie. « Nous sommes en train de voir si nous pouvons construire des camps pour 60 000 réfugiés » près de la Macédoine, qui a expulsé des milliers de Kosovars, a-t-il ajouté. Il a indiqué que l'OTAN envisage de construire des camps pour 100 000 autres réfugiés dans d'autres parties de l'Albanie. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), 12 000 réfugiés se trouvent dans la région de Korça, la plupart ayant été expulsés de Macédoine. La Macédoine héberge quelque 170 000 Kosovars et l'Albanie 400 000. — (AFP)

Bill Clinton expose les conditions d'une « pause » dans les bombardements

WASHINGTON

de notre correspondant

Bill Clinton a choisi la conférence de presse qu'il tenait avec le chef du gouvernement japonais, lundi 3 mai (voir page 7), pour fournir une interprétation apparemment plus souple des cinq conditions mises par l'OTAN à la cessation des bombardements de la Serbie. Peu avant de s'entretenir avec le révérend Jesse Jackson — qui a obtenu la libération des trois prisonniers américains détenus par Belgrade —, puis avec l'envoyé spécial de Boris Eltsine, l'ex-premier ministre Victor Tchernomyrdine, le président américain a également exprimé sa répugnance à exposer des vies humaines. « Je n'éprouve aucun plaisir à envoyer de jeunes Américains ou alliés de l'OTAN risquer leur vie », a-t-il déclaré, avant de regretter les bavures commises lors des bombardements qui, selon lui, doivent se poursuivre jusqu'à ce que Belgrade accepte le retour des Kosovars chez eux. Et si Bill Clinton pouvait être reconnaissant au révérend Jackson d'avoir ramené les prisonniers, il a rappelé que, si « les trois Américains sont de retour (...) près d'un million et demi de Kosovars ne sont plus chez eux ».

Adoptant un ton plus conciliant, le président a évoqué la possibilité d'une « pause » dans la guerre aérienne et paru en retrait sur le rôle de l'OTAN dans une force de maintien de la paix, une fois les hostilités terminées : « Nous avons dit que, dans les circonstances adéquates, nous serions désireux d'avoir une pause des bombar-

dements, mais nous aurions besoin d'un accord (de M. Milosevic) sur les principes de base [énoncés par l'OTAN] et au moins le début du retrait des forces serbes. Je ne crois pas que nous puissions modifier cette position (...). Et je pense qu'il y a place pour discuter, à l'intérieur de certaines limites, sur qui participerait à cette force. »

UNE SOLUTION POLITIQUE IMPLIQUANT LA RUSSIE

Après avoir reçu M. Tchernomyrdine, Bill Clinton s'est déclaré « assez encouragé ». Il a suggéré à nouveau que les Russes, les Ukrainiens et d'autres pays orthodoxes fassent partie de cette force de maintien de la paix, ajoutant que l'OTAN « devrait y avoir une large part ». On est ainsi passé, depuis le début des hostilités, d'une force « dirigée par l'OTAN » à une force « dont le noyau serait composé de troupes de l'OTAN », puis à cette nouvelle formule. Même si les conseillers du président ont expliqué à posteriori qu'il n'y avait là rien de changé, il semble bien que la Maison Blanche s'engage plus avant dans la voie du dialogue avec le Kremlin. Elle souhaite une solution politique qui impliquerait une participation des Russes, et si possible leur accord à une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies.

L'émissaire russe — qui était porteur d'une lettre de Boris Eltsine contenant des propositions pour mettre fin au conflit — a reconnu que « l'enjeu est très élevé. Il s'agit d'une question très complexe (...) qui nécessite des négociations très

détaillées. Nous conservons l'espoir ». « Nous nous sommes rapprochés d'une solution diplomatique », a ajouté M. Tchernomyrdine. Selon le *Washington Post*, le plan russe prévoit que les forces de maintien de la paix pourraient porter des armes individuelles — Belgrade insiste pour qu'elles soient désarmées, l'OTAN pour qu'elles disposent du matériel nécessaire pour assurer la protection des Kosovars contre l'armée serbe — et les raids aériens devraient cesser avant un retrait serbe.

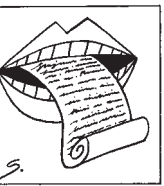
Ces propositions, jugées hier inacceptables, pourraient-elles devenir négociables ? Un membre de l'entourage présidentiel a mis en garde contre un surcroît d'optimisme, estimant que la guerre ne pouvait pas s'arrêter d'un coup de baguette magique et que cela nécessiterait des semaines. Un point de vue que partage le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui devait recevoir mardi à New York Jesse Jackson et Victor Tchernomyrdine, et qui a déclaré lundi : « Nous avons encore beaucoup de travail politique et diplomatique à faire avant que je puisse dire que nous sommes près d'un accord. » Signe de l'importance des contacts américano-russes, l'envoyé spécial de Boris Eltsine, dès sa sortie de la Maison Blanche, a poursuivi les conversations avec le vice-président Gore. Après New York, il était attendu dans plusieurs capitales européennes, dont Paris.

Patrice de Beer

Jacques Chirac : « Je ne vois,

Voici le texte intégral de l'allocution prononcée lundi soir par le chef de l'Etat.

« Mes chers compatriotes,



VERBATIM

l'OTAN, libération des trois prisonniers américains, libération aussi, et

« Depuis quelques jours, les autorités de Belgrade semblent prendre des initiatives : propositions faites à

heureusement, du journaliste français, message au président Clinton. S'agit-il d'un retour à la raison ou de nouvelles manipulations visant à gagner du temps et à semer le trouble dans les pays de l'Alliance ?

» L'action menée depuis dix ans dans la région par Milosevic, sa détermination à mettre en œuvre au Kosovo une volonté méthodique d'effacement de tout un peuple, les témoignages toujours plus nombreux recueillis par les organisations humanitaires portant sur les meurtres, les viols, la terreur, des pratiques qui rappellent les heures les plus sombres de la barbarie, montrent bien qu'il ne faut pas se faire d'illusion. Aucune confiance ne peut être faite aujourd'hui aux autorités de Belgrade. Au moment même où elles libéraient trois prisonniers, leurs forces chassaient des dizaines de milliers de Kosovars de leur ville de Prizren. Je ne vois, je vous le dis en conscience, aucune raison de changer de stratégie.

» La volonté politique de Milosevic reste la même. Ce qu'il a fait depuis 10 ans, il continue à le faire au Kosovo et il continuera si l'on n'y met pas un terme.

» La question reste donc la même qu'au premier jour : acceptons-nous qu'au cœur de l'Europe un régime pratique l'épuration ethnique ? Si nous l'acceptons,

Les journalistes étrangers

arrêtés au Kosovo

Le « journaliste français » libéré le 1^{er} mai, auquel Jacques Chirac a fait référence, dans son allocution, est Eric Vaillant. Envoyé par TF1 pour couvrir le conflit du Kosovo, il avait été arrêté le 20 avril près de Rozaje (est du Monténégro), avec son interprète yougoslave, Nemanja Brajović, pour avoir voulu filmer un village, théâtre, deux jours plus tôt, d'une fusillade impliquant l'armée yougoslave. Avec lui, un journaliste croate travaillant pour l'hébdomadaire indépendant *Globus* avait également été arrêté par les forces serbes.

Claire Tréan

La patience des opinions publiques occidentales risque de s'épuiser

DEPUIS le début de l'intervention de l'OTAN en Yougoslavie, les dirigeants français s'expriment beaucoup ; le président de la République en était lundi soir à sa

ANALYSE

Dans une guerre dont on ne distingue pas les succès, les ratages de l'OTAN pèsent lourd

cinquième intervention télévisée. Ils ont raison, car on sent ce qui guette, en France comme ailleurs : le désaveu d'une opinion publique qui avait réagi de façon extrêmement positive à l'action militaire engagée, mais qui se trouve aujourd'hui au bord de l'incompréhension. S'ils lui parlent, les responsables politiques ne répondent cependant pas de façon convaincante à sa question centrale, qui est tout simplement celle de l'efficacité de l'action engagée.

Jacques Chirac redoutait manifestement lundi que les manœuvres dilatoires du président yougoslave les jours précédents — la libération des trois militaires américains détenus, les « propositions de paix » transmises à Bill Clinton, etc. — aient jeté le trouble dans les esprits.

Le président de la République a

donc expliqué qu'il ne faut pas être dupe. On ne peut, a-t-il dit, faire « aucune confiance » à Slobodan Milosevic qui, dans le même temps qu'il fait passer son soi-disant « message de paix » par le dévot canal de Jessie Jackson, vide la ville de Prizren de tous ses habitants de souche albanaise et continue d'œuvrer méthodiquement à « l'effacement d'un peuple ».

UNE CAUSE ENTENDUE

C'est bien de le rappeler et, devant ces menées criminelles, d'écarter toute « considération économique ou stratégique » pour en appeler à « la morale », à « l'honneur des nations », à « une certaine idée de l'homme ». C'est bien, sauf que cette cause-là est déjà entendue par une opinion publique qui sait à quoi s'en tenir sur M. Milosevic, et qui ne réclame qu'une chose : qu'on revainche de lui, qu'on arrête son œuvre assassine, vite. Qu'on ait conscience que chaque jour compte, parce que chaque jour se compte en souffrances, en morts de civils ; parce que cette guerre ne tue jusqu'à présent que des civils.

Personne, en fait, n'est dupe des manœuvres de M. Milosevic. Mais personne ne peut aller dormir tranquille avec, dans les yeux, ces images de déportés, obsédantes par leur répétition même. Ni avec

ces cadavres d'enfants carbonisés par erreur — excusez, à ces hauteurs on n'y voit pas très bien, on n'avait pas pensé qu'un autobus pouvait passer sur un pont, ni même une ambulance, ni un train sur des rails...

Cent cinquante ou deux cents morts par méprise et quelques « dommages collatéraux », c'est regrettable mais c'est peu en regard de la fréquence très élevée des « sorties » aériennes, disent froidement les stratèges. Mais, dans une guerre dont on ne distingue pas les succès, et dont on n'entrevoit pas la fin, ces erreurs et ces ratages pèsent très lourd. Ils sont en train de saper le soutien des opinions occidentales et de distiller le sentiment de l'absurdité.

« C'est la quadrature du cercle, dit-on dans les milieux dirigeants à Paris. Si on n'intensifie pas les opérations, on nous reproche d'être trop lents, de laisser trop de temps aux forces serbes pour commettre leurs méfaits. Si on les intensifie, comme c'est le cas, on augmente les risques pour les pilotes et les risques d'erreur ».

Quant aux résultats militaires qu'évoquait lundi M. Chirac, ils ne peuvent pour l'instant enrayer le scepticisme : la stratégie lente et indirecte de paralysie de l'appareil répressif serbe ne déluge pas l'armée du Kosovo, elle n'empêche

pas les milices et la police spéciale de sévir.

Dès lors que cette stratégie ne peut pas changer pour l'instant (il n'y aurait pas à ce stade de consensus pour un autre type d'intervention, au sol), on maintient le cap en rappelant la justesse de la cause, et on pousse parallèlement les feux de la diplomatie.

CINQ POINTS

C'est vers la Russie que les Occidentaux dirigent tous leurs efforts pour l'amener, non pas à approuver les frappes, mais à endosser les conditions qu'ils mettent à leur arrêt, à savoir cinq exigences envers M. Milosevic, sur lesquelles ils restent très fermes (cessez-le-feu, retrait des forces serbes du Kosovo, retour des réfugiés, déploiement d'une force internationale dans la province, mise en œuvre d'un statut d'autonomie).

L'évolution russe ces dernières semaines est manifeste et c'est pour la saluer que le chef de l'Etat français a souhaité se rendre à Moscou les 12 et 13 avril. « La Russie, a-t-il dit, a choisi de s'engager dans une concertation prenant pleinement en compte les exigences énoncées par le secrétaire général de l'ONU. » Ces exigences, que Kofi Annan a reprises à son compte, sont en fait les cinq points énon-

■ NUIT DE GRAPHITE SUR BELGRADE

La capitale yougoslave a été plongée dans l'obscurité, dans la nuit de dimanche 2 à lundi 3 mai, à la suite d'attaques d'avions de l'OTAN contre des centrales électriques. Il semble que l'Alliance ait utilisé, pour la première fois dans le conflit, des bombes au graphite, dont la particularité est de ne pas détruire les installations visées, mais de les paralyser en dispersant des particules de carbone cristallisé (ci-dessous) qui, aimantées par la charge électromagnétique des centrales ou des transformateurs, s'y déposent en provoquant des courts-circuits.



REUTERS



PETAR KUJUNDZIC/REUTERS

Une « arme spéciale » pour couper le courant

LE PENTAGONE a confirmé, lundi 3 mai, l'utilisation par l'OTAN d'une « arme spéciale », sur laquelle il n'a donné aucune précision et qui aurait eu pour effet, dans la nuit de dimanche à lundi, puis dans la journée qui a suivi, de perturber le réseau haute tension alimentant en électricité plusieurs des grandes villes de Yougoslavie, à commencer par Belgrade. « Ce que nous avons fait », a expliqué un porte-parole, « est de démontrer notre capacité à éteindre le système électrique quand nous le voulons, sans détruire les infrastructures de base du ravitaillement. »

Déjà, aux premières heures de l'attaque menée contre l'Irak, dans la nuit du 17 janvier 1991, par des F-117 « furtifs », des bombardements de la coalition anti-Saddam Hussein avaient provoqué une totale extinction du courant électrique à Bagdad. Aucune explication n'avait été fournie à l'époque mais, depuis, on croit savoir qu'il s'est agi de bandes métalliques lancées sur des transformateurs en vue de

les neutraliser. Il semble aujourd'hui que les Etats-Unis, probablement les seuls – avec la Grande-Bretagne – à en détenir, aient fait usage en Yougoslavie de bombes au graphite, c'est-à-dire des munitions dispersant des particules de carbone cristallisé dont la propriété est d'être, comme la poussière, attirées, à la manière d'un aimant, par la charge électromagnétique de centrales électriques ou de transformateurs et qui peuvent ainsi provoquer des courts-circuits. Sur le fonctionnement de cette « arme spéciale », le Pentagone demeure discret, certains de ses analystes admettant toutefois que le graphite est un conducteur qui, en se déposant en nuage poudreux sur les points les plus sensibles d'un circuit électrique, crée des surtensions locales.

A cette occasion, l'OTAN a pu aussi mettre à l'épreuve la capacité des techniciens serbes de l'électricité à remettre leurs installations en service et l'aptitude de la population à supporter ces perturbations.

en conscience, aucune raison de changer de stratégie »

nous savons où cette lâcheté peut conduire les démocraties. Si nous le refusons, alors il faut poursuivre résolument l'action engagée, en faisant tout pour épargner les populations civiles.

» La démocratie n'est pas la faiblesse. Les libertés doivent être défendues et avec elles le droit de chaque femme, de chaque homme, de vivre en paix et en sécurité, dans sa maison, parmi les siens. L'OTAN doit donc poursuivre sa mission.

» Nous avons les moyens d'obtenir des résultats qui peuvent être décisifs. Le renforcement des capacités aériennes permet à l'Alliance d'atteindre ses objectifs 24 heures sur 24. Les lignes d'approvisionnement de l'appareil de guerre et de répression serbe sont coupées les unes après les autres. Le régime de Belgrade est pri-

vé inexorablement des outils de son pouvoir. Le renvoi du vice-premier ministre et de trois ministres, parce qu'ils avaient dénoncé l'impasse dans laquelle s'enferme le régime, montre que le doute s'est installé au cœur du pouvoir serbe. Il n'y a pas d'autre solution conforme à la morale que d'obtenir l'acceptation par Belgrade de toutes les conditions exigées par la communauté internationale et rappelées par le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies :

- arrêt des massacres et des destructions ;
- retrait des forces serbes du Kosovo ;
- retour des réfugiés ;
- garantie de leur sécurité par une force de paix créée par le Conseil de sécurité de l'ONU ;
- mise en œuvre d'une large auto-

nomie pour la province.

» Sans nous laisser abuser par les leurre de Belgrade, nous poursuivons aussi, bien entendu, la recherche d'une solution politique. Dans ce contexte, nos efforts doivent associer les alliés et la Russie, la Russie qui a choisi de s'engager avec eux dans une concertation prenant pleinement en compte les exigences énoncées par le secrétaire général des Nations unies. La France s'en réjouit. J'ai toujours souhaité que la Russie participe activement à la construction d'une Europe démocratique, sûre et pacifique. C'est parce que la Russie a choisi ce chemin que je me rendrai à Moscou le 13 mai prochain pour rencontrer le président Boris Eltsine et les dirigeants russes, afin d'accroître notre effort commun de recherche d'une solution de la crise

au Kosovo.

» Mes chers compatriotes,

» A vous tous, et en particulier aux générations qui n'ont pas connu la guerre, je veux dire que le combat d'aujourd'hui est exemplaire. Il n'est pas fondé sur des arrière-pensées économiques ou stratégiques, mais sur une conception de la morale et de l'honneur des nations. Accepter les horreurs dont nous sommes les témoins, ce serait perdre notre âme. Ce serait laisser la gangrène de l'innommable s'installer à nouveau sur notre continent. Au cœur du projet européen, au cœur de notre avenir commun, que nous construisons, pierre par pierre, depuis que nous avons relevé l'Europe des ruines de la seconde guerre mondiale, se trouve, il ne faut jamais l'oublier, une certaine idée de l'homme. »

VU A LA TÉLÉVISION SERBE

Les pannes d'électricité sont un acte de « vandalisme »

REVENANT, pour le deuxième jour consécutif, sur la déclaration commune de Milan Milutinovic, le président serbe, et d'Ibrahim Rugova, le dirigeant modéré albanais, ainsi qu'aux propositions de Slobodan Milosevic relatives à une solution à la crise du Kosovo, la télévision serbe (RTS) a relégué au second plan, lundi 3 mai, les dégâts causés par les frappes de l'OTAN.

Le journal télévisé, ayant retrouvé sa durée habituelle, s'est contenté de dresser la liste des derniers sites touchés, en insistant uniquement sur une nouvelle bavure de l'OTAN survenue dans la région de Pec. Dans ce même esprit, moins alarmiste, la gigantesque panne de courant provoquée en Serbie la nuit précédente n'a été qualifiée que d'acte de « vandalisme » – une épithète plutôt modérée, par rapport aux termes habituels de « criminel », « barbare » ou « fasciste ». On a pris soin de montrer des images, rassurantes, de centrales thermiques intactes.

L'ouverture même du journal a de nouveau été consacrée à Slobodan Milosevic, réuni avec les principaux responsables du pays afin « d'examiner les mesures prises pour assurer le fonctionnement des infrastructures et l'activité des entreprises publiques ». Il a été constaté qu'« un haut degré de discipline de travail est maintenu dans tous les secteurs vitaux ». La télévision a néan-

moins appelé les citoyens à faciliter la remise en marche des installations électriques. La population serbe a appris à redouter de tels appels durant la guerre en Bosnie, lorsque les ressources en énergie « insuffisantes » avaient imposé au pays de passer deux hivers « glaciaux » en raison des rationnements drastiques de courant. Et c'est pour beaucoup le plus mauvais souvenir qu'ils gardent de cette guerre.

« SOLUTION PACIFIQUE »

Le journal a ensuite insisté sur les perspectives de solutions diplomatiques du conflit. Selon le correspondant de la télévision serbe à Moscou, « on apprend selon des milieux non officiels, mais bien informés, que l'arrêt des bombardements pourrait survenir dans 24 ou 48 heures pour permettre l'ouverture d'un dialogue pour une solution pacifique du problème du Kosovo ». « Cette information est liée à la visite de M. Tchernomyrdine à Washington et à d'autres initiatives prises en ce sens. »

La télévision serbe a aussi noté la prochaine visite de Jacques Chirac à Moscou, « lors de laquelle une attention particulière doit être consacrée au règlement pacifique du problème », ainsi que les initiatives prises « à huis clos par les directeurs politiques des ministères des pays membres du G 8 » en Allemagne. Mais, « tout dépend de l'entretien avec Bill Clinton », comme

Les incidents aériens se multiplient avec l'intensification des raids

A ce jour, l'OTAN a accompli 14000 sorties et lâché 4000 munitions

POUR LA PREMIÈRE FOIS, l'OTAN a admis que l'un de ses avions, un biréacteur A-10 d'appui au sol, avait eu un ennui de moteur « provoqué par un tir de défense antiaérienne », selon son porte-parole, Jamie Shea. L'avion, touché, lundi 3 mai, par la DCA serbe au-dessus du territoire yougoslave, a pu atterrir en Macédoine. Son pilote est indemne. Ce même jour, dans le nord-ouest du Kosovo, une frappe aérienne, apparemment mal contrôlée, a entraîné la mort de 17 civils, passagers d'un autobus. Plus les raids seront intenses, désormais, et plus les périls seront accrus.

Depuis le début de l'opération « Force alliée », c'est le troisième incident aérien admis par l'OTAN. Dans la nuit du 27 au 28 mars, un avion « furtif » F-117A s'était écrasé en Serbie. Le pilote a été récupéré. Il semble que l'appareil, déjà fort peu maniable, ait été déséquilibré par l'explosion à proximité d'un missile, probablement un SAM-3. Le 1^{er} mai, c'est un avion Harrier à décollage et à atterrissage verticaux qui s'est abîmé en Adriatique, en voulant rallier un porte-avions américain. Le 2 mai,

enfin, un F-16, à la suite d'une panne de son réacteur, s'est écrasé dans le nord-ouest de la Serbie. Son pilote a pu être récupéré.

Moins graves, d'autres incidents, que l'OTAN n'a pas commentés, ont concerné des avions qui ont dû se poser en catastrophe, à la suite d'avaries probablement d'origine mécanique, en Macédoine et en Bosnie.

Cette multiplication des avatars subis par les appareils alliés va de pair avec l'accroissement des méprises dont sont victimes les populations. La dernière en date, la septième du genre, est probablement le résultat d'une frappe, attribuée à l'OTAN, qui a fait 17 morts, lundi 3 mai, parmi les passagers d'un autocar. Les équipages des avions – qu'il s'agisse de ceux qui exécutent les bombardements ou de ceux qui les guident depuis un PC volant – sont soumis à rude épreuve. En dépit des consignes qui leur sont données, ils prennent de plus en plus d'initiatives, endurent des risques, voire créent des dommages à cause des configurations de vol qui leur sont imposées dans des circonstances insuffisamment maîtrisées.

Il peut y avoir une méprise, aussi, sur la nature des objectifs : des convois militaires serbes se déplacent, pour donner le change, dans des autobus ou à bord de tracteurs « réquisitionnés » auprès des réfugiés qui ont fui. Certaines conditions météorologiques, enfin, peuvent créer des déviations de la trajectoire des missiles ou des bombes guidées par laser.

Avec plus de 700 appareils mobilisés, et davantage, prochainement, avec l'arrivée de renforts aériens qui ont été réclamés par le général Wesley Clark et qui porteraient la flotte globale à plus d'un millier d'avions, « Force alliée » devrait connaître une recrudescence de ces incidents du fait de la décision d'intensifier les raids et de s'en prendre, jour et nuit, à des blindés, pièces d'artillerie et convois serbes au Kosovo. A ce jour, l'OTAN a accompli 14 000 « sorties » aériennes et lâché plus de 4 000 munitions sur des infrastructures industrielles et économiques, des sources d'énergie, des sites stratégiques et des objectifs militaires.

Jacques Isnard

Nouvelle « bavure » de l'OTAN contre un autobus ?

couristes évacuaient à bord d'un camion.

L'autobus assurait la liaison entre Djakovica (ouest du Kosovo) et Podgorica (capitale du Monténégro). Il a été détruit et en partie carbonisé, mais ne semblait pas avoir été touché de plein fouet par un projectile.

Une multitude d'éclats de bombes à fragmentation dotées de petits parachutes jaunes jonchaient le sol. Des bombes non explosées portaient l'inscription : Sensor Proximity-FZU-39/B. Le juge d'instruction Vladan Bojic, de Pec, a déclaré avoir compté 17 morts et 20 blessés. « Nous avons vu d'autres corps dans les parages, mais les

bombes à fragmentation larguées par les avions empêchent d'aller les récupérer », a-t-il dit.

Julka Matanovic, la mère d'une adolescente grièvement blessée, a raconté que les véhicules stationnaient à un poste de contrôle en attendant de remplir des formalités de police, « lorsque des bombes ont commencé à tomber ». « Nous étions dans le bus. Quand j'ai vu que ma fille était grièvement blessée, je l'ai sortie du véhicule, a-t-elle ajouté, et je l'ai tirée jusque dans la forêt. Mais là non plus, nous n'étions pas à l'abri des petites bombes qui pleuvaient ». Mardi matin, l'OTAN enquêtait toujours sur cette affaire. (AFP)

L'HISTOIRE

UN GRAND DOSSIER

L'AVENTURE GRECQUE

La démocratie est née à Athènes

Esclaves, femmes, étrangers : les exclus de la cité

La légende de Sparte

Ces héros qui sont morts à Marathon

Les Grecs ont-ils tout inventé ?

A LIRE AUSSI : 1919-1999 :

l'Europe du traité de Versailles

N° 232 - MAI 1999 - EN KIOSQUE - 38 F

Hector Forest

Les réfugiés au Monténégro restent à la merci de l'armée serbe

Les soldats de Belgrade multiplient les opérations autour de Rozaje, aux portes du Kosovo, s'opposant aux forces de police monténégrines. Certains craignent une attaque en règle du « bastion musulman » que constitue cette région

Le Monténégro a exhorté, lundi 3 mai, la marine yougoslave à lever le blocus du port de Bar, imposé la veille sans explications. Le ministre de la marine et des transports du Monténégro, Jusuf Kalamperovic, a déclaré qu'il

avait demandé à la marine yougoslave de rouvrir immédiatement le port. « *La fermeture prolongée du port de Bar serait catastrophique pour l'économie et la population, et en particulier pour l'arrivée de l'aide hu-*

manitaire au Monténégro », dit une déclaration du ministre. La marine yougoslave a annoncé, dimanche, qu'elle fermait *sine die* Bar, principal port commercial de Yougoslavie, situé dans la petite République dont les diri-

geants refusent de se laisser entraîner dans le conflit opposant la Serbie à l'OTAN. Des dizaines de milliers de réfugiés kosovars s'y trouvent, dans une situation particulièrement précaire.

ROZAJE (Monténégro)

de notre envoyée spéciale

« *Ceux qui ont été battus ne veulent plus parler aux journalistes* », déclare doucement Salih Mavraj, responsable dans un des camps de réfugiés kosovars de Rozaje. Dans cette vieille bourgade musulmane du Monténégro, joliment nichée dans les montagnes à une quinzaine de kilomètres du Kosovo, les déportés albanais, dit-il, ne sont toujours pas en sécurité : ils se retrouvent à la merci des forces serbes auxquelles ils doivent leur déracinement et leurs deuils. Aujourd'hui, au Monténégro, république menacée d'être reprise en main par Belgrade, ils risquent d'être arrêtés, passés à tabac ou de « disparaître », comme en témoignent des victimes qui demandent l'anonymat.

Du 3 au 16 avril, la région de Rozaje fut pourtant le premier havre de paix pour quelque 70 000 Albanais déportés des régions de Pec, Istok ou Matrovića. Ils furent accueillis dans les petites mosquées locales, chez l'habitant, puis dans les usines ou sous des tentes, montées par le Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations unies (HCR), Médecins sans frontières ou Médecins du monde.

Mais le 17 avril, la 2^e armée yougoslave, basée au Monténégro, dont l'autonomie au sein de la Fédération yougoslave est fragile, a commencé à se déployer dans la région. Le 18 avril, six réfugiés ont été assassinés dans des hameaux occupés par l'armée sur les hauteurs séparant Rozaje de la « frontière » du Kosovo. Des montagnards monténégrins, albanais ou slaves musulmans en furent ainsi chassés, de même que les réfugiés kosovars. Des Monténégrins serbes, vivant dans des villages mixtes, auraient par contre été armés par les militaires, selon une rumeur qui inquiète fortement. L'OTAN n'hésite plus à parler de « *premiers signes d'épuration eth-*

nique au Monténégro ». « *Si les Musulmans locaux sont menacés, que dire de nous !* », s'exclame Salih Mavraj. Pourtant, les hommes qui l'entourent semblent résignés à rester dans leur camp de toile. Ceux qui en avaient les moyens ont déjà quitté la région. C'est le cas de plus de la moitié des réfugiés passés par Rozaje. La plupart ont gagné l'Albanie, où ils deviennent de vrais réfugiés, alors qu'au Monténégro ils ne sont, aux yeux de l'ONU, que des « déplacés » au sein de la Fédération yougoslave. Restent donc là ceux qui n'ont plus d'argent ou qui attendent des parents bloqués au Kosovo. « *De plus, on préfère rester ensemble, car si quelque chose se passe, on pourra retourner chez nous de façon organisée* », dit Salih sur un ton confus, comme s'il s'excusait de nourrir un tel espoir. Mais ces hommes ont une quatrième raison de ne pas vouloir quitter les lieux : ils risquent d'être arrêtés aux barrages sur la route des bus qui emmènent les familles.

« CHANTS TCHETNIKS »

C'est arrivé à B., frère quinquagénaire qui ressemble bien peu à un combattant de l'UCK, l'Armée de libération du Kosovo, mais ne veut pas être nommé. Il a encore des traces de coups sur le visage, des problèmes de vision et se meut avec difficulté. Il fut battu d'abord par des policiers monténégrins « *qui chantaient des chants tchetniks* », hymnes guerriers serbes qui les identifient, au Monténégro, comme des partisans de « *Momo* », Momir Bulatovic, le candidat malheureux à la présidentielle soutenu par Belgrade. Mais à l'arrivée de leur chef, un partisan de « *Milo* » Djukanovic, le président pro-occidental élu de justesse grâce aux Musulmans et aux Albanais (20 % de la population monténégrine), les coups ont cessé. Cet officier bienveillant n'a cependant pas pu empêcher la police militaire

yougoslave, arrivée entre-temps, d'emmener B. vers de lointains barreaux dans la montagne.

D'autres réfugiés du Kosovo s'y trouvaient déjà, dont quatorze hommes pris à la frontière qu'ils tentaient de franchir par une voie dérobée, après avoir laissé femmes et enfants affronter le poste militaire sur la route. Les coups furent alors assortis de tortures, affirme B., qui dit avoir été réveillé à l'eau glacée après avoir perdu connaissance. « *Ils nous obligeaient aussi à embrasser une photo d'Arkan* », chef de paramilitaires serbes spécialisés dans les massacres depuis 1992. Mais au bout de trois jours, les sévices ont soudainement cessé. Tous furent relâchés au sixième

Les Serbes retiendraient des familles prisonnières

Aqim Hajzeraj, un réfugié originaire de Uça, village situé à 15 kilomètres à l'est d'Istok, bourgade du nord-ouest du Kosovo, affirme que l'armée serbe garde prisonniers de « 300 à 400 femmes, enfants et vieillards dans une maison d'Istok ». Selon le récit de cet enseignant, ils y furent amenés, le 26 avril, de villages avoisinants, notamment d'Uça. Ils seraient gardés par des civils serbes d'Istok qui ont été armés. Quatre hommes furent aussi pris dans ce groupe, mais deux d'entre eux ont pu s'échapper, dont Aqim. Son compagnon Zeke Sadikaj, déjà parti pour l'Albanie, a laissé onze membres de sa famille dans cette prison improvisée. Aqim y a sa femme et ses quatre enfants. Arrivés le 29 avril à Rozaje, ils craignent que leurs familles ne soient utilisées comme boucliers humains. Quelques jeunes filles ont été séparées du groupe et emmenées par l'armée, affirme Aqim.

jour de leur détention, munis de certificats d'identité (l'un d'eux, un des plus sévèrement atteint, y fut qualifié d'« invalide du travail »...). Ils furent finalement ramenés à Rozaje, où le chef de la police locale a promis de les protéger.

Les organisations humanitaires connaissent d'autres cas de réfugiés arrêtés, battus, puis libérés. Mais nul ne peut assurer que c'est le cas général. Des familles étaient ainsi sans nouvelles d'une dizaine d'hommes arrêtés la semaine dernière à la sortie de Rozaje par des barrages « mixtes » police-armée,

à la recherche de membres de l'UCK. Ces barrages résultent d'un des compromis imposés par l'armée de Belgrade à son adversaire potentiel, la police du président monténégrin. Cette dernière – « *protectrice des réfugiés* » dans ses échelons supérieurs si pas toujours à la base – a été fortement renforcée dans la région. Y compris par adjonction de Musulmans locaux, à la grande indignation des militaires serbes. Mais ces derniers ont pris le contrôle d'une bande frontalière de quelque dix kilomètres de large, où ni la police ni à fortiori les humanitaires, n'ont accès.

Il y a dix jours, Ramysh Myrtaj est parti, avec trois autres réfugiés,

La guerre rend plus difficile la transition bulgare

1 000 kilomètres de frontière entre les deux pays le long du Danube, il n'existe qu'un seul pont qui oblige à un détour de plusieurs centaines de kilomètres. Sofia et Bucarest n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur l'emplacement d'un nouveau pont. Les Bulgares le verraient bien à l'ouest pour raccourcir le trajet vers la Hongrie ; les Roumains le veulent plus à l'est pour des raisons de politique locale. Les camionneurs bulgares se plaignent d'autre part des taxes, des péages et du racket auxquels ils seraient soumis en Roumanie.

« **LE RETARD DES RÉFORMES** » A cet impact direct s'ajoutent les effets induits, la diminution des rentrées fiscales due au retrait du commerce extérieur, la baisse des investissements étrangers (en recul déjà de 40 % de 1997 à 1998), l'augmentation du prix du pétrole qui peut relancer l'inflation, le développement de l'économie parallèle. Le premier embargo contre la Yougoslavie, au début des années 90, avait favorisé la criminalisation de l'économie, les trafics et la corruption. Les risques sont moins grands aujourd'hui, parce que, estime Roumen Avramov, membre du conseil de la banque centrale, « *le gouvernement de Sofia est plus fort et plus dur contre les mafias* ».

La guerre aggrave les conditions de la transition bulgare mais elle n'est pas le problème principal. « *Le pays souffre plus du retard des réformes que de la guerre* », explique Krassen Stanchev, directeur de l'Institut pour l'économie de marché. Les structures économiques et administratives ne sont pas assez souples pour s'adapter rapidement à un environnement changeant. Les sociétés étrangères en Bulgarie parviennent à surmonter le handicap représenté par la hausse des coûts du transport ; les sociétés bulgares en sont incapables parce qu'elles travaillent selon des méthodes héritées des grands monopoles socialistes.

En Macédoine, des convois sans hommes

BLACE

de notre envoyé spécial

Ce groupe de trois cents réfugiés a quelque chose d'inhabituel, lundi 3 mai au poste-frontière macédonien de Blace. A première vue, il est composé de familles kosovares épuisées par l'errance, leurs maigres bagages tenus à bout de bras, comme toutes celles qui ont déferlé ici depuis plus d'un mois. Puis l'évidence saute aux yeux : une dizaine d'hommes seulement sont immergés au milieu d'une foule de femmes et de vieillards, entourés d'un grand nombre d'enfants. « *Les hommes ont été séparés de leurs familles quittant le Kosovo pour venir en Macédoine*, souligne Paula Ghedini, porte-parole du Haut-Commissariat aux réfugiés à Skopje, *et nous ne savons pas ce qu'ils sont devenus*. »

Habitant la région de Podujevo – une zone secouée depuis l'an dernier par les affrontements entre troupes serbes et combattants de l'UCK – ces Kosovars ont été spécialement maltraités par les forces serbes. Leurs témoignages ont été recueillis lundi à Blace, quelques heures après l'arrivée à la frontière des deux trains dans lesquels ils avaient pris place. Ramadan, soixante-neuf ans, porte un

baluchon de paysan en peau de mouton. Il a quitté son village lundi à quatre heures du matin. « *Quand nous avons été forcés de partir de la maison, les Serbes ont d'abord pris quatre jeunes hommes de ma famille. Puis nous sommes allés par le train de Podujevo jusqu'à Besia, où ils ont fait descendre environ cent hommes de quinze à trente-cinq ans.* »

AU-DELÀ DU DÉSESPOIR

Son récit fait écho à celui d'autres villageois de la région. Agé de soixante-six ans, cet agriculteur ne veut pas préciser son nom « *car [ses] enfants sont toujours à Podujevo* ». Il dit que « *les Serbes ont arrêté le train à Vramidoll pour faire descendre deux cents hommes* ». Un troisième sexagénaire venu de Podujevo demande l'anonymat. D'un seul souffle, il assure que « *deux à trois cents hommes âgés de treize à soixante-cinq ans ont été pris à l'arrêt de Vramidoll, par des policiers et des militaires en uniforme qui portaient un brassard bleu, blanc et jaune* ».

La rétention des hommes, qui avait jusqu'alors été observée pour les réfugiés fuyant en Albanie, constitue un degré supplémentaire dans l'horreur vécue par les Kosovars se rendant en Macédoine. Agé de dix ans, Nisret Rexha est affalé

sur une civière, sa mère à ses côtés. « *J'ai été blessé quand un avion a bombardé Podujevo* », murmure-t-il, lundi à Blace. Touché d'un éclat de bombe en plein ventre, il a été opéré avant son arrivée à la frontière. Le teint blafard, d'une maigreur extrême, le gamin a finalement été évacué par une ambulance de la Croix-Rouge macédonienne.

A quelques mètres de là, Hajjire, une femme de quarante ans, paraît au-delà du désespoir : « *La moitié de ma famille est de l'autre côté. Notre fils a été pris par les Serbes au village où nous nous cachions. Mon frère a été battu très fort par les policiers, devant nos yeux, puis emmené. Ma mère avait été très choquée de voir ça.* »

La famille de Hajjire, dont le mari avait été tué lors d'une manifestation à Pristina avant les bombardements, a ensuite tenté de fuir en chemin de fer : « *Quand le train a été arrêté au village de Vramidoll, mon frère Xhafer a été pris. Je suis ici avec ma maman, morte, et ma sœur.* » La mère est décédée pendant que les trois femmes attendaient avec les autres réfugiés bloqués au no man's land de la zone-frontière, dans la nuit de dimanche à lundi. « *Nous avons appelé à l'aide. Quand les secours sont arrivés, c'était fini.* »

Erich Inciyan

BACHELIERS, PRÉPAREZ-VOUS À INTÉGRER UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE



Voie classique : vous prépare au concours de : HEC, ESSEC, ESCP, ESCL, EDHEC, ISG.
Voie intégrée : Vous prépare spécifiquement à entrer à l'Institut Supérieur de Gestion [ISG].

Contactez Marion Maury : 8, rue de Lota - 75116 Paris

Tél. 01 56 26 26 26

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



DÉPÊCHES

TONY BLAIR EN VISITE

■ La presse britannique a tiré, mardi 4 mai, un bilan mitigé de la visite ultramédiatisée de Tony Blair dans un camp de réfugiés de Macédoine, plusieurs journaux critiquant, derrière les discours, la réticence de Londres à accueillir massivement les Kosovars de souche albanaise. Le premier ministre britannique, qui a promis lors du déplacement un doublement de l'aide financière de Londres aux réfugiés (passant de 20 à 40 millions de livres), a droit aux louanges unanimes des tabloïds. Mais les journaux dits de qualité sont unanimes pour relever que, au-delà de l'émotion, Tony Blair s'est contenté de promettre d'« *accueillir plus de réfugiés* » en se gardant de chiffrer leur nombre.

PRISONNIER

■ L'Armée de libération du Kosovo a fait parvenir une cassette vidéo à des journalistes présents en Albanie sur laquelle apparaît un soldat en uniforme de l'armée yougoslave, capturé la semaine dernière par l'UCK. Sefko Terhovic, qui apparaît terrorisé sur les images, affirme que l'unité à laquelle il appartenait, basée au Kosovo depuis mars 1998, s'est rendue coupable d'opérations de « *nettoyage ethnique* » dans la région de Pec. L'UCK affirme que l'homme sera remis à l'OTAN. – (AP)

ÉMISSAIRE

■ L'ancien ministre suisse des affaires étrangères, Flavio Cotti, devrait être nommé émissaire chargé de la crise du Kosovo par le secrétaire général des Nations unies Kofi Annan, estimait-on lundi 3 mai, de source diplomatique à l'ONU. Le secrétaire général a annoncé qu'il nommerait sous peu deux émissaires pour le Kosovo. L'un d'entre eux sera le ministre slovaque des affaires étrangères, Eduard Kukan. – (AFP)

PRESSE

■ Les Etats-Unis ont tancé, lundi 3 mai, le président yougoslave Slobodan Milosevic pour les restrictions apportées à la liberté de la presse en Yougoslavie. « *Il est clair que le régime de Belgrade veut réduire au silence toute voix indépendante, dénier à ses citoyens un accès à une information objective, et viole les normes internationales en matière de liberté de la presse* », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, James Rubin. – (AFP)

La guerre rend plus difficile la transition bulgare

D'ailleurs, les grandes entreprises industrielles n'ont pas encore été restructurées. Les privatisations restent en suspens non seulement parce que les investisseurs étrangers craignent l'instabilité régionale – et leur méfiance sera accrue par la guerre – mais aussi parce que le gouvernement bulgare tarde à prendre des décisions dont le coût social sera élevé.

L'idée d'un « plan Marshall pour les Balkans » est accueillie avec scepticisme. Alors que les sommes risquent d'être dérisoires, les économies des pays concernés ne sont pas prêtes à absorber une aide supplémentaire (la Bulgarie n'arrive pas à utiliser tous les fonds de l'Union européenne). Tous les experts sont d'accord : si l'argent est donné aux gouvernements, cela ne servira à rien. Il faudrait développer les infrastructures, monter des projets communs avec des sociétés occidentales, encourager et garantir les investissements étrangers, libéraliser les flux de marchandises et de capitaux entre les Etats de la région. Le plan Marshall de 1947 avait eu pour corollaire la coopération entre les pays d'Europe occidentale. Les Etats balkaniques sont réticents à organiser un marché régional ; ils préfèrent regarder séparément vers l'Ouest.

Daniel Vernet

IFG LEADER **CNOF**
INSTITUT FRANÇAIS DE GESTION DE LA FORMATION
AU MANAGEMENT DES CADRES ET DIRIGEANTS D'ENTREPRISE, recrute des
CONSULTANTS-FORMATEURS VACATAIRES
en particulier en :
Management, Marketing, Production, Achat, Gestion de projet.
ayant une réelle pratique de l'entreprise et une expérience pertinente en animation de groupes.
Adressez votre dossier (CV et lettre) à IFG,
Direction des programmes, 37 quai de Grenelle, 75738 PARIS Cedex 15.

BACHELIERS, PRÉPAREZ-VOUS À INTÉGRER UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE
Voie classique : vous prépare au concours de : HEC, ESSEC, ESCP, ESCL, EDHEC, ISG.
Voie intégrée : Vous prépare spécifiquement à entrer à l'Institut Supérieur de Gestion [ISG].
Contactez Marion Maury : 8, rue de Lota - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 26 26
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

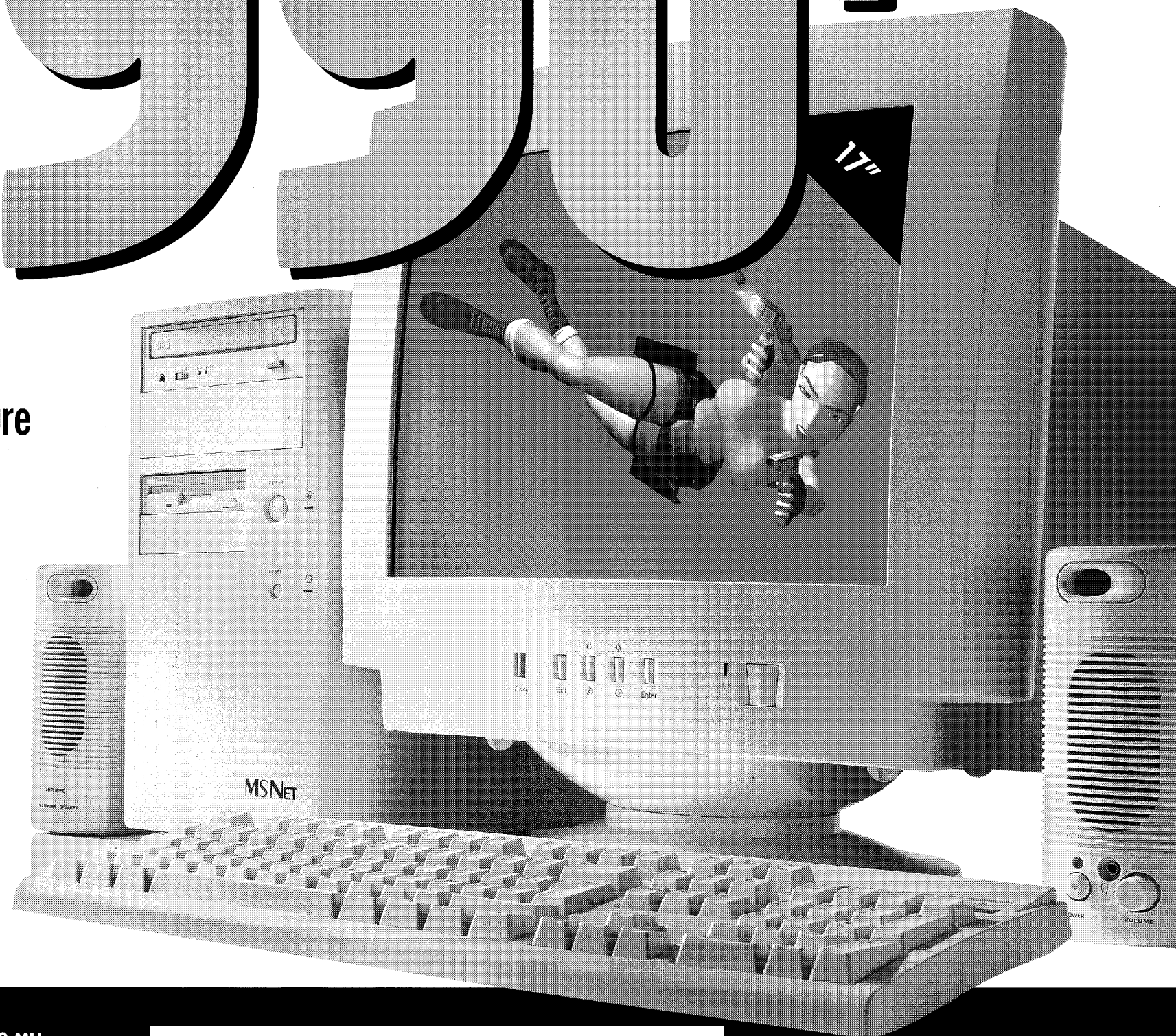
REUSSIR
► **Concours d'avocat CRFPA** 25 juillet - 11 sept. 99
► **Expert-comptable DEC F** août + mi-septembre
DESC F octobre à décembre
► **Parlement européen (Administrateur) Fév. 2000**
IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé

Mercredi 5 mai, A SAISIR CHEZ CARREFOUR

2000 micros, 400 MHz, avec lecteur DVD et la nouvelle carte vidéo 3dfx Voodoo 3 et pas un de plus.

7990F

A ce prix,
jusqu'à quelle heure
y en aura-t-il ?
On ne sait pas...



MS NET C 400 3dfx 17"
Microprocesseur Intel Celeron™ 400 MHz
Mémoire vive 64 Mo SDRAM 100 MHz
Disque dur 6,4 Go UDMA
Lecteur DVD-ROM 5X
Carte vidéo 3dfx Voodoo 3 3000 sortie TV 16 Mo
Modem-fax 56 Kbps V90
Logiciels Works 4.5a, Tomb Raider III, Star Wars et
le DVD-ROM «l'Épopée des bleus» fournis.
Assistance téléphonique 7 jours/7 de 9 h à 22 h.
Garantie 1 an à domicile par enlèvement.

*Avec Carrefour
je positive!*



A DEMAIN...

L'armée ouvre le feu en Indonésie

ACEH. L'armée a ouvert le feu lundi 3 mai en milieu d'après-midi dans une localité de la province d'Aceh (Indonésie), faisant au moins 18 morts et des dizaines de blessés, selon les informations recueillies auprès des hôpitaux de la région. Des soldats arrivés en camions ont, selon les journalistes locaux, ouvert le feu sur un cortège de plus de 2 000 personnes qui avaient entrepris de se rendre devant le quartier général d'un régiment aéroporté, à la sortie nord de Lhokseumawe, pour protester contre la brutalité de la répression militaire. Depuis plus d'un mois, les manifestations en faveur de l'indépendance se multiplient dans Aceh, et plus particulièrement dans la localité de Lhokseumawe, siège de plusieurs compagnies étrangères. La répression de l'armée a radicalisé la guérilla musulmane indépendantiste, et une large fraction de la population demande maintenant l'organisation d'un référendum et appelle au boycottage des élections législatives prévues pour le 7 juin. – (AFP)

Plus de 25 millions de pèlerins attendus à Rome pour l'année sainte

ROME. Entre 25 et 30 millions de pèlerins sont attendus à Rome à l'occasion de l'année sainte de l'an 2000, a estimé lundi 3 mai le cardinal Roger Etchegaray, président du Comité pour le jubilé 2000, lors d'un séjour à Paris. Les cérémonies du jubilé débiteront à Noël pour s'achever au début de l'année 2001. Les Journées mondiales de la jeunesse auront également lieu à Rome, du 10 au 20 août 2000, et 80 000 jeunes Français devraient y participer.

Le cardinal Etchegaray a insisté sur le fait que les cérémonies du jubilé ne concernaient pas seulement Rome, mais aussi, à part égale, « le pôle Terre sainte ». De retour d'Israël, il a précisé que la diplomatie vaticane faisait « tout pour que le désir du pape d'aller en Terre sainte se réalise ». Mais, a-t-il ajouté, « quand et comment, nous ne le savons pas encore ».

Les bombardements chimiques de Halabja par Bagdad continuent d'avoir des effets dramatiques

GENÈVE. Des représentants de l'Institut kurde de Washington sont venus alerter les participants de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, au cours de la session qui s'est achevée le 30 avril, sur les dramatiques séquelles dont souffrent les survivants des bombardements par des gaz toxiques, qui ont eu lieu à Halabja, en Irak, en 1987-1988 et qui ont fait des milliers de morts. Il n'y a jamais eu de condamnation de ces massacres ni la moindre assistance à ceux qui y ont survécu. Ces derniers vivent toujours dans les ruines de leurs maisons, sans avoir jamais bénéficié de la plus minime des compensations.

Le D^r Christine Gosden, professeur de génétique médicale à l'université de Liverpool, qui s'est rendue à deux reprises à Halabja, a insisté sur les souffrances supplémentaires qu'engendrent par ailleurs les embargos internes – imposés par Saddam Hussein – et internationaux – imposés à l'ensemble de l'Irak – ainsi que la politique de répression toujours exercée par le régime de Bagdad. – (Corresp.)

AFRIQUE
■ RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : une fièvre de type Ebola a fait au moins 63 morts depuis janvier dans la région de Watsa (nord-est), a déclaré, lundi 3 mai à Kinshasa, l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La RDC avait été frappée en 1995 par une épidémie de virus Ebola qui avait provoqué la mort de 350 personnes. – (Reuters.)
■ SÉNÉGAL : le mouvement indépendantiste casamançais (MFDC) et son chef historique, l'abbé Augustin Diamacoune, se sont démarqués, dimanche 2 mai, des activistes qui ont repris les combats avec l'armée sénégalaise. Dans la région de Ziguinchor, les troubles ont fait une trentaine de morts et de nombreux blessés ces derniers jours, après une accalmie relative de près d'un an. L'abbé Diamacoune a condamné, dans un communiqué, « ces actes de violence barbare » et réaffirmé « l'irréversibilité de [l'] option [du MFDC] pour la paix ». – (AFP)
■ SOMALIE : les forces du chef de guerre Hussein Mohamed Aidid ont repris, dimanche 2 mai, la ville de Baidoa (centre-sud), à la suite d'une contre-attaque qui a fait au moins 40 morts, ont indiqué des sources indépendantes. Le « général » Aidid aurait conduit lui-même l'offensive pour reconquérir Baidoa, prise samedi par une faction rivale, l'Armée de résistance Rahanweïn (RRA). – (AFP)
■ L'islamiste d'origine saoudienne Oussama Ben Laden n'aurait pas trouvé refuge en Somalie, selon un communiqué publié dimanche 2 mai à Nairobi par la faction de Hussein Aidid. Le quotidien arabe *al-Charq al-Awsat* avait affirmé samedi qu'Oussama Ben Laden cherchait à s'établir en Somalie après avoir disparu de sa base d'Afghanistan. – (AFP)

ASIE
■ NÉPAL : les Népalais ont voté lundi 3 mai pour les troisièmes élections législatives organisées depuis 1990, avec un faible espoir d'enfin trouver un gouvernement stable, essentiel au développement de ce petit pays himalayen parmi les plus pauvres du monde. Les sondages indiquaient une victoire du Congrès népalais du premier ministre sortant Girija Prasad Koirala, devant le principal parti communiste. Mais il est loin d'être certain que le Congrès puisse obtenir la majorité absolue de 103 sièges au Parlement, et les analystes craignent un nouveau Parlement éclaté, comme celui qui avait résulté des précédentes législatives en 1994. – (AFP)

EUROPE
■ AZERBAÏDJAN : le président azerbaïdjanais Heydar Aliiev, soixante-quinze ans, se remet aux Etats-Unis d'une opération du cœur et « sa guérison se poursuit », selon un communiqué de l'administration présidentielle émis dimanche 2 mai à Bakou. Arrivé la semaine dernière à Washington afin de prendre part aux cérémonies du cinquantième anniversaire de l'OTAN, Heydar Aliiev a subi un pontage coronarien, jeudi 29 avril dans une clinique de Cleveland, dans l'Ohio. – (AFP)
■ LITUANIE : le président lituanien Valdas Adamkus a remporté une victoire en obtenant, lundi 3 mai, la démission du gouvernement du conservateur Gediminas Vagnorius, en place depuis 1996. M. Adamkus avait réclamé le départ de celui qu'il avait vivement critiqué pour son autoritarisme et sa gestion des privatisations. La ministre conservateur du travail, Irena Degutiene, a été nommée premier ministre par intérim. – (Corresp.)
■ TURQUIE : à l'issue de l'audience de la Cour de sûreté de l'Etat d'Ankara du 30 avril, M^e Niyazi Bulgan et M^e Irfan Dündar, les avocats assurant la défense du chef de la rébellion des Kurdes de Turquie, Abdullah Ocalan dit « Apo », ont été molestés par des policiers en uniforme. Selon un communiqué émanant de la section d'Aix-en-Provence du Syndicat des avocats de France, les défenseurs d'Apo ont, le même jour, eu du mal à s'extraire de la salle d'audience autour de laquelle une « foule importante et hostile en partie munie de pierres et d'autres objets » s'était massée.

Paris a refoulé Abou Daoud, l'organisateur de la prise d'otages israéliens aux JO de Munich

Il devait séjourner en France, muni d'un visa Schengen, pour la parution de son autobiographie

Cerveau, de son propre aveu, de la prise en otages d'athlètes israéliens aux Jeux olympiques de Munich en 1972, Mohammed Daoud

Odeh, *alias* Abou Daoud, s'est vu refuser, lundi 3 mai, l'accès au territoire français, où il devait effectuer un séjour de quelques jours à l'occa-

sion de la parution de son autobiographie. Abou Daoud avait été expulsé de France en 1977 et cette mesure n'a jamais été rapportée.

ABOU DAOUD, de son vrai nom Mohammed Daoud Odeh, organisateur de la prise en otage, en septembre 1972, d'athlètes israéliens aux Jeux olympiques de Munich, s'est vu interdire, lundi 3 mai, l'accès au territoire français, en application d'une « mesure d'interdiction d'entrée sur le territoire Schengen ». Arrivé de Tunis en fin de matinée à l'aéroport d'Orly à bord d'un avion de Tunis Air, il a été refoulé par la police de l'air et des frontières. Il venait en France à l'occasion de la parution, le 4 mai, aux éditions Anne Carrière, de la première partie de son autobiographie : *Palestine, de Jérusalem à Munich*, avec la collaboration du journaliste Gilles du Jonchay.

L'affaire est pour le moins compliquée. D'après le ministère français de l'intérieur, son refoulement « se fonde sur la circonstance qu'il est signalé dans le système d'information Schengen (SIS) en vigueur ». Abou Daoud, qui est aujourd'hui membre du Conseil national palestinien, le Parlement de l'OLP, a fait l'objet « en 1977 d'une mesure d'expulsion du territoire, non abrogée depuis, [et] est signalé dès l'origine de la mise en oeuvre du SIS sous les différentes identités qu'il a utilisées ». La procédure est la suivante, explique-t-on au ministère de l'intérieur : dès qu'une personne fait l'objet d'une mesure d'expulsion, elle est inscrite au fichier des personnes recherchées. Ce fichier a été versé au SIS dès l'entrée en vigueur du système Schengen.

ROULETTE Russe

Y aurait-il donc dysfonctionnement au sein du SIS, puisque, selon une source bien informée, c'est auprès du consulat belge à Johannesburg qu'Abou Daoud aurait obtenu un visa ? Abou Daoud a déclaré à son retour à Tunis que c'est l'Autorité palestinienne qui lui a « procuré un visa Schengen en règle pour une année, avec lequel, a-t-il affirmé, j'ai pu me rendre dans plusieurs pays d'Europe, notamment aux Pays-Bas et en Belgique. Les Palestiniens ne sont pas dupes au point de provoquer cet incident » avec les autorités françaises, a-t-il ajouté. Qualifiant d'« immorale » et d'« indigne d'un pays démocratique » la mesure de refus de la France de le laisser entrer sur son territoire, il a estimé qu'elle

était « probablement liée » à la sortie de son livre.

D'après Marie Cayrade, l'attachée de presse des éditions Anne Carrière, le ministère de l'intérieur n'a jamais répondu par écrit à une missive l'avertissant de la venue en France d'Abou Daoud. « Nous avons eu tort de nous contenter d'assurances verbales selon lesquelles il n'y aurait pas de problème », a dit au Monde M^{me} Cayrade. Il n'y a eu aucune assurance verbale, affirme-t-on au ministère de l'intérieur, où l'on juge quelque peu léger, de la part de l'éditeur, de n'avoir pas différé la promotion du livre, en attendant la réponse du ministère. Réponse qui a du reste été transmise le 30 avril à la maison d'édition, l'avertissant de l'interdiction qui frappait

« L'opération de Munich »

Le 4 septembre 1972, onze athlètes israéliens qui participaient aux Jeux olympiques de Munich, furent pris en otages à l'intérieur du village olympique par un commando de Palestiniens. L'objectif de l'opération était d'obtenir, en échange des athlètes, la libération de Palestiniens détenus en Israël. L'affaire s'était soldée par la mort de deux athlètes qui avaient essayé de maîtriser le commando à l'intérieur du village olympique. Les neuf autres ont péri à l'aéroport de Fürstenfeldbruck où ils avaient été transférés avec le commando.

C'est en juillet 1992, note Abou Daoud dans son livre, que les quotidiens israéliens *The Jerusalem Post* et *Yediot Aharonot* ont mis en doute la responsabilité palestinienne dans la mort des neuf athlètes, s'étonnant que les Allemands n'aient jamais rendu publics ni les résultats des autopsies, ni les examens balistiques qui auraient révélé l'origine des projectiles les ayant tués. Les Palestiniens en ont eux même rajouté dans la « désinformation ».

Abou Daoud.

Mohammed Daoud Odeh aurait dit à son éditeur qu'il gérait lui-même son déplacement du côté palestinien et qu'il en avait averti Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP, lequel devait en informer Leïla Shahid, déléguée générale de Palestine en France. Ce que M^{me} Shahid dément formellement, après avoir pris elle-même contact avec M. Kaddoumi. Indignée d'avoir été informée de l'affaire par la presse, elle affirme en outre s'être inquiétée auprès de l'éditeur de savoir si toutes les mesures de sécurité avaient été prises pour son séjour en France.

Car Abou Daoud n'est pas mon-sieur-tout-le-monde : il fut tour à tour et entre autres, l'un des responsables des services de renseigne-

ments du Fatah, responsable des milices en Jordanie, puis au Liban, et ses révélations aggravent en quelque sorte son cas : il s'identifie en effet clairement dans son ouvrage comme « ancien responsable de Septembre noir, qui a organisé et préparé notre opération de Munich sur le terrain ». Et c'est ès qualités qu'il a décidé de « tout révéler » sur cette affaire.

Cela revient un peu à jouer à la roulette russe et à faire courir des risques à d'autres, puisqu'il identifie nommément certains responsables palestiniens impliqués, selon lui, dans l'organisation de « l'opération ». Israël s'est de fait juré de liquider tous les Palestiniens qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à l'attentat de Munich.

avait galvanisé les foules. Pour d'autres raisons, les Allemands ne l'ont pas dit non plus.

Quelques pages plus loin, néanmoins, Abou Daoud est moins affirmatif. « Il semblerait finalement, dit-il, que ce ne fut pas notre commando qui ait abattu les athlètes israéliens sur la piste de l'aéroport (...) Il semblerait même que ce ne fussent pas nos hommes non plus qui provoquèrent l'explosion de l'hélicoptère qui prit feu. Je comprends mieux – si tout cela est vrai – pourquoi les Allemands ont tout fait, par la suite, pour qu'il n'y ait jamais de procès, en s'arrangeant pour que ni les trois survivants du commando, ni moi-même qui étais en état d'arrestation en France en 1977, ne soyions jamais jugés. »

« BIZZARRERIES »

Si on l'en croit, les « bizzareries » n'ont pas manqué lors de son expulsion de France en 1977. Venu à Paris avec un passeport irakien, pour enquêter sur les circonstances de l'assassinat d'un « camarade », Mahmoud Saleh, il fut interpellé, le 7 janvier, au deuxième jour de son séjour, par des policiers de la Direction de la surveillance du territoire (DST). Sur la base, dit-il, « d'un mandat d'arrêt international délivré contre moi par les autorités allemandes ». « Or, ce n'est que le 8 janvier, autrement dit, le lendemain, que ce mandat d'arrêt fut rédigé et signé par M^{me} Weismuller, juge auprès du tribunal cantonal de Munich, puis téléxé aux Français. »

Autre « bizzarerie » : la requête du parquet de Munich en vue de son extradition n'ayant pas suivi dans les trois jours, « la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, réunie d'urgence le mardi 11 janvier, ordonna [sa] remise en liberté immédiate ». « Je fus aussitôt conduit (...) vers le premier avion en partance pour l'Algérie. »

L'affaire de Munich traitée dans les deux derniers chapitres d'une autobiographie qui en compte vingt, occulte le reste de l'ouvrage de 700 pages, qui raconte, avec un luxe inoui de précisions, l'évolution et les contradictions internes du mouvement national palestinien jusqu'en 1972. Abou Daoud annonce la suite dans un prochain ouvrage.

Mouna Naïm

La Grèce renforce sa défense aérienne contre la Turquie

LA GRÈCE a annoncé, vendredi 30 avril, sa décision d'acquérir quelque 60 avions de combat américains F-16 bi et monoplaces, la plupart dans la version Block-50 dont l'armée de l'air hellénique est déjà dotée, et 15 avions de combat français Mirage 2000-5 Mark 2, sans compter la modernisation de 10 Mirage 2000 déjà en service. Ces achats, qualifiés de nécessaires pour faire face à toute menace en mer Egée, représentent un coût global supérieur à 3 milliards de dollars (2,7 milliards d'euros).

Dans une allocution télévisée, Costas Simitis, premier ministre grec, a notamment expliqué : « C'est de la force aérienne que dépend la capacité de défense et de dissuasion du pays. Avec ces décisions, nos forces armées seront si fortes que personne n'osera attaquer notre pays. »

En 1996, la Grèce a lancé un vaste programme de modernisation de son armée de l'air. Pour l'essentiel, ses forces de combat mettent en oeuvre actuellement 77 avions F-16, 36 Mirage 2000, 26 Mirage F1 et

97 avions F-4 Phantom, sans oublier une centaine de F-5 anciens. La majeure partie de cette flotte viendra à extinction après le début du siècle prochain et le propos des autorités grecques, qui veulent affirmer leur présence dans la région face à la Turquie, est d'en préparer le renouvellement. Cette politique de modernisation s'est faite en plusieurs étapes qui ont pour point commun d'avoir ménagé les intérêts des fournisseurs potentiels.

Ainsi, dès août 1997, le groupe aéronautique allemand DASA a été choisi, au détriment de l'américain Rockwell, pour moderniser le tiers des Phantom à fin 2000, soit une quarantaine d'avions, de façon à les rendre aptes à l'emport de nouveaux missiles air-air et air-sol, avec l'assistance technique du groupe américain Raytheon et des Israéliens.

Fin 1998, Athènes a commandé quatre avions-radars EMB-145 brésiliens dotés d'équipements électroniques du Suédois Ericsson et du Français Thomson pour garantir la surveillance de son espace aérien

national. Début 1999, la Grèce fait savoir qu'elle souhaite faire participer à terme son industrie aéronautique au programme Eurofighter – un avion de combat conçu en coopération par le Royaume uni, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne – sous l'engagement d'en commander entre 60 et 80 exemplaires livrables après 2005. En même temps, la Grèce commande à la France onze batteries de missiles sol-air Crotale produits par Thomson ; à la Russie, vingt-et-un systèmes anti-aériens Tor à courte portée et, aux Etats-Unis, six batteries de missiles Patriot dans la version PAC-3 la plus récente.

INCIDENTS FRÉQUENTS


La décision annoncée par M. Simitis fait partie du plan décréité en 1996. Il s'agit d'abord de la commande d'une cinquantaine de F-16 Block-50 monoplaces et d'une dizaine d'autres biplaces. La version de ce F-16 de Lockheed Martin en fait un appareil d'attaque au rayon d'action accru. Elle est livrable entre 2001 et 2003. Les aviateurs grecs avaient préféré le F-15 de McDonnell Douglas. Mais le gouvernement, qui a dû instaurer une certaine austerité budgétaire pour satisfaire aux critères de la monnaie commune en Europe en 2001, a estimé que cet avion était trop cher. Il s'agit ensuite de la commande de 15 nouveaux Mirage 2000-5 Mark 2, dont les capacités d'attaque air-sol ont été plus spécialement développées et qui seront livrés dans les trois années à venir.

Outre des missiles air-air MICA, le Mirage 2000-5 Mark 2 devrait pouvoir être armé du missile de

croisière air-sol franco-britannique, le Scalp, qui porte à 300 kilomètres et qui pourrait être considéré au programme Eurofighter – un avion de combat conçu en coopération par le Royaume uni, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne – sous l'engagement d'en commander entre 60 et 80 exemplaires livrables après 2005. En même temps, la Grèce commande à la France onze batteries de missiles sol-air Crotale produits par Thomson ; à la Russie, vingt-et-un systèmes anti-aériens Tor à courte portée et, aux Etats-Unis, six batteries de missiles Patriot dans la version PAC-3 la plus récente.

Dans un livre blanc paru en 1997, le ministère grec de la défense a accusé la Turquie de violer régulièrement son espace aérien, parfois avec des avions armés. Des litiges, qui ont donné naissance à de fréquents incidents, opposent la Grèce et la Turquie en mer Egée, dans les parages des îles de Lemnos et de Lesbos, ou à Chypre, en dépit du fait que les deux pays sont membres de l'Alliance atlantique et de son organisation militaire.

Jacques Isnard


L'anglais à Oxford
L'anglais à Dublin
L'anglais à Bristol
L'allemand à Heidelberg
L'anglais à Cambridge
L'anglais aux USA
OISE est l'organisme de formation fondé à Oxford spécialisé dans les stages intensifs de langues. Selon l'école, les stages s'adressent aux adultes, étudiants, lycéens ou collégiens. Avec logement en famille, voyage et loisirs.
☎ Informations et inscriptions: Bordeaux 05 56 00 99 99 Lille 03 20 40 28 38 Lyon 04 78 24 60 74 Paris 01 53 59 44 44 Rennes 02 99 79 78 44 Strasbourg 03 88 45 38 00

L'Organisation mondiale du commerce ne parvient pas à choisir son directeur général

Une perte de crédibilité sur fond de guerre commerciale

Depuis le 30 avril, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'a plus de directeur général. Le candidat des Américains, le Néo-Zélandais

Mike Moore, a quelques voix d'avance sur son challenger thaïlandais, Supachai Pani, défendu par les pays émergents. L'Europe devrait se ral-

lier au candidat le mieux placé. Les différends commerciaux soulevés par les Américains se multiplient avec l'Europe et avec le Japon.

QU'ILS PARVIENNENT mardi 4 mai ou seulement quelques jours plus tard à désigner un nouveau directeur général, les 134 membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) auront du mal à faire oublier le spectacle navrant de leurs divisions. Faute de pouvoir trouver un consensus sur le nom du successeur de Renato Ruggiero, dont le mandat de quatre ans s'est achevé le 30 avril à minuit, l'OMC est depuis cette date privée de capitaine.

Depuis le retrait, le 21 mars dernier, du Marocain Hassan Abouyoub, qui soutenait la France, il reste deux candidats en lice : l'ancien premier ministre néo-zélandais, Mike Moore, champion des Etats-Unis, et le vice-premier ministre thaïlandais, Supachai Panichpakdi, défendu notamment par les pays émergents et le Japon. Aucun vote décisif n'a pu être obtenu. Le directeur général sortant a désigné lundi 3 mai David Hartridge, l'un des 27 directeurs, pour gérer pendant un mois au maximum les affaires courantes.

L'affaire ne serait pas si grave si elle n'enlevait à cette organisation un peu plus de sa crédibilité, au moment où les différends commerciaux - notamment entre les Etats-Unis et l'Europe - se multiplient et où le retour du protectionnisme apparaît comme la grande menace, le tout à l'avant-

veille (en novembre à Seattle) du début d'un nouveau cycle de négociations - le Millenium Round -, qui doit conduire à de nouveaux abaissements, voire à la disparition, des barrières douanières dans des domaines aussi sensibles que l'agriculture et les services. Elle ne serait pas si grave non plus si elle ne confirmait l'impérialisme américain.

DÉTERMINATION AMÉRICAINE

Le mois dernier, les Etats-Unis avaient allégrement ignoré les règles de l'OMC en décidant unilatéralement des sanctions à l'encontre de l'Europe dans le dossier de la banane. Ils collectionnent les différends, sur le bœuf aux hormones, les OGM, les nuisances sonores de certains avions de ligne ou les subventions à l'industrie aéronautique. L'énorme déficit commercial des Américains - 19,44 milliards de dollars au mois de février (17,7 milliards d'euros), 250 milliards de dollars attendus pour l'année entière (227,3 milliard d'euros) - les rend particulièrement déterminés.

Il ne s'agit pas d'un affrontement « nord/sud », comme le penchant initial des pays en développement en faveur de M. Supachai peut le laisser supposer. Bien vu des syndicats américains et de la CISL (Confédération internationale des syndicats libres), ancien syndicaliste lui-même, membre de

l'International socialiste, Mike Moore a le profil idéal pour les Américains à qui il offre, semble-t-il, plus de garanties que son challenger en matière de normes sociales et environnementales. Avocat des préoccupations des pays émergents, M. Supachai est, lui, un ferme partisan de la libéralisation du commerce international lorsqu'il s'agit d'ouvrir les marchés occidentaux, mais se montre prudent quant à l'accès des marchés des pays en développement. Il s'est, pour cette raison, rallié le vote du Japon, pays toujours réticent à ouvrir grand ses frontières commerciales.

S'agissant de l'agriculture - qui sera l'un des sujets majeurs du Millenium Round -, les candidats sont tous deux membres du groupe de Cairns, c'est-à-dire hostile à la politique agricole européenne et favorable à l'ouverture des marchés agricoles. C'est pourquoi les Français estiment qu'il est préférable de ne pas apposer de veto à l'élection de M. Moore, veto qui rouvrirait de plus un nouveau front de querelle avec les

Etats-Unis. L'impasse dans laquelle se trouve l'OMC peut se résoudre ainsi : les Américains ne démoliront pas de leur position et mettront, s'il le faut, leur veto à l'élection de M. Supachai. Les pays émergents (Mexique, Inde, Malaisie...) sont proches du candidat thaïlandais. Les pays à faible revenu, notamment africains, sollicités des deux côtés, hésitent et soupèsent les promesses. Les Européens se rallieront au candidat qui se dégagera, en l'occurrence depuis les votes de lundi, Mike Moore. Au dernier pointage, ce dernier recueillait 62 votes contre 59 à M. Supachai.

Pour l'instant, M. Supachai, dont la candidature est considérée comme une affaire d'Etat dans son pays, ne semble pas prêt à se résigner. A moins de lui trouver une sortie honorable. La promesse par les Européens de réserver le prochain mandat à un pays en développement est une des voies de sortie laborieusement envisagées.

Babette Stern

Le Japon promet de nouvelles ouvertures commerciales

M. Clinton dénonce un « dumping » nippon dans l'acier

WASHINGTON
de notre correspondant

Lors de la première visite officielle depuis douze ans aux Etats-Unis d'un premier ministre japonais, le président américain a félicité, lundi 3 mai, Keizo Obuchi de ses efforts pour sortir Tokyo du marasme économique. Lors de cette visite, qui a marqué un resserrement des relations américano-nippones, Bill Clinton a cependant agité la menace de sanctions, au cas où le Japon ne réduirait pas ses exportations de certains types d'acier sur le marché américain.

Arrivé à Washington avec un renforcement du traité de sécurité nippo-américain qui satisfait le Pentagone, M. Obuchi a annoncé un ensemble d'engagements sur la déréglementation de son marché dans des secteurs comme les télécommunications, le logement, les médicaments et l'énergie. Il s'agit d'un processus complexe : si Washington a obtenu que les pistolets à clous utilisés dans le bâtiment ne soient plus classés comme armes, les

clous restent considérés comme « missiles » à l'importation réglementée.

M. Clinton a menacé Tokyo de sanctions si les aciéries nippones continuent d'inonder le marché américain. « L'économie japonaise ne pourra connaître de relance sans une profonde restructuration », a ajouté le représentant adjoint pour le commerce américain.

M. Obuchi s'est efforcé de convaincre Washington de sa « résolution sans faille » de relancer l'économie et d'assainir le secteur financier. Il a toutefois repoussé les suggestions d'un nouveau plan de relance pour continuer celui qui est en cours. Ce qui ne l'a pas empêché de recevoir de son hôte un satisfecit dont il a bien besoin. Selon un officiel américain, M. Obuchi « a reconnu plus que d'autres la gravité des problèmes économiques et pris des mesures pour y remédier. Nous voulons qu'il fasse plus, mais sans nuire aux efforts accomplis. »

Patrice de Beer

La Slovaquie relance les réformes pour faciliter son intégration à l'UE

BRATISLAVA
de notre envoyé spécial

Presque inconnu et sans expérience du pouvoir exécutif il y a encore un an, le premier ministre slovaque, Mikulas Dzurinda, attendu mardi 4 mai à Paris pour une visite officielle de quarante-huit heures, est aujourd'hui l'homme politique le plus populaire de son pays. Propulsé début 1998 à la tête de la Coalition démocratique slovaque (SDK), conglomérat électoral de cinq partis de centre droit, l'ex-député du Mouvement chrétien-démocrate (MKDH) fut le principal artisan de la défaite aux législatives, en septembre dernier, de son prédécesseur, le national-populiste Vladimir Meciar.

Economiste de formation, M. Dzurinda, quarante-quatre ans, dirige avec habileté un gouvernement de large coalition allant des ex-communistes de la Gauche démocratique (SDL) aux ultra-libéraux du Parti démocrate (DS) et aux représentants de la minorité hongroise (11 % de la population). Bénéficiant de la confiance de la population (57 %) et d'une solide majorité des trois cinquièmes au Parlement, le cabinet de M. Dzurinda a entrepris le démantèlement du « système Meciar » - mélange de clientélisme et d'autoritarisme -, et la relance des réformes économiques et politiques.

Ce volontarisme a déjà porté ses fruits. Ecartée des premières vagues d'élargissement vers l'est de l'OCDE, de l'OTAN et de l'Union européenne, en raison du « déficit démocratique » du régime Meciar, la Slovaquie voit sa position s'améliorer. « Le sommet de Washington [du mois de mars] a été très positif pour la Slovaquie car l'OTAN garde les portes ouvertes à d'autres pays d'Europe centrale et orientale », a estimé M. Dzurinda dans un entretien au Monde.

Le premier ministre affiche le même optimisme pour l'adhésion de la Slovaquie à l'OCDE - « d'ici à la fin de l'année, nous remplirons toutes les conditions » - et la « remontée » du pays parmi les prochains candidats à l'intégration à l'UE. « Les obstacles politiques ont disparu », assure-t-il. « C'est ce que je vais expliquer à MM. Jacques Chirac et Lionel Jospin », ajoute-t-il en comptant sur leur soutien, comme il l'attend de Bonn et de Rome où il s'est déjà rendu.

« Le climat [politique et économique] a changé dans le pays »,

souligne M. Dzurinda, négociateur patient et homme de compromis. « La Slovaquie a désormais un régime entièrement démocratique, qui fonctionne sans entrave et conformément aux normes occidentales », explique-t-il en soulignant les « progrès importants » réalisés dans la « démocratisation » du pays.

Plusieurs affaires « politico-criminelles » enterrées par l'ancien gouvernement devraient connaître prochainement leur dénouement judiciaire. Deux hauts responsables des services secrets slovaques (SIS) sont en prison, dont Ivan Lexa, l'homme de confiance de M. Meciar. On leur reproche d'avoir organisé l'enlèvement du fils du président Michal Kovac, en août 1995, et l'assassinat d'un témoin gênant dans cette affaire. Le gouvernement a aussi révisé la plupart des privatisations opérées par la précédente équipe. « Il faut mettre un terme à l'impunité des délinquants qui empoisonnent l'atmosphère dans la société », insiste M. Dzurinda.

RÉDUIRE LES DÉFICITS

Si la restauration de l'Etat de droit est en bonne voie, l'économie slovaque connaît, elle, de sérieuses difficultés. Après des années de croissance - grâce aux investissements « pharaoniques » du gouvernement (barrages, centrales nucléaires, autoroutes...) et le « bricolage des statistiques », selon des économistes -, le pays, lourdement endetté, est entré en récession. Le gouvernement a fait le choix de l'austérité en 1999 pour réduire les déficits budgétaire et commercial. Il a renoncé à utiliser les banques comme des « institutions charitables », provoquant une série de faillites et de licenciements massifs (le taux de chômage est passé de 13 à 17 % en six mois).

La Slovaquie, isolée diplomatiquement et boudée par les investisseurs étrangers sous l'ère Meciar, a également choisi de s'ouvrir largement aux entreprises occidentales. « Des incitations fiscales sont proposées et nous préparons la privatisation transparente des banques commerciales et de plusieurs dizaines d'entreprises », explique M. Dzurinda qui devait venir, en France, accompagné d'une importante délégation de chefs d'entreprise slovaques.

Martin Plichta

SÉRIE SÉDUCTION, MÊME LA NATURE EST SOUS LE CHARME.

XSARA Seduction
À PARTIR DE 89 900 F⁽¹⁾

DE SÉRIE : 4 AIRBAGSTM - ABS - AIR CONDITIONNÉ - PEINTURE MÉTALLISÉE - ESSIEU ARRIÈRE AUTODIRECTIONNEL.

XANTIA Seduction
À PARTIR DE 109 500 F⁽¹⁾

DE SÉRIE : 4 AIRBAGSTM - AIR CONDITIONNÉ - PEINTURE MÉTALLISÉE - SUSPENSION À HAUTEUR CONSTANTE.

SAXO BIC À PARTIR DE 49 900 F⁽²⁾ - LA GAMME BERLINGO À PARTIR DE 66 900 F⁽¹⁾

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin. (1) Diagnostics sans d'une prime-reprise ajoutée à la valeur de reprise de votre véhicule de 7 100 F uniquement pour l'achat d'une XSARA Seduction 1.4i Coupé neuve, 15 000 F pour l'achat d'une XANTIA Seduction 1.8i 16V Berline neuve, 10 100 F pour l'achat d'un BERLINGO 1.4i X neuf. La valeur de reprise est calculée en fonction du cours moyen de 3 jours du kilométrage, des éventuels frais de remise à l'état standard et d'un abattement de 15 % pour frais et charges professionnelles. Offres de reprise Citroën participant, non cumulables, réservées aux particuliers, valables sur véhicule d'une cylindrée inférieure ou égale à celle du modèle neuf, névité de 3 ou 21 ans. Tarif conseillé de 7 005 999 F TTC. (2) Pour l'achat d'une SAXO BIC 1.0i 3 portes. Offre non cumulable réservée aux particuliers. Tarif SAXO BIC de 1 037 999 F TTC. (3) Coûts variables de sécurité. CITROËN membre TOTAL

CITROËN

FRANCE-SOCIÉTÉ

LE MONDE / MERCREDI 5 MAI 1999

CORSE Le préfet de Corse, Bernard Bonnet, et son directeur de cabinet, Gérard Pardini, ont été placés en garde à vue, lundi 3 mai, dans le cadre de l'instruction sur l'incendie

criminel du restaurant de plage Chez Francis. Leurs bureaux à la préfecture ont été perquisitionnés. ● INTERROGÉ, lundi 3 mai, par les juges, le chef du groupe de pelotons

de sécurité (GPS), Norbert Ambrosse, a déclaré que les gendarmes avaient incendié la paillote sur ordre du colonel Mazères, le commandant de la légion de gendarmerie de

Corse. ● LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR de la gendarmerie, Bertrand Cavalier, a ajouté que les gendarmes avaient agi sur ordre du préfet Bonnet. ● LE GOUVERNEMENT a proposé, lundi

3 mai, à M. Chirac de « *mettre fin aux fonctions en Corse* » de Bernard Bonnet. Son placement hors cadre sera soumis au conseil des ministres. (*Lire aussi notre éditorial page 16.*)

M. Jospin est contraint de mettre fin aux fonctions du préfet Bonnet

Lundi 3 mai, plusieurs gendarmes ont déclaré aux juges chargés de l'enquête sur l'incendie du restaurant de plage Chez Francis avoir agi « sur ordres ». Le chef d'état-major de la gendarmerie corse, Bertrand Cavalier, a précisé que l'incendie avait été décidé par le préfet

AJACCIO

de notre envoyé spécial

Le préfet Bonnet et son directeur de cabinet en garde à vue à la base d'Aspretto ; la préfecture soumise à une perquisition ; un gouvernement qui « propose au président de la République de mettre fin aux fonctions en Corse de M. Bernard Bonnet » ; l'incendie criminel du restaurant de plage Chez Francis dans la nuit du 19 au 20 avril, situé sur la rive sud d'Ajaccio (Corse-du-Sud), était bel et bien une affaire d'Etat.

Tout s'est joué en quelques heures : lundi 3 mai, vers 20 h 30, le préfet de région et son directeur de cabinet, Gérard Pardini, ont été placés en garde à vue dans les locaux de la préfecture, à Ajaccio. Vers 1 h 30, ils ont été conduits à la base militaire d'Aspretto, au sud d'Ajaccio, où se trouvent les locaux de la section de recherche de la gendarmerie. Ils étaient toujours en garde à vue mardi en fin de matinée.

Toujours lundi soir, les trois juges d'instruction du tribunal de grande instance d'Ajaccio saisis des faits ont perquisitionné cinq heures durant les bureaux de M. Bonnet et de M. Pardini, ainsi que de leurs principaux collaborateurs. Les magistrats étaient accompagnés des enquêteurs de l'inspection technique de la gendarmerie et des gendarmes de la section de recherche ainsi que du procureur de la République, Jacques Dallest, et d'un substitut. De nombreux documents trouvés dans les coffres ont été saisis et deux ordinateurs ont été emportés aux fins d'exploitation. Peu de temps après, Matignon publiait un communiqué indiquant que « le gouvernement [avait] proposé au président de la République de mettre fin aux fonctions en Corse de M. Bernard Bonnet ». « Le placement de M. Bonnet en position hors cadre sera soumis au Conseil des ministres le mercredi

PROFIL

GÉRARD PARDINI, UN ANCIEN DE LA DGSE

Depuis plusieurs mois, Gérard Pardini, directeur de cabinet du préfet de la région Corse, Bernard Bonnet, disait vouloir écrire un livre dans lequel il expliquerait comment et pourquoi l'Etat ne dispose pas des outils nécessaires à la gestion du dossier corse. Fin connaisseur des rouages de l'administration, ce Corse originaire de l'île-Rousse (Haute-Corse) rêvait d'une machinerie administrative plus moderne. Sa rencontre avec M. Bonnet, dans les Pyrénées-Orientales, l'avait convaincu que l'énergie et le caractère du préfet étaient un antidote à l'inertie de

5 mai », ajoutait le communiqué. Avant ces coups de théâtre à répétition, la mèche avait été une première fois allumée par le capitaine Norbert Ambrosse. Interrogé, lundi 3 mai, par les trois juges d'instruction, le chef du GPS, brûlé gravement dans ce qui avait été présenté alors comme une mission de surveillance ayant mal tourné, a affirmé, contrairement aux déclarations du lieutenant Denis Tavernier et de l'adjudant-chef Eric Moulié, qu'il était bien à l'origine de l'incendie. Il a ajouté avoir agi sur ordre de son supérieur hiéran-

Bertrand Cavalier, chef d'état-major de la légion de gendarmerie de Corse et considéré comme un fidèle du préfet Bernard Bonnet, sollicita une audience auprès du juge d'instruction d'Ajaccio Patrice Cambérou, chargé dès l'origine de l'enquête. Pour ce faire, il avait souhaité se faire accompagner du colonel Rémy, qui, depuis le 30 avril, remplace le colonel Mazères. Les confidences de Bertrand Cavalier mirent le feu aux poudres : pour la première fois, quelqu'un établissait un lien direct entre l'ordre du colonel Mazères,

M^{me} Guigou : « Le gouvernement sera implacable »

La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a affirmé, mardi 4 mai, sur Europe 1, que le gouvernement serait « implacable » dans la recherche des responsabilités après l'incendie de la paillote Chez Francis, tout en estimant que le gouvernement n'est, « de toute évidence, pas impliqué ». M^{me} Guigou a estimé que cette « opération déplorable » avait été « décidée en Corse, et pas au-delà ». Elle a déclaré que les ministres concernés avaient tous été « surpris et consternés de tout cela ».

« C'est une affaire très grave », a poursuivi la garde des sceaux, quoique « toutes les personnes mises en cause aient droit à la présomption d'innocence ». Pour elle, le limogeage du préfet Bernard Bonnet n'est pas une atteinte à cette notion, simplement la constatation qu'« en garde à vue il ne peut plus assumer ses fonctions ». « Le gouvernement sera intransigeant », a insisté M^{me} Guigou, et « la justice continuera à faire son travail sans entraves, sans pressions, sans influences ».

chique, le colonel Henri Mazères. Selon le capitaine, ses deux coéquipiers auraient livré une fausse version des faits à la demande du colonel. Ils avaient en effet indiqué aux enquêteurs et aux magistrats que l'équipe du GPS avait été surprise par une explosion lors d'une mission classique de surveillance. Le capitaine Ambrosse a expliqué sa démarche en affirmant qu'il fallait « crever l'abcès » et qu'il voulait libérer ses hommes de ce mensonge.

La deuxième surprise de ce lundi 3 mai survint lorsque, dans l'après-midi, le lieutenant-colonel

évoqué par le chef du GPS, et le préfet Bonnet.

Joint par *Le Monde*, lundi 3 mai dans la soirée, M. Cavalier nous a indiqué avoir agi ainsi, après une difficile et cruelle période de réflexion, « pour sauvegarder l'honneur de la gendarmerie et des trois hommes du GPS mis en cause dans cette affaire ». Selon lui, son absence de Corse ces dernières semaines aurait laissé tout loisir au colonel Mazères pour mettre en place, en liaison avec le préfet de région, une « manipulation » aux objectifs plus que contestables. Il nous a dit avoir précisé au juge

l'Etat. La carte blanche donnée à Bernard Bonnet en Corse après la mort de son prédécesseur combla Gérard Pardini.

Très vite, pourtant, il dut déchanter. La résistance des élus et la montée croissante du mécontentement de la population ainsi que le succès électoral de la liste indépendantiste aux élections territoriales des 7 et 14 mars atténuèrent son enthousiasme. Aujourd'hui, ses ennemis et certains observateurs le soupçonnent d'avoir, à l'instar du préfet, péché par impatience et d'avoir été rattrapé par son passé. Ancien de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), il fut un temps spécialisé sur les questions africaines pour ensuite se tourner vers l'intelligence économique. Nommé par la suite homme de liaison entre le ministère de la défense et le Quai d'Orsay, il créa la cellule d'urgence

destinée à répondre aux crises humanitaires. Il devint ensuite brièvement chef de cabinet de Roland Dumas au ministère des affaires étrangères. Ce bout de chemin avec M. Dumas lui valut d'ailleurs quelques titres de presse : la cour de discipline budgétaire et financière attachée à la Cour des comptes reprocha à M. Pardini les conditions de gestion des fonds secrets du ministère avant de lui donner acte de son rôle dans la remise aux normes du système.

L'ombre de la DGSE pèse aujourd'hui sur les épaules de Gérard Pardini, qui se défendait pourtant d'entretenir toute nostalgie. Le monde des « services », ses raccourcis expéditifs et ses réseaux obscurs, ne prédispose certes pas au respect des règles administratives et des normes de droit.

J. F.

PROFIL

BERTRAND CAVALIER, L'HOMME DE CONFIANCE

Bertrand Cavalier, qui a connu Bernard Bonnet dans les Pyrénées-Orientales, était l'homme de confiance du préfet de Corse. Adepte du franc-parler, le chef d'état-major de la légion de gendarmerie de Corse, qui dissimulait mal son goût pour le renseignement et les affaires, s'était vite forgé une image de jusqu'au-boutiste. Bénéficiant du soutien sans faille du préfet de Corse, il logeait même, dans un premier temps, à la préfecture et apparaissait en civil, au grand dam de ses collègues gendarmes qui voyaient en lui un franc-tireur.

M. Cavalier avait effectué, en 1998, une mission d'audit sur la sécurité en Corse fondée sur une idée simple : les gendarmes ont des informations, mais ne les exploitent pas. Il fallait donc, selon lui, créer une structure *ad hoc* réunissant les missions de renseignement, d'intervention et de protection. Ce sera le groupe de pelotons de sécurité (GPS). Il avait proposé également la constitution d'une véritable section financière. Il l'avait également obtenu.

Bertrand Cavalier avait conçu le dispositif, Bernard Bonnet avait trouvé les fonds. Le rôle joué par ce gendarme agaait aussi bien les policiers que les magistrats, et notamment le procureur général de Bastia, Bernard Legras, qui voyait en lui un « cow-boy ». Lors des journées nationalistes de Corte, pendant l'été 1998, il s'était ainsi violemment opposé à un représentant de M. Le-

J. F.

gras qui lui interdisait d'intervenir en force pour surprendre au sein d'une foule à dominante familiale un hypothétique commando du FLNC.

Jugé trop voyant, M. Cavalier avait peu à peu été mis sur la touche par le commandant de légion, le colonel Henri Mazères, qui avait obtenu son départ, prévu pour juillet, sans que le préfet Bonnet s'y oppose. Entre-temps, l'affaire de la « paillote » a explosé. Lundi 3 mai, le lieutenant-colonel Cavalier s'est rendu chez le juge pour expliquer que le GPS obéissait au colonel Mazères et au préfet. Au soir de la garde à vue du préfet Bonnet et de son directeur de cabinet, M. Cavalier était au côté des épouses des trois gendarmes mis en examen, estimant qu'il avait ainsi sauvegardé l'honneur de la gendarmerie.

J. F.

M. Chevènement : « Le gouvernement peut s'estimer trahi dans ses intentions de rétablir l'Etat de droit »

« **LE PRÉFET** Bernard Bonnet a encore droit à la présomption d'innocence. » Interrogé sur RTL mardi 4 mai, Jean-Pierre Chevènement s'est interdit de porter le coup de grâce au préfet de la région Corse, placé en garde à vue lundi. Le ministre de l'intérieur a cependant aussitôt ajouté qu'« il ne pouvait plus remplir ses fonctions dans les circonstances actuelles ». Lundi dans la soirée, Lionel Jospin avait déjà proposé au président de la République, au nom du gouvernement, de « mettre fin aux fonctions en Corse de M. Bernard Bonnet ».

Campé sur une ligne de prudence, M. Chevènement s'est déclaré « surpris » par la décision de placer en garde à vue Bernard Bonnet et son directeur de cabinet, Gérard Pardini. « Le préfet doit avoir la possibilité de se défendre », a-t-il ajouté, en précisant que le colonel Henri Mazères n'avait pas

encore reconnu avoir ordonné à ses trois subordonnés, le capitaine Norbert Ambrosse, le lieutenant Denis Tavernier, et l'adjudant-chef Eric Moulié, d'incendier la paillote Chez Francis dans la nuit du 19 au 20 avril.

PRUDENCE ET STUPÉFACTION

Le ministre a indiqué qu'il fallait désormais étayer les accusations portées par un autre gendarme, le lieutenant-colonel Bertrand Cavalier, chef d'état-major de la gendarmerie en Corse à l'encontre de Bernard Bonnet. M. Chevènement s'est étonné que le préfet de région ait pu, il y a environ un mois, selon les dires de Bertrand Cavalier, envisager une opération du type de l'incendie d'une des paillotes alors que, à cette date, il pouvait encore requérir légalement la force publique pour détruire ces restaurants de plage installés en infrac-

tion de la loi sur le littoral. « Le gouvernement peut s'estimer trahi dans ses intentions de rétablir l'Etat de droit en Corse, au moins par ces trois gendarmes, a cependant conclu le ministre de l'intérieur. *Les adversaires de l'Etat de droit ont marqué un point mais le gouvernement maintiendra le cap.* » M. Chevènement a ajouté : « Personnellement, je n'ai eu connaissance de la décision de la direction générale de la gendarmerie nationale créant le GPS [Groupe de pelotons de sécurité] que ces tout derniers jours, par le biais du préfet Bonnet. » Le GPS a été officiellement créé le 27 juillet 1998.

Au ministère de l'intérieur, l'ensemble des policiers et fonctionnaires concernés par le dossier corse oscillent entre prudence et stupéfaction. D'aucuns soupçonnent le préfet Bonnet, auquel ils reconnaissent « un sens élevé de

l'Etat », de s'être laissé aller à la « mégalomanie » et d'avoir voulu imposer dans l'île par tous les moyens le retour à l'Etat de droit. Depuis plusieurs semaines déjà, voire plusieurs mois, des policiers s'étaient plaints que le haut-fonctionnaire n'entretenait plus que des liens distants avec les services du ministère de l'intérieur (*Le Monde* du 29 avril).

Ceux-ci l'accusaient à demi-mot d'avoir fait le choix des gendarmes contre les fonctionnaires du ministère de l'intérieur. Au fil des semaines, le colonel Mazères, dont la présence auprès du préfet était très fréquente, leur paraissait devenu l'interlocuteur unique du préfet. Le GPS n'était-il pas un instrument dirigé contre la police ? Cette dernière n'a jamais caché ses réticences, voire sa méfiance, à l'égard des services spéciaux de gendarmerie. Dans ce contexte de tension

permanente, M. Bonnet s'était fait rappeler par Jean-Pierre Chevènement, lors d'une réunion à Paris, que l'enquête sur l'assassinat de son prédécesseur, Claude Erignac, ne concernait que la police judiciaire et qu'il lui fallait se concentrer exclusivement sur le rétablissement de l'Etat de droit.

UNE PRÉFECTURE À RÉORGANISER

Le placement en garde à vue de Bernard Bonnet et de Gérard Pardini a rendu caducs les premiers éléments d'enquête recueillis en Corse par l'inspecteur général de l'administration, Daniel Limodin. Une note d'étape a été remise au ministre de l'intérieur puis transmise lundi au premier ministre. Le document est le programme détaillé d'une mission qui se poursuit pendant toute la semaine. Le haut-fonctionnaire envisage notamment d'étudier le mode de fonctionne-

ment de la préfecture de région autour des problèmes de sécurité, ainsi que les rapports entretenus entre la préfecture et la gendarmerie.

Il va falloir désormais « recoller les morceaux », explique-t-on place Beauvau, et trouver rapidement un successeur à Bernard Bonnet, qui doit être placé hors-cadre mercredi par le conseil des ministres. Un nouveau préfet de la région Corse pourrait être nommé à la même occasion. Sa première tâche sera de rétablir l'autorité de l'Etat, mis à mal par l'incendie de la paillote et l'implication de son prédécesseur dans le dossier judiciaire. Une réorganisation complète des services de la préfecture pourrait également être envisagée après la remise du rapport définitif de Daniel Limodin.

Pascal Ceaux



Le GPS, une unité d'élite transformée en service action

AJACCIO

de notre envoyé spécial

Créé le 27 juillet 1998 afin de devenir le fer de lance de l'application de l'Etat de droit en Corse, le Groupe de pelotons de sécurité (GPS) devait être réservé à l'élite. Seuls 95 hommes furent retenus sur les quelque 600 ou 800 candidats qui avaient postulé pour intégrer cette unité. Sélectionnés avant tout pour leur goût de l'action et leurs qualités physiques, les membres du GPS ont développé en quelques mois un esprit « militarisé » de plus en plus éloigné de leur travail de police administrative.

Répartis en trois pelotons qui se sont vu assigner chacun une mission particulière – renseignement, intervention et protection –, les hommes du GPS ont, de fait, très vite fonctionné comme un véritable service action. Si, à l'origine, prévalait l'idée que chacune des trois missions du GPS était distincte des autres, les faits démontrent qu'il en fut tout autrement. En effet, le chef du GPS, le capitaine Norbert Ambrosse, et son seul et unique interlocuteur, le commandant de la légion de gendarmerie, le colonel Henri Mazères, semblent avoir créé des équipes mixtes. Capables d'effectuer des opérations mêlant renseignement et intervention, ils ont ainsi pu sillonner la Corse à la recherche de commandos nationalistes clandestins.

L'épisode du restaurant Chez Francis, incendié par une équipe du GPS, démontre que ces « missions spéciales » étaient accomplies par des personnes triées sur le volet. Aucun homme de base n'a participé à cette opération. Seuls deux officiers, dont le chef du GPS, et un sous-officier, ancien du Groupement de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) chargé de former les recrues de l'unité, ont été mobilisés pour l'occasion. Selon les témoignages de gendarmes affectés à cette structure, la préparation de cette action avait obéi à un fonctionnement très cloisonné et inhabituel. Le plus grand secret était observé sur les objectifs, les processus de décision et le déroulement de l'opération.

DES MOYENS SOPHISTIQUES

Le témoignage-surprise, lundi 3 mai, du numéro deux de la gendarmerie sur l'île, le lieutenant-colonel Bertrand Cavalier, a permis de comprendre que ce groupe d'opérations spéciales dépendait directement du préfet de région. A en croire ses explications, des réunions se tenaient à la préfecture, en présence du colonel Mazères et du préfet, pour définir les cibles et faire le bilan du travail réalisé.

Chargé par le préfet Bonnet de réfléchir sur la modernisation de la gendarmerie, le lieutenant-colonel Cavalier était lui-même à l'origine du concept du GPS, imaginé pour répondre aux défis des activistes du FLNC-canal historique et autres branches armées. Les pouvoirs publics estimant fonctionner « trop à l'aveugle » en Corse, ils désiraient disposer d'un outil efficace pour être informés sur d'éventuelles menaces ou connaître une population jugée criminogène. Fort de la carte blanche accordée par le gouvernement lors de son arrivée en Corse, M. Bonnet n'eut aucun mal à obtenir l'aval de Matignon pour que la direction générale de la gendarmerie nationale accorde les

moyens nécessaires à la création du GPS.

Équipée dans un premier temps de matériels sophistiqués d'écoute et d'interception, cette unité put, par la suite, compter sur ses propres forces grâce aux dotations du ministère de la défense. Le GPS eut même, dans certains cas, l'appui de commandos d'infiltration militaire, généralement utilisés par la direction générale de sécurité extérieure (DGSE) pour mener à bien les surveillances sensibles. Selon les premiers éléments de l'enquête, la hiérarchie de la gendarmerie n'aurait eu que peu d'échos des actions menées par les groupes d'opérations spéciales du GPS.

Utilisée dans le cadre d'enquêtes dites « préventives », cette unité est intervenue soit seule, soit en appui de la section de recherche, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac. Il lui est ainsi arrivé d'effectuer des filatures de militants nationalistes alors que ceux-ci étaient suivis dans le même temps par d'autres services de police tels que le RAID ou les renseignements généraux. Ce travail était réalisé sous l'autorité directe du colonel Mazères, en liaison avec le préfet, et occasionna des épisodes cocasses. Ainsi, dans la région de Cargèse-Sagone (Corse-du-Sud), des équipes de renseignements généraux et du GPS placèrent chacune une balise Argos sous le véhicule d'un suspect. Celui-ci s'en aperçut, les enleva et fit le tour de son village, fier d'être l'objet de ces attentions.

J. F.

La droite met en cause Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement

LA DROITE n'a pas perdu de temps. Dès l'annonce de la mise en garde à vue du préfet Bernard Bonnet, lundi 3 mai, au soir, l'opposition a multiplié les réactions sur la « responsabilité » du gouvernement dans l'affaire de l'incendie du restaurant Chez Francis, près d'Ajaccio.

Lundi, vers 23 heures, Jean-François Mattéi (DL, Bouches-du-Rhône) a déclaré à l'AFP : « On ne me fera pas croire que le préfet de Corse n'en a pas référé à ses ministres de tutelle, ceux de l'intérieur et de la défense », ni « que le premier ministre n'en a pas été informé. Ce gouvernement n'est plus crédible, il viole la loi, des décisions doivent intervenir », a ajouté M. Mattéi. « C'est la méthode Jospin elle-même qui s'effondre », a estimé Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), sur LCI. « Je demande au gouvernement de nous dire enfin la vérité. Jean-Pierre Chevènement nous avait dit qu'il avait entendu M. Bonnet, qu'il lui avait déclaré qu'il était tout à fait étranger aux faits et que M. Chevènement le croyait. Eh bien nous, nous ne croyons pas le gouvernement », a ajouté le porte-parole de la liste RPR-DL aux élections européennes.

« CRISE POLITIQUE »

« C'est le sommet du gouvernement, c'est-à-dire M. Jospin qui est responsable » dans cette affaire, a jugé pour sa part François d'Aubert, vice-président de Démocratie libérale, invité lui aussi de LCI. Le député de la Mayenne a indi-

qué qu'il allait demander « au minimum une commission d'enquête sur le fonctionnement des services du premier ministre et du système hiérarchique qui part de Matignon, passe par le cabinet du premier ministre – en particulier son directeur de cabinet et deux ou trois de ses conseillers – et se répercute immédiatement sur le préfet Bonnet et la gendarmerie ». « Le gouvernement, responsable du fiasco corse, doit avoir le courage politique de prendre ses responsabilités et de démissionner », a indiqué Charles Millon, président de La Droite, dans un communiqué.

Mardi matin, sur RMC, Gilles de Robien, porte-parole de l'UDF, a estimé qu'« on ne peut pas en rester là [mettre fin aux fonctions de M. Bonnet] et couper simplement un cordon ombilical entre un gouvernement et un préfet ». C'est « une affaire d'Etat, doublée d'une crise politique », a renchéri le président délégué de l'UDF, Hervé de Charette, en écho aux propos tenus par Lionel Jospin à l'Assemblée nationale, mercredi 28 avril, selon lesquels l'incendie criminel est « une affaire de l'Etat, pas une affaire d'Etat ».

Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, et François Hollande, tête de liste du Parti socialiste aux élections européennes, ont réagi à chaud à l'issue du meeting du PS, à Rennes, lundi soir. Pour M. Zuccarelli, « l'Etat de droit existe dès que les fautes sont sanctionnées selon les lois de notre pays. Nous avons la démonstration [avec la garde à vue

du préfet Bonnet] que l'Etat de droit existe ». M. Hollande a enchaîné : « Une enquête judiciaire est engagée. Il faut qu'elle aille jusqu'au bout. Ce qui porterait un discrédit [à l'Etat de droit], ce serait la volonté du gouvernement de mettre des bâtons dans les roues. Quand la vérité sera établie, il faudra que les sanctions tombent au niveau approprié. »

« PRATIQUES BARBOUZARDES »

C'est « un coup dur pour l'Etat, pour la République et pour la Corse », a souligné Michel Charasse (PS, Puy-de-Dôme) invité de France 2, en assurant le premier ministre de sa « grande confiance ». Un autre soutien est venu de Jack Lang, qui a estimé que « le gouvernement a agi avec sang-froid, célérité, et en pleine transparence ». « Cette attitude contraste avec le comportement des gouvernements conservateurs qui (...) n'avaient pas hésité à couvrir les secrets d'Etat et à empêcher la justice d'accomplir sa mission », a ajouté l'ancien ministre socialiste.

Très sévère en revanche, le porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), Alain Krivine, invite le gouvernement à faire « immédiatement la lumière sur les pratiques barbouzardes de hauts fonctionnaires placés sous son autorité directe ». « S'ils veulent éviter un syndrome "Rainbow Warrior", Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement doivent s'expliquer au plus tôt sur ces inquiétantes mœurs policières ».

IL N'Y A PAS de « ministre de la Corse ». C'est sur ce principe que le premier ministre fonde, à partir de février 1998, l'action du gouvernement pour faire prévaloir l'Etat de droit dans l'île, où le préfet Claude Erignac a été assassiné le 6 février. Pas de ministre de la Corse, c'est une rupture avec la pratique installée par les gouvernements précédents, dont les ministres de l'intérieur successifs avaient « géré », en première ligne, les problèmes politiques et les problèmes de sécurité posés par le nationalisme.

Cela avait été le cas de Pierre Joxe (PS) et de Charles Pasqua (RPR), alternant dans les gouvernements Fabius, Chirac, Rocard et Balladur des années 80 et 90. Après l'élection présidentielle de 1995, Jean-Louis Debré (RPR), devenu ministre de l'intérieur dans le gouvernement d'Alain Juppé, avait mis ses pas dans ceux de son prédécesseur, M. Pasqua, ce qui avait entraîné, d'ailleurs, après l'affaire de Tralunca – la conférence de presse donnée dans le maquis par six cents clandestins encagoulés et en armes –, en janvier 1996, un conflit entre le ministre et M. Juppé.

Sans qu'il y ait eu de désaccord, dans les premiers mois du gouvernement de Lionel Jospin, entre Matignon et le ministère de l'intérieur, l'orientation adoptée après le meurtre du préfet Erignac relève d'une logique différente, partagée par le premier ministre et par Jean-Pierre Chevènement. Elle consiste à considérer que l'Etat de droit en Corse n'est pas l'affaire du seul ministre de l'intérieur, mais celle du gouvernement dans son ensemble et donc, au premier chef, de celui qui le dirige. Les dossiers de l'île relèvent de l'« interministériel », ce qui a une conséquence majeure : qui dit interministériel dit Matignon.

C'est au chef du gouvernement et à ses services qu'il revient de coordonner l'action des ministères concernés. Après la désignation de Bernard Bonnet comme préfet de région et du département de Corse-du-Sud, pour succéder à Claude Erignac, le 11 février, Olivier Schrameck, directeur du cabinet du premier ministre, préside, un lundi sur deux, une réunion des ministères, au niveau de ses homologues, sur la Corse. A ces réunions sont présents, systématiquement, les directeurs des cabinets des ministres de l'intérieur, de la

défense, de la justice et des finances, rejoints par d'autres en fonction de l'ordre du jour. M. Bonnet a participé lui-même à deux reprises, selon Matignon, à ces réunions qui, à partir du début de 1999 et du retour, place Beauvau, de M. Chevènement – absent pendant trois mois à la suite d'un accident d'anesthésie –, sont devenues mensuelles.

C'est au cours de ces séances de travail que sont discutées, en 1998, les nominations à la tête des diverses administrations régionales ou départementales, dont un grand nombre de responsables ont été changés au cours du printemps 1998. Sont examinées, aussi, les enquêtes des inspections adminis-

tratives menées dans l'île, qu'il s'agisse de celles de l'inspection générale des finances, de l'inspection générale des affaires sociales ou d'autres services de contrôle de l'Etat dépêchés en Corse. L'agriculture est particulièrement concernée en raison de la mise en cause de la caisse de Crédit agricole et de la Mutualité sociale agricole de la Corse. Les finances sont appelées à suivre de près les enquêtes fiscales.

Matignon assure que l'enquête sur l'assassinat de Claude Erignac n'a, elle, jamais été évoquée au cours de ces réunions, ce qui peut être formellement exact : conduite par la justice, cette procédure judiciaire ne pouvait figurer à l'ordre

du jour de réunions à caractère gouvernemental. Il reste que ces réunions portaient sur des sujets qui n'étaient pas sans rapport avec l'attentat du 6 février 1998 à Ajaccio, ni avec les « pistes » évoquées successivement quant aux auteurs et commanditaires du meurtre. Les problèmes de sécurité, en tout cas, faisaient partie de ceux qui étaient examinés lors de ces lundis de Matignon ; ainsi y fut-il question, par exemple, des dispositions policières à prendre pour les Journées internationales organisées à Corte, comme chaque année, par les nationalistes, du 7 au 9 août 1998.

Autrement dit, à travers ces réunions interministérielles, mais aus-

Christnacht, préfet, conseiller de M. Jospin pour les affaires intérieures et l'outre-mer, et Clotilde Valter, inspectrice de l'administration, conseillère technique au cabinet du premier ministre.

Cette mobilisation de l'Etat, au plus haut niveau du gouvernement, s'est traduite, notamment, par un effort particulier quant aux moyens accordés au préfet. Dès le printemps 1998, M. Bonnet demande le renforcement de la gendarmerie dans l'île. Le principe de ce renforcement est accepté, selon Matignon, au mois de mai. Les raisons exposées par le préfet sont de trois ordres : assurer la protection de personnalités menacées, notamment parmi les hauts fonctionnaires présents dans l'île ; assister les groupements de gendarmerie lorsque ceux-ci doivent procéder à des interpellations ou à des arrestations périlleuses ; assurer des missions de « renseignement », d'« observation », de « sécurisation », dont il n'est pas possible, à ce jour, d'obtenir une définition précise.

La réponse à cette demande prend la forme d'une instruction du major général de la gendarmerie, en date du 27 juillet 1998, constituant le Groupe de pelotons de sécurité (GPS) à partir de la transformation d'un escadron de gendarmerie basé à Ajaccio. Matignon reconnaît avoir été convaincu, dans la période qui avait suivi l'assassinat de Claude Erignac, de la « porosité » de certains services de police dans l'île, au bénéfice de milieux nationalistes ou de réseaux politiques adverses (lire ci-contre le démenti de Charles Pasqua). Cependant, la forme donnée aux moyens de gendarmerie demandés par le préfet n'aurait pas fait l'objet, elle-même, d'une décision politique ; celle-ci aurait porté seulement sur le principe de ce renforcement.

Ainsi le cabinet du premier ministre donne-t-il l'impression qu'il découvre lui aussi, avec l'affaire de la paillote Chez Francis, sinon l'existence, du moins les caractéristiques particulières du GPS, de ses missions, de son commandement, de ses prérogatives, de ses moyens. Il aurait ignoré, même, que les gendarmes du GPS ne sont pas des officiers de police judiciaire... Cette innocence, aux deux sens du terme, n'est pas l'élément le moins inquiétant de l'affaire.

Patrick Jarreau

DU QUÉBEC

LE FEU SOUS LA GLACE

CINÉ-PARC

DU 4 AU 12 MAI

CINOCHÉ, POP-CORN ET BAGNOLES !

STATION M^o MIROMESNIL

DU 16 MARS AU 21 JUIN 1999
www.printempsduquebec.org

Association Française d'Action Artistique
Ministère des Affaires Étrangères

Québec

1999/1728 001727
Tourisme Québec

Le bâtonnier Antoine Sollacaro : « La préfecture est un repaire de malfrats »

Un concert d'avertisseurs a accueilli la nouvelle de la garde à vue du préfet Bonnet

Une centaine de personnes se sont rassemblées, dans la soirée du lundi 3 mai à Ajaccio, devant la préfecture de région, à l'annonce du placement

AJACCIO

de notre correspondant

Il y a ceux qui croient à l'implication directe du préfet et ceux qui, dant l'attente d'informations précises, sinon d'aveux, se demandent s'il faut y croire. Les uns et les autres se sont rassemblés en nombre, lundi 3 mai à partir de 20 heures devant la préfecture, cours Napoléon, au cœur d'Ajaccio. Les terrasses des cafés sont aussi garnies qu'aux plus beaux soirs de l'été, malgré le temps orageux. Les voitures roulent lentement. Puis un concert d'avertisseurs se déchaîne : les nationalistes fêtent à leur façon la mise en garde à vue de Bernard Bonnet.

Ils stationneront longtemps aux abords du palais Lantivy, jusqu'à 1 heure du matin. A ce moment-là, un convoi de véhicules, berlines et

en garde à vue de Bernard Bonnet. Les responsables nationalistes estiment que le préfet n'a pu agir que sur instructions. « L'affaire se dé-

être fautifs. C'est l'illustration que, lorsqu'ils sont avérés, ils sont sanctionnés et [que] la justice fait son travail. »

Jean Baggioni (RPR), président du conseil exécutif de l'Assemblée de Corse et député européen, est « effaré ». Il en appelle « solennellement » au président de la République : « Il est temps que cesse la politique d'exception à l'égard de la Corse et que les valeurs de la République y soient rétablies. »

Il ne fait, en l'état, aucun autre commentaire, se bornant à rappeler sa déclaration du jeudi 29 avril à l'Assemblée de Corse, qui avait adopté une motion demandant que la lumière soit faite sur l'affaire et que des sanctions soient prononcées, à quelque niveau que ce fut. « Je fais confiance au pouvoir judiciaire pour faire toute la lumière, confondre et juger les

Pour Emile Zuccarelli (PRG), ministre de la fonction publique et de la décentralisation, « cette affaire prouve que l'Etat de droit existe et n'a pas été étouffé. Des comportements individuels peuvent

des valeurs républicaines. Cela se fait dans la rigueur et ne peut pas se concevoir dans le zèle. Nous sommes pour le respect des lois, mais aussi pour le respect de la dignité de notre communauté.

2 Le ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement a affirmé, mardi sur RTL, qu'« il ne s'agit pas pas d'une affaire qui concerne la politique du gouvernement ». Comment réagissez-vous à ce propos ?

J'ai une longue expérience de la vie publique et je ne crois pas qu'un officier agisse sans en référer à sa hiérarchie. Je ne pense pas qu'un préfet puisse agir librement, sans en référer au gouvernement.

On m'a toujours dit que la politique mise en œuvre sur place

était celle inspirée par le gouvernement. Est-ce dans le fond ou dans les méthodes ? L'enquête le dira.

3 Comment faut-il procéder, maintenant, après l'éclatement d'une telle affaire, pour rétablir l'Etat de droit en Corse ?

Il faut faire en sorte que chacun respecte la loi et les valeurs républicaines ; et que chacun montre par sa capacité à comprendre, à tolérer, à réformer, sa volonté de servir une collectivité qui se veut spécifique, mais pas au point qu'on puisse concevoir, pour elle et chez elle, des mesures qui n'ont rien à voir avec le droit commun, quand il s'agit de justice et de loi. »

Propos recueillis par Jean-Louis Andreani

place maintenant au-delà de la personne de Bernard Bonnet », a notamment déclaré Paul Quastana (Corsica Nazione).

coupables quels qu'ils soient, avec l'indépendance dont il a su faire preuve dans ce délicat dossier, avait alors déclaré M. Baggioni. Il serait impensable qu'ici, comme dans toute autre partie du territoire national, ceux qui sont chargés de faire respecter la loi puissent s'adonner à des pratiques indignes d'une démocratie d'un Etat de droit. »

ÉPIPHÉNOMÈNE

Paul Quastana, conseiller général (Corsica Nazione) avait réclamé, le 31 octobre 1998, devant l'Assemblée de Corse, le départ de Bernard Bonnet : « Ce que je réclame, c'était la fin de la politique qu'il menait au nom de l'Etat, explique-t-il. Nous avions raison avant les autres et l'affaire se déplace maintenant au-delà de la personne de Bernard Bonnet. Son départ n'est qu'un épiphénomène. Il ne nous suffit plus. »

M. Quastana ajoute : « Le préfet avait sûrement reçu des instructions, dans cette affaire comme dans d'autres. On ne nous fera pas croire le contraire. Et la relève ne se fera pas par la nomination d'un autre préfet mais par le dialogue avec l'Assemblée de Corse. »

Le bâtonnier Antoine Sollacaro, dont le discours à l'audience solennelle de rentrée du tribunal de grande instance d'Ajaccio, le 8 janvier, avait provoqué la sortie du préfet, confirme : « La préfecture est un repaire de malfrats. L'honneur de la République est heureusement sauvé par l'institution judiciaire. J'avais mis les autorités en garde contre les dérapages de cette section spéciale. Et il y a une douzaine d'attentats suspects qu'il faudra bien élucider. »

Paul Silvani

Les dix jours qui ont déstabilisé le préfet Bernard Bonnet

La justice a agi rapidement

LE RESTAURANT Chez Francis est l'une des deux cents « paillotes » – ainsi surnommées en raison de leur côté polynésien (*Le Monde* du 29 avril) – construites sur les plages corses. La plupart d'entre elles ont été installées sans autorisation, ni permis de construire sur le domaine public maritime (DPM). Au mois de mars, le préfet Bernard Bonnet avait décidé de faire appliquer des décisions de justice prises les années précédentes et ordonnant la démolition de plusieurs établissements, dont le célèbre Chez Francis, au sud du golfe d'Ajaccio.

Le 9 avril, la préfecture de région avait fait appel au génie militaire pour entreprendre ces destructions. Cette décision spectaculaire avait provoqué une vive réaction des élus, qui avaient obtenu que M. Bonnet surseoie à ces opérations. Les établissements concernés avaient été autorisés à fonctionner jusqu'au 30 octobre. Les propriétaires s'étaient engagés à les détruire après la saison estivale.

L'affaire prend une tout autre tournure dans la nuit du 19 au 20 avril. La paillote Chez Francis, dont le propriétaire, Yves Féraud, est connu pour avoir milité contre les décisions du préfet Bonnet, est détruite par un incendie d'origine criminelle. Dans les jours suivants, les soupçons s'orientent vers des gendarmes membres du groupe de pelotons de sécurité (GPS), une unité spéciale créée par M. Bonnet. Une inspection technique de la gendarmerie est diligentée pour déterminer les conditions dans lesquelles un homme du GPS a été blessé dans l'incendie. Selon la gendarmerie, trois membres de cette unité étaient en effet en « mission de surveillance », cette nuit-là, près de la paillote, où ils ont oublié du matériel. Il s'agit du lieutenant Denis Tavernier, de l'adju-

dant-chef Eric Moulié et du chef du GPS, Norbert Ambrosse, qui a été sévèrement brûlé.

Tout comme M. Ambrosse, hospitalisé à Toulouse, MM. Tavernier et Moulié sont mis en examen et écroués, le 26 avril, pour « destruction volontaire d'un bien appartenant à autrui par l'effet d'un incendie en bande organisée ». Les magistrats chargés de l'enquête de la soupçonneront d'être les auteurs de l'incendie pour des raisons encore inconnues. Les militaires nient les faits et s'en tiennent à la version d'une simple mission de surveillance. Le soupçon n'épargne pas leur hiérarchie : le colonel Henri Mazères, commandant de la légion de gendarmerie de Corse, est, lui aussi, mis en examen pour « complicité » et écroué.

« PAROLE »

Le préfet Bonnet est immédiatement convoqué à Paris. Le ministre de l'intérieur, M. Chevènement, déclare, le 27 avril, à l'Assemblée nationale : « J'ai entendu moi-même M. le préfet Bonnet, qui a dit tout ignorer de cette opération, et je n'ai pas, à l'heure qu'il est, la moindre raison de mettre en doute sa parole. » Dans un rapport destiné à la chancellerie, le procureur de la République d'Ajaccio, Jacques Dallest, énumère les charges qui pèsent contre les gendarmes (*Le Monde* du 4 mai). Selon ce document, le colonel Mazères aurait tout fait pour tenter de camoufler la présence du GPS sur place. Dans l'après-midi du lundi 3 mai, le capitaine Ambrosse finit par reconnaître qu'il a mis le feu à la paillote sur ordre du colonel. Cet « aveu », suivi de ceux de ses complices, puis le témoignage du lieutenant-colonel Cavalier, provoque la mise en cause directe de M. Bonnet.

Ph. Br.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN BAGGIONI

1 Jean Baggioni, vous êtes président (RPR) du conseil exécutif de l'Assemblée de Corse. Comment réagissez-vous à la mise en garde à vue, lundi 3 mai, du préfet de région Bernard Bonnet, dans l'affaire de l'incendie de la paillote Chez Francis ?

Je suis stupéfait qu'un préfet de la République puisse être en garde à vue et porter des responsabilités dans un acte criminel. Cela est de nature à interpellier tous mes compatriotes, qui souhaitent l'État de droit, mais qui condamnent l'État d'exception.

Depuis des mois, on s'abrite derrière ce mot « Etat de droit ». Nous y voyons le rétablissement

En quatorze mois, l'action de M. Bonnet a suscité de nombreuses polémiques

● **6 février 1998** : le préfet de la région Corse, Claude Erignac, est assassiné à Ajaccio de plusieurs balles par deux tueurs non identifiés. L'enquête est confiée conjointement aux policiers du SRPJ d'Ajaccio et de la 6e division de la direction centrale de la police judiciaire (devenue depuis division nationale anti-terroriste, DNAT). De leur côté, les gendarmes sont saisis, depuis le 6 septembre 1997, de l'enquête sur l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella (Corse-du-Sud), où avait été dérobée l'arme qui a servi au crime.

● **11 février** : Bernard Bonnet est nommé préfet de Corse. Ce haut fonctionnaire, sorti de l'ENA en 1976, connaît bien les dossiers sensibles de l'île pour avoir été le préfet adjoint à la sécurité en Corse de janvier 1991 à juillet 1993.

● **Avril 1998** : plusieurs enquêtes financières sont ouvertes par le parquet d'Ajaccio concernant notamment la gestion de la caisse régionale du crédit agricole et la caisse de développement de la Corse (Cadec), ainsi que l'extension du port de Propriano, sur la base d'informations transmises par M. Bonnet.

● **1^{er} mai** : le directeur du SRPJ

d'Ajaccio, Demetrius Dragacci, est conduit à la démission à la suite d'un conflit avec le patron de la DNAT, Roger Marion, qui bénéficie du soutien du juge anti-terroriste Jean-Louis Bruguière, dont les méthodes sont pourtant très critiquées. Avant de démissionner, M. Dragacci dénonçait, dans un courrier à ses hommes, « l'action de quelques sujets qui n'ont jamais cessé de tenter, à des fins strictement personnelles, de déstabiliser notre service ».

● **17 mai** : le président de la chambre régionale d'agriculture, Michel Valentini, est mis en examen pour « complicité de détournement de fonds publics » et écroué. Dans un rapport sur le Crédit agricole remis au gouvernement un mois plus tôt, l'inspection générale des finances dénonçait un système de détournement des aides agricoles.

● **Juin** : une enquête préliminaire est ouverte sur le marché des transports scolaire du conseil général de Corse-du-Sud. Deux autres enquêtes visent la gestion des fonds du plan départemental d'insertion et celle du conseil d'architecture du département.

● **7 juillet** : Emile Mocchi, maire (RPR) de Propriano, est condamné à 4 mois de prison avec sursis et 20 000 francs d'amendes pour détournement de fonds publics [Il sera relaxé en appel le 16 décembre]. Il est également mis en examen pour « favoritisme et prise illégale d'intérêts » dans l'inscription sur l'extension du port de plaisance de sa commune.

● **22 juillet** : l'ancien administrateur de la Caisse régionale du Crédit agricole et ancien député européen (RPR), François Musso, est mis en examen pour « abus de biens sociaux » et « détournement de fonds publics ».

● **27 juillet** : création, à l'initiative de M. Bonnet, d'une unité d'élite de la gendarmerie en Corse, le Groupe de peloton de sécurité (GPS).

● **8 septembre** : le procureur général de Bastia, Bernard Legras, déclare au *Monde* qu'il [se] « refuse à utiliser des procédures d'exception en Corse ». « Cette île ne

doit pas être le lieu d'une application dérogatoire du droit », assure-t-il. On ne pourra rétablir l'état de droit qu'en appliquant nous-même le droit. »

● **31 octobre** : à l'assemblée de Corse, le porte-parole du groupe Corsica Nazione, Paul Questana, prend violemment à partie le préfet Bonnet, l'accusant de mener un « safari contre les nationalistes ». « Quand comptez-vous partir ? » demande l' élu nationaliste. « Je partirai quand vos amis cesseront de racketter, d'assassiner dans les fêtes de village, de déposer des explosifs », répond M. Bonnet.

● **8 décembre** : le juge anti-terroriste, Gilbert Thiel, décide de dessaisir les gendarmes de l'enquête sur l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella au cours de laquelle avait été dérobé l'arme ayant servi à tuer le préfet Erignac. Cette décision intervient après plusieurs mois de rivalités entre police et gendarmerie autour du dossier corse et à la suite de la transmission au juge, par le chef de la DNAT, Roger Marion, d'un rapport des gendarmes qui critiquait le « manque de dynamisme » de M. Thiel. La DNAT est désormais chargée de l'ensemble des enquêtes relatives à l'assassinat.

● **16 décembre** : le juge Jean-Pierre Niel, membre du « pôle financier » installé à la cour d'appel de Bastia, met en examen la caisse régionale du Crédit agricole, en tant que personne morale. Dix-sept personnes avaient déjà été mises en examen dans ce dossier. Selon l'inspection des finances, une quarantaine de personnes ont bénéficié de prêts indûment attribués.

● **30 décembre** : *Le Canard enchaîné* et *L'Est Républicain* publient des extraits du rapport de synthèse concernant l'enquête sur la mort du préfet Erignac, remis, le 3 décembre, par M. Marion, chef de la DNAT, aux juges anti-terroristes. Selon ce document, les enquêteurs privilégient la piste de certains milieux nationalistes réunissant des enseignants et des agriculteurs. Le parquet de Paris ouvre une information judiciaire pour « violation du secret de l'ins-

truction et recel ».

● **12 janvier 1999** : la veuve et les deux enfants du préfet Erignac déplorent le « remue-ménage » existant autour de l'enquête. Ils souhaitent publiquement que tous les services « oublient leurs querelles et unissent leurs efforts ».

● **13 janvier** : lors de l'audience solennelle de rentrée du tribunal d'Ajaccio, le préfet Bonnet quitte la salle en réaction au discours du bâtonnier Antoine Sollacaro qui met en cause l'impartialité de l'Etat en Corse.

● **14 janvier** : le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, en visite sur l'île, affirme que l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac est « une tâche sacrée ». « L'enquête progresse, dit-il, et je vous demande d'avoir confiance dans son succès, loin des polémiques subalternes et nuisibles. »

● **13 février** : réagissant à des informations évoquant des écoutes téléphoniques sauvages, le premier ministre, Lionel Jospin, assure qu'« aucune enquête parallèle à l'enquête judiciaire n'a été menée ». « Le préfet de Corse, poursuit M. Jospin, a transmis tous les renseignements utiles pour l'enquête qui ont pu être portés à sa connaissance ». M. Jospin annonce, le même jour, avoir reçu, du président de la commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNIS) un rapport assurant qu'« aucune demande d'interception (écoute téléphonique) n'a été formulée par la DGSE et d'autre part que celle provenant de la gendarmerie nationale ne corrobore pas les informations récemment parues ».

● **14 mars** : au deuxième tour des élections à l'assemblée territoriale corse, la liste indépendantiste Corsica Nazione, animée par A Cuncolta independentista, vitrine légale du FLNC-Canal Historique, obtient 16,77 % des voix, meilleur score jamais atteint par une formation soutenant la lutte armée.

● **20 avril** : la paillote Chez Francis, au sud du golfe d'Ajaccio, est détruite par un incendie d'origine criminelle.

L'Assemblée de Corse demande au gouvernement de suspendre l'abrogation des arrêtés Miot

AJACCIO

de notre correspondant

L'assemblée de Corse, vendredi 30 avril a demandé à l'unanimité au gouvernement de « proposer au Parlement, dès la discussion de la prochaine loi de finances, de suspendre, dans l'attente de la réforme d'ensemble du statut fiscal de la Corse, les effets de l'abolition de l'arrêté Miot (article 21 de la loi de finances pour 1999) ». Il s'agit de l'amendement de Courson-Charasse adopté par le Sénat le 23 novembre 1998, et je vous demande d'avoir confiance dans son succès, loin des polémiques subalternes et nuisibles. »

Cet amendement visait l'arrêté du 21 prairial an IX pris par l'administrateur général de la Corse, Miot de Melito, qui, contrairement à une opinion fréquente, n'exonérait pas les insulaires des droits de succession, mais fixait à cent fois le montant de la taxe foncière du bien à acquitter à ce titre. Il supprimait aussi les pénalités pour défaut de déclaration dans le délai de six mois du décès. Ce qui était considéré, et l'est encore, comme un « droit historique » n'était qu'une disposition destinée au recouvrement d'un droit dû dans une île dépourvue d'administration, de routes et de numéraire.

En 1948, un décret ministériel supprimait la contribution foncière servant dans toute la France, y compris en Corse, de base d'évaluation. Mais une proposition locale allait aboutir en 1951 à une décision ministérielle fixant la valeur taxable à dix-huit fois la valeur du revenu cadastral, qui devait être portée à vingt-quatre fois. Il s'ensuivit, quelques décennies plus tard, un contentieux qui trouva son épilogue devant la Cour de cassation, le 4 décembre 1984.

Cet arrêt avait un caractère réellement « historique ». Il constatait que la taxation des

successions était dépourvue en Corse de fondement légal et qu'il y avait donc un vide juridique, que la cour invitait le législateur à combler. Il n'en fut rien ; même pas dans la loi de finances Balladur-Sarkozy, qui apportait de nouveaux dégrèvements d'impôts s'ajoutant aux dispositions de la loi de finances en 1968, à celles de 1988 et que devait compléter en 1996 la loi Juppé instituant une zone franche.

Par l'effet de l'amendement de Courson-Charasse, le vide juridique devait être brutalement comblé en 1998 par l'institution du droit commun des taxations de succession en Corse, tant en matière de délai de déclaration que de règle d'évaluation pour des biens immobiliers. Le montant des recouvrements est évalué à 50 millions de francs par an, ce qui est peu, comparé à la somme globale de réfaction et dégrèvements fiscaux, de l'ordre de 1 500 millions de francs.

Le rapporteur de la commission des finances de l'assemblée de Corse, l'ancien député RPR Jean-Claude Bonnaccorsi, a fait valoir que la loi de finances pour 1999 réactivait aussi la commission mixte Etat-collectivité territoriale de Corse et lui confiait la mission d'élaborer des propositions au gouvernement « en vue de l'adaptation dans le cadre d'un véritable statut des mesures fiscales spécifiques à l'île ». La motion de l'assemblée se prononce pour une réforme fiscale efficace, mais il faudra préalablement mettre à plat l'ensemble des dispositions. D'où sa demande de report, pour l'application de l'article 21, un délai de six mois étant à l'évidence notablement insuffisant pour permettre à la commission mixte, qui n'est d'ailleurs pas encore instituée, d'établir ses propositions.

P. S.

Le journal mensuel de documentation politique après-demain

Fondé par la ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

“LA SECURITE”

Envoyer 50 F à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 220 F pour l'abonnement annuel, (60% d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

M^{me} Royal veut donner une suite « opérationnelle » aux états généraux de la lecture

La ministre déléguée aux enseignements scolaires attend des propositions pour améliorer le système des évaluations en lecture, dont les règles devront être « clarifiées ». La politique des « cycles », encore peu appliquée, sera relancée

Les états généraux de la lecture et des langages réunissent, mardi 4 et mercredi 5 mai à Nantes (Loire-Atlantique), plus de mille personnes autour du thème « Apprendre à partager le premier pouvoir ». Ségolène

Royal, ministre déléguée aux enseignements scolaires, a d'ores et déjà fait savoir que ces journées devaient déboucher sur des « actions opérationnelles ». Elle a ainsi annoncé que l'éducation nationale se pen-

cherait sur le système d'évaluation : un groupe de travail devrait proposer des améliorations dans ce domaine dans le courant du mois de juin. La politique des « cycles », restée presque lettre morte de-

puis 1989, devrait être relancée, en repreneant à chaque niveau les objectifs à atteindre. L'armée, par sa journée d'appel à la préparation à la défense, joue toujours un rôle actif dans la détection de l'illettrisme.

Deux jeunes, dont les difficultés ont été repérées lors de cette journée, témoignent de leur « débrouille » quotidienne avec leurs problèmes de langage et de leurs tentatives pour obtenir une meilleure qualification.

APRÈS LE PLAN JOSPIN, le plan Lang, le plan Bayrou, Ségolène Royal, aurait-elle l'intention de sacrifier à la manie des ministres de l'éducation successifs qui entendent laisser leur nom à la grande cause nationale de la lecture ? Il semblerait que la ministre déléguée aux enseignements scolaires ait des objectifs plus modestes et plus pragmatiques en ouvrant, mardi 4 mai, à Nantes (Loire-Atlantique) devant plus de mille personnes, les états généraux de la lecture.

Préparée depuis plusieurs mois par des milliers d'écoles, des inspecteurs, des chercheurs, des écrivains, cette manifestation devrait, mercredi 5 mai, « déboucher sur des actions opérationnelles », selon le vœu de la ministre. M^{me} Royal en a donné une idée en expliquant à la presse que l'institution aurait, dans un avenir proche, à se pencher sur l'évaluation de ses résultats. « J'ai peu de goût pour les analyses catastrophistes », a commenté la ministre, faisant allusion aux réactions que suscitent,

chaque année ou presque, les variations observées dans le résultat des évaluations en lecture de CE2 et de sixième.

Constatant un « dérapage » dans l'objectif initial de ces évaluations, destinées à aider le maître dans sa classe à combler les lacunes de ses élèves, Ségolène Royal a d'ores et déjà annoncé qu'un groupe de travail devrait lui proposer quelques orientations pour améliorer dans ce sens les évaluations. « Il n'est pas question de les supprimer, puisque je les avais moi-même rétablies dans un rythme annuel », après qu'il eut été décidé, en 1996, qu'elles auraient lieu un an sur deux, a précisé M^{me} Royal. Mais la ministre souhaite « clarifier les règles de l'évaluation et lui garantir une parfaite transparence ».

Elle a également suggéré que, dans l'avenir, les livrets d'évaluation puissent être gardés par l'enseignant et montrés aux familles. « Les évaluations ne sont pas là pour saper le travail des enseignants, mais pour donner des indi-

cations fines : il faut que le système soit totalement clair et que l'indépendance de ceux qui font ces évaluations soit garantie, sans prêter le flanc à la critique. J'en ai la responsabilité », a encore ajouté M^{me} Royal.

POLITIQUE DES « CYCLES »

Mais c'est surtout la politique des « cycles », décidée en 1989 et restée quasiment lettre morte, qui a requis l'attention de Ségolène Royal. « On ne peut pas considérer le problème des enfants qui arrivent en CP avec des faiblesses à l'oral, ou celui des élèves qui entament leur sixième sans maîtriser l'écrit, sans réfléchir les objectifs de l'école primaire », a déclaré M^{me} Royal. Ces objectifs doivent être repris « cycle par cycle », a-t-elle ajouté, annonçant que le travail ministériel sur la maternelle – on ne peut plus discret – est sur le point d'être terminé.

L'institution, organisée sur le principe « un maître, une classe », devra changer ses habitudes a encore souhaité Ségolène Royal et « penser en cycles ». Ainsi de l'ins-

pection, qui devra prendre en compte non plus – ou pas seulement – le travail individuel de l'enseignant mais celui de l'équipe de cycle.

Cette nouvelle façon d'évaluer les maîtres correspondrait selon M^{me} Royal à « une attente très forte de l'inspection ». De façon peut-être plus déterminante, la ministre a souhaité que le calcul du nombre d'enseignants par rapport au nombre d'élèves (qui préside notamment aux ouvertures de classes) se fasse en tenant compte de l'ensemble des élèves sur un cycle.

Le principal syndicat d'instituteurs, le SNUipp-FSU, a aussitôt réagi en rappelant son éternelle revendication : « De nouveaux dispositifs d'enseignement avec plus de maîtres que de classes doivent pouvoir être expérimentés afin d'alterner les situations d'apprentissage en classe entière et en petits groupes, d'assurer l'aide individualisée et de permettre aux enseignants la confrontation de leurs expériences dans le cadre du travail d'équipe », écrit le SNUipp dans un communi-

qué publié lundi 3 mai. M^{me} Royal a également annoncé qu'elle engagerait une réforme des réseaux d'aide aux élèves en difficulté (Rased) et qu'elle entendait « ouvrir deux chantiers importants : la question de l'efficacité de la formation des enseignants et la mise en place de recherches-actions », réclamée par les instituteurs et professeurs des écoles.

Que devient dans tout cela la Charte pour l'école du XXI^e siècle proposée par Claude Allègre, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie ? M^{me} Royal n'a pas abordé spontanément la question. Mais elle a assuré que toutes ses propositions étaient en parfaite cohérence avec la Charte, « puisque son principe est que l'école est son propre recours ». Sans doute. On tenait cependant aussitôt à préciser, dans l'entourage de la ministre déléguée à l'enseignement scolaire, qu'elle était dorénavant responsable de la politique menée à l'école primaire.

Béatrice Gurrey

« Si on ne sait pas raisonner, on ne sait pas lire »

« PARMIS NOUS, il y avait des gens qui n'arrivaient pas à s'exprimer correctement. » En quelques phrases, Mahamadou raconte comment, à la fin de sa journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), un militaire lui a « donné un petit papier à signer », confirmant sa volonté de recevoir une formation de perfectionnement en français.

PROTRAIT

« J'ai signé, j'ai dit oui », explique le jeune homme en esquissant un geste, de ses mains longues et fines. Au Sénégal, Mahamadou Diawara, « aîné du côté des fils » dans une famille de sept enfants, a cultivé le maïs et le mil pendant un an. L'école abandonnée en troisième, « je ne sais plus très bien pourquoi, je m'absentais beaucoup », un pays quitté à dix-neuf ans, puis les petits boulots : une vie qui part en quenouille à vingt-quatre ans et que Mahamadou voudrait bien rattraper.

« J'ai grandi au Sénégal. Je parlais le français à l'école, le wolof et un tout petit peu l'anglais. Mais je n'ai

sement, mais je ne sais pas qui contacter. » En attendant, il s'apprête à signer un contrat à mi-temps à la Mairie de Paris. « Si tout va bien, je commence le 15 mai, pour faire l'ébouage. »

Patrick, dix-neuf ans, se rappelle la date à laquelle il s'est présenté pour sa journée de préparation à la défense : le 17 octobre 1998. « On nous a fait faire des exercices de mémoire, de français, pour savoir si on est intelligent. Ce n'était pas très difficile, mais je suis un peu lent. Le lieutenant m'a dit que j'avais des difficultés en français. » Après des années passées dans les structures de l'éducation nationale pour les enfants en échec scolaire, qui équivalent souvent à des relégations, Patrick a trouvé son bonheur dans un CAP d'horlogerie.

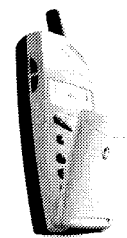
« Je répare des montres, il faut monter, redémonter, j'aime beaucoup. Quand on a un ressort en cuivre et en baryum à remonter, il faut être très soigneux, sourit-il. Le dessin ça marche bien aussi. C'est pour se représenter les choses dans la tête, pour savoir comment elles fonctionnent. » Un silence. « Les problèmes de langage, c'est pas facile, finit-il par lâcher. Ce n'est pas de déchiffrer qui est mon problème, c'est le raisonnement. Si on ne sait pas raisonner, on ne sait pas lire. C'est compliqué, ce n'est qu'avec l'âge que l'on apprend le raisonnement. » Patrick presse ses mains l'une contre l'autre, les tortille : « Question manuel, je suis bon ! », lance-t-il, avant d'ajouter, un brin ironique : « J'ai des difficultés dans la matière grise. »

« JE NE ME PLAINS PAS »

Cela a commencé en grande section de maternelle. « J'ai redoublé, j'étais turbulent. » Il passe au CE1, mais, en janvier, on l'envoie en classe de perfectionnement. « P1 c'est pour les immigrés qui savent pas lire. J'étais toujours turbulent. Je n'ai commencé à être normal, enfin, à moins insulter le monde, que vers 13-14 ans. » Trois ans et demi en perfectionnement, puis toute la scolarité de collège en SES (section d'éducation spécialisée) et enfin un CIPPA (cycle d'insertion préprofessionnelle par alternance), en plomberie. Encore un mauvais souvenir : « Les conventions, c'est pas respecté. Normalement, on ne doit pas porter des gravats, mais je le faisais quand même, c'est comme ça la vie. »

Ce n'est pas toujours comme ça, mais Patrick reste persuadé que, « quand on est petit, on se fait avoir et plus on prend de l'âge, plus on comprend ». Ses souvenirs plaisants, il les a laissés au centre médico-psycho-pédagogique Alfred Binet, où il construisait, démolissait et rebâtissait des maisons et des tours en Lego. « J'adorais ça. Mes parents disaient que je n'étais pas normal. On a tous nos problèmes, mais je n'avais pas vraiment l'impression d'être différent. J'étais juste très actif. » Maintenant, Patrick « se débrouille », avec ses problèmes de langage, même s'il lui reste des inquiétudes. « Dans le temps, avec un CAP, les gens passaient, ça allait, mais maintenant... Enfin, je ne me plains pas. » Il se refuse pour l'instant à penser au baccalauréat professionnel, après son CAP, comme à un avenir trop lointain, ou inaccessible : « C'est trop de capacités pour moi, enfin je crois. »

B. G.



Mon nouveau

va faire du bruit.

Il sonne en silence.



Mon Ericsson T12 est un téléphone mobile qui sonne et qui se charge en 15 minutes. Avec ce plus long temps de charge, mon nouveau téléphone Ericsson T12 Standard SM est aussi discret que performant.

0803 383 383

Communiquez l'émotion.

ERICSSON

pas le même langage que ceux qui ont grandi ici », se justifie-t-il. Alors, lorsque le lieutenant lui a tendu son formulaire, il l'a saisi comme une perche. « Je me suis dit que, peut-être, si j'augmentais mon niveau, je pourrais avoir quelque chose », dit Mahamadou, lassé d'être serveur ou de compter les voyageurs dans les autobus pour la RATP. Fatigué peut-être, aussi, d'avoir raté l'entretien, alors que l'écrit avait « bien marché », lorsqu'il a passé l'examen pour devenir adjoint de sécurité. Il voudrait tenter les concours de la Mairie de Paris, mais il se dit qu'« on ne prend que les meilleurs ». Depuis janvier, il n'a « pas eu de nouvelles de l'armée pour la formation », pensant qu'elle lui incombe. Mahamadou cherche donc une solution : « J'ai vu qu'il y avait une école militaire dans le VII^e arrondis-

INVENSYS

LA PLUS GRANDE

SOCIÉTÉ DONT

VOUS N'AVEZ

JAMAIS ENTENDU

PARLER

Mais vous êtes pardonnés. La création d'Invensys ne date que du 4 février, résultant de l'alliance entre BTR et Siebe. Et quelle alliance. Invensys est maintenant une force avec laquelle il va falloir compter, avec un chiffre d'affaires consolidé de 85 milliards de francs (13 milliards d'Euros) et une capitalisation boursière supérieure à 110 milliards de francs (17 milliards d'Euros). Invensys est déjà un des leaders mondiaux dans les systèmes d'automatisation et de contrôles. Après des débuts prometteurs, nous ne comptons pas en rester là. Invensys se trouve maintenant dans une position idéale pour exploiter les atouts respectifs des deux sociétés, et offrir une gamme plus complète de produits, de systèmes et de services à nos clients. C'est peut être la première fois que vous entendez parler de nous, mais ce ne sera certainement pas la dernière.

Invensys plc, Carlisle Place, London SW1P 1BX, United Kingdom. Téléphone: + 44 (0) 171 834 3848. Web site: www.invensys.com Les chiffres couvrent une période sur 12 mois, valables jusqu'au 30 juin 1998 pour la société BTR et valables jusqu'au 3 octobre 1998 pour la société Siebe. Valeurs du marché à la clôture du 9 avril 1999. Les francs sont convertis au taux de 9,86 francs égal 1 livre et les Euro au taux de 1.5 Euro égal 1 livre.



HORIZONS

PORTRAIT

La solitude glacée du préfet Bonnet

Il avait été nommé en Corse pour « rétablir l'Etat de droit ». Jacobin intransigent et souvent énigmatique, Bernard Bonnet, placé en garde à vue dans l'affaire de l'incendie criminel d'un restaurant de plage près d'Ajaccio, devrait être placé hors cadre lors du prochain conseil des ministres



faire du comité de salut public [des partisans de l'Algérie française qui avaient pris d'assaut la préfecture]. On n'imagine pas les pressions, le mot est faible, qu'il subit de toutes parts », tempère le journaliste Paul Silvani, correspondant du Monde à Ajaccio. Les conditions de travail du préfet sont, il est vrai, exceptionnelles. « Il est moins libre que Jacques Chirac », résume Jean-Marc Leccia. Le rédacteur en chef de France 3 se rappelle fort bien la dernière visite de Bernard Bonnet aux studios de la

Dans l'île, on ne lui connaît pas d'amis ni de relation suivie

télévision régionale : « D'abord, une heure avant, les démineurs viennent inspecter les lieux. Puis le préfet arrive, avec une équipe rapprochée d'une bonne dizaine de gardes du corps. Pendant ce temps, en deuxième cercle, une escouade de tireurs d'élite prend position. Et il vit comme ça, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, depuis quatorze mois ! »

EN guise de sortie, le successeur de Claude Erignac se contente de brèves séances de jogging et parfois, le dimanche, d'un déjeuner incognito dans la région des Sanguinaires ou sur la rive sud du golfe d'Ajaccio – toujours, bien entendu, sous haute surveillance policière. On ne lui connaît pas d'ami ni de relation suivie. Son entourage se réduit à son directeur de cabinet, Gérard Pardini, déjà à ses côtés à Perpignan, et à quelques officiers de haut rang. Son épouse reste le plus souvent enfermée à l'intérieur du palais Lantivy. Leurs deux enfants vivent « sur le continent ».

« Nous savons très bien que nous sommes faits de la même étoffe que les songes, mais des songes tenaces qui ne se dissipent pas aisément », avait lancé Bernard Bonnet à son départ de Perpignan, le 5 février 1998. « Il adore citer Shakespeare. C'est son côté Almanach Vermot de l'ENA », ricane l'un de ses détracteurs. Au lendemain de l'incendie de la paillote de la Cala d'Orzu, l'ancien énarque avait, une fois de plus, évoqué l'œuvre du génie du théâtre anglais : « Dans une scène de La Tempête, il est dit qu'il y a une marée dans chaque chose humaine, et j'invite chacun à beaucoup de prudence », avait-il laissé tomber, laconique. Ce goût de l'ellipse littéraire pas plus que ses « excès de zèle » répressifs n'ont séduit les Corses.

Bête noire du préfet Bonnet, le bâtonnier d'Ajaccio, M^e Antoine Sollacaro, avait fustigé publiquement, le 13 janvier, « la grimace de l'Etat de police », qui, « sous le masque de l'Etat de droit », s'avance « au nom du bon droit de l'Etat ». Et nombreux sont les Corses qui voient, dans le « grand nettoyage » de l'île, une façon de « blanchir » l'Etat. « Les défaillances, les abus, les délits et les crimes ont conduit la justice à entreprendre des actions judiciaires à l'encontre de responsables locaux », constatait, le 31 octobre 1998, le député Toussaint Luciani, devant l'Assemblée de Corse, en présence du préfet Bonnet. « En revanche, s'inquiétait le député, l'anonymat qui a protégé les préfets, les directeurs des administrations centrales et les ministres (...) qui ont failli à leur mission nous amène à la question fondamentale : seront-ils eux aussi traduits devant la justice ? » Bernard Bonnet s'était bien gardé de répondre. Il avait préféré s'attaquer aux élus du mouvement Corsica Nazione, qui lui avaient demandé « quand il comptait partir ». Pris d'une rage froide, le préfet avait sèchement répondu : « Je partirai quand vos amis cesseront le racket, quand vos amis cesseront d'assassiner dans les fêtes de village, quand vos amis cesseront de déposer des explosifs. »

A l'époque, on n'en est pas là. Le seul « homme à poigne » dont on dispose alors, c'est Bernard Bonnet. « Dès le départ, on en a fait plus qu'un préfet, on l'a investi d'une stature de ministre. Sauf qu'il n'en a jamais eu la légitimité », analyse Jean-Marc Leccia. A force de se poser en redresseur de torts, le préfet d'Ajaccio, chevalier blanc de la République, n'a-t-il pas fini par se couper du monde et se croire invincible ? « Dans un tel contexte de drame, même une starlette, si vous la mettez sur le haut du podium, elle finit par se prendre pour une star », cingle un élu local.

« Jamais un préfet de Corse n'a été confronté à une situation aussi difficile, même en 1975, au moment d'Aléria, même en 1958, avec l'af-

L adore les gendarmes, Shakespeare et le jogging. Sous d'autres cieux, en Auvergne peut-être, où le sentiment d'appartenance communautaire s'exprime de manière moins exubérante qu'en terre catalane ou qu'en Corse, Bernard Bonnet – ce « républicain sans états d'âme », comme le décrit l'ancien directeur général de la police nationale, le socialiste Bernard Grasset – aurait peut-être fait merveille. Les hasards de la politique en ont décidé autrement. « C'est un homme qui connaît la Corse, qui connaît bien la police », avait estimé, le 13 février 1998, lors de l'installation du nouveau préfet à Ajaccio, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. « C'est l'homme qu'il faut, à l'endroit où il faut », avait ajouté le patron de la place Beauvau. Quatorze mois plus tard, un fâcheux incendie de paillote venait contredire la prédiction ministérielle.

A la suite des aveux des trois gendarmes du groupe de pelotons de sécurité (GPS) à propos de cet incendie, suivis d'une perquisition à la préfecture, Bernard Bonnet et son directeur de cabinet, Gérard Pardini, ont été placés en garde à vue, lundi 3 avril en fin de soirée. Matignon a aussitôt annoncé dans un communiqué que « le gouvernement [avait] proposé au président de la République de mettre fin aux fonctions en Corse de M. Bernard Bonnet ». « Le placement de M. Bonnet en position hors cadre sera soumis au conseil des ministres du mercredi 5 mai », précisait le communiqué.

Fils de militaire, Bernard Bonnet, né le 11 février 1948, dans la ville allemande de Grunstadt, a gardé de son père l'allure sportive et le geste martial. Costume noir, cravate bleue, le cheveu grisonnant et le regard oblique, il se tient droit comme un i, ce 13 novembre 1998, sur le plateau de France 3 Corse. Neuf mois plus tôt, le 6 février, son prédécesseur, Claude Erignac, tombait, assassiné, en plein centre d'Ajaccio. Sur le visage du nouveau préfet – « le vingt-deuxième en titre depuis la II^e République », note le présentateur –, un sourire rituel en est accroché, comme une écharpe trop

voyante. Les yeux, deux éclairs d'acier pâle, ne sourient pas toujours en même temps que les lèvres. Cet homme est un glacier. Il suggère une piste, il esquisse une idée, puis le rideau retombe. Le préfet Bonnet aime pourtant bien les caméras. Surtout en cette période où la campagne de « nettoyage » et de chasse aux fraudeurs bat son plein. « Aujourd'hui, en Corse, il n'y a plus d'impunité installée », lâche-t-il, faussement distrait. « Avant, c'était le cas ? », rebondit Jean-Marc Leccia, le rédacteur en chef de France 3. « Je vous laisse le soin de construire cet a contrario », répond, onctueux, le préfet.

A la fois austère et maniérée, cette façon de singulière est le fruit, on le devine, d'un long travail sur soi. Bernard Bonnet « n'est pas le genre d'homme qui raconte sa vie », souligne l'un de ses pairs. Issu d'une famille, sinon modeste, du moins bien éloignée des salons cossus de la grande bourgeoisie française, le futur préfet de Corse a commencé sa carrière comme inspecteur des impôts. Un job peu exaltant qu'il fait pendant cinq ans, avant de passer le concours de l'ENA en interne. Il en sortira en 1976 (promotion Guernica). « Il

tion territoriale, aux fonctions de préfet de police en Corse. De janvier 1991 à octobre 1992, Bernard Bonnet s'initie aux arcanes, pas toujours très républicaines, de la vie insulaire.

C'est de cette époque-là que date sa suspicion à l'égard des « réseaux Pasqua » et son « aversion » pour la police, souvent évoquées par ses proches ? Ou cela lui vient-il plus tard ? A l'automne 1992, il monte encore en grade, puisqu'il est nommé, coup sur coup, directeur central de la police territoriale, puis adjoint du directeur général de la police nationale. La « carrière de flic » de Bernard Bonnet s'arrête là : en 1993, Charles Pasqua, devenu ministre de l'intérieur, l'envoie à Perpignan, comme préfet des Pyrénées-Orientales.

Très vite, il se met au travail. Bernard Bonnet est un méticuleux, un infatigable, un boulimique. De la rénovation de l'hôpital à la nouvelle affectation du mess des officiers, en passant par le déplacement des « champs captants » de telle à telle commune, sans oublier l'affaire du fichier juif découvert dans un décharge en 1996, Bernard Bonnet a l'œil à tout. A tel point que l'une de ses collabora-

« Dès le départ, on en a fait plus qu'un préfet, on l'a investi d'une stature de ministre. Sauf qu'il n'en a jamais eu la légitimité » Un journaliste corse

en voulait, c'était un redoutable travailleur », résume son confrère, qui se rappelle sa façon « très carrée » de s'exprimer. « Je ne le crois pas une seconde capable d'avoir fait un coup torse », conclut son ami de jeunesse.

Au sortir de l'ENA, Bernard Bonnet est affecté au ministère de l'intérieur. Il dirige d'abord le cabinet du préfet de Vendée, puis, en 1978, celui du Pas-de-Calais, avant d'être nommé, en 1979, secrétaire général de l'Aude. Ce n'est qu'en 1982 que commence ce que certains appellent « sa carrière de flic ». Une « carrière » qui l'amènera, après une escale parisienne dans les bureaux de l'administra-

trices, stagiaire de l'ENA, lui lancera, admirative, à la fin de son stage : « Je me suis débarrassée, grâce à vous, de certaines illusions encombrantes. Par exemple, de l'idée que la fonction de directeur de cabinet consistait, entre autres, à informer le préfet. Ce fut, pendant mon intérim, un défi perpétuel ; quelle que soit la vitesse avec laquelle je me ruais sur le téléphone, vous saviez déjà ce que je m'imaginai vous apprendre. »

Très vite, aussi, Bernard Bonnet se met à dos le monde associatif et culturel, mais aussi une partie de la presse locale, des universitaires, sans oublier la municipalité de Perpignan, avec laquelle le préfet

entretien des relations « excrables », selon le mot d'un observateur. « Quand il est arrivé, il ne savait pas que les Catalans existaient. Et ça ne lui a pas plu ! », ironise le journaliste barcelonais Alfons Quintà, collaborateur du quotidien en langue catalane *Abui*.

C'est contre ce même journal que Bernard Bonnet avait organisé, le 20 mars 1996, une conférence de presse pour exprimer sa « colère » et dénoncer le « scandale absolu » que constituait, à ses yeux, la publication par *Abui* d'une carte représentant le territoire linguistique du catalan. Motif de l'ire préfectorale : sur la carte en question, vieille de près de soixante ans, ne figurait pas la frontière entre la France et l'Espagne... La « colère » du préfet Bonnet fera rire aux éclats, des deux côtés des Pyrénées. En réaction, la population de Perpignan participera à une gigantesque sardane (danse catalane) autour de la préfecture afin de brocarder le « jacobinisme primaire » de son impétueux locataire.

LOIN de se calmer, le préfet enchaîne balourdises sur maladroites. Le 15 avril, cette même année, il envoie une lettre-circulaire afin de rappeler aux maires l'existence de la loi Toubon et brandir la menace d'une suppression des subventions en cas d'utilisation de la langue catalane. Moins de trois mois plus tard, il s'agace officiellement d'une exposition bilingue sur les noms de rues, organisée par la poste de Perpignan. Le 27 janvier 1997, rebelote ! Le préfet défère devant le tribunal administratif la ville de Perpignan, coupable d'avoir laissé éditer un cadastre où apparaissent – horreur ! – des toponymes catalans. La justice administrative rejettera son recours. « Jusque-là, à la préfecture, résume un autochtone, on avait eu des gouverneurs, au sens africain du terme : des types rugueux, mais à peu près conviviaux. Avec Bonnet, c'est la première fois qu'on a eu un général d'armée. Pourtant, chez nous, il n'y a jamais eu la moindre bombe. »

En Corse, les exploits du préfet de Perpignan ont eu les honneurs de la presse nationaliste, en particulier de la revue de l'UPC, *Arritti*,

Chine : l'esprit du « 4 mai » ou les sectes ?

par Jean-Philippe Béja

Il y a quatre-vingts ans, le 4 mai 1919, trois mille étudiants convergeaient vers la place Tiananmen pour protester contre le traité de Versailles qui venait de donner au Japon les anciennes colonies allemandes du Shandong. Pour les patriotes qui animaient ce qui allait devenir le « mouvement du 4 mai », seule une nouvelle culture pouvait sauver la nation chinoise menacée. Unis derrière les mots d'ordre « *A bas la boutique à Confucius !* », « *Bienvenue à M^{me} Science et M^{me} Démocratie !* », ils étaient convaincus que ce n'était qu'en adoptant les valeurs de l'Occident moderne, démocratique et révolutionnaire que la Chine pourrait retrouver sa place dans le monde. Ce mouvement allait donner naissance, entre autres, au Parti communiste chinois, fondé en 1921 par l'un de ses plus brillants penseurs, Chen Duxiu.

Le 4 mai 1989, une manifestation regroupait 100 000 étudiants qui réclamaient la démocratie et la liberté, se posant en héritiers de leurs grands ancêtres. Pour la première fois, 3 000 journalistes descendaient dans la rue à visage découvert afin de dénoncer la mainmise du Parti communiste sur l'information et son entreprise d'abrutissement des masses, en quelque sorte sa trahison des idéaux du « 4 mai ». Ainsi, malgré la répression qui les a frappés au cours de l'histoire moderne, ceux qui pensent que la solution des problèmes de la Chine réside dans la démocratisation et l'adoption des valeurs humanistes modernes n'ont jamais été totalement réduits au silence. Dix ans après la sanglante répression de Tiananmen, leur voix continue d'ailleurs de se faire entendre, même si c'est au prix des pires difficultés.

On a déjà vu qu'en période de bouleversements sociaux les dirigeants du Parti communiste ne rechignent pas à se replier sur les « valeurs chinoises » traditionnelles. Après les débats qui, depuis le milieu des années 80, ont réaffirmé que la culture chinoise traditionnelle constituait un atout dans le combat pour la modernisation, les associations de *qigong* (exercices de méditation, censés constituer une médecine pour les cœurs et les âmes) ont fleuri dans le pays. Elles se sont développées d'autant plus que l'idéologie officielle est discréditée, et que les activités et discours en faveur de la démocratie sont farouchement réprimés.

Au moment où le régime se garde par tous les moyens contre les activités des partisans de la modernité politique, la sacro-sainte stabilité serait-elle menacée par des associations qui se réclament de la tradition ?

Il est intéressant de voir que, tout comme les étudiants de 1989 exigeaient que leurs fédérations soient reconnues par le pouvoir, les adeptes de la Falungong demandent que leur secte reçoive la sanction des autorités. Ils n'ont pas obtenu gain de cause à l'issue de leur manifestation, mais le gouvernement a affirmé qu'il n'avait nullement l'intention de dissoudre leur secte et même qu'il était favorable aux activités de perfectionnement individuel. Pourtant, l'organisation et la discipline qui règnent chez les fidèles montrent que cette organisation pourrait représenter une véritable force.

Le Parti peut-il accepter qu'existent en dehors de lui des associations aussi structurées que la Falungong, même si celle-ci ne se donne aucun but politique ? Lorsque l'on tente comme lui d'occuper tout le champ du politique, interdisant l'émergence de partis (de lourdes peines de prison ont frappé les fondateurs du Parti démocrate chinois) et de syndicats, c'est par d'autres canaux que la société s'exprime. Les problèmes sociaux en Chine sont aujourd'hui trop graves pour ne pas apparaître au grand jour. Il ne dépend que du pouvoir que cette expression prenne la forme d'explosions sociales, de mouvements sectaires, tous deux difficilement contrôlables, ou, plus sainement, d'organisations sociales et politiques représentant la multiplicité de la société, capables de négocier rationnellement un nouveau contrat social.

Jean-Philippe Béja est directeur de recherche au CNRS (CERJ).

ans plus tard, la dynastie était renversée par la révolution dirigée par Sun Yat-sen.

Il serait fort exagéré de comparer les deux mouvements. Les adeptes de la Falungong ne préconisent pas la violence et ils ne s'en sont pas pris aux étrangers. Du reste, leur chef spirituel, Li Hongzhi, vit à Houston depuis 1996, et c'est des Etats-Unis qu'il envoie ses discours enregistrés sur cassette. Mais la secte est elle aussi fondée sur la pratique des arts martiaux et de la méditation et se propose de fournir une hygiène de vie à une société déboussolée par son plongeon dans la modernité. Et un grand nombre de manifestants du 25 avril venaient du Hebei et du Henan.

De plus, la manière douce adoptée par le Parti pour mettre un terme à la manifestation du 25 avril (commencée à Tianjin), malgré l'interdiction formelle faite cette année aux citoyens de descendre dans la rue à Pékin, montre que, comme nombre de ses prédécesseurs, le pouvoir chinois craint moins les mouvements à connotation traditionnelle que ceux qui réclament la démocratie. Du reste, on raconte que les adeptes de la secte (au nombre de 70 millions en Chine, selon leurs dires) sont nombreux parmi les vieux cadres.

On a déjà vu qu'en période de bouleversements sociaux les dirigeants du Parti communiste ne rechignent pas à se replier sur les « valeurs chinoises » traditionnelles. Après les débats qui, depuis le milieu des années 80, ont réaffirmé que la culture chinoise traditionnelle constituait un atout dans le combat pour la modernisation, les associations de *qigong* (exercices de méditation, censés constituer une médecine pour les cœurs et les âmes) ont fleuri dans le pays. Elles se sont développées d'autant plus que l'idéologie officielle est discréditée, et que les activités et discours en faveur de la démocratie sont farouchement réprimés.

Au moment où le régime se garde par tous les moyens contre les activités des partisans de la modernité politique, la sacro-sainte stabilité serait-elle menacée par des associations qui se réclament de la tradition ? Le Parti se méfie des organisations qui, quel que soit le prétexte de leur existence, permettent à des réseaux échappant à son contrôle de s'étendre à l'échelle nationale.

Il est intéressant de voir que, tout comme les étudiants de 1989 exigeaient que leurs fédérations soient reconnues par le pouvoir, les adeptes de la Falungong demandent que leur secte reçoive la sanction des autorités. Ils n'ont pas obtenu gain de cause à l'issue de leur manifestation, mais le gouvernement a affirmé qu'il n'avait nullement l'intention de dissoudre leur secte et même qu'il était favorable aux activités de perfectionnement individuel. Pourtant, l'organisation et la discipline qui règnent chez les fidèles montrent que cette organisation pourrait représenter une véritable force.

Le Parti peut-il accepter qu'existent en dehors de lui des associations aussi structurées que la Falungong, même si celle-ci ne se donne aucun but politique ? Lorsque l'on tente comme lui d'occuper tout le champ du politique, interdisant l'émergence de partis (de lourdes peines de prison ont frappé les fondateurs du Parti démocrate chinois) et de syndicats, c'est par d'autres canaux que la société s'exprime.

Les problèmes sociaux en Chine sont aujourd'hui trop graves pour ne pas apparaître au grand jour. Il ne dépend que du pouvoir que cette expression prenne la forme d'explosions sociales, de mouvements sectaires, tous deux difficilement contrôlables, ou, plus sainement, d'organisations sociales et politiques représentant la multiplicité de la société, capables de négocier rationnellement un nouveau contrat social.

Jean-Philippe Béja est directeur de recherche au CNRS (CERJ).

Le syndrome de Prospero

DANS l'affaire de la paillote (et non de paillote), chaque mot est à peser nous dit-on. Cependant, trop occupés sans doute à ronger l'os du *distinguo* jospinien, les médias se sont montrés moins empressés à commenter Shakespeare dans sa version préfectorale (et inédite).

L'arbre de la préposition aurait-il caché la forêt des choses humaines ? Toujours est-il que les journaux ont repris sans trop titiquer les propos du préfet Bonnet, que je cite de mémoire radiophonique : « *Dans La Tempête, il y a une scène 5, où Shakespeare, ce grand poète, ce génie, dit : Il y a une marée dans toute chose humaine.* »

Ayant cherché en vain « une scène 5 » dans *La Tempête* (dont les actes comportent au maximum trois scènes), je me suis reporté à tout hasard à l'acte V, où, en guise de marée et de chose humaine, on trouve ceci – dans le monologue de Prospero, au sujet des félons : « *Le flot de leur entendement commence à s'enfler, la marée montante couvrira bientôt les ordures et la boue des rivages de leur raison* » (traduction de Pierre Leyris et Elizabeth Holland pour La Pléiade).

En scrutant bien, on voit certes encore poindre la marée à l'acte II, scène 1, mais rien qui se hisse au niveau de l'impeccable aphorisme préfectoral. Pinaillage de prof ? Soit ! Passons sur l'approximation et posons plutôt la question de fond. Puisque re-

Le crime au Kosovo paiera-t-il ?

Suite de la première page

Pour que les réfugiés albanais, après toutes les violences subies, puissent rentrer, bien des conditions doivent être remplies. Ne parlons même pas des difficultés financières : un énorme effort de reconstruction sera nécessaire. Mais l'essentiel, ce sont les conditions politiques. L'expérience de la Bosnie a montré que jamais des réfugiés n'acceptent de revenir là d'où ils ont été chassés si ceux qui les en ont chassés y détiennent toujours le pouvoir. La présence d'une force internationale ne suffit pas comme garantie de sécurité. En Bosnie, la SFOR suffit à assurer la non-reprise des combats, mais pas à permettre le retour des réfugiés. Le pouvoir administratif et policier laissé aux mains des entités et des cantons suffit partout à dissuader de rentrer ceux qui n'appartiennent pas à l'ethnie localement dominante.

Pour que les réfugiés albanais puissent revenir chez eux, il faut donc que soit éliminée du Kosovo toute trace de présence militaire ou de pouvoir policier et administratif serbe. Il faut que disparaisse toute espèce de subordination du Kosovo à la Serbie. Il faut que soient mises en place une autre armée, une autre police, une autre administration, un autre pouvoir politique, que ce pouvoir se donne les moyens de s'exercer efficacement, et qu'il n'ait aucun compte à rendre à la Serbie. Ce pouvoir devrait, pendant assez longtemps, être international, et non pas seulement albanais, afin de rassurer aussi, autant qu'il est possible, la population serbe.

Le statut ainsi créé s'appellerait-il « indépendance », ou « protectorat », ou encore, pour satisfaire à certains scrupules diplomatiques, « autonomie substantielle » ? Ce n'est pas le nom qui importe, c'est la réalité politique ci-dessus définie. Le projet de Rambouillet se rapprochait timidement de ces principes. Il est tout à fait caractéristique que les Serbes aient rejeté son volet militaire. Ils savent bien qu'il n'y a qu'un seul vrai problème : quelle force armée restera maîtresse du terrain ? Au Kosovo, comme en Bosnie, tout en dépend.

Il est compréhensible que, jusqu'ici, les Occidentaux se soient donné comme but l'acceptation par les Serbes des principes de Rambouillet. Mais la cinquième condition posée (retour des réfugiés) impose des exigences bien plus grandes qu' alors. Pour que les réfugiés, dont le nombre et les souff-

rances ont été infiniment multipliés, puissent revenir, il ne suffira pas de bonnes paroles et de vagues promesses serbes. Il y faudra cette élimination totale de toute espèce de pouvoir serbe, que Rambouillet ne prévoyait pas expressément. Il y faudra une présence internationale plus massive et vigilante qu'on ne l'avait prévu il y a deux mois.

Présenter les exigences de Rambouillet telles quelles, sans préciser les conditions réelles du retour des réfugiés, c'est donc déjà faire une concession énorme et immorale à la partie serbe ; c'est prendre le risque de voir, comme en Bosnie, le nettoyage ethnique finalement triomphant, et la fameuse « autonomie substantielle » accordée à un Kosovo sans Albanais.

Mais les tractations en cours, notamment par médiation russe, semblent s'engager dans une voie plus absurde et plus dangereuse encore : des exigences moins rigoureuses qu'à Rambouillet, avec, au Kosovo, une présence internationale moins contraignante : l'ONU au lieu de l'OTAN, une résolution liant les mains aux Occidentaux, un retrait serbe progressif et incomplet...

Il faudra une capitulation serbe. Même si les frappes doivent un jour aboutir à un résultat, ce ne peut être qu'accompagnées de la menace crédible et de la préparation évidente et avancée d'une action terrestre. Toute déclaration publique d'un responsable occidental qui écarte cette éventualité ou qui la rend moins probable affaiblit l'efficacité des frappes, oblige à les poursuivre plus longtemps sans résultat, prolonge le martyre du Kosovo, cause de nouveaux deuils en Serbie même, de nouveaux risques pour les militaires exécutants, de nouveaux motifs de lassitude dans les opinions, de nouveaux risques d'échec final.

Or, dans cette affaire, l'échec serait un crime. Si les frappes aériennes, faute de détermination et de volonté d'employer réellement

vrer passage » (acte V, sc. 1). Si l'on précise que Prospero est censé n'avoir agi dans la pièce que pour « restaurer l'Etat de droit », on admettra que M. Bonnet avait d'assez bonnes raisons de se rêver en héros shakespearien (« *Nous sommes faits de l'étoffe des songes* », dit la pièce). Citant le monologue de Prospero, le premier représentant de l'Etat sur l'île en disait donc plus long qu'il n'y paraissait tout d'abord.

Citant le monologue de Prospero, le premier représentant de l'Etat en Corse en disait plus long qu'il n'y paraissait tout d'abord. Mais pas forcément comme il l'entendait

Plus long, mais pas forcément comme il l'entendait. Car le préfet Bonnet aurait dû se souvenir de deux ou trois points essentiels par où l'on voit que le rapprochement entre la saynète ajacienne et le drame de Shakespeare ne tourne pas nécessairement à l'avantage de

les moyens adéquats aux fins poursuivies, échouent à permettre la réparation du crime majeur commis par le pouvoir serbe au Kosovo, elles seront jugées elles-mêmes, rétrospectivement, comme un crime.

Encore un mot sur le projet de partage du Kosovo : c'est par là que certains esprits bien intentionnés pensent échapper au « *ou bien, ou bien* ». Ils croient peut-être qu'il est moins criminel d'expulser 900 000 personnes que 1 800 000. Qu'ils relisent dans la Bible l'histoire du jugement de Salomon.

Les voix qui proposent le partage sont toutes serbes. Elles ne sont jamais albanaises. Celle qui veut couper le bébé en deux n'est jamais la vraie mère.

2000 en France
10^e forum de l'an 2000

démocratie sans rivages
Maire de Concarneau, Quimper
association la liberté de l'esprit
conseil général du Finistère
conseil régional de Bretagne

7-8 mai 1999
ministère de la culture
et de la communication
mission 2000 en France
ville de Quimper

vendredi 7 mai

14h15 ouverture
Bernard Poignant, maire de Quimper
Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication

14h30 comment devient-on démocrate ?
Modérateur: Jacques Le Goff, association La liberté de l'esprit

Jean-Godefroy Bidima, philosophe, France
Geneviève Fraisse, historienne, France
Manuel Antonio Garretton, sociologue, Chili
Wei Jingsheng, homme politique, Chine

16h30 espace public, médias et démocratie
Modérateur: Laurent Joffrin, le Nouvel Observateur

Peter Goldmark, président du International Herald Tribune, USA
Yves Michaud, philosophe, France
Beth Noveck, philosophe, USA

18h30 conférence
Claude Lefort, philosophe, France

samedi 8 mai

09h00 ouverture
Jean-Jacques Aillagon, président de la Mission 2000 en France

09h15 les cultures politiques: convergence ou compétition ?
Modérateur: Olivier Mongin, directeur de la revue Esprit

Kyu-Yong Byun, philosophe, Corée
Emmanuel Malo Dissaké, philosophe, France
Pierre Rosanvallon, philosophe, France
Marietta Stepaniants, philosophe, Russie

11h00 l'économie et le politique: contradictions ou dynamique réciproque ?
Modérateur: Thierry Brehier, le Monde

Elie Cohen, économiste, France
Jean-Luc Domenach, historien, France
Philippe Engelhard, économiste, France
Béatrice Hibou, économiste, France

14h30 Machiavel ou l'ONU ?
Modérateur: Yves Michaud, philosophe

Olivier Mongin, philosophe, France
Milan Milanov, diplomate, Bulgarie
Susanna Villavicencio, philosophe, Argentine
Abdou Filali-Ansary, historien, Maroc

16h30 de l'état-nation au cosmopolitisme: quels horizons pour la démocratie mondiale ?
Modérateur: Antoine Garapon, magistrat, France

Benjamin Barber, philosophe, USA
Andrei Gratchev, politologue, Russie
Pierre Hassner, philosophe, France
Agnès Lejbowicz, philosophe, France

18h15 conférence
Paul Ricœur, philosophe, France

19h00 clôture
Benjamin Barber, Olivier Mongin

PSA PEUGEOT CITROËN
Crédit Mutuel de Bretagne
Moulin de Concarneau

A cette occasion, le Secours populaire diffusera les scaliers pour l'an 2000.
Remerciements à l'OFUP et PSA-Peugeot Citroën.

accès libre
renseignements au tél. 01 45 44 51 75,
fax 01 45 48 81 38

Débats illustrés par Nicolas Vial, dessinateur

QUEST france
AIR FRANCE
La Cinquième
Radio France
Flammarion
Le Monde

Or, dans cette affaire, l'échec serait un crime. Si les frappes aériennes, faute de détermination et de volonté d'employer réellement

les moyens adéquats aux fins poursuivies, échouent à permettre la réparation du crime majeur commis par le pouvoir serbe au Kosovo, elles seront jugées elles-mêmes, rétrospectivement, comme un crime.

Encore un mot sur le projet de partage du Kosovo : c'est par là que certains esprits bien intentionnés pensent échapper au « *ou bien, ou bien* ». Ils croient peut-être qu'il est moins criminel d'expulser 900 000 personnes que 1 800 000. Qu'ils relisent dans la Bible l'histoire du jugement de Salomon.

Les voix qui proposent le partage sont toutes serbes. Elles ne sont jamais albanaises. Celle qui veut couper le bébé en deux n'est jamais la vraie mère.

2000 en France
10^e forum de l'an 2000

démocratie sans rivages
Maire de Concarneau, Quimper
association la liberté de l'esprit
conseil général du Finistère
conseil régional de Bretagne

7-8 mai 1999
ministère de la culture
et de la communication
mission 2000 en France
ville de Quimper

vendredi 7 mai

14h15 ouverture
Bernard Poignant, maire de Quimper
Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication

14h30 comment devient-on démocrate ?
Modérateur: Jacques Le Goff, association La liberté de l'esprit

Jean-Godefroy Bidima, philosophe, France
Geneviève Fraisse, historienne, France
Manuel Antonio Garretton, sociologue, Chili
Wei Jingsheng, homme politique, Chine

16h30 espace public, médias et démocratie
Modérateur: Laurent Joffrin, le Nouvel Observateur

Peter Goldmark, président du International Herald Tribune, USA
Yves Michaud, philosophe, France
Beth Noveck, philosophe, USA

18h30 conférence
Claude Lefort, philosophe, France

samedi 8 mai

09h00 ouverture
Jean-Jacques Aillagon, président de la Mission 2000 en France

09h15 les cultures politiques: convergence ou compétition ?
Modérateur: Olivier Mongin, directeur de la revue Esprit

Kyu-Yong Byun, philosophe, Corée
Emmanuel Malo Dissaké, philosophe, France
Pierre Rosanvallon, philosophe, France
Marietta Stepaniants, philosophe, Russie

11h00 l'économie et le politique: contradictions ou dynamique réciproque ?
Modérateur: Thierry Brehier, le Monde

Elie Cohen, économiste, France
Jean-Luc Domenach, historien, France
Philippe Engelhard, économiste, France
Béatrice Hibou, économiste, France

14h30 Machiavel ou l'ONU ?
Modérateur: Yves Michaud, philosophe

Olivier Mongin, philosophe, France
Milan Milanov, diplomate, Bulgarie
Susanna Villavicencio, philosophe, Argentine
Abdou Filali-Ansary, historien, Maroc

16h30 de l'état-nation au cosmopolitisme: quels horizons pour la démocratie mondiale ?
Modérateur: Antoine Garapon, magistrat, France

Benjamin Barber, philosophe, USA
Andrei Gratchev, politologue, Russie
Pierre Hassner, philosophe, France
Agnès Lejbowicz, philosophe, France

18h15 conférence
Paul Ricœur, philosophe, France

19h00 clôture
Benjamin Barber, Olivier Mongin

PSA PEUGEOT CITROËN
Crédit Mutuel de Bretagne
Moulin de Concarneau

A cette occasion, le Secours populaire diffusera les scaliers pour l'an 2000.
Remerciements à l'OFUP et PSA-Peugeot Citroën.

accès libre
renseignements au tél. 01 45 44 51 75,
fax 01 45 48 81 38

Débats illustrés par Nicolas Vial, dessinateur

QUEST france
AIR FRANCE
La Cinquième
Radio France
Flammarion
Le Monde

La Bourse de Paris est emportée par l'euphorie économique qui règne aux Etats-Unis

La place parisienne a atteint, lundi 3 mai, un nouveau sommet

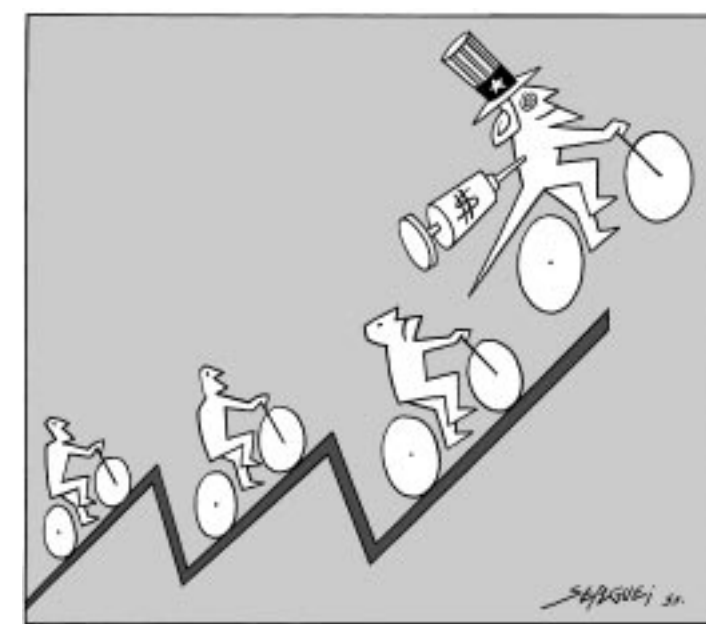
Après un début d'année en demi-teinte, les marchés boursiers internationaux sont à nouveau euphoriques. La séance du lundi 3 mai a été mar-

quée par une série de records. A Wall Street, l'indice Dow Jones a terminé en hausse de 2,09 %. La Bourse de Paris, de son côté, a progressé de

0,85 %, ce qui porte ses gains à 12,69 % depuis janvier. La santé de l'économie américaine fait oublier les craintes de bulle spéculative.

APRÈS UN DÉBUT d'année en demi-teinte, les marchés boursiers internationaux sont à nouveau euphoriques. Lundi 4 mai a été marqué par une série de records. A Wall Street, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé en hausse de 2,09 %, à 11 014,69 points. Le niveau historique des 10 000 points, franchi il y a sept semaines, n'est déjà plus qu'un repère lointain. La place new-yorkaise a gagné 19,97 % depuis le début de l'année. La bonne santé de l'économie américaine est largement responsable de ces performances exceptionnelles. Vendredi 30 avril, le département du commerce a annoncé que le PIB des Etats-Unis a progressé de 4,5 % au premier trimestre, en rythme annuel, grâce au dynamisme époustouflant de la consommation.

Les opérateurs boursiers sont de surcroît rassurés par les informations selon lesquelles le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, s'inquiéterait moins qu'auparavant de l'ascension de Wall Street. Il aurait confié à ses collègues des autres banques centrales, lors du sommet du G 7 du 26 avril à Washington, que les impressionnants gains de productivité réalisés par les entreprises américaines justifiaient largement la hausse de leur titre en Bourse. Le fait que M. Greenspan lui-même, qui avait dénoncé en décembre 1996 « l'exubérance irrationnelle » des marchés boursiers, semble se ranger aux thèses de la « nouvelle économie » et ne plus croire à l'existence d'une bulle spéculative constitue, pour les opérateurs, une raison supplémentaire d'acquiescer des actions. Il est vrai que les résultats trimestriels des groupes américains ont été dans l'ensemble supérieurs aux attentes.



Toutefois, si le franchissement des 11 000 points a été salué, comme c'est la tradition, par une ovation, l'envolée de Wall Street se fait dans une certaine fébrilité. Beaucoup d'analystes admettent que la Bourse américaine est surévaluée. Roland Calvo, responsable de l'analyse chez CDC Asset Management, estime cette surévaluation à environ 30 %, ce qui « représente donc un risque certain de correction ». De surcroît, la progression de Wall Street est amplifiée par le poids des fonds indiciels dans la masse des capitaux gérés aux Etats-Unis. Les gérants de ces produits – censés faire aussi bien que les indices – doivent constamment être investis sur les actions qui le composent, même s'ils jugent le marché surévalué. Conséquence indirecte, les investisseurs boudent les petites sociétés. C'est ainsi que l'indice Russell 2 000, le baromètre

des valeurs moyennes américaines, n'a gagné que 2,98 % depuis le début de l'année. Toutefois, par prudence, les boursiers commencent à modifier leur politique d'investissement. Délaissés il y a encore quelques mois, les titres des sociétés liées aux matières premières bénéficient depuis quelques semaines d'une remontée des cours. Les valeurs de l'Internet, qui ont tenu la vedette au cours du premier semestre, marquent le pas. Les Bourses européennes ne sont pas insensibles à l'optimisme américain, en dépit du décalage de conjoncture économique. Paris a atteint un nouveau sommet, lundi. L'indice CAC 40 des valeurs françaises a gagné 0,85 %, à 4 442,84 points. Avec une hausse de 12,69 % depuis le 1^{er} janvier, Paris se place au premier rang des grandes places de l'Euroland. Francfort, pour sa part, est en

hausse de 7,53 % pour la même période, Amsterdam de 6,95 %, Milan de 4,80 % et Madrid de 2,58 %. Il est vrai que l'économie française est parmi celles qui tirent le mieux leur épingle du jeu vis-à-vis du ralentissement actuel de l'activité sur le Vieux Continent.

Comme à la Bourse de New York, les investisseurs opèrent en Europe une « rotation sectorielle » qui les conduit à privilégier les valeurs cycliques ou les sociétés des compagnies pétrolières et à préférer les grandes sociétés. Preuve de la désaffection pour les sociétés de petite taille, celles-ci affichent une décote d'au moins 40 % si l'on se base sur les estimations de leurs résultats en 1999 et en 2000. A Paris, l'indice MidCap, qui retrace l'évolution des petites valeurs, n'affiche qu'une hausse de 7,79 % depuis le début de l'année.

L'envolée des places boursières n'est pas sans provoquer des remous. Les marchés d'obligations, d'abord, pâtissent de l'engouement actuel des investisseurs pour les actions. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans, qui évolue à l'inverse du prix du titre, est remonté, lundi, jusqu'à 5,66 %, son plus haut niveau depuis deux mois. Sur le front des changes, le dollar profite de la santé de Wall Street. Le billet vert a atteint, lundi, un record de 1,0550 dollar pour 1 euro. La monnaie unique est d'autant plus fragilisée que plusieurs dirigeants monétaires européens ont récemment évoqué une parité de 1 pour 1 entre le dollar et l'euro. Même s'ils ont pris soin de préciser que ce seuil ne serait pas franchi, ils ont en quelque sorte donné cet objectif chiffré aux cambistes.

Pierre-Antoine Delhommais et Joël Morio

Née en 1869, Goldman Sachs entre triomphalement à Wall Street

NEW YORK correspondance

Lundi matin, à 9 h 30 très exactement, le patron de Goldman Sachs, Henry Paulson, a frappé la cloche du New York Stock Exchange pour marquer l'arrivée symbolique de la banque sur le marché. La « vieille dame », née à New York en 1869, s'est enfin décidée à entrer en Bourse, après une valse-hésitation qui l'a conduite à annuler son premier rendez-vous à l'automne. Mais cette fois-ci, plus moyen de reculer.

Lorsque la direction de Goldman Sachs a détaillé ses intentions devant les autorités boursières, en mars, elle évoquait un prix d'introduction du titre entre 45 et 55 dollars, pour 60 millions d'actions. Finalement, c'est le haut de la fourchette qui l'a emporté. Goldman Sachs a démarré triomphalement la séance à 53 dollars, et a ajouté au pot 9 millions d'actions tant les investisseurs étaient nombreux. Ils étaient huit fois trop nombreux. Le road show qui a conduit le numéro un de Goldman Sachs dans dix-sept villes sur trois continents s'est achevé la semaine dernière au Grand Ball, au Plaza

Hotel de New York, dans une salle comble. « C'était sur carton d'invitation, se souvient Raphael Soifer, analyste bancaire de la société de Bourse Brown Brothers Harriman, mais il n'y avait pas assez de sièges pour tout le monde ! »

« C'est l'introduction la plus attendue de toute l'histoire de la Bourse », explique Marc Basham, expert du groupe de rating Standard and Poor's. Du coup, tout le monde veut en être. « Les spécialistes des petites capitalisations, les riches particuliers, les gestionnaires de fonds high tech, leurs collègues de fonds de croissance... c'est un impératif psychologique », plaisante Randall Roth, de Renaissance IPO Fund, une société conseil installée à Greenwich, dans le Connecticut. Les fins stratèges de Goldman Sachs n'ont eu qu'à piocher les investisseurs de leur goût. Leurs bons clients, actuels et futurs, sont passés les premiers.

« La franchise est extraordinaire », souligne Scott Black, gestionnaire de 1,1 milliard de dollars chez Delphi Investment. Ce professionnel ne veut cependant pas surpayer l'action. A 53 dollars, calcule-t-il, on

paie quinze fois les bénéfices espérés en 1999. « C'est OK. » Même son de cloche chez Tom Finucane, gérant de John Hancock Financial Industries. Dans l'euphorie générale, certains responsables de fonds tiennent à garder la tête froide. Après tout, rappelle Scott Black, « l'activité est cyclique ».

A LA MERCI D'UNE DÉFAILLANCE

La maison, qui compte 221 partenaires et a délogé, l'an dernier, 2,92 milliards de dollars (2,75 milliards d'euros) de bénéfices avant impôt pour 8,52 milliards de dollars de chiffre d'affaires, est toujours à la merci d'une défaillance. Ce fut le cas à l'automne lorsque Goldman Sachs a reconnu une perte de 500 millions de dollars sur ses activités de marchés. Ses grands concurrents, Merrill Lynch et Morgan Stanley Dean Witter, engrangent des résultats plus réguliers, car leur réseau de distribution et leur gestion de portefeuilles relativement plus importante sont un gage de stabilité.

Goldman devra, à l'avenir, combler cette faiblesse. Tout en maintenant sa forte culture d'entre-

Santé, télécom : La Poste diversifie ses activités

LA CONCURRENCE sur le terrain de l'assurance complémentaire santé bat son plein. La Poste a lancé, lundi 3 mai, la commercialisation de produits d'assurance complémentaire santé dans deux départements, l'Eure et la Seine-Maritime. Cette expérience sera généralisée aux 17 000 guichets si elle se révèle concluante, ce qui ne manquera pas de susciter la colère des assureurs classiques. Selon un sondage présenté mardi 4 mai, 45 % des dix millions de titulaires de comptes chèques postaux se déclarent intéressés par ce type de produit. Ce marché de 55 milliards de francs, dominé à 75 % par les mutuelles, reste toutefois très concurrentiel.

Concrètement, ces produits, dénommés Complétys santé, seront commercialisés par Assurposte, créée fin 1998, filiale à 50/50 % de La

Poste et de la CNP, numéro un de l'assurance-vie dont elle détient près de 10 % de part de marché. Pour les produits santé, « La Poste va au-delà de son rôle de distributeur, car elle porte le risque », commente Patrick Werner, directeur général, chargé des activités financières et du réseau grand public, arrivé dans l'établissement début janvier.

Les ambitions tant de La Poste que de la CNP sont grandes. La CNP « mise sur ce relais de croissance » par le biais de sa filiale Carrés Bleus, qui apporte un conseil aux assurés afin de mieux maîtriser leurs dépenses de santé, notamment en optique et dentaire. La Poste vise, quant à elle, une part de marché de quelques points en complémentaire santé.

Parallèlement, La Poste entame une autre diversification, de

moindre ampleur il est vrai. Depuis début avril et pendant six mois, elle se lance dans la vente de packs de téléphones mobiles. Dans trente bureaux de poste du Pas-de-Calais, les clients peuvent désormais acquérir des packs Itinérés mais aussi SFR et Bouygues Télécom. Une façon discrète pour l'entreprise de banaliser un peu plus ses relations avec France Télécom.

Ces diversifications interviennent alors que l'année 1998 a été plutôt une bonne année pour La Poste. Le chiffre d'affaires a atteint 93,3 milliards de francs (14,2 milliards d'euros), en hausse de 4 % et le résultat net s'établit à 337 millions de francs (51,4 millions d'euros), contre 58 millions de francs seulement en 1997.

Pascale Santi

Coca-Cola prépare une nouvelle offre pour Orangina

LE GROUPE AMÉRICAIN Coca-Cola s'approprierait à faire une nouvelle offre pour le rachat d'Orangina à Pernod-Ricard, de nature à répondre aux conditions posées par le gouvernement français, selon le quotidien britannique *Financial Times* du 4 mai. Le ministère de l'économie puis le Conseil d'Etat avaient estimé que le rachat pur et simple d'Orangina par Coca serait nuisible pour la concurrence dans le secteur des boissons gazeuses vendues « hors domicile » (cafés, hôtels, restaurants, parcs de loisirs, stades, cinémas...).

Coca-Cola devrait donc proposer de confier la commercialisation d'Orangina sur cette partie du marché pour dix ans à une société indépendante, qui pourrait être Pernod-Ricard. Du coup, le prix de 5 milliards de francs proposé initialement par la firme d'Atlanta pour le rachat de la boisson à l'orange serait revu à la baisse.

Les actionnaires de Telecom Italia se rebiffent

LE SORT DE TELECOM ITALIA est bien entre les mains des actionnaires institutionnels étrangers. Lundi 3 mai, un groupe d'actionnaires anglo-saxons très influents, comme Capital Group International (également actionnaire de Deutsche Telekom), Soros Fund Management, Perry Capital et Nexman Ragazzi, ont écrit une lettre à Franco Bernabè, le président de Telecom Italia. Ces actionnaires, qui affirment représenter 25 % du capital de l'opérateur italien, menacent de bloquer les deux offres publiques d'achat (OPA) concurrentes, l'une lancée par Olivetti et l'autre par Deutsche Telekom.

Ces financiers sont détenteurs d'actions d'épargne qui représentent 30 % du capital de Telecom Italia. A la différence des actions ordinaires, les actions d'épargne sont privées de droit de vote mais bénéficient, en contrepartie, d'un dividende privilégié. Ces actionnaires demandent une meilleure prise en compte de leurs droits en cas d'OPA et de leurs intérêts financiers dans les formulations des deux offres concurrentes.

Le marché automobile français a crû de 13 % en quatre mois

LES IMMATRICULATIONS de voitures particulières neuves ont augmenté de 12,5 % en avril par rapport au même mois de 1998, à 186 849 unités, a annoncé, lundi 3 mai, le comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Sur les quatre premiers mois de l'année, le marché français a progressé de 12,9 % (à nombre de jours ouvrables comparables), à 707 361 voitures. Cela permet au CCFA d'anticiper des ventes de plus de 2 millions de voitures pour l'ensemble de l'année 1999, qui seraient ainsi en hausse de 5,5 % sur celles de 1998.

PSA et Renault restent au coude à coude, avec des parts de marché respectives de 28,9 % et de 27,7 %. Côté marques étrangères, les ventes du groupe Fiat (marques Fiat, Lancia, Alfa Romeo) ont baissé, en quatre mois, de 14,7 %, et celles de BMW-Rover de 27,1 %, tandis que les marques japonaises affichent une hausse de 28,7 %.

Thomson-CSF envisage une acquisition en Corée du Sud

LE GROUPE FRANÇAIS d'électronique de défense Thomson-CSF est-il intéressé par une prise de participation dans Daewoo, comme l'a déclaré le 4 mai un porte-parole du groupe sud-coréen ? Cette information, relayée par l'agence Bloomberg, était démentie mardi par le groupe que dirige Denis Ranque. Il pourrait s'agir d'un appel du pied de la part de Daewoo, en quête de partenaires internationaux au moment où les grands conglomérats sud-coréens mènent une restructuration en profondeur. Daewoo, qui avait été candidat au rachat de Thomson Multimédia en 1996, vient de céder ses activités d'électronique grand public à son rival Samsung. Ce dernier, de son côté, doit céder certaines de ses spécialités, dont l'électronique de défense. C'est, selon nos informations, avec Samsung que Thomson-CSF serait en négociations avancées pour s'implanter en Asie.

Concours "Une Devise pour l'Europe"

Pour écrire une page d'histoire il te suffira peut-être de

@ toi de trouver la devise de l'Europe

www.devise-europe.org

Le Monde

France Telecom

MEMORIAL
CAEN NORMANDIE

PARLEMENT EUROPÉEN Commission européenne

UNE DEVISE POUR L'EUROPE
A MESSAGE FOR EUROPE

LE MONDE

R.C.S. - Rennes B 071 1801 072

Attention : Liberté, Egalité, Fraternité, c'est déjà pris !

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SCANIA : Investor AB**, la holding de la famille Wallenberg, a annoncé, lundi 3 mai, avoir porté ses droits de vote de 45 % à 49 % dans le constructeur de camion scandinave. Ce renforcement fait suite à la montée en puissance de Volvo, qui a pris, ces derniers jours, 20 % chez Scania. Une situation jugée « *inacceptable* » par Marcus Wallenberg, patron d'Investor.

● **THOMSON MULTIMÉDIA : le groupe français a annoncé, lundi, le lancement** à l'automne aux Etats-Unis et en Europe d'un baladeur numérique audio, permettant d'écouter une à deux heures de musique à partir de fichiers MP3 copiés sur Internet, et vendu à un prix de l'ordre de 199 dollars (environ 1 200 francs) pour la version de base.

● **THOMSON-CSF : le groupe d'électronique de défense a annoncé, mardi 4 mai, avoir conclu un contrat de 2,5 milliards de francs** avec l'armée de l'air grecque, pour l'équipement en systèmes radars et contre-mesures des 15 Mirage 2000-5 Mk2 vendus par Dassault Aviation et la modernisation de 10 Mirage 2000 déjà en service (*lire page 6*).

● **HEIDELBERG : le groupe cimentier allemand a racheté, lundi 3 mai, 73,4 % du capital** de son concurrent scandinave Scancem et s'apprête à lancer une offre publique d'achat sur le solde. A l'issue de cette opération évaluée entre 4,5 et 4,8 milliards de deutschmarks (2,4 milliards d'euros), Heidelberg se classera premier cimentier mondial.

● **SCHERING : le groupe pharmaceutique allemand envisage, selon Klaus Pöhle, son directeur financier, d'entrer en Bourse** en 2001 à New York, pour pouvoir procéder à des acquisitions aux Etats-Unis, en particulier en biotechnologies.

SERVICES

● **WHITBREAD : le groupe britannique** (bière, pubs, restaurants, hôtels) a engagé des négociations en vue d'acquiescer les 3 500 pubs et restaurants du groupe de spiritueux Allied Domecq. Ce dernier recevrait en échange des actions de son concurrent. Whitbread se retrouverait à la tête d'un empire de quelque 7 000 débits de boissons.

● **MUMM : la marque de champagne du groupe Seagram** est sur le point d'être vendue, avec l'autre label Perrier-Jouët, au groupe champenois Frey, épaulé pour l'occasion par des investisseurs américains, selon *Les Echos* du 4 mai.

● **DIOR : l'intersyndicale CFTC-FO-CGT-CGC** de l'usine des Parfums Christian Dior à Saint-Jean-de-Braye (Loiret) appelle à une grève pour mercredi 5 mai au matin, pour protester contre un plan de restructuration portant sur 400 des 1 600 personnes employées sur le site.

● **GEOTRONICS : la société de services informatiques néerlandaise** a signé, mardi, un accord en vue de racheter Wang Global, autre société de services informatiques, pour 1,36 milliard de dollars (1,29 milliard d'euros). Le nouvel ensemble pèsera 5 milliards de dollars.

● **PHILIPPINE AIRLINES (PAL) : deux groupements de banques créditrices** de la compagnie aérienne philippine ont apporté leur soutien au plan de redressement de la compagnie nationale surendettée. Le plan prévoit une injection de 200 millions de dollars d'argent frais d'ici au 4 juin devant permettre à PAL, en redressement judiciaire avec plus de 2,2 milliards de dollars de dettes, d'échapper à la faillite.

FINANCE

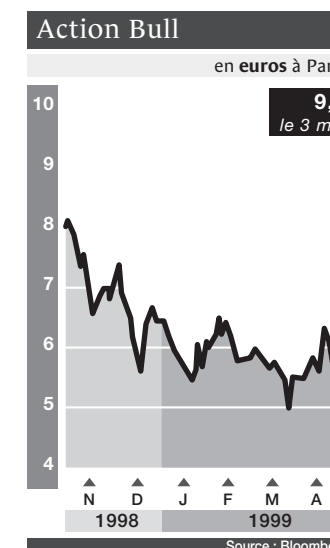
● **PARIBAS : le président du directoire de Paribas, André Lévy-Lang, souhaite « réfléchir »** à un partenariat européen, une fois réalisée la fusion de sa banque avec la Société générale. « *Une fois SG Paribas réalisée, il faudra sûrement passer à une nouvelle étape. Il serait sans doute plus intéressant, alors, de réfléchir à un développement avec un partenaire européen* », déclare-t-il dans un entretien au quotidien *La Tribune* du 4 mai.

● **CNP : la première compagnie française d'assurance-vie** a annoncé, lundi 3 mai, avoir franchi le seuil de 2 % dans le capital du deuxième assureur italien INA (Istituto Nazionale di Assicurazioni). Gilles Benoist, président du directoire de CNP Assurances, vient d'être renouvelé à son poste d'administrateur de l'INA, l'assureur confirmant « *son intérêt pour le marché italien* ».

VALEUR DU JOUR

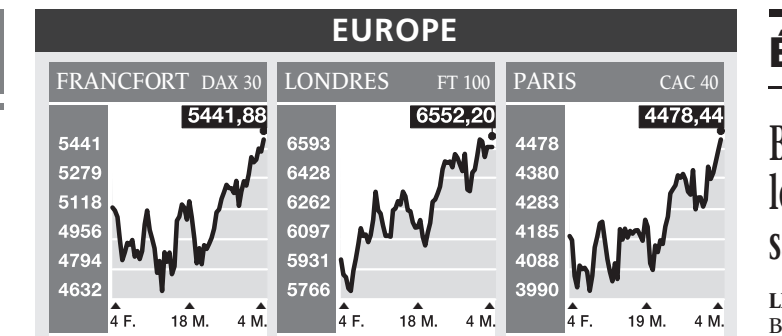
Le titre Bull s'envole

L'**ACTION** Bull fait l'objet de vives spéculations depuis quelques jours. Le titre a encore progressé de 15 % lundi 3 mai, à 9,1 euros, après s'être envolé de 21 % vendredi. Près de quatre millions de titres ont été échangés, après deux millions vendus, soit de dix à vingt fois plus que les volumes ordinaires. Cette envolée pourrait être liée aux spéculations sur une re-composition prochaine du capital du groupe informatique français, dont l'Etat détient encore 17,4 %. Guy de Panafieu, PDG de Bull, a répété lundi, dans un entretien à *La Tribune*, que l'Etat « *n'a pas vocation à rester dans le capital* » du groupe et qu'une re-composition du capital pourrait intervenir « *avant l'été* ». Outre l'Etat, le capital de Bull est détenu par France Télécom, l'américain Motorola et le japonais NEC, avec 17,4 % chacun. Le japonais Dai Nippon Printing possède 5,5 % et le public (salariés, investisseurs privés et institutionnels) détient 25 %. Le retrait éventuel de l'Etat ne peut toutefois pas expliquer, à lui seul, ce fort mouvement spéculatif. D'autant que la perspective de la sortie de l'Etat du capital de Bull, à la faveur d'un ou plusieurs investisseurs privés, n'est pas nouvelle. Le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, avait indiqué, dès janvier, que l'Etat pourrait vendre les parts qu'il détient encore dans le groupe d'informatique. La situation financière du groupe

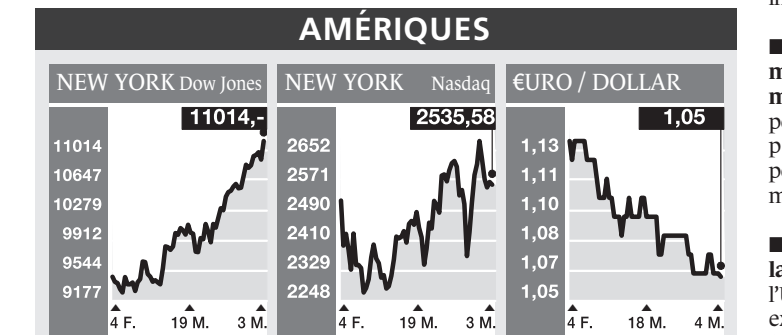


reste fragile. Le résultat net s'est élevé à 2,6 millions d'euros en 1998 (17 millions de francs), pour un chiffre d'affaires de 3,8 milliards d'euros. Pour 1999, le plan de restructuration devrait encore peser sur les comptes du groupe, qui prévoit de supprimer 1 800 postes cette année. Le titre Bull semble avoir bénéficié d'une recommandation d'achat de la banque d'affaires Merrill Lynch, qui a publié vendredi un rapport très flatteur, jugeant le titre sous-évalué et estimant son juste prix à 13 euros. Bull se concentre désormais sur les serveurs d'entreprise, les services (infogérance, intégration de systèmes) et les logiciels liés aux nouvelles technologies (administration de réseaux, sécurité, carte à puce).

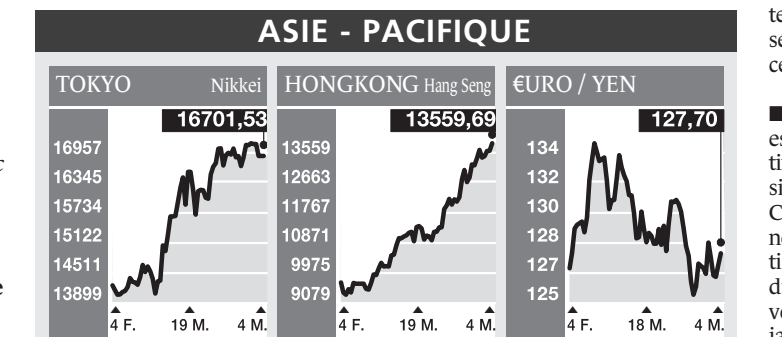
Christophe Jakubyszyn



Europe 10h15	Indices sélection	cours 04/05	Var. % 03/05	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3810,82	0,91	14,02
EUROPE	STOXX 50	3820,51	0,99	15,07
EUROPE	EURO STOXX 324	327,51	0,87	9,77
EUROPE	STOXX 653	316,47	0,87	13,35
PARIS	CAC 40	4478,44	0,80	13,59
PARIS	MIDCAC	0,00
PARIS	SBF 120	3029,21	0,74	14,04
PARIS	SBF 250	0,00
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00
AMSTERDAM	AEX	582,35	1,14	8,17
BRUXELLES	BEL 20	3276,12	0,57	-6,78
FRANCFORT	DAX 30	5441,88	1,20	8,79
LONDRES	FTSE 100	6552,20	0,84	11,38
MADRID	STOCK EXCHANGE	10187,60	0,96	3,57
MILAN	MIBTEL 30	37067,00	0,62	5,45
ZURICH	SPI	7495,60	0,71	4,68



Amérique 10h15	Indices sélection	cours 03/05	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11014,69	2,09	19,97
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1354,63	1,46	10,20
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2535,58	-0,29	15,64
TORONTO	TSE INDEX	7081,97	0,96	9,19
SAO PAULO	BOVESPA	11437,00	0,76	68,59
MEXICO	BOLSA	321,86	2,68	38,45
BUENOS AIRES	MERVAL	574,19	1,86	33,51
SANTIAGO	IPSA GENERAL	118,49	-0,82	53,88
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5467,37	-0,88	14,17



Zone Asie 10h15	Indices sélection	cours 04/05	Var. % 03/05	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16701,53	-1,42	20,66
HONGKONG	HANG SENG	13559,69	1,67	34,94
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	38,97
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	88,69	1,74	36,57
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3083,90	0,31	9,61
BANGKOK	SET	38,86	11,44	51,32
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3451,87	2,17	12,98
WELLINGTON	NZSE-40	2266,90	0,43	9,76

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'**INDICE CAC 40** de la Bourse de Paris a ouvert, mardi 4 mai, en hausse de 0,72 %, à 4 474,80 points, poursuivant son ascension. La veille, le CAC 40 avait atteint un nouveau sommet, sous l'influence de Wall Street. Le marché parisien avait clôturé en hausse de 0,85 %, à 4 442,84 points. Ce niveau a toutefois été atteint dans un marché très calme en raison de la fermeture des marchés londonien et japonais.

FRANCFORT

L'**INDICE DAX** de la Bourse de Francfort gagnait 0,78 % à 5 425,82 points à l'ouverture mardi 4 mai, après avoir connu une séance de hausse la veille. Emporté par l'euphorie de la Bourse américaine, le marché allemand avait clôturé à 5 383,22 points, en progression de 0,42 %.

LONDRES

LE **MARCHÉ** des actions britannique était fermé lundi 3 mai, au lendemain du week-end du 1^{er} mai. La fermeture de Londres s'est ajoutée à celle du marché japonais : à Tokyo, les cotations reprendront jeudi 6 mai.

HONG KONG

L'**INDICE HANGSENG** de la Bourse de Hongkong progressait de 1,56 % à 13 544 points, mardi 4 mai, quelques minutes avant la clôture, soutenue par les gains affichés par la Bourse américaine.

NEW YORK

L'**INDICE DOW JONES** de la Bourse de New York a franchi, lundi 3 mai, le seuil des 11 000 points pour terminer la séance sur un gain de 2,09 %, à 11 014,69 points. La tendance a été soutenue par la publication de statistiques montrant que l'économie n'est pas en surchauffe.

MONNAIES

LE **DOLLAR** poursuivait, mardi 4 mai au matin, sa progression face au yen. Le billet vert se négociait à 120,28 yens, contre 119,65 yens la veille. Sur le marché des changes européen, le dollar faisait toujours preuve d'une grande fermeté face à l'euro. A 1,058 dollar, la devise européenne est toujours victime de l'engouement des investisseurs pour les actifs libellés en dollars.

TAUX

LES **MARCHÉS OBLIGATAIRES** européens ont débuté la journée du mardi 4 mai sur un léger repli. A Paris, le contrat Euro-notionnel basé sur un gisement d'emprunts d'Etat français et allemands a abandonné 0,04 point, à 95,84 points. Le rendement de l'OAT française à dix ans a augmenté à 4,008 %. A Francfort, le rendement du bund à dix ans a également progressé à 3,895 %. En revanche, les taux à trente ans américains se sont détendus, mardi 4 mai, à 5,67 % grâce à l'éloignement des risques d'inflation et de remontée des taux à court terme.

ÉCONOMIE

Bill Clinton exhorte le Japon à soutenir sa croissance

LE **PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS**, Bill Clinton, a exprimé lundi 3 mai l'espoir que le Japon mettrait en œuvre tous les moyens à sa disposition pour restaurer une croissance économique durable. « *Jusqu'à ce qu'une reprise économique solide soit assurée, nous espérons que le Japon va recourir à tous les moyens disponibles pour restaurer une croissance robuste* », a déclaré le président américain lors d'une conférence de presse conjointe à la Maison Blanche avec le premier ministre japonais, Keizo Obuchi, à l'issue de leurs entretiens. M. Obuchi a, quant à lui, rejeté l'idée de mesures de stimulation supplémentaires. « *Les mesures déjà prises seront suffisantes pour relancer la croissance* », a-t-il indiqué.

■ **ÉTATS-UNIS : les revenus des ménages aux Etats-Unis ont augmenté** de 0,4 % en mars et leurs dépenses ont progressé dans une proportion identique sur la même période, a annoncé lundi le département américain du commerce.

■ **UNION EUROPÉENNE : la balance des opérations courantes** de l'Union européenne a enregistré un excédent de 16,7 milliards d'euros (0,9 % du PIB) au 4^e trimestre de 1998, selon les chiffres publiés lundi, suivant une nouvelle méthode de calcul, par Eurostat, l'office statistique de l'UE.

■ **PORTUGAL : le produit intérieur brut du Portugal** a enregistré en 1998 un taux de croissance de 3,5 %, comme en 1997, a annoncé lundi 3 mai l'Institut national des statistiques (INE). La demande interne, qui a atteint un taux annualisé de 6 %, est le principal facteur de cette croissance du PIB.

■ **ITALIE : l'économie italienne** est « *au bord de la récession* », a estimé lundi 3 mai Giorgio Fossa, président de la fédération patronale Confindustria, réagissant aux données annoncées par l'Institut de statistiques sur les commandes à l'industrie : une baisse de 6,1 % des ventes de l'industrie italienne en janvier par rapport au même mois de 1998 et de 4,4 % des commandes sur la même période.

■ **BELGIQUE : le nombre de défaillances d'entreprises a augmenté** de 3,2 % en avril par rapport au même mois de 1998. 588 entreprises ont été déclarées en faillite, selon une étude réalisée par Dun Bradstreet Corp.

■ **MALAISIE : la banque centrale de Malaisie a réduit**, lundi 3 mai, de 6,5 % à 6,0 % son taux d'intervention à trois mois. Le gouverneur de la banque centrale, Ali Abul Hasan Sulaiman, a indiqué que cette réduction reflétait « *la tendance à la modération du taux d'inflation* » et permettrait de soutenir les « *développements positifs récents* » de l'économie.

■ **INDONÉSIE : le produit intérieur brut indonésien a baissé** de 10,3 % au premier trimestre 1999 sur un an, mais il a progressé de 1,3 % par rapport au trimestre précédent, a indiqué le bureau central des statistiques du pays. Pour l'ensemble de l'année, il prévoit une baisse du PIB de 1 % par rapport à 1998.

■ **CHYPRE : Chypre devra supprimer le plafond qu'elle fixe aux taux d'intérêt** (actuellement de 6,5 %) si elle veut devenir un membre de l'Union européenne, a averti lundi 3 mai le président de la Banque européenne d'investissement (BEI), Sir Brian Unwin. La suppression de ce plafond légal, qui date de la colonisation britannique, est « *absolument essentielle pour Chypre si elle veut être retenue comme membre de l'Union* », a-t-il estimé.

■ **SUÈDE : les immatriculations de voitures neuves** en Suède ont reculé de 2,7 %, à 26 096 unités, en avril par rapport au mois correspondant de 1998, a annoncé lundi l'Office national des statistiques (SCB).

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : la Banque nationale tchèque (CNB) a abaissé** lundi 3 mai son principal taux directeur, qui passe de 7,2 % à 6,9 %.

■ **TURQUIE : la hausse des prix à la consommation** s'est établie à 63,9 % au cours des douze derniers mois en Turquie, confirmant une tendance au ralentissement du rythme de l'inflation depuis le début de 1998, a annoncé lundi 3 mai l'Institut des statistiques d'Etat (DIE).

■ **GRÈCE : l'aide à la reconstruction des pays victimes de la guerre** que l'Europe et les Etats-Unis mettront sur pied après le conflit du Kosovo devrait s'élever de 10 à 20 milliards de dollars (9,4 à 18,8 milliards d'euros), a indiqué lundi 3 mai le ministre grec de l'économie, Yannis Papantoniou. M. Papantoniou a précisé que le gouvernement dresserait une liste des dommages économiques subis par la Grèce en raison de la guerre et demanderait « *des compensations* » à l'Union européenne.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	€URO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95638	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371		FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660	
FRANC BELGE (10).....	4,03999	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
		ZLOTY POLONAIS.....	4,1763

Cours de change croisés						
04/05 10h15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	0,82857	1,05825	0,16129	1,61060	0,85699	
YEN.....	120,69000	127,70000	19,46500	194,32000	79,26500	
EURO.....	0,94496	0,78309	0,15245	1,52190	0,82085	
FRANC.....	6,19995	5,13750	6,55957	9,98345	4,07235
LIVRE.....	0,62089	0,51460	0,65710	0,10015	4,40790
FRANC SUISSE.....	1,52210	1,26125	1,61060	0,24555	2,45095

Taux d'intérêt (%)

Taux 03/05	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	2,51	2,43	4,01	4,87
ALLEMAGNE..	2,47	2,53	3,90	4,85
GDE-BRETAG.	5,50	5,09	4,60	4,53
ITALIE.....	2,93	2,90	4,16	5,13
JAPON.....	0,13	1,42
ÉTATS-UNIS..	5,09	4,58	5,38	5,68
SUISSE.....	0,38	0,83	2,43	3,74
PAYS-BAS.....	2,49	3,25	4,03	4,91

Matières premières

En dollars	Cours 03/05	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1600,5	-0,65
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1364,5	-0,55
PLOMB 3 MOIS.....	544,5	-0,64
ETAIN 3 MOIS.....	5590	-0,18
ZINC 3 MOIS.....	1088,5	-0,59
NICKEL 3 MOIS.....	5540	-0,27
MÉTAUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	5,46	1,49
PLATINE A TERME.....	79523,93	0,04
GRAINES DENRÉES		
BÉ (CHICAGO).....	255	+1
MAÏS (CHICAGO).....	216,25	-0,23
SOJA TOURTEAU (CHG.).....	128	-1,99
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	968	-1,02
CAFÉ (LONDRES).....	1395
SUCRE BLANC (PARIS).....	169

Matif

Cours 10h15	Volume 04/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Repsol poursuivait sa hausse lundi 3 mai, prenant 9,48 % à 16,86 euros. Le conseil d'administration de la principale compagnie pétrolière argentine YPF qui s'est réuni lundi soir n'a pas encore décidé d'accepter ou non l'offre de rachat de 16 milliards de dollars (16,8 milliards d'euros) lancée vendredi 30 avril par la société espagnole.

combustible, Afrique, serait sur le point de prendre une participation de 11 % dans un groupe de sociétés détenues par Portugal Telecom, tandis que ce dernier tenterait d'obtenir une licence sur les téléphones mobiles au Maroc, d'après les informations du journal Diaro Economico.

Table with 4 columns: Date (04/05 10h24), Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for PHARMACIE and BIENS D'EQUIPEMENT.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CONGLOMERATS and ENERGIE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for MEDIAS and BIENS DE CONSOMMATION.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for TELECOMMUNICATIONS and CONSTRUCTION.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for SERVICES FINANCIERS and SERVICES COLLECTIFS.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for PRODUITS DE BASE and HAUTE TECHNOLOGIE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for COMMERCE DISTRIBUTION and CODES PAYS ZONE EURO.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CONSUMMATION CYCLETTE and CODES PAYS HORS ZONE EURO.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for ALIMENTATION ET BOISSON and CODES PAYS HORS ZONE EURO.



Table of stock prices for various companies including Finnair, Wimper PLC, Granada Group, etc.

Table of stock prices for pharmaceutical companies including Astra, Elan Corp, Glaxo Wellcome, etc.

Table of stock prices for media companies including Sky B Group, Canal Plus, Carlton Communi, etc.

Advertisement for lemonde.fr website with URL http://www.lemonde.fr and headline 'La Bourse au quotidien : l'actualité des entreprises, les cotations en direct, les informations financières...'

Table of stock prices for energy companies including Elf Aquitaine, Eni, Enterprise Oil, etc.

Table of stock prices for financial services companies including 3i, Almannij, Alpha Finance, etc.

Table of stock prices for food and beverage companies including Allied Domecq, Club Med, Coats Vyeilla, etc.

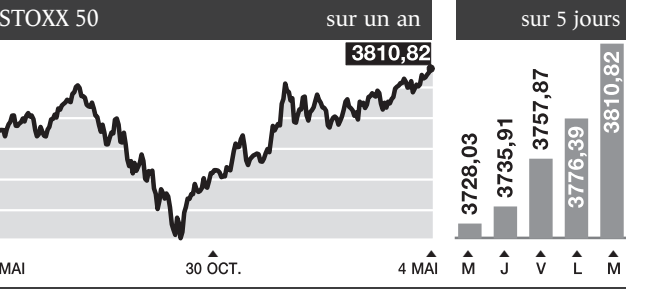


Table of stock prices for insurance companies including Agf/Rm, Allianz Ass, Allianz Ag, etc.

Table of stock prices for equipment companies including Abb Ab, Abb Ad, Adecco Cheserex, etc.

Table of stock prices for media companies including Sky B Group, Canal Plus, Carlton Communi, etc.

Table of stock prices for consumer goods companies including Ahold, Asda Group, Athens Medical, etc.

Table of stock prices for distribution companies including Arcadia Grc, Boots Co Plc, Carrefour/Rm, etc.

Table of stock prices for technology companies including Alcatel/Rm, Altec Sa Reg, Baan Company, etc.

Table of stock prices for food and beverage companies including Allied Domecq, Club Med, Coats Vyeilla, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for Amsterdam market including Airspray Nv, Antonov, C/Act, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for Brussels market including Envipco Hld Ct, Faridem Belgium Abc, Internco Hld, etc.

FRANCFORT

Table of stock prices for Frankfurt market including 1 & 1 Ag & Cokgaa, Axtron, Augusta Beteiligung, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO: FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne - IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande - LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche - FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO: CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark - GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

L'action BNP s'échangeait, dans la matinée du mardi 4 mai, en baisse de 0,12 %, à 78,50 euros, le titre SG était en progression de 1,46 %, à 173,5 euros et Paribas en hausse de 0,89 %, à 101,9 euros. A ces cours, les parités proposées par la BNP dans le cadre de sa double OPE valorisent l'action SG à 168,21 euros et l'action Paribas à 107,93 euros. L'OPE de SG sur Paribas valorisée, elle, le titre Paribas à 108,43 euros. La cotation de l'action Primagaz était toujours suspendue, mardi matin. Le marché attend une OPA de SHV, le groupe néerlandais déjà actionnaire de Primagaz à hauteur de 51 %. Le titre Bull a poursuivi sa croissance, mardi, dans les premières transactions, en gagnant 2,74 % après une hausse de 38 % en deux séances. L'action Sanofi a progressé de 0,70 %, mardi matin, après l'annonce d'une croissance du chiffre d'affaires premier trimestre de 6,8 % à 833 millions d'euros. Le titre Pernod Ricard a grimpé de 1,48 % après la publication d'un article du Financial Times selon lequel Coca-Cola aurait soumis une nouvelle offre de rachat d'Orangina. L'action Altran a progressé de 3,18 %, dans les premiers échanges, mardi. Le groupe a annoncé une progression de 44 % de son activité au premier trimestre 1999, à 127 millions d'euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

Table with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (€). Lists various companies like B.N.P., RENAULT, SANIT GOBAIN, etc.

Main table of stock prices with columns: Company Name, Price, Change, etc. Includes companies like BIC, BIS, B.N.P., BOLLORE, BONGRAIN, BOUYGUES, etc.

Table of international stock prices with columns: International, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (€). Lists companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market listings with columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like ADLPARTNER, ALB SOFT, ALPHA MEDIA, etc.

SECOND MARCHÉ

Table of second market listings with columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like ALGECO, ALGECO, APRIL S.A., etc.



Table of various market indices and prices with columns: Index Name, Value, Change. Lists indices like BOISEL CHANO, BONDUELLE, BOURGEOIS, etc.

SICAV

FCP

Table of SICAV and FCP funds with columns: Fund Name, Value, Date. Lists funds like NATION MONÉTAIRE C, NATION MONÉTAIRE D, etc.

Table of various financial products and services with columns: Product Name, Value, Date. Lists products like CDC TRESOR, FONSAICAV, CAISSE D'ÉPARGNE, etc.

Table of various financial products and services with columns: Product Name, Value, Date. Lists products like ATOUT ASIE, ATOUT CROISSANCE, etc.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 5 MAI 1999

EVEREST Une expédition américaine a annoncé, dans la nuit du dimanche 2 au lundi 3 mai, qu'elle avait retrouvé, la veille, le corps de George Mallory, alpiniste britan-

nique disparu sur l'arête nord-est de l'Everest en 1924 avec Andrew Irvine. Les responsables de l'expédition ne sont pas en mesure d'affirmer si des éléments matériels vont

permettre de confirmer la découverte, le corps de Mallory ayant été enterré sur place. ● NUL NE SAIT si les deux hommes, dont l'histoire est devenue un mythe qui divise tou-

jours la communauté des alpinistes, ont réussi à atteindre le sommet avant leur disparition. ● SIR EDMUND HILLARY, vainqueur de l'Everest en 1953 avec le sherpa népalais

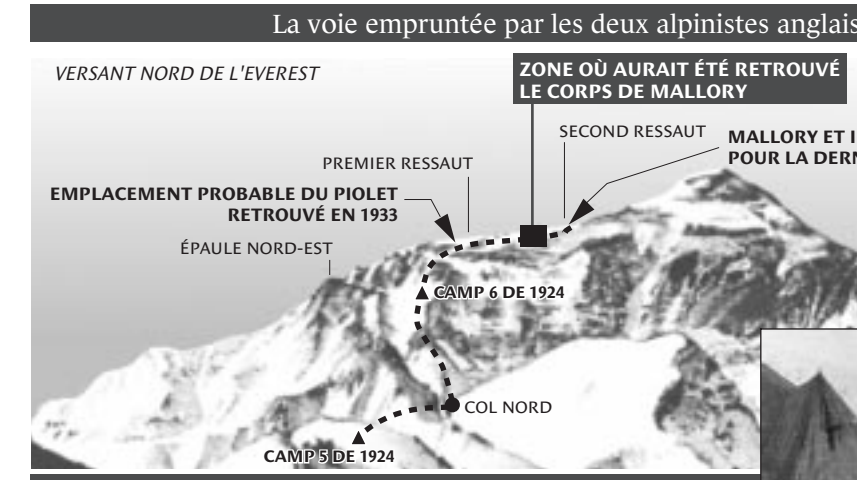
Tensing Norgay, doute que les deux alpinistes anglais y soient parvenus. Selon lui, Mallory, n'étant pas redescendu, n'a de toute façon « pas complètement rempli le contrat ».

Une expédition américaine aurait retrouvé le corps de George Mallory

Le Britannique avait disparu en 1924 sur l'arête nord-est de l'Everest, avec son compagnon de cordée Andrew Irvine. Soixante-quinze ans après, personne ne sait si les deux hommes étaient parvenus à atteindre le sommet avant d'être saisis par la mort

ERIC SIMONSON est confiant. Lors de ses huit précédentes expéditions sur le Toit du monde, il n'a jamais connu d'aussi bonnes conditions météorologiques sur l'arête nord-est de l'Everest. Samedi 1^{er} mai, il est seul au camp V, à 7 780 m, sur l'itinéraire qui mène au sommet par le versant tibétain de la montagne haute de 8 848 m. L'alpiniste américain attend des nouvelles de cinq grimpeurs qui marchent vers le camp VI, aux environs de 8 300 m. Tous font partie de l'expédition Mallory and Irvine Research, à la recherche d'une trace, d'un indice, même infime, qui permettrait de résoudre la plus grande énigme de l'histoire de l'alpinisme : George Leigh Mallory et Andrew Irvine, deux alpinistes britanniques partis à la conquête de l'Everest, sont-ils parvenus au sommet avant de disparaître, le 8 juin 1924, en emportant leur mystère ?

Lorsqu'elle quitte Seattle pour Katmandou, le 15 mars, l'expédition d'Eric Simonson, préparée de longue date et financée par des groupes privés, veut réussir là où tout le monde échoue depuis soixante-quinze ans. Jochen Hemmleb et Larry Johnson, deux historiens amateurs, spécialistes du « mystère Mallory-Irvine », accompagnent les grimpeurs. Le 1^{er} avril, l'équipe parvient au pied de l'Everest, sur le versant nord, côté tibétain. Les huit hommes empruntent l'itinéraire choisi par Mallory et Irvine en 1924. Ils installent leurs tentes au camp de base, à 5 320 m et s'acclimatent



Partis le 8 juin 1924 à l'assaut de l'Everest, George Mallory et Andrew Irvine auraient disparu au niveau du second ressaut.

pendant plusieurs jours aux difficiles conditions de la haute altitude. Lorsqu'ils se sentent prêts, les six grimpeurs laissent leurs deux compagnons historiques au camp de base et commencent leur progression sur l'arête nord-est qui mène, après le passage de deux ressauts rocheux, vers le sommet.

« UN CADAVRE ANGLAIS »

Le groupe bivouaque au camp V et Simonson donne ses dernières consignes. Il indique précisément le périmètre des recherches, se fondant sur des déclarations d'un alpiniste chinois, Wang Hongbao, qui, en 1975, avait fait état de la découverte d'un « cadavre anglais » aux environs de 8 100 m.

Simonson n'ira pas plus loin. Sa-

medi 1^{er} mai, à 5 heures, ses compagnons montent au camp VI (8 300 m). A 10 heures, ils y déposent du matériel. Le vent souffle fort, mais la visibilité est bonne et la neige étonnamment peu abondante. Les conditions sont idéales pour entamer les recherches. Ils fouillent la montagne, progressent péniblement sous le second ressaut. A la mi-journée, Conrad Anker, l'un des grimpeurs, s'écarte du groupe. Il part vers la droite. L'endroit est rocheux, très accidenté. A-t-il aperçu quelque chose ? À 100 m, en contre-bas du camp VI, il s'arrête, interdit. Un buste émerge nettement de sa gangue de glace. Selon Peter Potterfield, éditeur du site internet Mountaintone.com, en liaison avec les



La dernière photo de George Mallory et Andrew Irvine.

membres de l'expédition, « les cheveux, la chair, étaient en bonne état de conservation ».

Le cadavre porte une grosse veste de tweed à boutons, abîmée par les rayons du soleil, des chaussures en cuir et un pantalon de laine. Une corde, dont le bout est tranché, est enroulée autour de sa taille. Aucun doute, cet alpiniste-là est prisonnier de la montagne depuis longtemps. Le moment de surprise passé, rejoint par ses ca-

coucée à l'intérieur de la veste. »

Mardi 4 mai, Peter Potterfield n'était pas en mesure de dire si les grimpeurs ont songé à rapporter avec eux une preuve de leur découverte. Conformément aux vœux de la famille du disparu, contactée avant le départ de l'expédition, la dépouille a, en effet, été enterrée sur place après une brève cérémonie funèbre. « Même s'ils étaient partis pour rechercher des indices, ils ne s'attendaient pas

à voir le cadavre d'un des deux disparus, confie Peter Potterfield. Ils étaient bouleversés d'avoir mis au jour un mystère vieux de soixante-quinze ans. Revenus au camp de base avancé, à 6 500 m, ils en ont parlé toute la nuit. Dans le monde de l'alpinisme, la disparition de Mallory et Irvine appartient à la légende. »

Après trois ou quatre jours de repos, les alpinistes devraient repartir vers le sommet. « Notre job n'est pas fini, explique Eric Simonson. On va reprendre l'ascension, continuer nos recherches pendant plusieurs semaines. Ce n'est que le début. » Les membres de l'expédition Mallory and Irvine Research envisagent, en effet, de faire le siège du second ressaut. Ils veulent démontrer qu'il est franchissable sans une échelle, comme l'auraient fait, selon eux, Mallory et Irvine en 1924. « La plupart des grimpeurs actuels estiment impossible pour des grimpeurs des années 20 de passer sans aucune aide, indique Peter Potterfield. Cette expédition veut prouver le contraire. » Les grimpeurs vont aussi tenter de retrouver d'autres éléments matériels : le carnet de notes de Mallory et son appareil photo. Ils rêvent de mettre la main sur une pellicule préservée des ravages du temps qui, selon Peter Potterfield, pourrait contenir la « preuve irréfutable ». Le mystère serait alors levé. On saura sans équivoque si Mallory et Irvine ont atteint le sommet de l'Everest. Ou non.

Eric Collier et Acacio Pereira

Les doutes de Sir Edmund Hillary

● Pour Sir Edmund Hillary, 79 ans, la découverte de l'expédition est « passionnante », mais le « mystère de l'Everest » n'est pas résolu. Le Néo-Zélandais, vainqueur de l'Everest en 1953 avec le sherpa népalais Tensing, a noté que les appareils photo de Andrew Irvine et George Mallory n'avaient pas été retrouvés : « C'est probablement la seule chose susceptible d'indiquer s'ils ont rejoint ou non le sommet, a-t-il déclaré à l'agence Reuters. A moins de trouver l'appareil photo, et sous réserve qu'il fonctionne encore, nous ne saurons probablement jamais. Mallory n'est pas redescendu, alors il n'a pas complètement rempli le contrat. »

● Le fils de l'alpiniste, John Mallory, depuis sa résidence d'Afrique du Sud, a déclaré à la BBC qu'il se sentait « soulagé » de savoir que le corps de son père avait pu être identifié de façon certaine, sans avoir recours à des tests ADN. « Je ne pense pas que cette découverte prouve quoi que ce soit, a-t-il ajouté. A mon avis, ils ont atteint le sommet, mais probablement assez tard dans la journée, et la majorité des alpinistes qui atteignent les sommets peu avant le coucher du soleil ne redescendent pas. Pour moi, la seule manière de réussir un sommet, c'est d'en revenir vivant. ». John Mallory ne vit pas cette découverte comme « la fin d'un chapitre » : « S'ils trouvaient l'appareil photo et qu'ils trouvaient des preuves, cela deviendrait intéressant. »

29 mai 1953, deux hommes sur le Toit du monde

LE 29 MAI 1953, Edmund Hillary et le sherpa Tensing Norgay sont au sommet de l'Everest. Pour la première fois de l'histoire de l'himalayisme, des hommes foulent les neiges de la plus haute montagne du monde. Avec eux, seule une expédition française avait réussi la première ascension, en juin 1950, d'un sommet de plus de 8 000 mètres : l'Annapurna (8 091 m). L'annonce du succès de l'expédition anglaise parvient en Grande-Bretagne en pleins préparatifs du couronnement de la reine Elisabeth II. Dans le pays qui avait fait du Toit du monde sa chasse gardée, c'est l'effervescence : on attend ce moment depuis 1922, date de la première tentative. Jusqu'à la victoire de 1953, cinq expéditions britanniques ont tenté en vain le sommet, sans compter les missions de reconnaissance entamées dès 1873 sur le versant tibétain de la montagne.

Le succès de l'expédition doit beaucoup au gé-

nie de son chef, John Hunt, colonel de l'armée britannique, qui a préparé son expédition avec un soin maniaque. Rien n'a été laissé au hasard : une forte équipe de grimpeurs et plusieurs dizaines de porteurs pour acheminer des tonnes de matériels sur la montagne.

L'IMPORTANCE DE L'OXYGÈNE

La prudence de John Hunt est d'autant plus compréhensible qu'il lance les membres de son expédition sur une voie peu explorée jusque-là : l'arête sud-est, sur le versant népalais. Depuis l'invasion du Tibet par les troupes chinoises en octobre 1950, toute tentative par le versant nord, mieux connu, est en effet provisoirement impossible. Parallèlement, le royaume du Népal ouvre timidement ses frontières aux étrangers.

En 1952, une expédition suisse emprunte cette voie mais renonce à 350 m du sommet, en raison d'une tempête. Les Anglais, qui déjà se préparent

pour l'expédition de 1953, vont finalement profiter des mésaventures de leurs concurrents pour mettre toutes les chances de leur côté. Un soin particulier est ainsi apporté à la conception des appareils à oxygène, dont les défaillances ont en partie fait échouer l'expédition suisse.

L'idée de John Hunt se résume à une obsession : stocker un maximum de matériel au col Sud pour se donner les moyens de lancer trois assauts successifs par des équipes de deux grimpeurs. Le 28 mai, Edmund Hillary et Tensing Norgay bivouaquent à 8 500 m. Le lendemain, à 6 h 30, ils se lancent à l'assaut du sommet. A 9 heures ils atteignent le sommet sud et s'attaquent une heure plus tard à un ressaut rocheux qui leur barre la route et qui prendra le nom de ressaut Hillary. A 11 h 30, les deux hommes sont au sommet.

A. P.

Un mythe resté intact qui divise toujours la communauté des alpinistes

« PARCE QU'ELLES SONT LÀ. » Cette phrase, qu'il jetait volontiers à la face de ceux qui l'interrogeaient mi-moqueurs, mi-amusés sur sa soif d'altitude, résume à elle seule George Leigh Mallory. C'est sans doute en pensant à ces mots qu'il a, à trois reprises, accepté l'invitation de la Royal Society of Geography de Londres et de l'Alpine Club (réunis au sein du Comité Everest) à se joindre aux expéditions organisées pour vaincre la plus haute montagne du monde : y aller, pour le simple plaisir d'y aller. Pour cet homme qui s'ennuie dans sa profession d'enseignant, un départ pour l'Himalaya, c'est le moyen d'assouvir une passion découverte quelques années plus tôt dans les Alpes.

Dès la mission de reconnaissance de 1921, George Mallory, âgé de trente-cinq ans, fait partie de l'équipe d'assaut composée de seulement quatre grimpeurs. Premier objectif : explorer le glacier de Rongbuk et les abords immédiats du col nord aux environs de 7 000 mètres d'altitude, sur le versant tibétain. Mallory rêve secrètement du sommet, mais joue le jeu.

Avec un coéquipier, il part en reconnaissance et parvient au col nord. De là, les deux hommes aperçoivent l'arête nord coupée de ressauts rocheux : la ligne idéale,

pensent-ils, pour atteindre le sommet. Poursuivant leurs investigations, ils atteignent le Lho La, un col d'où ils ont une vue plongeante sur la vallée de Khumbu et les glaciers qui descendent vers le sud, côté népalais. Mallory repère une étrange combe glaciaire, celle-là même qu'emprunteront, trente-deux ans plus tard, Edmund Hillary et Tensing Norgay pour vaincre l'Everest. La reconnaissance s'arrête là.

Quand Mallory retourne à l'Everest l'année suivante, une question occupe les grimpeurs : faut-il utiliser des bouteilles d'oxygène ? Au nom de l'éthique de l'alpinisme et pour des raisons pratiques (les bouteilles pèsent près de 18 kg), Mallory s'y oppose.

« POUR L'AMOUR DU SPORT »

Le chef d'expédition autorise l'utilisation de l'oxygène à ceux qui font la trace, ouvrent la voie et dressent les camps, mais exige de la cordée finale qu'elle y renonce « pour l'amour du sport ». George Mallory est satisfait, il sait qu'il fera partie de l'équipe d'assaut.

Au col nord, le camp IV est installé. Le 20 mai, Mallory et trois autres grimpeurs s'attaquent à l'arête nord. Le terrain ne présente pas de difficultés techniques mais le vent et le froid rendent la progression difficile. Trois membres de la cordée

dépassent tout de même la barre des 8 000 mètres sans oxygène – altitude jamais atteinte jusque-là –, en taillant des marches dans la neige. Lors d'une nouvelle tentative, sept porteurs meurent dans une avalanche. La deuxième expédition britannique échoue.

Quand le colonel Norton propose à George Mallory de repartir à l'Everest en 1924, celui-ci hésite puis se laisse tenter. Le 25 mars, l'expédition quitte Darjeeling pour le Tibet. Le mauvais temps sévit sur le glacier de Rongbuk et désorganise le planning. Le 1^{er} juin, le camp V est installé sur l'arête nord par Mallory et son compagnon de cordée, Geoffrey Bruce. Le lendemain, le camp VI est établi à 8 200 mètres. Une première cordée se lance vers le grand couloir. L'un de ses membres atteint l'altitude, inimaginable pour l'époque, de 8 570 mètres sans oxygène, puis abandonne.

Mallory, qui doit lancer un nouvel assaut, décide d'emporter des appareils à oxygène. Il prend pour partenaire le jeune Andrew Irvine, âgé seulement de vingt-deux ans, néophyte de la montagne, mais ingénieur de formation et spécialiste de l'oxygène. Le 6 juin, ils sont au camp V, le lendemain ils atteignent le camp VI et partent à l'assaut du sommet le 8 juin. Monté en soutien

au camp VI, Noël Odell, alpiniste de renom, aperçoit ses deux compagnons à la faveur d'une courte éclaircie. « Je remarquai un tout petit objet qui bougeait sur une pente de neige en direction d'un ressaut rocheux qui me semblait être le dernier de la pyramide finale, racontera-t-il. Un second objet suivait. Puis le premier grimpa au sommet du ressaut. Pendant que je regardais, tendu, cette apparition impressionnante, la scène fut à nouveau recouverte par les nuages. » Il est midi et Odell s'étonne de la lente progression de la cordée Mallory-Irvine. Il ne les reverra jamais plus.

Les deux hommes ont-ils disparu en grimpaient vers le sommet ou en redescendant après l'avoir atteint ? Au camp de base, la question est débattue par les coéquipiers de Mallory et Irvine, sans qu'une thèse l'emporte sur l'autre. La découverte, en 1933, du piolet appartenant à George Mallory sur une dalle en contrebas de l'arête est, sous le premier ressaut, relance le débat : est-il arrivé là après avoir glissé ou marque-t-il le lieu de l'accident ? Odell aurait-il confondu premier et second ressaut ? Soixante-quinze ans après, le mythe est intact et le mystère Mallory-Irvine divise toujours la communauté montagnarde.

A. P.

TROIS QUESTIONS À...

PIERRE MAZEAUD

1 Vous avez dirigé l'expédition qui, en octobre 1978, a réussi la première ascension française de l'Everest. Quelle est votre réaction à l'annonce de la découverte du corps de George Mallory ?

La découverte des restes de George Mallory, si elle est confirmée, ne prouve en rien que les deux hommes soient parvenus au sommet. Sont-ils morts à la montée, de froid ou d'épuisement, ou bien à la descente ? La question reste posée. Si l'on retrouve l'appareil photo qu'ils avaient avec eux et si la pellicule est toujours exploitable – mais est-ce envisageable aussi longtemps après ? –, peut-être aurons-nous alors un début de preuve.

2 Que représente pour vous le mythe Mallory-Irvine ?

Ce mythe résiste toujours parce que l'interrogation reste entière concernant leur éventuel succès au sommet. Cette légende m'est plutôt sympathique, au risque d'être qualifiée de romantique. Je trouve assez intéressant que le doute sur la première ascension ne se pose que pour ce sommet-là, qui plus est, le plus haut du monde. Pour l'opinion publique et pour moi-même, Edmund Hilla-

ry et Tensing Norgay restent les premiers à avoir réussi l'Everest. Il faut d'ailleurs rendre hommage aux Anglais – même si les deux vainqueurs sont néo-zélandais et népalais – pour l'insistance avec laquelle ils ont mené pendant des années ces longues expéditions. A l'époque, le simple fait de rejoindre le camp de base à pied pendant plusieurs semaines constituait déjà une aventure en soi.

3 Et si la preuve était apportée que Mallory et Irvine sont parvenus au sommet ?

Nous n'en sommes pas encore là, mais si tel était le cas, il n'y a pour moi aucun doute qu'ils devront être considérés comme les premiers vainqueurs de l'Everest. Les accidents à la descente ne sont pas rares parce que la résistance nerveuse se relâche après le sommet. On ne peut donc pas mettre en avant le fait qu'ils seraient morts à la descente pour déconsidérer leur ascension, surtout quand il s'agit d'une première : parvenir au sommet, c'est atteindre le but que l'on s'est fixé et l'histoire de l'alpinisme est pleine d'exemples de grimpeurs morts après avoir réussi un sommet, sans que l'on remette pour autant en cause la réalité de leur succès.

Propos recueillis par Acacio Pereira

Le monde pastoral et les bousiers menacés d'empoisonnement

Les éboueurs des prairies, qui se nourrissent des excréments laissés par les bovins, les ovins et les chevaux, sont victimes de l'ivermectine, un antiparasitaire administré au bétail

D'UN RACCOURCI, on pourrait dire que les éboueurs sont aux villes ce que les bousiers sont aux prairies. Mais, si l'on imagine aisément les conséquences qu'entraîne une grêle des premiers, on a plus de mal à envisager ce qui se passerait si les seconds disparaissaient. Or ces insectes coprophages, si utiles puisqu'ils dégradent les excréments des grands mammifères comme les vaches et les chevaux, mais aussi, sous d'autres latitudes, ceux des buffles et des éléphants, vivent actuellement sous deux menaces. L'une est liée aux changements de mode

l'influx nerveux chez ces invertébrés, l'ivermectine est apparue, non sans raison, comme la panacée, tant contre les vers intestinaux que contre les tiques, gales et autres puces. En 1996, le chiffre d'affaires généré par ce produit, le premier médicament vétérinaire vendu dans le monde, s'élevait à 1,5 milliard de dollars (1,42 milliard d'euros). Foncièrement utile, puisqu'elle a aussi servi à juguler l'onchocercose, la « cécité des rivières », due à un ver tropical, l'ivermectine pose aujourd'hui des problèmes écologiques en raison des doses prescrites.

Victimes marines

L'administration d'ivermectine n'est pas réservée aux mammifères. L'utilisation de ce médicament a été autorisée en 1996 dans l'élevage des saumons d'Écosse, le produit étant intégré dans la nourriture donnée aux poissons. Or une étude britannique parue en août 1998 dans le *Marine Pollution Bulletin* montre que l'ivermectine présente dans les excréments ou la nourriture tombée au fond de l'eau ne se dissout que très lentement et s'accumule dans les sédiments. Elle peut y séjourner pendant plusieurs mois avant d'être dégradée.

Tout comme les bousiers sont les cibles non voulues de l'antiparasitaire donné aux vaches, d'autres invertébrés, marins cette fois, sont victimes de cette molécule. L'étude a montré qu'à de faibles concentrations l'ivermectine était toxique pour plusieurs espèces de petits crustacés comme les gammars ou les crevettes grises de sable ainsi que pour des mollusques comme les bigorneaux.

pastoral induits par la modernisation de l'élevage : le bétail va de moins en moins au pré. L'autre menace est chimique et a principalement pour nom ivermectine.

En lui-même, ce composé, issu de la culture du champignon *Streptomyces avermitilis*, est, de l'avis de Michel Alvinerie, du laboratoire de pharmacologie et toxicologie de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA, Toulouse), « une molécule extraordinaire. Cet antiparasitaire de nouvelle génération sorti en 1981 était le premier à avoir une action vis-à-vis des nématodes et des arthropodes ».

En bloquant la transmission de

Les scientifiques mettent notamment en cause une forme bien spécifique d'administration, qui consiste à introduire directement dans le rumen des vaches une cartouche – appelée bolus dans le jargon pharmaceutique – qui relargue en permanence son principe actif.

Alors que la dose normale recommandée pour un mois est de 0,2 milligramme par kilo – soit 40 milligrammes pour un animal de 200 kilos –, le bolus contient 1,72 gramme d'ivermectine et en délivre environ 12 milligrammes par jour pendant cent trente-cinq jours. Ce bolus a eu de la chance « car il a été mis sur le marché en

1995, quelques mois avant que n'entre en vigueur une directive européenne demandant que tout produit, avant sa mise sur le marché, soit l'objet de recherches afin d'évaluer son impact sur l'environnement », explique Michel Alvinerie, qui travaille sur l'ivermectine depuis 1981.

« Cette molécule est éliminée par voie fécale et 80 % du produit passent sous forme inchangée dans les excréments, ajoute le chercheur de l'INRA. Et comme c'est un aussi un insecticide, elle s'attaque aux bousiers. » Pour le plus grand malheur de ces coléoptères, « les bouses d'une vache traitée sont souvent plus attractives pour les coprophages car elles dégagent plus de molécules odorantes », précise Jean-Pierre Lumaret, directeur du laboratoire de zoogéographie de l'université Paul-Valéry de Montpellier. Affaiblissant ou tuant les bousiers, l'ivermectine empêche que ces éboueurs à six pattes fassent leur « travail » de nettoyeurs.

« ROULEURS » ET « FOUSSEURS »

Entre les « rouleurs », qui confectionnent une boule et la transportent à plusieurs mètres de là, les « fousseurs », qui forent un terrier sous l'excrément dont ils prélèvent ensuite des morceaux, et les « résidents », qui vivent et pondent dans la matière fécale, les bousiers triturent, lacèrent, aèrent, mangent et réduisent la matière la moins noble qui soit. A cette action mécanique, dont les détails sembleront peut-être scatalogiques à ceux qui, telle une héroïne de *Cent Ans de solitude*, « font les dégoûtés devant leur propre merde », s'ajoute celle des bactéries et des champignons que les insectes ne manquent pas de transporter avec eux.

Cette synergie, cette chaîne d'élimination des fèces, permet la disparition, dans un délai plus ou moins bref, des bouses de vache. Cela peut prendre entre trois à

cinq mois dans le nord de la France, dont le climat, l'herbe et le sol comportent plus d'eau que dans le Midi où, dans le pire des cas, ce que laisse une vache derrière elle s'en va au bout de deux ans.

Au problème écologique – l'élimination d'espèces d'animaux – s'ajoute donc un véritable souci environnemental. « L'administration d'ivermectine double ou triple le temps de rémanence des bouses sur le terrain », assure Jean-Pierre Lumaret. Certes, il peut se passer du temps avant que les pâturages français ne ressemblent à un grand désert fécal où rien ne repousserait, mais le dramatique exemple de l'Australie, où la faune coprophage n'était pas adaptée aux excréments bovins, doit faire réfléchir. A raison de 4 kilos de bouse quotidiens par vache...

Éleveurs et vétérinaires commencent à prendre conscience du problème, tout comme l'industrie pharmaceutique, dont certaines firmes axent cette année leur campagne publicitaire sur le côté « propre », non toxique, de leurs nouveaux antiparasitaires. Mais la route sera longue, car on ignore encore tous les dégâts que



Géotrupe des bois (« *Trypocopris vernalis* Lucanidae »).

peut causer l'ivermectine. En 1998, l'INRA a ainsi présenté un projet d'évaluation de son impact sur l'environnement qui devrait rassembler des pharmaciologues, des entomologistes, des spécialistes de la faune bactérienne du sol ainsi que des spécialistes des parasites.

« MARKETINGS HASARDEUX »

« Car l'utilisation de l'ivermectine telle qu'elle est faite actuellement comporte encore un autre risque, celui d'une impasse dans la lutte antiparasitaire. Certains nématodes commencent en effet à développer une résistance au produit », précise

Michel Alvinerie, qui milite pour une utilisation plus économique, et surtout plus intelligente, de la molécule.

« Il s'agit là d'une exigence majeure dans la mesure où on ne disposera pas de sitôt d'un principe actif aussi performant. C'est le challenge des chercheurs du secteur public que de préserver cette molécule exceptionnelle des enjeux financiers des firmes qui développent bien souvent des marketings hasardeux d'un point de vue thérapeutique. »

Pierre Barthélémy

L'Australie importe à prix d'or des insectes coprophages

LORSQUE, en janvier 1788, les premiers colons anglais débarquent en Australie avec cinq vaches, deux taureaux, sept chevaux et quarante-quatre moutons, ils n'imaginent pas que l'immense et nouveau territoire qui s'ouvre à eux n'est tout simplement pas « équipé » pour éliminer les excréments des gros mammifères que sont les bovins.

« On trouve bien des bousiers en Australie, explique Jean-Pierre Lumaret, on en trouve même beaucoup – environ trois cents espèces très actives –, mais ils sont spécialisés. Il y a eu une coévolution entre les bousiers et la faune marsupiale. Habités de des excréments secs et fibreux, ces insectes n'ont pas touché aux autres bouses riches en eau, volumineuses, dotées d'un pH et d'odeurs différents. » Les bouses sont donc restées sur place.

SPÉCIALISTES ÈS BOVIDÉS

Au début, cela n'avait pas d'importance, mais, dans les années 60 de notre siècle, le cheptel bovin d'Australie frisait les 30 millions de têtes, produisant quelque 40 millions de tonnes de bouse par an. Or ces excréments mettent de deux à sept ans à disparaître selon les endroits. En cumulé, les excréments tapisaient chaque année 10 000 km² de prés... soit presque la surface de l'Île-de-France. Quand les bouses finissaient par être éliminées, les plantes à haute valeur pastorale qu'elles avaient recouvertes laissaient la place à des graminées pauvres que le bétail ne mangeait pas.

En réaction, les éleveurs élargissaient leur pâturages vers des zones plus arides, mais aussi plus fragiles sur le plan écologique, réduisant d'autant l'espace réservé à la faune sauvage. Dernière conséquence du manque d'insectes coprophages, des

milliards de mouches se sont installées en maîtres du territoire infecté, rendant, à force de piqûres, le bétail nerveux et moins performant. A la catastrophe naturelle risquait de s'ajouter une catastrophe économique.

L'Australie a donc réagi en décidant d'introduire des bousiers spécialisés dans les excréments de bovins. Une cinquantaine d'espèces ont été sélectionnées et élevées dans deux fermes, l'une située à Pretoria, en Afrique du Sud, l'autre à Montpellier. Ne voulant pas risquer d'introduire des microorganismes dangereux pour leur écosystème, les Australiens importaient des œufs dont la membrane extérieure avait été stérilisée.

« Une fois en Australie, raconte Jean-Pierre Lumaret, ces œufs étaient mis dans des bouses et donnaient des larves. Trois générations étaient ainsi élevées en laboratoire avant que les bousiers ne soient lâchés dans des sites dont les conditions écologiques se rapprochaient de celles auxquelles ils étaient habitués. » Financé par les éleveurs à hauteur de 1 dollar australien par tête de bétail, ce programme a duré quinze ans, pour un coût total de près de... 2 milliards de nos francs (305 millions d'euros). « Aujourd'hui, même si le problème des mouches n'est pas résolu, celui des bouses l'est, assure Jean-Pierre Lumaret. Les éleveurs australiens sont bien sensibilisés au problème. Ils s'échangent leurs insectes coprophages, ce qui en favorise la diffusion. Et lorsque la firme Merck a mis l'ivermectine sur le marché, les Australiens ont obtenu pour eux une molécule moins active, tout simplement parce qu'ils avaient déjà payé une fois le prix du bousier. »

P. B.

Sida : la solidarité internationale s'organise

EN PRÉSENCE d'Henri Konan Bédié, président de la République de Côte-d'Ivoire, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat français à la santé et à l'action sociale, a inauguré, vendredi 30 avril à Abidjan, le premier programme d'action du Fonds international de solidarité thérapeutique de lutte contre le sida. Cette initiative a pour objet, grâce à divers financements ivoiriens, français, américains et onusiens, de développer la prise en charge médicale et médicamenteuse de 20 000 femmes enceintes vivant à Abidjan.

Imaginé dès 1994 par M. Kouchner, le concept d'un fonds international de solidarité thérapeutique en faveur des malades du sida des pays du tiers-monde avait été exposé et défendu par Jacques Chirac lors de la 10^e Conférence internationale sur le sida en Afrique, organisée en 1997 dans la capitale de la Côte-d'Ivoire (*Le Monde* du 9 décembre 1997). Le président de la République française avait alors qualifié de « choquant, inacceptable et contraire à la morale et à la plus élémentaire des solidarités » le fait « d'assister à l'instauration d'une épidémie à deux vitesses ».

Chargé de ce dossier par Lionel Jospin, le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale avait dès lors entrepris une longue croisade internationale dont beaucoup pensaient qu'elle échouerait. Le nombre considérable de malades du sida vivant dans les pays du

tiers-monde (plus de 90 % des 33 millions de personnes aujourd'hui infectées par le VIH) et l'absence de mécanisme de solidarité formaient de considérables obstacles.

En pratique, ce projet pilote, mis en œuvre dans un pays où l'on estime que 800 000 personnes (soit 10 % de la population sexuelle active) sont contaminées par le virus du sida, comporte deux aspects. Le premier se présente comme un appui au programme national ivoirien de lutte contre le sida et vise à améliorer, pour les personnes malades, l'accès au dispositif de financement des traitements antirétroviraux (bithérapie) mis en place par le gouvernement ivoirien en partenariat avec Onusida. Il concerne 500 personnes, et l'aide financière apportée par le Fonds de solidarité est de 2,5 millions de francs français (381 123 €).

« INGÉRENCE THÉRAPEUTIQUE »

Le second volet porte sur le développement cohérent de la prévention et de la prise en charge de l'infection par le VIH. Il s'agit d'organiser la prévention de la transmission sexuelle et périnatale du VIH, de traiter par trithérapie les femmes séropositives les plus exposées et de prendre en charge les enfants contaminés nés de mères séropositives. Vingt mille femmes enceintes ivoiriennes prêtes à se soumettre à un test de dépistage sont concernées par cette action

qui bénéficiera aussi aux enfants et aux partenaires de ces femmes. Le montant des sommes débloquées devrait s'élever à 7,5 millions de francs français (1,14 million d'euros).

Ces activités seront mises en œuvre en partenariat technique et financier avec Onusida, la multinationale pharmaceutique Glaxo Wellcome, le gouvernement américain et la coopération française. Dans le cadre de ce partenariat, quelques laboratoires pharmaceutiques ont d'ores et déjà consenti pour les médicaments concernés des réductions de prix allant jusqu'à 70 %. Une dizaine de pays à travers le monde ont sollicité leur entrée dans le dispositif, et les projets proposés par l'Ouganda, le Maroc et le Vietnam devraient très prochainement débiter.

« Il s'agit bel et bien là de la première mondiale de l'ingérence thérapeutique, une première se greffant sur une volonté nationale de lutte contre cette maladie, a déclaré M. Kouchner. Nous voulons convaincre l'opinion internationale que ce qui se met en place en Côte-d'Ivoire est possible ailleurs sur le continent africain et dans d'autres pays du tiers-monde. Nous nous inscrivons ici aujourd'hui dans la même logique que celle qui nous avait conduits hier à la création de Médecins sans frontières ou de Médecins du monde. »

Jean-Yves Nau

REPRODUCTION INTERDITE	
OFFRES	DEMANDES
<p>L'ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION DE L'ALCOOLISME Reconnue d'utilité publique <i>Recherche un</i></p> <p>CHARGE DE MISSION INTERVENTION SOCIALE et SOIN (H/F)</p> <p>Titulaire d'un diplôme en Sciences Humaines et/ou Médico-Sociales (bac + 4 minimum), vous disposez d'une expérience significative dans le secteur de l'intervention sociale et sanitaire et connaissez la vie associative. Vous devez, sous l'autorité du Chef de Service, concevoir, suivre et évaluer les projets et actions du secteur. Vous apporterez également un soutien technique et méthodologique aux équipes de terrain. Vous organiserez et animerez les commissions de recherche et d'élaboration de démarches de soin et d'accompagnement social.</p> <p>CDI plein temps basé à Paris - fréquents déplacements. Convention Collective de l'A.N.P.A. Statut cadre. Poste à pourvoir immédiatement, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) à :</p> <p>Monsieur le Directeur ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION DE L'ALCOOLISME 20, rue Saint-Fiacre - 75002 PARIS</p>	<p>Traducteur technique pour l'automobile angl. vers franç. recherche COLLABOR. FREE LANCE Fax : 04-93-01-46-29</p> <p>Vous êtes chanteur (26 ans env.) vous souhaitez acquérir une expér. prof. rémunérée. Le chœur de l'Armée française recrute 28 choristes s/statut gendarme-adjoint renseign. 2, rue Charles-Axel-Guillaumat 92501 Rueil-Malmaison. Tél. : 01-47-16-84-57</p> <p>Séjours linguistiques et formation continue recherche</p> <p>DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX sur toute la France enseignants, formateurs, pour diffusion de nos produits. Contacter le 02-47-37-44-20</p>
<p>LE MUSÉE NATIONAL SUISSE CHERCHE POUR LE 1ER JUIN 1999 OU POUR UNE DATE À CONVENIR UN/UNE</p> <p>RESPONSABLE DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE (100%)</p> <p>Vous dirigez avec dynamisme une équipe bien rodée de collaborateurs et collaboratrices scientifiques ainsi que de restaurateurs et restauratrices d'une section du Musée national suisse à Zurich. En plus des activités de recherche et publication, vous êtes responsable d'une riche collection d'objets archéologiques et gérez un laboratoire de conservation/restauration de renommée européenne. Vous créez et coordonnez des expositions et participez activement au développement du musée.</p> <p>Un doctorat en archéologie, plusieurs années d'expérience de musée, la capacité de s'imposer et des qualités de direction sont souhaitées. La maîtrise de deux langues nationales ainsi que de l'anglais est également requise.</p> <p>Si cette activité exigeante et diversifiée vous intéresse, veuillez transmettre d'ici au 25 mai 1999 votre candidature, accompagnée des documents d'usage, à l'adresse suivante :</p> <p>MUSÉE NATIONAL SUISSE, SERVICES ADMINISTRATIFS (MME URSULA IFF), CASE POSTALE 6789, 8023 ZURICH.</p>	<p>J. F. BAC + 5 droit internat. public droit européen, Sc-Po. LL. M all., angl., recherche poste assistant politique audit politique ou ONG Tél. : 01-47-01-26-90 rép.</p> <p>HOMME CADRE SUP. 53 a. gde exp. dans le commerce internat. rech. situation avec respons. M. A. Duval Tél. : 06-08-63-52-70</p> <p>J. F. TRÈS SÉRIEUSE AVEC RÉFÉRENCES cherche heures de ménage bureau ou particulier. Tél. : 01-42-40-72-17 (18 h).</p> <p>ING + IAE - 50 ANS Spécialiste de l'organisation industrielle et logistique, exp. du conseil au travers de missions pragmatiques et diversifiées</p> <p>OFFRE DISPONIBILITE TEMPS PARTIEL pour management opérationnel. Tél. : 06-14-61-51-08</p>
<p>.....</p> <p>Pour vos annonces dans</p> <p>L'EMPLOI</p> <p>Tél. : 01.42.17.39.33</p> <p>Fax : 01.42.17.39.38</p> <p>.....</p>	
<p>Chaque mardi avec</p> <p>Le Monde DATÉ MERCREDI</p> <p>retrouvez</p> <p>LE MONDE INTERACTIF</p>	

Semainier

L'Ecosse au Harry's Bar, visite au concours Lépine, actualité du pain

VOILÀ de nouveau le shaker du barman se remettant à secouer la marche du temps. Traditionnellement, les « bartenders », comme on les nomme, se sont toujours appliqués à célébrer les faits majeurs qui rôdaient dans les parages de leur acajou par la création d'un cocktail nouveau, mixture dont il était convenu qu'elle entrerait dans le grand livre d'or clairement référencé des attendus de l'événement.

Ainsi vont naître le *cuba libre* - trois mesures de rhum brun, jus d'un demi-citron vert, glace et Coca-Cola ; il tient encore parfaitement la distance -, le *coronation 1937*, à ne pas confondre avec le *coronation* tout court, et la *queen mary* (le S/S Queen Mary décroche le Ruban bleu sur l'Atlantique), le *spirit of Saint-Louis*, et même, et même le *volstead cocktail*, ironiquement lancé en l'honneur du sénateur américain promoteur du « dry act », tempérant exemplaire, qui allait beaucoup encourager ses compatriotes à partir voyager en Europe, continent libre de toute prohibition.

« SCOTTISH DAY »

Dans ce même ordre d'idées, les officiants du Harry's Bar, hauts prétoriens de la tradition, ont récemment remis leur alambic en mouvement et se sont sérieusement creusés les méninges pour soutenir une journée historique les concernant de près : l'élection, le jeudi 6 mai, du Parlement écossais. Andy et son fils Duncan MacElhone, leurs défunts patrons, les avaient à l'œil. Ce jour-là donc, entrée en scène et en service du *parliament*, long drink à base de

scotch, crème de pêche, liqueur de cerise et jus de pamplemousse ; il existe une version courte pour les amateurs de sensations plus raides.

Mais, quel que soit le *parliament* que l'on choisira, raides, les festivités ne devraient pas manquer de l'être au 5 de la rue Daunou. Les kilts sont chez la repasseuse et on fait déjà chauffer les cornemuses. « *Scottish day* », annoncé comme un jour de victoire. Avec haggis, plat national sur la préparation duquel il faut rester discret, saumon fumé et dégustation de Highland, Islay, Lowland et Campbelltown, tous whiskies de malt présentés en grand uniforme. Actualité des élections en direct ; quizz surprise récompensé aux alcools forts. Rappelons les horaires du « *Sank roo doe noo* » : 10 h 30, 4 heures du matin. De quoi faire.

Et restons encore quelques instants dans le sujet. Sur la liste des candidats au 90^e concours Lépine, on remarquait, au sommaire des trouvailleries déjà fabriquées en petites séries, cette invention qui pouvait promettre beaucoup ou se révéler décevante : le Magic Drink. Magiquement, de quoi s'agissait-il ? D'un verre-farceur ou d'une nouvelle manière de boire modérément ? En fait, d'un bouchon-verseur réducteur de bulles de boissons gazeuses. A essayer avec du Perrier sur les *blendes*.

Concours Lépine, classe terminale de bricolage. Ne nous en moquons pas trop, on y a tout de même présenté le moteur à deux temps, le stylo à bille, le cœur artificiel, le fer à repasser à vapeur, la semelle crêpe et les verres de

contact, pas ceux qui permettaient à Antoine Blondin (verres de contact : 300 francs) d'arrondir ses notes de frais, non, les autres, les vrais. Et puis alors, en 1931, l'exploit, le coup fumant, la pomme de terre enfin écrasée en toute commodité. Triomphe du citoyen Mantelet et de sa moulinette presse-purée. Un tournant dans la civilisation, un grand pas pour l'homme.

L'HUÎTRE, CE VIEUX PROBLÈME

Au rayon gadgets culinaires, la promotion de cette année manque un peu de souffle. Certes, une cuillère coude préviendrait avec astuce des confitures qui gâchent les thés du dimanche après-midi, et le Pamplemousse Express paraît très performant, mais rien d'absolument convaincant, sinon un ouvre-huîtres dont on n'osera pas se servir tant le mécanisme semble barbare. Très sûr et non blessant certainement, criminel sûrement. L'huître, ce vieux problème. On la dévore vivante et elle est assez bonne fille pour l'accepter ; à son gobeur de faire le premier pas, de prendre des risques. Un proverbe anglais assure que même elles ont des chagrins d'amour. C'est fort probable. A nous de nous mesurer avec ces créatures, mais en gentleman, à la régulière, non pas armés d'outils tueurs. Quel siècle à faciliter !

Et quelle fin de siècle extravagante où des poulbots kosovars s'en vont se battre au distributeur humanitaire pour nourrir leur famille de pain. Le pain, ici seul personnage qui sache encore de quoi il retourne vraiment. Un livre encore chaud, qui a l'avantage



DESSINS DESCLOZEAUX

d'avoir pour auteur un artisan boulanger, en retrace l'histoire, mais un peu plus puisqu'il nous incite à mettre la main à la pâte et à tenter l'aventure. Basile Kamir le dit, la tâche est compliquée et sensible, mais toujours réjouissante quand on obtient un résultat.

Du coup, le voilà très minutieux, l'artiste de la boulange, très susceptible de proportions, de pétrissage, d'eau, de sel et de surveillance de la fermentation ; de pesage, de cuisson, de façonnage. Enorme histoire, la farine ; chimie considérable. Il nous faudra du temps pour apprendre, du temps que l'on dérobera à nos heures de télévisions sans force.

On se mettra en tenue et on se lèvera à l'aube, à l'heure où la Pomponette passe la chatière la démarche encore chaloupante. On travaillera, on y arrivera. Ainsi, nous seront ouvertes les portes de la brioche, du pain au lard, du pan-bagnat, de la baguette viennoise, des tortillas, de la mique du Périgord, des blinis et des grissini au parmesan... Sérieusement, joyeusement, on deviendra boulanger.

Jean-Pierre Quélin

- ★ Harry's Bar, 5, rue Daunou 75002 Paris. Tél. : 01-42-61-71-14.
- ★ Concours Lépine, Foire de Paris, porte de Versailles. Jusqu'au 9 mai. Tél. : 01-49-09-61-21.
- ★ La Journée du Pain, 100 recettes gourmandes, Basile Kamir. Photographies de Pierre Ginot. Hachette. 175 F (26,7 €).

Le petit pois

Les mères sont-elles jamais assez attentives pour leurs fils ? Dans *La Princesse au petit pois*, le conte que publia Hans Christian Andersen en 1835, on pourrait en douter. A première vue, le devoir maternel ne semble pas négligé puisque c'est la mère du prince qui décide de tester la prétendue princesse qui vient de débarquer au château, en dissimulant dans son lit, sous une pile de vingt matelas et autant de couettes, un petit pois. On connaît la suite : alors que la roture n'y avait vu que du feu, la jeune aristocrate passa une nuit de cauchemar, et, meurtrie par ce délicat légume, se retrouvera le « *corps tout brun et bleu* », prouvant ainsi son rang et sa naissance. Le stratagème maternel semble a priori génial, mais on se demande pourtant si pour le rendre parfait, afin de savoir

combien de quartiers de noblesse comptait réellement la belle, et si aucune mésalliance n'avait eu lieu parmi ses aïeux, il n'aurait pas été plus prudent de glisser sous sa couche un simple pois gourmand. Qu'il soit en effet issu de la variété « corne de bélier », « crispy », ou « carouby de Maussane » (les trois variétés les plus consommées chez nous), le pois gourmand se distingue par sa minceur. Sa gousse ne contient pas cette membrane dure et tenace qui se développe habituellement chez les pois pendant leur maturation : le parchemin. De ce fait, ce légume a donc la caractéristique de pouvoir se manger en entier. Les grains, souvent immatures, qu'il contient seront croqués dans leur fine enveloppe. Ce qui n'épargne pas, à défaut d'écosser l'objet, d'avoir à l'ébouter, et parfois même, car certains d'entre eux « *prennent le fil* », comme

disent les jardiniers, d'avoir l'obligation d'ôter celui-ci avant de pouvoir cuire ce légume. Le pois gourmand, aussi appelé mange-tout du fait de ses caractéristiques, se trouve chez nous quasi exclusivement à l'état frais. Ceci explique sans doute sa rareté, à l'égal de celle des authentiques princesses. Car le pois frais est une denrée en perdition. L'Europe a beau chaque année produire 1 600 000 tonnes de petits pois, l'écrasante majorité termine dans une boîte métallique ou un bac à glace. Les Français ne consomment que 250 g de petits pois frais chaque année pour 2,2 kg de leurs versions appertisées ou surgelées. Dans ce contexte, le pois gourmand, même s'il est à la mode, est toutefois peu consommé chez nous et tout aussi peu



cultivé. Circonscrit à quelques surfaces de maraîchage dans le Midi, celui que nous rencontrons sur nos marchés provient le plus souvent d'autres pays : l'Espagne, le Maroc ou le Zimbabwe, qui s'en est fait une spécialité. Sous nos climats, c'est l'époque où cette gourmandise se cueille au potager. Jean Bardet, le grand chef de Tours, fond d'amour pour la variété « *crispy* », qu'il cultive dans son propre jardin. « *D'une finesse incomparable, je les sers, crus, émincés dans une petite salade en amuse-gueule, mais aussi avec les plus jolis plats de la carte comme le civet de homard au gingembre, vovray et citron vert.* » Une démonstration qui prouve une fois encore que certains petits pois aiment bien se froter à ce qu'il y a de plus élégant dans leur entourage.

Guillaume Crouzet

TOQUE EN POINTE

Bistrot

LE 108
C'est la nouvelle adresse commanditée par le fantaisiste Smaïn pour ses copains. L'on s'attendait, comme dans son précédent établissement, à trouver un fort honnête couscous ; mais non, ici c'est le calamar farci, le poulet tandoori ou le magret au miel épicé. L'ensemble est gentiment préparé et servi à l'étage d'un pavillon d'artiste de la rue Oberkampf. Bar au rez-de-chaussée. A conseiller plutôt le soir pour l'ambiance bon enfant. A la carte, compter 180 F (27,44 €).
★ 108, rue Oberkampf. 75011 Paris. Tél. : 01-56-98-10-20. Tous les jours.

GASTRONOMIE

Publicités

PARIS 1^{er}

L'Escargot Montorgueil
Nouvelles formules : Midi Bistrot 80 F - 130 F
Le Soir : Menu 180 F et Carte TLJ
38, rue Montorgueil - 01.42.36.83.51

PARIS 1^e

L'Epi d'Or
Un des derniers bistrots des Halles
Cadre authentique, Cuisine du terroir
Menu 105 F - Carte 220 F environ
25 rue J-J Rousseau 1er - 01 42 36 38 12

PARIS 5^e

Le Canari
BISTROT DE TRADITION
"L'aimable canari accueille sous son aile protectrice, les amateurs de solides portions suveraines..." J.C. Ribaut.
119 bis, rue Monge - Tél. : 01.45.87.06.00
Formule 70 F. Carte 140 F. TLJ jsg 2h. Fermé dimanche

PARIS 6^e

LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 100 F et Carte 90/120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 7^e

Choumieux
SPECIALITE DE CASSOLET ET CONFIT DE CANARD
Tous les jours jusqu'à minuit.
Dimanche service continu de 12 h à minuit.
Banquet de 10 à 110 pers. Salons climatisés.
79, rue St-Dominique (7^e) Tél. 0147.05.49.75

PARIS 7^e

LES MINISTERES
Depuis 1919 un brin de Paris.
Menu 175 F apéritif et vin compris.
Servi même le Samedi et Dimanche.
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37
LE RESTAURANT DE LA BELLE EPOQUE

PARIS 7^e

La Poule au Pot
Poule au pot, Andouillette AAAA, Croustillant poire et chocolat.
Formule 98 F. Menu 138 F. Carte.
Fermé samedi midi et dimanche
121, rue de l'Université - 01.47.05.16.36

PARIS 11^e

Bistrot Paul Bert
"Charmant, réservé, vieux style, ... Les plats sont simples, renouvelés pour accompagner une épataste cave de vins..." Menu déj. 68 F et Carte 18, rue Paul Bert ☎ 01.43.72.24.01

PARIS 14^e

LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env. 122, boulevard du Montparnasse

PARIS 14^e

MONIAGE GUILLAUME
Cheminée, Spécialités de Poissons et Bouillabaisse, Homards du Vivier. Salon part. 25 pers. - Chânes confort**
MENU CARTE : 185 F/245 F
88, rue de la Tombe-Issoire. Tél. 01.43.22.96.15

PARIS 14^e

L'Ecailler du Bistrot
Huîtres et crustacés sur place où à emporter
22, rue Paul Bert ☎ 01.43.72.76.77

PARIS 14^e

DU 6 au 16 mai, venez découvrir les 4 Saisons de la Gastronomie Finlandaise à La Chope d'Alsace

avec la collaboration de l'Institut Finlandais et la Compagnie d'Aviation Finnair

Menu Carte 185 F
- Midi et Soir -

4, CARREFOUR DE L'ODEON - 75006
RESERVATION : 01 43 26 67 76

Même sans réservations vous serez les bienvenus...
Parking : rue de l'Ecole de Médecine

Les Frères Blanc

RESTAURATEURS A PARIS

En mai Menu Tout Homard du Canada 228 F* 34,76 €

"Pour se mettre en bouche"
Bavaroise de homard à l'estragon
pain Poilane toasté
"Entrée"

Printanière de pinces de homard
pointes d'asperges et petits légumes verts croquants
"Plat"

Dos de homard rôti en coque au Whisky
riz sauvage aux champignons d'Acadie pommes "Trappeur"
"Dessert"

Feuille du Canada croustillante
crème légère et fruits rouges, glace d'érable parfumée au gingembre

CHARLOT 12, place de Clichy - 01 53 20 48 00
LA LORRAINE 2, place des Ternes - 01 42 27 80 04
LA FERMETTE MARBEUF 5, rue Marbeuf - 01 53 23 08 00
AU PIED DE COCHON 6, rue Coquillière - 01 40 13 77 00
LA MAISON D'ALSACE 39, Champs-Élysées - 01 53 93 97 00
LE PROCOPE 13, rue de l'Ancienne Comédie - 01 40 46 79 00
GRAND CAFE CAPUCINES 4, bd des Capucines - 01 43 12 19 00

PARIS 15^e

à 200 m d'altitude au 56^{ème} étage
(accès direct)
une Vue de Paris à vous couper le souffle !
Tous les jours, déjeuner dîner Bar-Cocktail
Tour Maine-Montparnasse
33, Av. du Maine 15^e - Tél. 01 40 64 77 64

77 SEINE ET MARNE

LA MARE AU DIABLE
le restaurant romantique de George Sand
Un havre de paix, pour déjeuner ou dîner dans un parc fleuri de 17 ha ou près des grandes cheminées ancestrales. Menu d'affaires à 215 F vin et café comp. Superbes menus découvertes de la cuisine du marché à 255 F. Dîner aux chandelles. Salons pour réceptions, mariages, comm-nions, baptêmes...
(35 km de Paris) Accès direct autoroute
A5a, sortie 12 - RN 6 - Melun Sénart
01.64.10.20.90 - Séminaires. Hébergement.

LES GRANDES MARCHES

Place de la Bastille

Au pied de l'Opéra de la Bastille, une grande adresse pour un repas de qualité.
Huîtres toute l'année, poissons du marché, plats traditionnels et vins à découvrir.

Tous les jours de 11 h 30 à 1 h 30 du matin.
Réservation : ☎ 01 43 42 90 32
* 1 entrée, 1 plat, 1 dessert.

Amélioration au sud

MERCREDI, la situation s'améliore dans le sud. La dépression à l'origine de ce temps maussade s'éloigne vers la Sicile et la Grèce. A l'opposé, une dépression se rapproche de la Bretagne. Entre ces deux systèmes, le temps sera clément sur la plupart des régions. Des orages risquent à nouveau de se développer l'après-midi à l'est.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Après une matinée douce et ensoleillée, le temps se gâtera sur la Bretagne. Ondées isolées attendues l'après-midi. Le soleil résistera plus longtemps en Normandie et pays de Loire. Il fera de 17 à 23 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Malgré des passages nuageux, cette journée s'annonce assez clémente. Des averses sont possibles l'après-midi près des Ardennes. On attend entre 19 et 23 degrés.

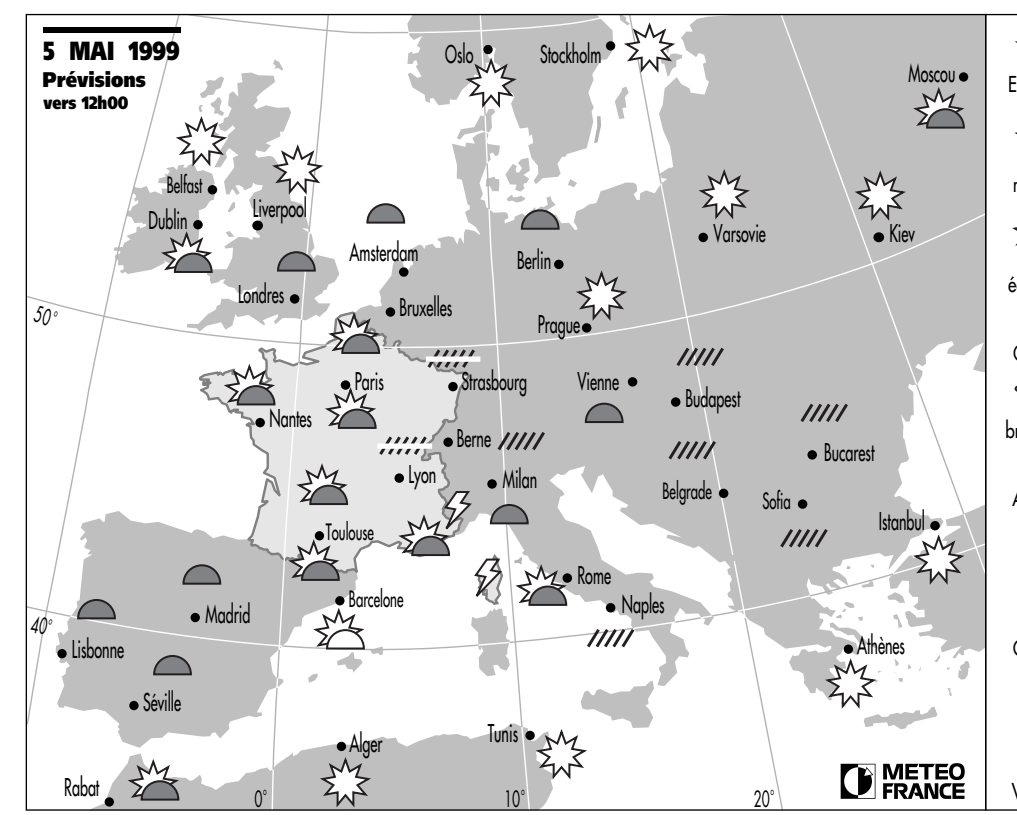
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - La journée débutera parfois sous un

ciel menaçant. Au fil des heures, le soleil reprendra le dessus. Atmosphère lourde l'après-midi, des orages éclateront alors sur le relief. Il fera de 20 à 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les pluies s'éloignent rapidement. Elles laissent place à un temps plus agréable avec du soleil et quelques nuages. Orages isolés sur les Pyrénées l'après-midi. On attend de 21 à 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le temps reste menaçant sur Auvergne et Rhône-Alpes. La tendance est cependant à l'éclaircie. Orages possibles sur le relief l'après-midi. Le soleil s'impose plus facilement en Limousin. Il fera entre 18 et 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Une amélioration s'amorce, surtout sensible autour du golfe du Lion. En revanche, des orages isolés sont encore possibles des Alpes du Sud à la Corse. On attend entre 18 et 23 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE.** Sur Paris-Nouméa, la compagnie AOM accorde une réduction de 50 % aux passagers de classe Club opale (classe affaires) titulaires d'une carte d'abonnement (3 500 F, 533 €), soit un tarif à 17 636 F (2 688 €), le conjoint payant pour sa part 15 000 F (2 286 €). Réservations au 0803-00-12-34.

■ **FRANCE.** L'Opéra Vendôme, un nouvel Apart'Hotel Citadines de prestige, équivalent à un 4 étoiles, vient d'ouvrir au cœur de Paris, rue Edouard VII. A mi-chemin entre l'hôtel et la résidence, il comprend 57 appartements, du studio au trois-pièces, climatisés et équipés, et des services à la carte, parking couvert et laverie automatique notamment. Studio 2 personnes à partir de 1 075 F (164 €)/jour, 2 pièces pour 4 personnes à partir de 1 685 F (257 €). Renseignements au 01-41-05-79-79.

PRÉVISIONS POUR LE 5 MAI 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	12/21 N	AMSTERDAM	9/17 C	KIEV	2/11 S	VENISE	13/19 P	LE CAIRE	19/35 S	
AJACCIO	11/21 N	NANTES	11/22 N	ATHÈNES	18/26 S	LISBONNE	14/18 C	VIENNE	6/15 C	MARRAKECH	14/29 S
BIARRITZ	10/22 N	NICE	12/20 N	BARCELONE	14/22 S	LIVERPOOL	8/17 S	AMÉRIQUES		NAIROBI	15/25 N
BORDEAUX	10/22 N	PARIS	12/22 N	BELFAST	7/15 S	LONDRES	10/15 C	BRASILIA	17/28 S	PRETORIA	9/26 N
BOURGES	12/21 N	PAU	10/21 N	BELGRADE	9/17 P	LUXEMBOURG	10/17 C	BUENOS AIR.	6/17 S	RABAT	13/22 N
BREST	9/18 N	PERPIGNAN	11/20 N	BERLIN	6/17 C	MADRID	7/20 C	CARACAS	23/30 N	TUNIS	16/25 S
CAEN	12/18 N	RENNES	10/22 N	MUNICH	9/17 P	MOSCOW	-3/5 N	CHICAGO	14/21 C	ASIE-Océanie	
CHERBOURG	9/18 N	ST-ETIENNE	11/20 N	OSLO	-1/13 S	MILAN	9/16 C	LOS ANGELES	13/23 S	BANGKOK	24/32 C
CLERMONT-F.	11/22 N	STRASBOURG	13/22 P	BERNE	12/19 C	MEXICO	13/19 P	MONTREAL	15/29 C	BOMBAY	24/32 S
DIJON	12/22 P	TOULOUSE	11/21 N	BRUXELLES	10/17 P	NEW YORK	14/20 C	DJAKARTA	26/31 C	DUBAI	25/34 S
GRENOBLE	11/21 P	TOURS	11/22 N	BUCAREST	5/14 P	PRAGUE	3/15 S	HANOI	25/27 C	HONGKONG	22/26 C
LILLE	11/21 N	FRANCE outre-mer		BUDAPEST	6/13 P	ROME	12/20 N	SAN FRANCISCO	9/17 S	JERUSALEM	18/33 S
LIMOGES	11/19 N	CAYENNE	23/29 P	COPENHAGUE	4/12 S	SEVILLE	13/22 C	NEW SALEM	28/43 S	NEW DELHI	28/43 S
LYON	12/22 N	FORT-DE-FR.	24/30 S	DUBLIN	7/13 N	SOFIA	8/17 P	WASHINGTON	15/28 N	PEKIN	14/23 S
MARSEILLE	12/20 N	NOUMEA	21/25 C	FRANCFORT	10/17 C	ST-PETERSB.	-1/4 C	AFRIQUE		SEOUL	14/20 S
				GENEVE	23/29 P	STOCKHOLM	2/8 S	ALGER	13/24 S	SINGAPOUR	27/32 N
				HELSINKI	0/8 S	TENERIFE	12/19 S	DAKAR	21/26 S	SYDNEY	13/20 N
				ISTANBUL	13/20 S	VARSOVIE	3/13 S	KINSHASA	22/29 P	TOKYO	15/24 S

Situation le 4 mai à 0 heure TU

Prévisions pour le 6 mai à 0 heure TU

PRATIQUE

Se défendre en cas de harcèlement psychologique au travail

DE L'ALLUSION désobligeante à la plaisanterie sarcastique, en passant par toutes sortes de vexations, apparemment anodines : les occasions de friction sont légion sur le lieu de travail et il n'y a, logiquement, pas de quoi en faire une maladie. Malade, en revanche, on peut le devenir quand piques et brimades se répètent au fil des semaines, et que l'humiliation se vit au quotidien.

« Les phénomènes de harcèlement moral se mettent en place très progressivement », commente Marie-France Hirigoyen, psychiatre et psychothérapeute. L'idéal est donc de réagir avant d'être englué dans une situation dont la seule issue est le départ (arrêts maladie, invalidité, démission), ou l'exclusion du milieu professionnel (succession de transferts d'un poste à un autre, mise au placard, licenciement).

Encore faut-il, bien sûr, commencer par s'assurer de la réalité des mauvais traitements dont on s'estime l'objet. L'échec de toute tentative d'explication directe avec son (ou ses) agresseur(s) en constitue déjà un signe éloquent. La confirmation, par les quelques collègues avec qui on s'entend le mieux, que l'on n'est effectivement pas fou est

également déterminante, à la fois pour identifier le processus et sortir de l'isolement. « L'ouverture vers le groupe est la meilleure méthode », affirme Dominique, délégué CFDT d'une entreprise de chauffage, récemment confronté au problème. Mais, craignant les représailles, les collègues refusent souvent d'être cités comme témoins.

UN PRÉCIEUX SECOURS

Toutes les contributions sont pourtant les bienvenues pour donner foi aux allégations des victimes, qui disposent rarement de preuves flagrantes pour se défendre. C'est pourquoi il est bon de noter précisément toute forme de provocation, aussi subtile soit-elle, en continuant, pour ne pas se mettre en faute, à se montrer irréprochable sur le plan du comportement comme du travail.

Dans pareille épreuve, le médecin du travail - tenu au secret - peut être d'un précieux secours. « De plus en plus souvent confrontés à cette violence invisible, nous essayons d'aider les salariés à mieux comprendre leur situation », explique le docteur Marie-Hélène Celse. La reconnaissance de sa souffrance et la compréhension de

ses ressorts suffisent parfois à redonner confiance à la victime. Mais, souvent contacté trop tard, le médecin du travail peut être amené, en accord avec l'intéressé et son médecin traitant, à prononcer une inaptitude totale et définitive du salarié à tout emploi dans l'entreprise, si aucun aménagement de poste ne lui est proposé, précise le Dr Marc Litzemberger. Licencié pour raisons médicales imputables à l'employeur, le salarié a alors droit à différentes indemnités.

Avant d'en être réduit à pareille extrémité, celui qui ne trouve pas, sur son lieu de travail, d'interlocuteurs susceptibles de l'aider peut chercher un soutien médical et juridique à l'extérieur. Pour avoir la force de se défendre, il faut être en bon état psychologique et consulter un psychiatre ou un psychothérapeute, conseille le docteur Hirigoyen, qui déplore d'avoir à traiter par des médicaments et des arrêts de travail - dont le coût pèse sur la collectivité - des situations qui sont du registre de l'entreprise. Et « la bataille que mènent actuellement les syndicats pour faire reconnaître en maladie professionnelle les conséquences du harcèlement psychologique rencontre un blocage absolu

Aide et conseils

● **Associations.** - **Mots pour maux au travail**, association de réflexion et d'information créée il y a deux ans, milite pour faire prendre en compte, par la législation, le harcèlement moral dans l'entreprise. (16, rue des Cailles, 67100 Strasbourg; tél. : 03-88-65-93-88. Internet : multimania.com/XAUMTOM.) - **L'Association nationale de victimes de harcèlement**

psychologique au travail s'est constituée le 8 mars 1999, comme structure d'entraide, pouvant éventuellement se porter partie civile pour ses adhérents (ANVHPT, Maison des associations, 3, bd des Lices, 13200 Arles; tél. : 04-90-93-42-75).

● **Lectures.** *Mobbing. La persécution au travail*, par Heinz Lehmann, Seuil 1996, 232 p., 99 F (15 €). *Le Harcèlement moral. La violence perverse au quotidien*, par Marie-France Hirigoyen, Syros, 1998, 212 p., 95 F (14,48 €).

du patronat », souligne Jean Hodeboer, représentant de la CGT au Conseil supérieur de prévention des risques professionnels.

Sur le plan juridique, l'inspecteur du travail est en mesure de conseiller utilement le salarié, voire de l'aider à rédiger certains courriers. « Poser le problème suffit parfois à stopper le processus, mais notre intervention peut aussi aggraver la situation, et nous ne disposons pas du pouvoir de dire "non" aux licenciements », explique un inspecteur parisien.

ÉVITER LA « DÉMISSION »

De leur côté, les prud'hommes ne peuvent pas réintégrer un salarié injustement licencié (sauf s'il s'agit de salariés protégés), mais lui faire obtenir des dommages et intérêts pour licenciement sans cause réelle et sérieuse, ou abusif. La juridiction prud'homale est également à même de requalifier une démission en licenciement de fait, aux torts de l'employeur. Dans ce but, souligne M^e Philippe Ravisy, avocat, il est prudent que la lettre de rupture très circonstanciée (qui fondera la décision des juges) évite le terme de « démission » : il faut faire ressortir que ce sont le

Caroline Helfter

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99105

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										
XI										

HORIZONTALEMENT

I. Essaient de faire bonne impression. - II. Toujours possible. Parlé au Sud. - III. A calmé bien des ardeurs. Ses tueries sont déjà oubliées. - IV. Philibert Delorme y travailla pour Diane. S'oppose à tout. - V. Mettent leur nez partout. Particule. Bijou flamand. - VI. Inspirai la répugnance. Possessif. - VII. Fait des trous dans les chaussures. Pour un ami de Guy. - VIII. Soutient le bâtiment. Donne

du poids à l'affirmation. Supporté. - IX. Ont apporté leur soutien à la création artistique. Le samarium. Lieu de grève. - X. Serviront toujours. Note. - XI. Pense que tout vient d'ailleurs.

VERTICALEMENT

1. Laisse du temps au temps. - 2. Porte la bonne parole. - 3. Ne porte pas toujours la bonne parole. Païen au départ. - 4. Chrétienne au départ et à la fin. Bière renversée. -

5. Premier degré. Coule en Algérie. Petit par un bout. - 6. Nettoient à fond. Bulles italiennes. - 7. Marque d'embarras. Juste la moyenne. Pour compter les particules. - 8. Mises en liberté. Conjonction. - 9. Rejeta. Résiste au feu. - 10. Mettent au point. Prit la mer pour Louis XIV. - 11. Dérangée dans ses habitudes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99104

HORIZONTALEMENT

I. Evaporation. - II. Motivation. - III. Pileuses. - IV. Ola. Lamarck. - V. Rince. In. Ah. - VI. Têtard. Elfé. - VII. Eres. Oasien. - VIII. Ses. Osa. - IX. Eu. RN. Ran. - X. Nuancier. Fo. - XI. Tuméfaction.

VERTICALEMENT

1. Emportement. - 2. Voilier. UUU. - 3. Atlantes. Am. - 4. Pie. Caserne. - 5. Ovuler. SNCF. - 6. Rasa. Do. Ia. - 7. Atémi. Anrec (cerna). - 8. Tisanes. Art. - 9. Io. Lion. - 10. On. Cafés. Fo. - 11. Akhénoton.

SCRABBLE

PROBLÈME N° 120

Le troisième mot

1. Tirage : A E M N O R

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez sept mots de huit lettres en le complétant avec 7 lettres différentes appartenant à l'un des mots placés sur la grille.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) A E I R S T U : trouvez sept sept-lettres. A C E L O T Y. Trouvez un sept-lettres.

Solutions dans Le Monde du 12 mai.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 28 avril.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) Nord : EPILES, EPILER, PRISES

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A														
B														
C														
D														
E														
F														
G														
H														
I														
J														
K														
L														
M														
N														
O														

ou SPIRES, 8 A 34-N-E: LIEZ ou RIEZ, 15 A, 45, faisant BI et RE-Est: SPIRE, H 11, 39, faisant BRETTER, supérieur à SPIRES vertical, 15 G, 33-S-E: SKIPS, benes, O 11, 48 - Sud: SEPS, pièce de charnu, O 5, 49, faisant GONELLES-S-O: PIPE ou PEPS, 1 L, 33.

b) PLISSER, 11 G, 93, faisant NAYS, flûtes orientales, DELA et ROS, peigne textile. - PERSILS, remplaçable.

c) THYMOL, phénol dérivé du thym.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
Président-directeur général: Dominique Alduy
Directeur général: Stéphane Corne
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

Achats - Logistique - Organisation

ALSTOM : GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

14 mds d'Euros - 110 000 personnes

ALSTOM ENERGY SYSTEMS

(460 M. d'euros, 1 800 personnes), assurant la conception, la fabrication, la commercialisation et les services des chaudières de centrales thermiques, de récupération, d'incinération, etc.

Nous **CREONS** pour nos deux sociétés à **Vélizy (Yvelines)** et à **Stuttgart** 2 types de postes :

KEY COMMODITY MANAGERS RESPONSABLES ACHATS PRODUITS STRATEGIQUES

Vous relèverez du Directeur Approvisionnement Business, et serez en relation étroite avec les Chefs de Projet Approvisionnement. Assisté par 3 acheteurs, vous serez responsable :

- de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie d'achats et d'approvisionnements pour vos familles de produits stratégiques (charpentes métalliques, équipements pour chaudières, etc.),
- de la sélection et de la gestion d'un panel réduit de fournisseurs,
- de la négociation des contrats cadres dans le meilleur souci du rapport qualité, coût et délai, en veillant à la standardisation des produits.

réf. AES/KEY.COM.MGR/140M

Agé de 29 ans minimum, de formation supérieure, vous avez une expérience analogue en fonction **ACHATS** ou en **PROJET APPROVISIONNEMENT**, dans un groupe industriel international ou en ingénierie. Vous maîtrisez l'anglais et si possible l'allemand.

PERSPECTIVES CERTAINES D'EVOLUTION DANS LE GROUPE.

ALSTOM

Merci d'écrire en indiquant la référence du poste et le(s) lieu(x) choisis, ainsi que votre salaire actuel à notre conseil Bertrand Padovani
GROUPE BBC - 1 bis place de Valois - 75001 Paris. DISCRETION ABSOLUE et réponse assurées.

CONTRACT SOURCING MANAGERS CHEFS DE PROJET APPROVISIONNEMENT

Relevant du Directeur de Projet et du Directeur Approvisionnement Business, vous serez membre de l'équipe Projet Approvisionnement, et serez l'interface entre la Direction Approvisionnement et les autres services impliqués. Vous coordonnerez l'approvisionnement pour toute la phase active des projets et notamment :

- en mobilisant les ressources nécessaires en concertation avec les différents responsables,
- en vous impliquant dans la résolution de toutes les questions relatives aux budgets, coûts, délais, qualité.

réf. AES/CONT.SOUR.MGR/139M

La protection des bâtisseurs



Rejoignez **PRO BTP**, le Groupe de protection sociale du Bâtiment et des Travaux Publics. Avec un effectif de 3 600 personnes et un volume de 25 Milliards de francs collectés par an, **PRO BTP** est la première entreprise française de son secteur d'activité : Retraite, Prévoyance, Santé, Tourisme, Assurances...

Chefs de Projet Organisation

Région Nice (06)

Rattaché(e)s à la direction administrative, vous prenez en charge l'amélioration de processus d'organisation existants ainsi que l'élaboration de nouveaux systèmes de gestion.

A l'interface entre les opérationnels et la direction informatique, vous assurez la pertinence des fonctionnalités visant à l'amélioration de la qualité du service à nos adhérents.

Vous avez moins de 30 ans. Vous êtes diplômé(e)s d'une grande

Ecole de commerce ou d'ingénieurs avec une expérience similaire d'au moins 2 ans acquise dans les domaines de l'Assurance, la Banque ou en cabinet de conseil en Organisation.

Vous réussirez dans ce poste vous donnera rapidement accès à des fonctions de management d'équipes.

Merci d'adresser votre CV avec lettre manuscrite en mentionnant la réf. 1643J à notre conseil : POSITIS, 25, rue Lauriston, 75116 PARIS.

à Brest

SURAVENIR

L'implication de ses actionnaires et de leurs réseaux (plusieurs fédérations de CRÉDIT MUTUEL, regroupant 650 points de vente), le dynamisme de ses équipes et la performance de ses produits d'assurance-vie et de prévoyance sont les premiers facteurs de l'important développement de SURAVENIR : plus de 5 milliards de chiffre d'affaires, 54 milliards de francs d'encours, plus de 600 000 contrats gérés. Pour aller plus loin, SURAVENIR recherche un(e) jeune

Ingénieur en Organisation

Au sein du service organisation, vous animerez d'importants projets transversaux (systèmes d'information, redéfinition de fonctions, de circuits ou de procédures...) depuis les études préalables jusqu'à leur traduction en projet effectif.

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur (Bac +4/5), vous possédez 2 à 3 ans d'expérience de la fonction, acquise idéalement dans le secteur de la Banque, de l'Assurance ou du Crédit ou également au sein d'un cabinet d'organisation. Rigoureux et réaliste, curieux et passionné par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, vous voulez vous réaliser dans une fonction vous permettant d'appréhender l'ensemble des domaines de l'entreprise.

Pour ce poste évolutif, merci d'adresser votre lettre de candidature, CV, photo et prétentions sous référence IO/LM, à notre conseil : Olivier PLESSE - OUEST RESSOURCES HUMAINES - 62 avenue Iéna - 75116 PARIS, qui vous garantit discrétion et réponse.

ORH

Vu sous cet angle,

144 cabinets conseil

en recrutement

vous apportent

leur expérience.



SYNDICAT DU CONSEIL EN RECRUTEMENT



MUTUELLES DU MANS ASSURANCES



Afin de développer ses performances commerciales et optimiser sa gestion, notre Direction Organisation et Informatique recherche :



CONSULTANTS EN ORGANISATION h/f

- Vous apporterez votre expérience de management ou de conseil en organisation à nos Directions.
- Vous élaborerez avec elles le plan d'évolution de leur structure et les accompagnerez dans leur mise en place.
- Vous conduirez des études ou projets dans le cadre desquels vous piloterez et coordonnerez les intervenants.

De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience professionnelle de plusieurs années dans la conduite de projets d'organisation et d'accompagnement du changement. Votre capacité à innover, convaincre et votre sens de la rigueur seront essentiels pour votre réussite et votre évolution au sein du Groupe. Une expérience de management opérationnel en entreprise constituerait un plus.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions sous référence ORG aux M.M.A., Service recrutement, 19-21 rue Chanzy, 72030 LE MANS Cedex 09.

LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ RECRUTE POUR SA DIVISION INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

un ADJOINT du RESPONSABLE de la CELLULE ACHATS

Merci d'adresser votre candidature CV + LM + prétentions salariales sous réf.: **ARA** à notre Conseil : Cabinet «Le Marhadour Conseil», Les bureaux de Cergy, rue des Chauffours, 95002 Cergy-Pontoise Cedex

Dans le cadre de la politique d'équipement du ministère, vous assistez le responsable dans ses relations et négociations avec les fournisseurs. Vous gérez les référencements produits et services et validez la pertinence des informations. Poste clé du développement de la cellule achats, votre curiosité, votre esprit d'équipe et votre connaissance du marché informatique, logiciels, matériels, services, sont indispensables à la réussite de la mission. Vous établissez des liens privilégiés avec l'ensemble des services du ministère. Enfin, vous êtes familiarisé avec les procédures administratives de préparation de consultations, d'appel d'offres, etc. De formation supérieure, vous avez une expérience similaire. Le poste basé à Paris dans le 15ème arrondissement est à pourvoir immédiatement. Il s'agit d'un contrat d'IHT.

Retrouvez
la suite
des offres d'emploi
dans

Le Monde
INTERACTIF

Un Monde de carrières à portée de clavier

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE* et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé. Mise à jour hebdomadaire le **jeudi**

■ **Sur Minitel**
3615 LEMONDE (2,23 F/min)

■ **Sur Internet**
<http://www.lemonde.fr/emploi>

Une façon

SIMPLE
FIABLE
EFFICACE

- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue

Informatique - Réseaux Télécommunications

Dynamisez votre carrière

**Les Soirées de Recrutement
les jeudis de l'informatique
& des télécoms**

Prochain rendez-vous

Informations et rencontres professionnelles de qualité

**Salon de recrutement ouvert aux
professionnels expérimentés
et ingénieurs débutants
des secteurs de l'informatique,
des télécoms et NTIC**

Espace Eiffel-Branly
29-55, quai Branly - Paris 7^{ème}
M[°] Pont de l'Alma
de 16 h à 23 h
Entrée gratuite
sur présentation de votre CV

**7^{ème} édition
et 1^{er} anniversaire**
PARTICIPEZ ET GAGNEZ DE NOMBREUX LOTS
MICRO-ORDINATEURS,
VOYAGES, FORMATIONS,
ETC...

Tirage au sort à 18 h, 20 h et 22 h

Informations pratiques
et pré-inscription sur le site

www.lesjeudis.com

ABILOG HUMIELEC ALCION ALTEN
ALTI AMADEUS ANTALL ASTON ATI
AUCHAN AURIGE CONSEIL AUSY AXA BEE WAY
BUSINESS OBJECTS Cabinet PLG CAP GEMINI
CETELEM COFRAMI COLT Télécommunications COMIS
COMPUWARE France CONSORT INFORMATIQUE CR2A-DI
CREDIT LYONNAIS CRIL INGENIERIE CS DECADE EPL
Groupe EURLOGIC EURIWARE Groupe 6FI INFORMATIQUE
Groupe ACTIF Groupe ASTEK Groupe DPH - IDG Conseils /Masterline
Groupe NEURONES Groupe OPEN Groupe PARTENOR Informatique
CDC I.T.D.S. IOS IT-CAL KINGSTON-SCL LINCOLN LOGFI LYNX
NOVAXIS ORACLE France OSIATIS PHENIX ENERGY QUARTZ DATA
SYSTEMES RATIONAL France S.I.I. SAGEM SCHLUMBERGER SEMA
GROUP OUTSOURCING SILICOM SINORG SOCIETE GENERALE SOFTTEAM
SYSECA SYSCOM SYSTEME 77 TRSB TEAMLOG TEUCHOS
TRANSICIEL UNILOG WORLD PLACEMENT

Le Monde

RASSEMBLER LES COMPÉTENCES, OUVRIR DES HORIZONS

**LES RÉSEAUX ET
TÉLÉCOMMUNICATIONS
CONSTITUENT UN
ENJEU STRATÉGIQUE
POUR L'ENTREPRISE**

**EN ATTENTE DE
SOLUTIONS
EFFICACES,
FLEXIBLES ET
PÉRENNES.**

**DEPUIS PLUS DE
10 ANS, NOUS AIDONS
LES ENTREPRISES
À RELEVER LES DÉFIS
DE LA HAUTE
TECHNOLOGIE.
DE LA CONCEPTION
À L'EXPLOITATION,
NOUS IMPLÉMENTONS
DES PROJETS
TÉLÉCOMS
D'ENVERGURE POUR
DES GRANDS
COMPTES NATIONAUX
ET INTERNATIONAUX.**

**CONSULTANTS RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS,
IMPLÉMENTEZ LE FUTUR DES ENTREPRISES**

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, vous avez de 3 à 10 ans d'expérience dans le conseil ou dans une SSII et souhaitez aujourd'hui marquer de votre empreinte les projets du futur.

Vous avez une expérience de la gestion de projet. En véritable chef d'orchestre, votre leadership vous permettra d'encadrer efficacement une équipe multicompetence réseaux.
Réf. LM/CP

Vous avez une première expérience dans l'un des domaines suivants : PABX, CTI, LAN/WAN, câblage, intranet... En vous impliquant directement dans la réalisation d'un grand projet réseau, vous consoliderez cette expérience par l'enrichissement de missions variées qui vous seront confiées.
Réf. LM/IC

Expert de la vente aux entreprises en environnement high tech, vous enrichirez votre portefeuille de clientèle et serez force d'anticipation. Vous savez analyser, conseiller et instaurer des relations de confiance.
Réf. LM/COM

INGÉNIEURS, PÉRENNISEZ LES RÉSEAUX DE NOS CLIENTS

Débutant ou confirmé, de formation grande école d'ingénieurs (ENST, INT, ENSI...), vous avez l'esprit curieux, vous êtes pragmatique et souhaitez participer d'une manière opérationnelle à la mise en œuvre et l'exploitation des réseaux.

Vous évoluerez dans les environnements CISCO, BAY, NT, JAVA, NOVELL, HP/OV, salles de marché...
Réf. LM/IR

Vous évoluerez dans les environnements PABX, GSM, SDH...
Réf. LM/IT

Pour l'ensemble de ces postes (Paris / Lyon), nous vous offrons de participer à des projets d'envergure dans un cadre dynamique, une formation ainsi qu'un système de rémunération très motivant. Votre passion pour les télécommunications et votre sens du service seront vos meilleurs atouts pour accompagner avec succès les changements de nos clients. Merci d'adresser votre candidature sous la référence choisie à IT CAL - 35, boulevard Georges Clémenceau - 92400 Courbevoie ou par e-mail : recrute@itcal.com

www.itcal.com

**RENCONTREZ-NOUS LE 6 MAI 1999 AU SALON
«LES JEUDIS DE L'INFORMATIQUE ET DES TÉLÉCOMS»
ESPACE EIFFEL-BRANLY, PARIS / STAND N°63**

IT
CAL

Carrières internationales

LES OFFRES D'EMPLOI A L'INTERNATIONAL DE L'OMI

ALLEMAGNE
Société d'ingénierie

• **Ingénieur en génie mécanique** Réf. Offre LM-STB-99-1052
Le candidat est chargé, auprès des clients de définir et d'effectuer les travaux de conception et de développement de nouveaux procédés mécaniques en tout secteur industriel. Agé de 25-45 ans et de formation supérieure (DUT-Ingénieur) en génie mécanique, il justifie si possible d'une expérience réussie similaire et maîtrise la conception assistée par ordinateur en 3D ou 2D. Bilingue allemand exigé. Flexibilité, sens de la communication et de la création. CDI de droit local. Période d'essai de 6 mois. Formation préalable si besoin. Poste à pourvoir dès que possible.
Adresser lettre manuscrite + CV à :
l'Office des Migrations Internationales,
Délégation de Strasbourg, Bureau Europe, 20, place des Halles,
67000 Strasbourg.

ALLEMAGNE (Rhénanie du nord-Westphalie)
Filiale allemande d'un fabricant français de réactifs chimiques

• **Ingénieur commercial chimie** Réf. Offre LM-MAR-99-1070
Le candidat suit et développe le portefeuille-clients et les courants d'affaires actuels. Chimiste de formation, il justifie d'une expérience probante de la vente en milieu industriel et/ou auprès de centres publics de recherche ou de contrôle. Parfaite maîtrise de la langue allemande exigée. Contrat à durée indéterminée de droit local. Rémunération selon expérience + véhicule de fonction. Poste à pourvoir dès que possible.
Adresser lettre de motivation + CV + photo à :
l'Office des Migrations Internationales,
Délégation Régionale de Marseille, 16 rue Antoine Zattara,
13331 Marseille cedex 03.

TCHAD
Société BTP

• **Conducteur de travaux ou chef de chantier** Réf. Offre LM-MON-99-1168
Agé de 30 à 50 ans. Le candidat est titulaire d'un BTS de conducteur de travaux ou une expérience de plus de 15 ans. Bonne connaissance tout corps d'état bâtiment, suivi des travaux, établissement des devis, relation avec la clientèle. Contrat à durée indéterminée de droit français. Période d'essai de 3 mois. Rémunération selon expérience + primes + indemnité. Logement et véhicule de fonction.
Adresser lettre manuscrite + CV à :
l'Office des Migrations Internationales,
Délégation de Monrovia, Servex BTO,
221, avenue Pierre Brosolette,
92120 Monrovia.

PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE
Société d'installation de matériels Alcatel

• **Technicien en télécommunications** Réf. Offre LM-TOU-99-1129
Le candidat a un BTS-DUT d'électrotechnicien et 2 ans minimum d'expérience dans l'installation des matériels Alcatel PABX 4200 ou 4400. Langue espagnole souhaitée. CDI de droit local. Période d'essai de 3 mois. Rémunération mensuelle nette d'impôts et de cotisations sociales 9 500F au départ.
Adresser lettre manuscrite + CV à :
l'Office des Migrations Internationales,
Délégation Régionale de Toulouse,
19, chemin Lapujade,
31200 Toulouse.

GABON
Fondation internationale

• **Directeur adjoint (h/f)** Réf. Offre LM-STB-99-1055
Sous l'autorité du directeur de l'hôpital, le candidat contribue à l'animation de l'équipe d'encadrement, à la gestion financière, à la paye et au remplacement du directeur en son absence. De formation DECF/DESCF/Gestion et âgé de 32-55 ans, il justifie impérativement d'une expérience de 5 ans de gestion terrain dans un établissement de santé et idéalement à l'étranger. Qualités requises : bon relationnel et personnalité équilibrée. CDD de 2 ans renouvelable de droit local. Rémunération mensuelle nette d'environ 13 000F + avantages. Logé, nourri et blanchi. Poste à pourvoir dès juillet 1999.
Adresser lettre manuscrite + CV + photo à :
l'Office des Migrations Internationales,
Délégation de Strasbourg, Bureau Europe, 20, place des Halles,
67000 Strasbourg.

ETATS-UNIS (Kentucky)
Restaurant gastronomique français

• **A-Chef de partie B-Maitre d'hôtel** Réf. Offre LM-LYO-99-1056
Poste A- Le candidat connaît la cuisine gastronomique et régionale française. Il intègre une brigade de 6-7 cuisiniers. Pour ces 2 postes : les candidats justifient d'une expérience professionnelle de 2 ans minimum dans un restaurant gastronomique. CAP requis ou formation en école hôtelière. Bonnes connaissances en anglais. Contrat de droit local à durée déterminée de 18 mois dans le cadre de l'accord de stages professionnels OMI-AIPT. Seuls peuvent en bénéficier, les ressortissants français âgés de 18 à 35 ans. Poste à pourvoir en juin 1999.
Adresser lettre manuscrite + CV à :
l'Office des Migrations Internationales,
Délégation Régionale de Lyon, 7, rue Quivogne,
69 286 Lyon cedex 02.

Minitel
tapez
3616
Code Omix
(1,01 F/mn).



Céline Samie (Marguerite) dans la mise en scène d'Alexander Lang.

« Faust », pièce cyclopéenne, au répertoire du Français

Dans un décor de vaudeville, et dans la flasque traduction de Nerval, le chef-d'œuvre rate son entrée

FAUST, de Goethe, première partie. Mise en scène: Alexander Lang. Avec Michel Favory, Thierry Hancisse, Céline Samie, Catherine Ferran...
COMÉDIE-FRANÇAISE, Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1^{er}. M^o Palais-Royal. Les jeudi 6 et vendredi 7 mai, à 20 h 30. Tél.: 01-44-58-15-15. Durée: 3 heures. De 30 F à 190 F. En alternance jusqu'au 19 juillet.

« Ta main est couverte de sang », dit Marguerite à Faust ; « essuie-la ! » Faust n'essuie pas sa main. A quoi bon ? Autrefois, il a tué les particuliers par dizaines, en fils discipliné, avec un poison mijoté par son père. A présent, il a circonvenu Marguerite, dont il a aussi empoisonné la mère, tué le frère en un duel inégal. Et il n'est pas venu au secours de sa conquête quand elle s'est résolue à noyer son enfant.

Quand Faust, aux premiers moments de la pièce, sur le point de se suicider, préfère traiter avec le Diable, c'est qu'il prend un pari : il met la vie au défi de donner à l'esprit de quoi le satisfaire ; l'amour de Marguerite en est la première étape. Il ira loin sur sa lancée. Dans

le second volet de la pièce, préférant « un monde plus libre de passions », il gouvernera, cherchant à exercer un pouvoir équitable, sans y parvenir ; « On en vient à se laisser d'être juste », dira-t-il. Il admettra les résistances, les révoltes, il y prendra goût, elles seront pour lui la preuve qu'il existe. Seuls les sons clairs de l'angelus viendront le tur-lupiner : « Ces cloches, comme si l'on me tirait dans le dos ! » Et ce sont elles, peut-être bien, qui en fin de compte viennent à bout de lui, lorsque découragé par un monde de technique, de progrès – le piège de son siècle – et d'inévitables guerres, il construit, au bord de la mer, son œuvre finale, une grande digue, dont il croit, dans son délire, qu'elle préservera le futur, et meurt en disant : « Puissé-je vivre avec un peuple libre sur une terre de liberté ! »

Qui est donc Méphistophélès, dans cette aventure ? – presque le dindon de la farce. Un vieux garçon, embrigadé par plus satanique que lui, bientôt un pauvre diable, culpabilisé, qui tente d'endiguer le désastre en citant les Ecritures, mais qui voit que c'est peine perdue, que Faust, lui, n'a aucune conscience. Le brave Méphisto

s'use la santé à la porter sur ses épaules, cette absence de conscience de Faust.

La pièce cyclopéenne de Goethe est une tentative de mettre en lumière l'énergie de l'esprit, les chemins de l'esprit, depuis les incertitudes personnelles (tentative de suicide comprise), jusqu'aux extravagances publiques, aux échecs universels. Cette pièce, Faust, il l'a achevée à peine avant de mourir. Elle est aussi célèbre que les monuments de Dante, de Cervantès, mais aussi peu pratiquée. Nous ne connaissons que la première partie de Faust, surtout les scènes de l'aventure amoureuse de Faust et Marguerite.

« VERSION D'ÉCOLIER »

Même Antoine Vitez, en 1972 à Ivry et en 1981 à Chaillot, n'en a donné, dans deux mises en scène superbes, que la première partie. En 1975, Klaus Michael Grüber présente, dans la grande chapelle de la Salpêtrière, un découpage des deux parties, fragmentaire. La plus forte mise en scène du parcours entier de Faust a été celle de Jean Launay, au Théâtre de Nice, en 1973 (*Le Monde* du 10 avril 1973) ; le rôle de Faust était joué par un acteur hors du

commun, illuminé, fantasmagique, Claude Cyriaque ; le décor, léger mais visionnaire, d'André Acquart, situait le théâtre dans l'ordre de l'esprit, et les lumières rappelaient le mot goethéen : « Tu tournes le dos au soleil – C'est pour mieux voir l'arc-en-ciel. » La mise en scène de Jean Launay était d'une netteté enchantée, mais surtout Launay avait écrit la seule vraie, grande, neuve, traduction française de cette pièce, il nous évitait enfin l'inévitable pensum : celle de Gérard de Nerval.

Eckermann a rapporté que Goethe lui dit un jour qu'il était « fatigué de relire son Faust dans le texte » et que, dans la traduction française de Nerval, « tout reprend sa fraîcheur, sa nouveauté, son esprit ». Cela dit, Goethe aurait affirmé, quelques lignes plus loin, que sa pièce est obscure, difficile à lire, à adapter, et, quelques pages plus loin, qu'il va se remettre à son Faust, pour ne plus se consacrer qu'à lui. Le propos de Goethe sur la traduction de Nerval, sans doute sur un coup d'œil hâtif à quelques vers, a été, sinon l'une des « petites naïvetés et menues niaiseries charmantes » que Gide déclare manifestes dans le gros livre d'Eckermann, du moins une brève boutade. Elle a gardé, au cours des siècles, force de loi : éditions classiques, ou courantes, mises en scène, nous imposent la traduction de Nerval, qu'il a écrite à la va-vite, à dix-neuf ans, et qu'il qualifie lui-même de « version d'écolier littéraire ».

C'est cette traduction de Nerval, souvent inexacte, souvent appauvrie, souvent privée de nerfs, et qui ne nous donne que les débuts de l'aventure de Faust, qu'a choisie le metteur en scène allemand Alexander Lang pour l'« entrée de Faust de Goethe au répertoire de la Comédie-Française ». Alexander Lang ne parle pas le français. S'est-il fait traduire en allemand le texte français de Nerval, pour comprendre au juste ce que les acteurs jouent ? Ce n'est pas évident. Ils envoient ce qu'ils disent comme s'ils le jetaient par la fenêtre, ou le balançaient par-dessus les buissons, plutôt pour s'en débarrasser, sans y mettre un ton, une couleur, une pensée. C'est au point que nous tombons des nues lorsque à deux ou trois reprises, Catherine Ferran, jouant le rôle de Marthe, la voisine de Marguerite, nous dit quelque chose qui retient notre écoute, qui n'est pas qu'un ronron d'ambiance.

MI-DISNEYLAND MI-CARNAVAL

Alexander Lang le fait-il exprès ? Peut-être. Il s'est constitué un public, outre-Rhin, en présentant les grandes œuvres consacrées de la culture du pays, et en les chahutant, les déboulonnant. A la Comédie-Française, après un *Hombourg* de Kleist, et un *Nathan de Lessing*, il nous fait cadeau d'un Faust pas ordinaire. Son docteur Faust (Michel Favory) n'est pas l'homme de méditation que décrit Goethe, il ne lui reste pas non plus quelque chose de ses magies de légende que rappelle Nerval, comme « d'avoir avalé sur une route une voiture de foin qui gênait le passage, avec les chevaux et le cocher ». Non, le Faust d'Alexander Lang est un dandy de salon, un Lucien de Rubempré tiré à quatre épingles. Méphistophélès (Thierry Hancisse) est une bonne grosse peluche mi-Disneyland mi-carnaval du Mardi-Gras. Marguerite (Céline Samie) est blonde, elle a les yeux ronds, la voix enfantine, elle porte un corsage bleu-layette, elle n'est pas méchante. Les costumes des figurants sont d'une laideur étourdissante.

Le décor est un cabigi géant dont toutes les parois sont des portes qui ouvrent et ferment à toute volée, c'est peint en vert pistache, c'est le type même de décor d'une caleçonnade de Feydeau. Les forêts, les cavernes, les rues peïnes de monde, l'église, le désert, les nuits en plein champ, les montagnes, la prison, que traversent Faust et Méphisto, que nous pourrions imaginer sur un plateau vide ou dans des rideaux noirs, sont inconcevables dans le décor de vaudeville, très obédient, qu'a voulu Alexander Lang, quand bien même il y fait entrer sur roulettes des accessoires anecdotiques, très voyants. La cavalcade de ces inepties de décor, de costumes, d'interprétation, embourbées dans la traduction flasque, inerte, de Nerval, impose à la salle un ennui pénible.

Michel Cournot

Que pourrait être un théâtre national allemand ?

AUTEUR de La Lyre d'Orphée, Goethe et l'esthétique (*Flammarion, 240 p., 120 F*), Danièle Cohn enseigne à l'EHESS et à l'École normale supérieure. Elle revient ici sur la place du théâtre dans la pensée de Goethe.

« Goethe ne cesse de s'interroger sur le théâtre. Depuis Lessing, une question est posée : que pourrait être un théâtre national allemand ? Goethe, en homme des Lumières, place sa confiance dans l'éducation du peuple par le théâtre, qui pose des questions morales, qui met en scène la compassion, qui serait l'un des instruments de l'éducation artistique du citoyen. Reste à définir un théâtre allemand. La revendication nationale joue Shakespeare contre Racine et Corneille. S'adosser à Shakespeare, c'est prendre le parti d'un théâtre du mélange contre une forme qui se réclame de la pureté de ses règles.

C'est aussi prendre le parti du Nord contre le Sud. C'est encore prôner un théâtre démocratique contre un théâtre de cour, celui des petites principautés germaniques où le répertoire français se joue en français. Il conviendrait donc d'écrire un théâtre « mélangé » shakespearien en allemand, en reprenant des fables et des moments de l'histoire allemande. Goethe s'y emploie, comme Schiller.

LE KITSCH MENACE

Il pose alors la question du tragique : est-il encore possible d'écrire une tragédie, à distance du modèle grec, tout en sachant que la tragédie touche à la condition mortelle de l'homme, par conséquent au plus difficile à représenter ? Dans nombre de ses œuvres, il cherche ce que ce serait ce tragique contemporain. Mais Faust demeure la seule de ses

œuvres qu'il désigne comme une tragédie. Tragédie jouable ? Goethe procède par tableaux animés. Il songe à des images, dont il prétend faire des scènes. Il veut leur adjoindre de la musique et des chœurs et définit un projet d'œuvre d'art totale des décennies avant Wagner. C'est ce qui rend Faust si difficile à mettre en scène, non moins que Wagner. Chez l'un et l'autre, le kitsch menace.

Dans le premier Faust, il demeure assez d'éléments d'action pour une narration dramatique. Dans le second, la dimension religieuse l'emporte, au point d'en faire une tragédie mystique, plus proche de *La Divine Comédie* de Dante que d'une pièce de théâtre. Une réflexion s'y développe : la connaissance ne conduit pas au salut. L'homme moderne se trompe en se fiant au

surdéveloppement de la technique. Goethe rêve d'une science qui ne mutilé pas son objet. Sans doute sait-il qu'il ne s'agit que d'un rêve, mais y renoncer, ce serait se perdre – comme Faust se perd et tue dans un déchaînement mortel de science.

Goethe s'effraie et essaie de juguler sa peur. La solution ne peut se trouver que dans l'œuvre, dans la forme. La seule résistance qui lui soit possible est dans la beauté et non dans le savoir. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'il puisse renoncer à ce dernier. Dans son *Essai de météorologie*, il écrit : « Nous sentons la vie, mais nous ne la comprenons pas. Pourtant, nous ne pouvons nous empêcher d'essayer de la comprendre. »

Propos recueillis par Philippe Dagen

Peter Stein, metteur en scène

« Il faut donner corps et son à la plus belle pièce de la littérature allemande »

« Vous souvenez-vous de la première fois où vous avez eu le Faust de Goethe entre les mains ?

– Oui, très bien. C'était à l'école, j'avais douze ans. A l'époque, c'était normal, en RFA, de faire lire le Faust 1 aux jeunes élèves. Vers seize ou dix-sept ans, j'ai essayé d'aborder le Faust 2, de ma propre initiative. J'ai toujours eu un sentiment sportif envers les choses intellectuelles : je voulais être le meilleur. On nous disait, à nous pauvres écoliers, que Faust est une œuvre cathédrale, l'œuvre la plus importante de la culture allemande, mais on ne nous apprenait pas le Faust 2. J'ai voulu voir ce qu'il y avait là. Dès sa publication, après la mort de Goethe, une grande polémique a éclaté. Certains disaient que cette œuvre était le fait d'un vieux génie ayant perdu sa force créatrice. D'autres au contraire la tenaient pour une bible. Il y a toujours eu une lutte pour savoir comment inté-

grer cette pièce étrange dans la conscience commune de la culture allemande.

– Comment expliquez-vous que Faust 2 ait posé, et continue de poser, autant de problèmes ?

– Cela tient au fait que Faust est d'une certaine manière une pièce incommensurable. D'un côté il y a une force individuelle, une sensualité – celle de Faust. De l'autre, il y a une tendance à aborder des thèmes généraux, cosmiques. La tension entre ces deux pôles est le point le plus fascinant de la pièce. Dans Faust 2, elle joue à un niveau totalement différent du Faust 1 : l'attrait de l'écriture et l'émotion profonde sont confrontées à une agressivité, une insolence, un cynisme et une ironie envers tous les aspects de la vie, de la pensée, de la philosophie. Ce sont ces contradictions qui rendent passionnant le Faust 2 et l'empêchent d'être un monument national : Goethe s'y montre trop agressif. C'est très bizarre que jusqu'à

présent on n'ait pas accepté l'indéniable suprématie du Faust 2 sur le Faust 1. Goethe a écrit la première partie quand il était très jeune. Il a construit le projet total alors qu'il était un homme mûr. Il a intégré la première partie dans ce projet du Faust 2 qui, de la première à la dernière parole, est un projet consistant moins réfractaire : la structure est celle d'une mosaïque, avec des formes plus proches du XX^e siècle que du XIX^e siècle. Pour cette raison, je suis convaincu qu'il est plus facile aujourd'hui de comprendre et considérer Faust comme une pièce de théâtre.

– On dit que Faust est le seul mythe véritable que l'Allemagne ait inventé.

– C'est exact. Mais le personnage de Faust a connu un énorme succès en Europe. La base du mythe est une peur du peuple confronté à de nouvelles découvertes, des systèmes cosmiques dont la Terre n'est plus le centre. D'un côté, il y avait une méfiance envers ces découvertes ; de l'autre, la fascination de nouveaux horizons. Ce sentiment mélangé, dans un temps de grande rupture, à la fin du XV^e siècle et au XVI^e siècle, n'a pas été uniquement un phénomène allemand. Il est clair que le mythe de Faust a comme fondement un mépris suspect envers les intellectuels et les scientifiques, joint à l'attrait d'une idée neuve : qu'est-ce qu'on peut faire si on accepte la possibilité qu'on peut tout découvrir, s'approprier le monde, sans l'aide ou même contre les systèmes existants comme l'Eglise ou l'Etat ?

– Pourquoi ces questions essentielles se sont-elles focalisées sur Faust, qui a existé mais fut un personnage mineur, présent souvent comme un charlatan de foire ?

– C'est très bizarre qu'on ait choisi précisément ce personnage mineur. On aurait pu prendre Paracelse ou Luther. Mais Faust a beaucoup voyagé, ce qui est très important : il échappait tout le temps. Il était comme une feuille blanche sur laquelle on pouvait écrire une histoire. Dire par exemple : « J'ai vu le diable hier, il était avec Faustus. Mais il est déjà parti... » Les récits des Volksbü-

cher, ces livres populaires, se sont emparés de ces possibilités. C'est très stimulant pour l'imagination de penser qu'on peut tout faire avec l'aide du diable, boire le vin de tous les pays, posséder toutes les femmes et spécialement la plus belle, Hélène. Goethe a repris ces éléments mais il les a travaillés d'une manière extrêmement réfléchie.

– Pourquoi en a-t-il fait une pièce ?

– C'est sa dernière œuvre. S'il avait voulu faire un monument de la philosophie de sa vision du monde, il aurait pu écrire un traité. A mon avis, il a choisi la forme théâtrale parce qu'au théâtre on peut tout mettre en question. Les inventions, les convictions, les systèmes, les connaissances de la race humaine, de l'histoire, des sciences de la nature – Goethe pouvait jouer avec tout ce qu'il avait appris et élaboré pendant sa vie. Ce qu'il en a fait, c'est le grand miracle. L'autre miracle, c'est que dans Faust 2, tout ce qui passe exclusivement par la langue. Si on n'arrive pas à donner corps et son à cette langue – qui est la plus belle de la littérature allemande –, on ne peut pas comprendre le projet de Goethe : poser, à travers Faust, le problème de la race humaine.

– Dans l'histoire allemande, ce projet a servi des causes qui ont desservi Goethe. D'où la question que se pose à un homme de votre génération : peut-on abor-

der le Faust de Goethe comme s'il n'y avait pas eu la période nazie ?

– Oui. Il faut le faire, parce que ce n'est pas Hitler qui a déformé Goethe. Déjà, du temps des empereurs, Goethe a été utilisé comme une figure pour justifier l'hyper-nationalisme. Les fascistes ont continué. Dans ce siècle d'idéologie, ça s'est toujours passé comme ça. On a même utilisé Kleist. Pauvre Kleist, suicidaire, avec son *Prince de Hombourg* devenu une pièce nationale justifiant l'attaque de l'Allemagne contre la France ! Staline, lui, a fait de Tchekhov la statue de bronze qui a détruit tout le théâtre russe, parce que Tchekhov est devenu l'auteur du réalisme-socialiste. Ce sont des phénomènes de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e. Il est temps d'oublier tout ça. Si on fait l'erreur de tomber dans la trappe et de faire de Faust – je ne sais pas, Goebels par exemple – alors on suit monsieur Hitler. C'est aberrant. Je n'oublie pas que nous avons eu l'histoire que nous avons eue, mais je trouve ridicule de réagir à une déformation de Faust causée par Hitler ou Guillaume II. Je ne comprends même pas qu'on puisse l'envisager. Je veux faire un Faust qu'on puisse comprendre aujourd'hui. Un Faust qui nous parle. Je veux laisser parler Goethe. »

Propos recueillis par Brigitte Salino

Un « Faust » intégral pour l'an 2000

EN 1986, le metteur en scène allemand Peter Stein quittait la direction de la Schaubühne de Berlin, qu'il avait élevée au premier rang des scènes théâtrales. Il prenait une année sabbatique à Paris. C'est alors qu'il décida d'engager le projet de mettre en scène l'intégralité du Faust de Goethe. Ce qui n'a jamais été fait dans une institution, même en Allemagne. Quand Faust est présenté, c'est du Faust 1 qu'il s'agit, le Faust 2 étant réputé injouable. Il aura donc fallu presque quinze ans à Peter Stein pour venir à bout des difficultés, essentiellement matérielles, liées à la production la plus folle et la plus nécessaire de cette fin de siècle théâtral : Faust réclame vingt-quatre heures de représentation.

« SUSHI » OU MARATHONS

Après une première tentative, avortée, à la Schaubühne de Berlin, en 1991, Stein, qui continue en Italie sa carrière de metteur en scène « libre », a cherché des producteurs

capables de supporter le coût (autour de 30 millions de marks sur trois ans) de son projet. Il les a trouvés à Hanovre, au siège de l'Expo 2000, à Berlin et à Vienne – les trois villes où Faust doit être joué. La première doit avoir lieu le 23 juillet 2000 dans une grande halle aménagée spécialement, à Hanovre. Le spectacle se jouera soit dans une version qualifiée de « sushi » par Stein – en cinq soirées –, soit au cours de week-ends marathons. Les neuf représentations de Hanovre (pour quatre cent cinquante spectateurs) seront suivies de trente-sept à Berlin et de quinze à Vienne, où la dernière de Faust aura lieu le 15 décembre 2001. Les répétitions commenceront à Hanovre le 1^{er} septembre 1999. Quatre-vingt-dix collaborateurs entourent Peter Stein, dont trente-cinq acteurs et Bruno Ganz, sans qui le metteur en scène n'aurait jamais monté Faust.

B. Sa.

Théâtre Rive Gauche
 Loc 01 43 35 32 31
 PROLONGATIONS, DERNIÈRE LE 20 JUIN
Philippe Avron
Je suis un saumon
 « Un moment de grâce » LA REVUE DU THÉÂTRE. « Une épopée géniale. » PARISCOPE. « Un joyau, une perle. » FIGAROSCOPE. « Finesse et intelligence » TÉLÉRAMA.
MOLIÈRE du Meilleur One man show 1999

L'Europa Jazz Festival du Mans brille en plein soleil

Le guitariste et compositeur Claude Barthélémy a réussi un coup de maître avec « Le Voyage intérieur », un concerto grosso convoquant Webern et Bartok et laissant s'exprimer toute la liberté du jazz

EUROPA JAZZ FESTIVAL, Le Mans, les 1^{er} et 2 mai. Reprise du « Voyage intérieur », de Claude Barthélémy, le 4 mai au Théâtre de Saumur, le 7 mai à l'Onyx de Saint-Herblain, le 8 mai salle d'Azé à Château-Gontier.

LE MANS

de notre envoyé spécial

Accompagnés du plein soleil du premier week-end de mai, les deux derniers jours de l'Europa Jazz Festival du Mans (du 30 mars au 2 mai) auront été denses, riches de grands moments de musique, dont un coup de maître de Claude Barthélémy avec *Le Voyage intérieur*. Cette œuvre commandée par l'Europa pour son vingtième anniversaire (*Le Monde* daté 25-26 avril) réunissait une formation symphonique, l'Orchestre national des Pays de la Loire, dirigé par Vincent Barthe, et un quartette de jazz (Daunik Lazro au saxophone, Claude Tchamitchian à la contrebasse et Christophe Marguet à la batterie). Jusqu'alors, le genre a connu plus de déceptions que de réussites.

TROIS TRIOS

Dans l'abbatiale de l'abbaye de l'Epau, le 2 mai, quelques minutes auront suffi pour entendre que le guitariste et compositeur français était allé au-delà du simple plaquage de nappes de cordes et d'envolées de cuivres qui est si souvent la règle. Il a écrit une sorte de concerto grosso, d'une grande clarté mélodique, dont la complexité est d'abord fonctionnelle, poussant les deux mondes à

réagir l'un vers l'autre. Il fait sortir du rang des solistes de l'Orchestre (trompette, violon, hautbois), permet l'espace de parties improvisées, des dialogues, procède à une revue détaillée de grands genres sans tomber dans le pastiche ou l'anecdote. Anton Webern est certainement là, Bela Bartok probablement, les musiques romantiques du cinéma hollywoodien (Herrmann, Bernstein) affluent, l'Orient ou l'Afrique sont en filigrane, toute la liberté du jazz s'exprime sans entraves. John Lewis, Duke Ellington ou Frank Zappa ont su faire se rencontrer leurs univers propres avec la « grande musique ». Claude Barthélémy les rejoint.

Le 1^{er} mai, le clarinettiste et saxophoniste italien Gianluigi Trovesi avait su aussi marier des mondes qui ont appris à se côtoyer mais pas si souvent que cela se rejoindre. Un trio baroque (deux violons, un violoncelle), un trio populaire (avec l'impressionnant Carlo Rizzo au tambourin) et un trio jazz qui ne dédaigne pas les formes rythmiques du rock sont sur la scène du dortoir des moines de l'abbaye. Trovesi a pris le prétexte du peuple du bois enchanté du *Songe d'une nuit d'été*, de Shakespeare, pour composer une suite ludique fondée sur des airs de la région de Bergame. C'est joué avec finesse, goût du risque, un immense plaisir. Trovesi trouve les tempos et les durées justes, retient en cela l'une des leçons des big bands swing de Count Basie ou de Duke Ellington, à nouveau.

Plus tôt dans la journée, à la collégiale Saint-Pierre-la-Cour, le Britannique Paul Rogers était au

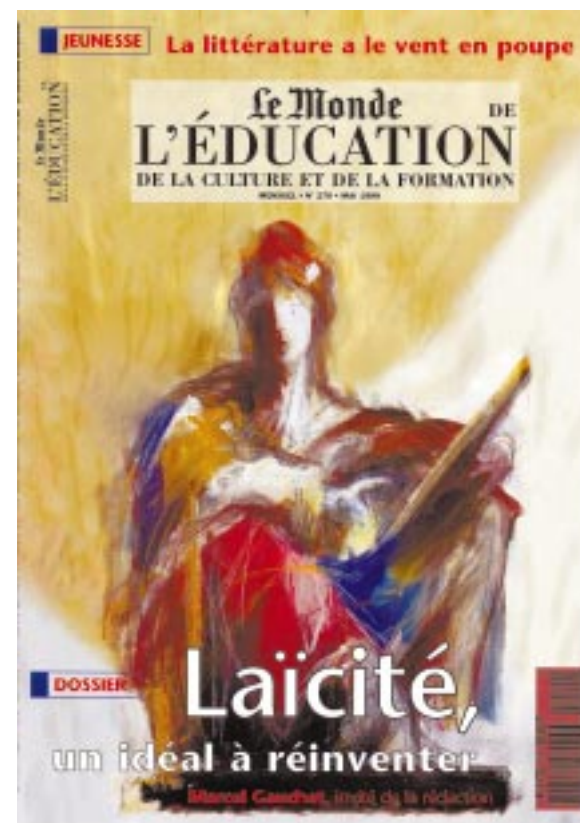
corps à corps avec sa contrebasse. Son solo n'est pas une performance virtuose mais une démonstration de la puissance de la musique jouée dans l'instant, sans freins. Il utilise des morceaux de polystyrène, des baguettes, des archets différents pour prolonger le son, boisé, naturel, de l'instrument qui lui répond tout en frémissements, vibrations.

DIGNE ET BOUFFON

On se souviendra aussi de l'une des formations amenées à l'Europa par Daunik Lazro. Avec And His Orchestra, le saxophoniste est au plus proche du jazz free, emporté par la rythmique formée depuis des lustres par Jean Bolcato (contrebasse) et Christian Rollet (batterie). Ces deux-là, en connaissance intime, avancent ensemble, trouvent des pistes qui empêchent la routine. Tous les solistes du jazz devraient pouvoir jouer avec eux.

Et puis, en final, le 2 mai, l'Italian Instabile Orchestra s'est encore une fois montré exubérant et fantasque. Cette réunion de quelques-uns des solistes les plus créatifs d'Italie, venus de toutes les régions du pays, manie tous les styles du jazz, s'aventure dans l'atonalité avant de reprendre source avec les racines traditionnelles des fanfares de village. En invité, Willem Breuker, le saxophoniste néerlandais, a composé pour eux une pièce épique. L'Instabile se l'approprie immédiatement. Et même le rite du « joyeux anniversaire » entonné pour clore le festival sait être digne et bouffon à la fois. Brillant.

Sylvain Siclier



Syndicats enseignants :

- Plutôt bien lotis, mais décriés
- Très impliqués dans le débat éducatif, mais divisés.

Dossier :

Laïcité, un idéal à réinventer

Marcel Gauchet, invité de la rédaction

- Ce qu'il faut retenir de 200 ans de révolution invisible
 - La guerre scolaire peut-elle reprendre ?
 - Ce que le foulard a changé
 - Comment les profs se débrouillent au jour le jour pour répondre aux questions des élèves.

Culture :

- La littérature de jeunesse n'a peur de rien : nouveaux décors, nouveaux auteurs mais toujours le même succès.
- Document.

Rencontre-débat *Le Monde de l'éducation* - la Fnac, le mercredi 19 mai à 18 heures à la Fnac Saint-Lazare sur le thème : « Faut-il repenser la laïcité ? »



A Genève, « L'Or du Rhin » gît sous les charniers

DAS RHEINGOLD, de Richard Wagner. Avec Albert Dohmen, Franz-Josef Kappelmann, Sally Burgess, Peter Kazaras, Detlef Roth, Christer Bladin, Thomas Harper, Vidar Gunnarsson, Zelotes Edmund Toliver, Ursula FÜR-Bernhard, Jeannette Fischer, Christine Labadens, Sibyl Zanganelli, Armin Jordan (direction musicale), Patrice Caurier et Moshe Leiser (mise en scène), Christian Fenouillat (décors), Agostino Cavala (costumes), Christophe Forey (lumière).

GENÈVE, Grand Théâtre. Prochaines représentations : les 7, 9, 12, 14, 16 mai, à 20 heures. Durée : 2 h 40 (sans entracte). De 30 FS à 145 FS (de 18 € à 238 €). Tél. : (41 22) 418-31-30.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Avec le lancement d'une nouvelle *Tétralogie*, le Grand Théâtre de Genève s'engage dans une opération artistique au long cours. Après *L'Or du Rhin* cette saison, *La Walkyrie*, *Siegfried*, *Le Crépuscule des dieux* se succéderont d'année en année jusqu'en 2002.

Patrice Caurier et Moshe Leiser ont pris en charge ce monument lyrique (seize heures en tout) sans chercher à le traiter d'un bloc. « Nous avons en tête les passages d'une œuvre à l'autre, mais pas l'ensemble », expliquent-ils. Cette démarche ouverte se retrouve dans le vaste prologue (2 h 40 d'une traite) du *Ring*. Comment le nain Alberich dérobe aux filles du Rhin l'or recélé dans les eaux du fleuve, comment Wotan, le dieu des dieux, le lui vole, avant de le céder au géant Fafner en paiement de son nouveau château, le Walhalla, voilà ce que raconte *L'Or du Rhin*.

Dans la réalisation genevoise, les rochers rhénans, où flirtent les ondines déguisées en girls, cachent sous des lincauls des amoncellements de cadavres : l'or gît sous un charnier. Cette image forte (et très contemporaine) pourrait bien guider l'ensemble d'une production dont l'esthétique, assise sur les décors de Christian Fenouillat, associe réalisme et onirisme. Wotan ressemble à un boss, encadré de ses gardes du corps, Donner et Froh, et de sa femme Fricka, vamp à fume-cigarette. Fafner et Fasolt, les Géants, débarquent en ouvriers venus réclamer leur dû. La descente chez les Niebelungen plonge dans les entrailles d'une usine fantasmagorique. Le mélange des genres (lance, heaume, cheval) est vivifié par le jeu fluide des chanteurs et par une théâtralisation revendiquée : à la fin de *L'Or du Rhin*, Donner, le maître de la foudre, fracasse une boîte d'où jaillit une table de cérémonie avec nappe, bougies et argenterie. Les dieux y prennent place (on pense au *Charme discret de la bourgeoisie*, de Bunuel), pour une montée au Walhalla spectaculaire et ironique.

DISTRIBUTION HONORABLE

Armin Jordan sait faire respirer la partition et les chanteurs. On peut regretter le manque de tranchant des attaques, les rythmes plus soutenus qu'obsédants. Mais cette direction lyrique, qui ménage les effets, est chaleureuse. Les cuivres, abondamment sollicités, marquent de courtes faiblesses, mais l'Orchestre de la Suisse romande fait valoir le fondu de ses cordes et la vivacité de ses vents. La distribution, honorable, ne convainc pas entièrement.

Franz-Josef Kapellmann, dont le timbre noir laisse percer l'émotion, incarne un Alberich plus pitoyable qu'haïssable. La voix d'Albert Dohmen (Wotan), insuffisamment colorée, prend de l'ampleur au fur et à mesure de la soirée. Peter Kazaras compose un Loge entre-metteur et témoin angoissé. La Fric-ka de Sally Burgess manque d'étoffe vocale, ce qui ne risque pas d'arriver à la basse Zelotes Edmund Toliver (Fafner). Il est de plus en plus difficile de trouver de véritables organes « wagnériens » : pour les trois autres volets du *Ring*, ce sera le grand défi.

GENÈVE, Grand Théâtre. Prochaines représentations : les 7, 9, 12, 14, 16 mai, à 20 heures. Durée : 2 h 40 (sans entracte). De 30 FS à 145 FS (de 18 € à 238 €). Tél. : (41 22) 418-31-30.

Pierre Moulinier

SORTIR

PARIS

Hanna Schygulla Moi... Pas moi La dernière fois qu'on l'a vue, elle chantait *Quel que soit le songe*, un récital aux couleurs autobiographiques. Aujourd'hui, Hanna Schygulla est en scène pour jouer. Du désir physique à l'estase mystique : tel est le chemin sur lequel elle nous invite à la suivre, dans *Moi... Pas moi*. Ce titre à double entrée sert de générique à une soirée qui commence par *Je veux rester à la surface* et *Désir et permis de conduire* – deux textes de l'Autrichienne Elfriede Jelinek, traduits par Louis-Charles Sirjacq et mis en scène par Matthias Fontheim – et se poursuit avec *La Sainte Femme*, de Jean-Claude Carrière, mis en scène par la cinéaste Margarethe von Trotta. *Théâtre des Amandiers, 7, avenue Picasso, 92 Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Du 4 au 22 mai. De 55 F à 140 F.*

Asmae (cantate marocaine) Polyinstrumentiste, le Provençal Miquèu Montanaro est un rêveur. Il croit à un folklore imaginaire, où des traditions musicales d'horizons différents noueraient ensemble un dialogue, fertile et passionnant. Il rapproche des langages, provoque des mariages musicaux, et parvient la plupart du temps à un résultat plutôt plaisant, parfois excellent. Des musiques traditionnelles d'Europe et du Maroc forment la trame de sa nouvelle création, à laquelle

participent, entre autres, Françoise Atlan (voix), Taoufik Bestandji (oud, kanoun, voix) et Dominique Regef (rebec, violoncelle, vielle à roue). *La Maroquinerie, 23, rue Boyer, 20^e. M^o Gambetta. Les 4 et 5, à 21 heures. Tél. : 01-40-33-30-60. 80 F et 100 F.*

STRASBOURG

Hamlet

Depuis qu'il fait du théâtre, le metteur en scène Peter Zadek n'a cessé de parcourir le monde de Shakespeare. En 1977, il a monté pour la première fois *Hamlet*, à Bochum. Il y revient, à Strasbourg puis à Vienne, où le spectacle sera présenté fin mai dans le cadre des Wiener Festwochen – le festival dirigé par Luc Bondy. Cette fois, Peter Zadek a choisi une femme pour jouer le rôle d'Hamlet. Pas parce que c'est une femme, dit-il, mais parce que cette femme est Angela Winkler – la grande Angela Winkler, qui traverse les scènes allemandes depuis ses années Schlöndorff-von Trotta (*L'Honneur perdu de Katharina Blum*). Depuis 1990, Angela Winkler travaille régulièrement avec Peter Zadek. Elle a joué notamment dans *La Cerisaie*, de Tchekhov – une mise en scène anthologique de Peter Zadek (*Le Monde* du 29 mai 1996). *Théâtre national de Strasbourg, 1, avenue de la Marseillaise, 67 Strasbourg. Les 5, 7, 8, 10, 11 et 12 mai, à 20 heures. Tél. : 03-88-24-88-24. De 50 F à 140 F. Spectacle en langue allemande surtitré en français.*

(Publicité)

Sophocle

OEdipe roi

mise en scène Laurent Gutmann

6 - 30 mai (sauf le 9 mai)

Théâtre de Gennevilliers

Centre Dramatique National

Location 01 41 32 26 26

GUIDE

VERNISSAGES

Gianni Bertini *Galerie de l'Europe, 55, rue des Francs-Bourgeois, 4^e. M^o Saint-Paul. Tél. : 01-55-42-94-23. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 4 mai au 30 juin.*

Gutai *Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, 8^e. M^o Concorde. Tél. : 01-42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Du 4 mai au 27 juin. 28 F et 38 F.*

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Enfants du Fa de Gilles Zaepffel, d'après Alougbine Dine, mise en scène de Gilles Zaepffel, avec Alougbine Dine. *Théâtre international de langue française (parc de la Villette), 211, avenue Jean-Jaurès, 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-40-03-93-95. De 35 F à 110 F. Jusqu'au 12 mai.*

The Queens de Normand Chaurette, mise en scène de Frances Lea, avec Sonia Backers, Nicolas Hawtrey, Helen Later, Gay Marshall, Irene Palka et Andrew Wale. *Les Déchargeurs, 3, rue des Déchargeurs, 1^{er}. M^o Châtelet-les-Halles. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-42-36-10-29. 60 F et 80 F. Spectacle en langue anglaise. Jusqu'au 9 mai.*

François Le Roux (baryton), Philippe Bernold (flûte), Henri Demarquette (violoncelle), Yves Henry (piano) Œuvres de Ravel, Ibert et Falla. *Bibliothèque nationale de France (site Tolbiac), quai François-Mauriac, 13^e. M^o Quai-de-la-Gare. Le 4, à 19 heures. Tél. : 01-53-79-59-59. 100 F.* **Orchestre philharmonique de Radio-France** Constant : *Symphonie pour instruments à vent*. Walton : *Concerto pour violoncelle et orchestre*. Rachmaninov : *Danses symphoniques*. Marc Coppey (violoncelle), Alan Gilbert (direction). *Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16^e. M^o Passy. Le 4, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.*

L'Arlésienne de Bizet. Daniel Mesguich (récitant), Ianne Rouleau (soprano), Ensemble vocal Jean-Sourisse, Orchestre national de chambre de Toulouse, Jean-Claude Malgoire (direction). *Théâtre de l'Agora, place de l'Agora, 91 Evry. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-60-91-65-65.*

Bireli Lagrene, Sylvain Luc *Sunset, 60, rue des Lombards, 1^{er}. M^o Châtelet. Les 4 et 5, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.*

Jean Toussaint Quartet *La Villa, 29, rue Jacob, 6^e. M^o Saint-Germain-des-Prés. Le 4, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.*

Violent Femmes *Bataclan, 50, boulevard Voltaire, 11^e. M^o Voltaire. Le 4, à 20 heures. Tél. : 01-43-14-35-35. 165 F.*

Jacno *Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, 13^e. M^o Quai-de-la-Gare. Le 4, à 21 heures. Tél. : 01-56-29-10-00. Entrée libre.*

Rufus Wainwright *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10^e. M^o Château-d'Eau. Le 4, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 120 F.*

Bill Deraime *Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, 14^e. M^o Gaité. Le 4, à 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.*

Les Aventures d'une voix *Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 5, à 15 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 40 F.*

José Luis Merlin *Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, 7^e. M^o Solferino. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-49-54-75-00. 80 F.*

RÉSERVATIONS

Stefano Di Battista, Flavio Boltro Quintet *Sunset, 60, rue des Lombards, 1^{er}. M^o Châtelet. Du 11 au 14 mai. Tél. : 01-40-26-46-60.*

Juliette Gréco *Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudé, 6^e. Du 25 mai au 2 juin. Tél. : 01-44-41-36-36. De 143 F à 220 F.*

Baaba Maal *Bataclan, 50, boulevard Voltaire, 11^e. Le 29 mai, à 18 h 30. Tél. : 01-43-14-35-35. 126 F.*

Bruce Springsteen & the E. Street Band *Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, 9^e. Le 3 juin, à 20 heures. Tél. : 01-44-68-44-68. De 249 F à 337 F.*

EN VUE

■ Les militaires congolais ont détruit un petit pont de bois reliant les villages frontaliers de Nzinga, au Gabon, et de Longana, au Congo.

■ Ayant manifesté nues, cinq minutes durant, lundi 3 mai, à Madrid, devant les bureaux du fisc espagnol, contre les bombardements de l'OTAN, cinq jeunes filles se sont ensuite rhabillées.

■ Lundi 3 mai, au moment où **James Rubin**, porte-parole du département d'Etat, « *tançait* » **Slobodan Milosevic** pour « *les restrictions apportées à la liberté de la presse* », l'OTAN bombardait le siège de la télévision de Novi Sad en Yougoslavie.

■ Les lasagnes commandées par les trois soldats américains libérés – le sergent **Ramirez** souffrant d'une bosse à la jambe droite –, indisponibles à la cuisine de l'hôpital militaire de Francfort, leur ont été livrées par un restaurant de Ramstein.

■ Si la justice italienne l'autorise à combattre contre les Serbes, **Uka Hadjar**, Kosovar, membre de la mafia balkanique, « *trafiquant de drogue pour des motifs patriotiques* », promet de retourner en prison « *dès la fin de la guerre* ».

■ Le sang de **San Gennaro** s'est liquéfié à 11 h 08, dimanche 2 mai à Naples, en l'absence du cardinal archevêque, Mgr **Michele Giordano**, « *indisposé* », poursuivi pour « *usure, extorsion et association de malfaiteurs* », qui d'habitude procède au cérémonial du miracle.

■ Un souffle glacé a maintenu jusqu'à l'arrivée des pompiers, samedi 24 avril, le cadavre intact d'une femme d'Almeria en Andalousie morte il y a deux ans dans son lit sans avoir coupé l'air conditionné.

■ Vendredi 30 avril, à l'occasion de la « *Journée de la reine* », jour anniversaire de la princesse **Juliana**, mère de **Beatrix**, souveraine des Pays-Bas, prétexée à des beuveries dans tout le royaume, la vente d'alcool était interdite à Rotterdam.

■ Les Suédois encouragent dans son combat **Gudrun Schyman**, présidente du Vansterpartiet, le parti de gauche, récemment retombée dans l'alcoolisme à bord d'un avion.

■ Déjà, par mesure d'économies, les éléphants du cirque russe **Alexei Karnilov**, grands buveurs de cognac et de vin de Cahors, devaient se contenter de cinq litres de vodka par jour : ils n'auront plus droit qu'à une bouteille chacun.

Christian Colombani

LE « **TURBAN** », le foulard épinglé sous le menton que portent les islamistes et qui dérange les défenseurs de la laïcité, dominait une fois de plus les manchettes de la presse turque lundi 3 mai. Le jour précédent, la députée Merve Kavakci, du Parti de la vertu (FP, pro-islamique), s'était présentée à la cérémonie d'ouverture du Parlement la tête couverte du foulard islamique, mais les réactions de ses collègues parlementaires l'avaient forcée à se retirer sans avoir pu prêter serment.

« *Sabotage au turban* », s'insurgeait *Milliyet*; « *Attaque contre la laïcité au Parlement* », déplorait *Cumhuriyet*, le plus laïc des quoti-

diens turcs; « *Avertissement historique* », titrait de son côté le quotidien *Hürriyet*, rapportant les commentaires des dirigeants de la nation. « *L'Assemblée nationale n'est pas un endroit où l'on peut défier l'Etat* », avait déclaré le premier ministre Bülent Ecevit. « *Il s'agit d'un mouvement contre la République* », avait affirmé pour sa part le président Süleyman Demirel. « *Merve a fait son numéro, mais elle n'a pas pu prêter serment* », se moquait *Hürriyet*. La fuite de la jeune parlementaire faisait également l'objet des titres de *Radikal*: « *Cette provocation n'a pas réussi*. »

Le quotidien *Sabah* louait en revanche l'attitude de Nesrin Unal,



élue du Parti d'action nationaliste (MHP, extrême droite), qui avait, elle, choisi de retirer son foulard pour entrer à l'Assemblée nationale. Yeni Yüzyil annonçait également que M^{me} Unal, « *sans turban* », avait reçu les applaudissements du Parlement.

Alors que la presse laïque criti-

quait le « *sabotage* » et le « *défi* » de « *l'agent provocateur* » Merve Kavakci, ainsi définie par le président de la République, la presse islamiste pour sa part utilisait des termes similaires pour critiquer l'attitude des dirigeants turcs. « *Ecevit le provocateur* », accusait le quotidien islamiste *Yeni Safak*, outre que le premier ministre ait demandé au président de l'Assemblée de « *remettre cette dame a sa place* ». *Yeni Safak* soulignait « *la fierté et l'honneur* » de M^{me} Kavakci, qui avait reçu le soutien du public. « *Vous êtes la couronne sur notre tête* », affirmait le quotidien, qui condamnait en revanche le président de la République pour avoir

« *une fois de plus, insulté la nation* ». Le fond du débat, reflété dans plusieurs éditoriaux, est lié au concept de la modernité. Pour les laïcs, le « *turban* » non seulement est contraire aux lois, mais va à l'encontre même des principes modernistes de la République. Aux yeux de la droite conservatrice, en revanche, Merve Kavakci, une spécialiste en informatique âgée de trente et un ans et éduquée aux Etats-Unis, n'est pas moins moderne que ses consœurs non voilées.

Quelques voix s'élevaient cependant pour calmer les esprits. L'éditorialiste Ismet Berkan, du quotidien *Radikal*, estimait pour sa part que cette affaire était « *une tempête dans un verre d'eau* » et qu'il reviendrait aux parlementaires de clore le débat en définissant plus clairement les règles du jeu.

Pour sa part, le quotidien *Yeni Yüzyil* consacrait une page entière à un autre scandale, tout aussi sévère, qui avait secoué l'Assemblée nationale au cours de ces dernières années. « *Victoire 2-0 pour Susurluk* », annonçait le journal, qui rappelait à ses lecteurs que Sedat Bucak et Mehmet Agar, les deux parlementaires au cœur de l'affaire de Susurluk, qui avait révélé en novembre 1996 les liens entre la mafia d'extrême droite, la police et le monde politique, avaient recouvré leur immunité parlementaire au cours de ces élections, mettant ainsi fin aux procédures judiciaires lancées contre eux.

Nicole Pope

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre Luc Séguillon

■ Parce que Lionel Jospin a hésité, tergiversé, a voulu temporiser, peut-être sciemment dissimuler sinon mentir, cette affaire, qui est un tremblement de terre politique d'une exceptionnelle gravité, est non seulement un coup terrible pour la gendarmerie, une catastrophe pour l'Etat républicain en Corse, mais elle menace l'existence même de ce gouvernement qui n'est pas près de se relever d'une pareille épreuve. Que dire d'un gouvernement qui a défendu et conforté son représentant placé aujourd'hui en garde à vue ainsi que son directeur de cabinet, sinon que chacun est en droit de se demander à quel niveau a été pris l'ordre par quoi arrive le scandale mais surtout où commence et où finit

ce qui ressemble fort à un terrible mensonge d'Etat. Parce qu'il n'a pas eu le courage de faire tomber à temps la tête d'un préfet coupable au pire d'avoir donné un ordre insensé, au mieux d'avoir ignoré ce qui se passait sous son autorité, ce gouvernement est gravement compromis dans une affaire invraisemblable et sans guère de précédent dans l'histoire de notre République.

LIBÉRATION

Jacques Amalric

■ Affaire d'Etat ou affaire de l'Etat ? Au train où évolue l'affaire de la palette maudite, la subtile distinction établie la semaine dernière par Lionel Jospin pour justifier le maintien du préfet Bonnet dans ses fonctions risque de passer à la petite histoire comme la gaffe à ne pas commettre. Que le préfet ait été au courant ou

non des activités de ses gendarmes, qu'il leur ait donné ou non des ordres contraires à la loi importait finalement peu : sa responsabilité était engagée du seul fait de son incapacité à contrôler ses subalternes. Il est regrettable que ses supérieurs n'aient pas songé alors à rappeler par la fermeté ce principe républicain élémentaire. Quelle que soit l'issue de cet épisode tragique, son prix politique est d'ores et déjà exorbitant. Par la faute de quelques-uns de ses serviteurs, du fait de leur obéissance aveugle et/ou de leur paranoïa, l'Etat est ridiculisé en Corse, mais pas seulement sur l'île. Et le ridicule pardonne rarement.

RFI

Dominique Burg

■ L'opération des gendarmes ne conduit pas à l'échec de la politique gouvernementale en Corse, elle est la

conséquence de ses ratages. Il faut être juste, beaucoup a été fait depuis un an pour ramener l'île à des pratiques plus conformes aux règles communes et partagées dans tout le pays. Des enquêtes sont ouvertes, des escroqueries dévoilées, des scandales enfin identifiés. Les attentats sont moins nombreux. Pour la première fois juges et policiers parviennent à progresser dans le maquis des intérêts et des silences. Mais parce qu'on a frappé trop fort, ou à mauvais escient, parce qu'on a été incapable, et c'est tragique, de découvrir les assassins du préfet Erignac, parce qu'on a voulu ignorer l'histoire complexe et passionnelle qu'entretiennent les Corses avec l'Etat français, eh bien, on a raté l'essentiel, se concilier la complicité d'une population qui était pourtant lassée de toutes ces années de crimes, de turpitudes et de laisser-aller.

SUR LA TOILE

EMPLOIS-JEUNES

■ L'association grenobloise ANEJ (Aide pour de nouveaux emplois-jeunes) a inauguré son nouveau site d'information et de documentation. www.anej.org

MENACES

■ Un Américain accusé d'avoir publié sur un forum de discussion des menaces de mort contre Bill Gates et divers membres de l'administration fédérale a été reconnu coupable par un tribunal de Tacoma (Etat de Washington), qui lui a refusé la protection du premier amendement garantissant la liberté d'expression. Le procureur s'appuie à réclamer au moins sept ans de prison. Le juge décidera de la peine le 11 juin.

CADRES ET INGÉNIEURS

■ La société Planet Career a ouvert un site Web de recrutement pour la France, destiné en priorité aux ingénieurs et aux cadres sortant d'écoles de commerce. Il propose notamment un système de sélection des CV en 28 critères, un suivi des dossiers de candidature et la possibilité de réaliser des entretiens par visioconférence. Des versions du site en anglais, allemand, espagnol et italien sont en préparation. www.planetcareer.com

www.disparate.net

Un pot-pourri d'œuvres graphiques et sonores réalisées par un artiste solitaire

« *DISPARATE est l'espace d'un jeune créateur de sites qui en a eu marre de devoir justifier chaque projet qu'il voulait exposer sur le Web.* » Quand il ne travaille pas pour les autres dans une société de webdesign, Frédéric Della Faille, graphiste belge de vingt-trois ans, laisse libre cours à sa créativité et à son imagination sur son site personnel. Comme son nom l'indique, Disparate est un pot-pourri de toutes les inspirations de Frédéric, qui se définit comme un artiste numérique dont le seul plaisir est de « *créer des fragments multimédia sur le Net, en mariant le graphisme classique et les nouvelles évolutions technologiques* ».

Sa dernière invention est le Beat Composer, une machine à recycler des boucles de musique techno. Le visiteur commence par écouter une sélection de sons. Puis, grâce à un tableau de bord virtuel, il les met bout à bout en jonglant avec leur ordre d'apparition, créant ainsi différents morceaux. Dans un registre plus visuel, Immovr pro-



pose aux internautes de visiter l'intérieur d'un appartement décomposé en fragments d'images. L'entrée, le salon, la salle de bains, les toilettes se mélangent pour recréer un espace inédit, où l'on peut se déplacer à volonté. Frédéric a appris le maniement

une machine. Puis, un jour, mon frère est parti à l'étranger. Il m'a laissé son ordinateur, avec un modem et une connexion Internet, et très vite je me suis piqué au jeu... La technique de création de pages Web évolue très vite. J'aime en maîtriser tous les paramètres et repousser les limites d'utilisation.»

Il avoue qu'il se fait aider par un ami informaticien quand les problèmes de programmation deviennent trop complexes. Ce fut le cas pour la réalisation de Sixtations, un ensemble de six Toiles virtuelles, que l'on découvre en cliquant au hasard sur les chiffres d'une roue de loterie. Parfois, les œuvres se transforment en jeu de piste : dans Impossible, le visiteur doit, pour progresser, déplacer des figures géométriques et grossir des images sur lesquelles viennent s'afficher, à condition de trouver l'astuce, de nouvelles énigmes. Frédéric travaille déjà sur sa prochaine œuvre, qu'il définit comme « *un jeu de rôle en musique* ».

Xavier de Moulines

Abonnez-vous au Monde pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : **LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :
Code postal : [][][][][] Localité : 901MQPA1

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> .	TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER	
Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.	Nom..... Prénom..... N°rue..... Code postal [][][][] Ville.....	
Date :	NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)	
Signature : []	N°rue..... Code postal [][][][] Ville.....	
IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.	DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER Code Etablissement Code Gaucher N° de compte Clé RIB	

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : **Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.**

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : **0 803 022 021 (0,99 TTC/min)**

Le Monde (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chantilly, N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Chantilly N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23 451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Une guerre de religion par Alain Rollat

LA GUERRE flatte les gouvernants. Elle les consacre. Elle leur confère une auréole. Elle les érige en objets de culte. Il en résulte, dans la vie quotidienne des gouvernés, l'obligation de respecter les rites immémoriaux conçus pour transformer n'importe quel chef de guerre en pontife. Ces techniques de sanctification ont peu varié au cours des âges. Il y en a toujours eu pour tous les goûts : serments, sermons, messes, défilés, etc. En revanche, de nos jours, sous toutes les latitudes, les offices religieux se déroulent partout au même endroit : la télévision est devenue l'autel unique de toutes les invocations sacramentelles. La seule fluctuation, d'un camp à l'autre, concerne la fréquence des cérémonies.

A Belgrade, l'icône de Slobodan Milosevic est montrée chaque jour, plusieurs fois, à heures fixes et variables. Elle est toujours filmée sous le même angle, devant le même bouquet de fleurs, et elle fait toujours le même geste : elle serre les mains des vassaux priés de faire allégeance à leur suzerain. Il s'agit d'un rite patriarcal très primitif. A Paris, la représentation emblématique de la France en guerre ne s'expose en gros plan qu'une fois par semaine sous les traits du chef constitutionnel des armées. Le jour varie mais l'heure est fixe. Et ce détail résume tout : notre président bien-aimé s'invite chez nous à 20 heures, au moment où nous passons à table. Il parle à chaque famille droit dans les yeux, puis rompt le pain avec elle. Il communique ainsi avec tous les combattants dans l'esprit des banquets évangéliques. Il s'agit d'un bénéfice laïque aussi fraternel que royal.

Force est de reconnaître, pour échapper à l'autocensure, que la guerre va bien à Jacques Chirac. Ce qu'il disait, lundi soir, était lourd de sens. Ce sont bien deux conceptions de l'homme qui s'opposent autour du Kosovo. L'une embrasse l'homme dans son universalité ; l'autre le fragmente en morceaux antagonistes. Il en résulte deux conceptions mystiques de la nation. L'une se veut intégriste. Elle prêche un nationalisme intégral qui justifie toutes les exclusions en définissant l'individu par sa seule appartenance ethnique. L'autre se veut œcuménique. Elle prêche un nationalisme solidaire qui affirme l'existence d'un intérêt collectif supérieur à tous les intérêts individuels fondés sur les différences de race, de sexe, de religion, de statut social, etc. On nous permettra de préférer cet idéal républicain à l'aberration milosévičienne, bien que sa charge d'utopie soit trop manifeste, ces jours-ci, au vu des victimes collatérales de la guerre franco-française du rail...

MARDI 4 MAI

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 8 mai 1945, naissance d'un monde nouveau. Forum Planète
23.35 Le Monde des hommes volants. Forum Planète

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 Archimède. Arte
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. LCI
20.00 20h Paris Première. Invitée: Axelle Red. Paris Première
20.50 Les Moments de vérité. M 6
21.00 Le Gai Savoir. Peut-on encore être nationaliste aujourd'hui? Invités: Paul-Marie Couteaux; Jean-François Kahn; Marek Alter; Pierre-André Taguieff; Calixthe Beyala. Paris Première
21.05 Temps présent. Sur la piste suisse des chimistes de l'apartheid. TV 5
23.20 Place de la République. La république derrière les barreaux. Invitée: Elisabeth Guigou. France 2
23.30 Nimbus. Energies dans le vent. France 3
0.30 Capital. Les coulisses du pouvoir. M 6
1.50 Saga-Cités. Dialogues aux Mureaux. France 3

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. Eléphants géants de la jungle. La Cinquième

20.00 Youssou N'Dour. L'étoile de la médina. Muzzik
20.15 360°, le reportage GEO. Fatale beauté [2/4]. Mulata. Arte
20.35 L'Autre Algérie. Douleur muette. Planète
20.45 La Vie en face. Le Voile et l'Exil. Arte
21.15 Samuel Beckett. [2/2]. Planète
21.40 Thema. Les virtuoses du masque. Arte
22.05 Vatican. [5/5]. Jean-Paul II et la liberté. Odyssee
23.00 Lieux mythiques. [3/20]. Le secret des Mayas. Histoire
23.00 Inde, naissance d'une nation. Une mosaïque religieuse. Odyssee
23.30 Lieux mythiques. [4/20]. Stonehenge. Histoire
23.50 Affaire Grégory, le «roman noir d'un fait divers». TSR
0.00 Conférences de presse. 9 septembre 1968 [3/3]. Histoire
0.55 Dans les coulisses de... Une enfance particulière. De la Ddass à l'Aide sociale à l'enfance. France 3

SPORTS EN DIRECT

20.00 Hockey sur glace. Championnat du monde: Suisse - Suède. Eurosport
20.15 Football. Championnat de D 1. Paris-SG - Marseille et Lens - Bordeaux. Canal + et Canal + vert
2.35 Basket NBA. Houston Rockets - Minnesota Timberwolves. Canal +

MUSIQUE

21.45 Ravel par Celibidache. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Sergiu Celibidache. Rhapsodie espagnole, L'Alborada del Gracioso et le Boléro. Mezzo
22.00 Concert en hommage à Federico Mompou. Par l'Orchestre symphonique de la RTVE, dir. Alonso Adon. Muzzik
22.45 Thésée. Opéra de Lully. Ambronay, 1998. Par l'ensemble Les Arts florissants, dir. William Christie. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 Les Chevaux du soleil. François Villiers [1/4]. Festival
20.55 Les Steenfort, maîtres de l'orge. Jean-Daniel Verhaeghe [2/3]. RTBF 1
22.15 Les Moissons de l'océan. François Luciani [3/4]. TV 5
1.00 Mon copain Balou. Marianne Lüdtke. Arte

SÉRIES

20.40 The Practice. Le monde à l'envers. Cause perdue. Série Club
21.45 Ally McBeal. Love Unlimited (v.o.). Téva
22.50 Star Trek, la nouvelle génération. Les enchaînés (v.o.). Canal Jimmy
23.40 Star Trek, Deep Space Nine. Double vue (v.o.). Canal Jimmy
1.05 Friends. The One with Rachel's Inadvertent Kiss (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

17.45 Long Day's Journey into Night ■■ Sidny Lumet (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 165 min) O. Ciné Classics
18.30 Napoléon ■■ Sacha Guitry [2/2] (France, 1954, 120 min) O. Histoire
18.40 Belle époque ■■ Fernando Trueba (France - Espagne, 1992, v.o., 110 min) O. Ciné Cinéma 1
20.30 La Merveilleuse Vie de Jeanne d'Arc ■■ Marco de Gastyne (France, 1929, N., muet, 130 min) O. Ciné Classics
20.40 Astérix et le coup du menhir ■■ Philippe Grimond (Fr. - All., 1989, 95 min) O. Disney Channel



20.55 Quelques jours avec moi ■■ Claude Sautet. Avec Daniel Auteuil, Sandrine Bonnaire (France, 1987, 130 min) O. France 2
21.45 My Beautiful Laundrette ■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1985, 95 min) O. Arte
22.10 Les Chariots de feu ■■ Hugh Hudson (Grande-Bretagne, 1981, v.o., 110 min) O. Ciné Cinéma 3
22.35 Sailor et Lula ■■ David Lynch (Etats-Unis, 1989, 120 min) O. Cinéstar 1
22.40 Raining Stones ■■ Ken Loach (Grande-Bretagne, 1993, v.o., 95 min) O. Paris Première
22.40 Main basse sur la ville ■■ Francesco Rosi (France - Italie, 1963, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
22.55 L'Arnaque ■■ George Roy Hill (Etats-Unis, 1973, v.o., 135 min) O. 13ème RUE
23.45 Greystoke ■■ Hugh Hudson (Grande-Bretagne, 1983, 130 min) O. Ciné Cinéma 2
1.05 La Vie de bohème ■■ Aki Kaurismäki (France - Suède, 1991, N., 100 min) O. Cinéstar 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
18.25 Excluf.
19.05 Le Bigdil.
19.50 Clic & Net.
20.00 Journal.
20.40 Le Résultat des courses, Météo.
20.50 Le Jaguar ■■ Film. Francis Veber. O.
22.45 High Secret City. Qui a raison, qui a tort. O. Les inconnus O.
0.30 Le docteur mène l'enquête. O.

FRANCE 2

17.15 et 23.05 Un livre, des livres.
17.20 Cap des Pins. O.
17.50 Hartley, cœurs à vif. O.
18.45 Les Z'amours de l'an 2000.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Quelques jours avec moi ■■ Film. Claude Sautet. O.
23.10 Bouche à oreille.
23.20 Place de la République. La république derrière les barreaux.
0.50 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La nouveau.
20.35 Tout le sport.
20.50 Les Bêtises de monsieur Pierre.
23.00 Météo, Soir 3.
23.30 Nimbus. Energies dans le vent.
0.30 Magazine olympique.
0.55 Dans les coulisses de... Une enfance particulière.
1.50 Saga-Cités. Dialogues aux Mureaux.

CANAL +

16.55 Romance sur le lac ■■ Film. John Irvin. O.
► En clair jusqu'à 20.30
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. PSG - Marseille ou Lens - Bordeaux.
22.34 Les Sales Blagues de l'Echo.
22.35 Les Ailes de l'enfer ■■ Film. Simon West (v.o.). O.

ARTE

19.00 Archimède.
20.15 360°, le reportage GEO. Fatale beauté [2/4].
20.45 La Vie en face. Le Voile et l'Exil.
21.40 Thema. Les virtuoses du masque. 21.45 My Beautiful Laundrette ■■ Film. Stephen Frears. O.
23.20 Le cri contre Sodome est bien grand.
0.25 La Galerie d'August von Platen.
0.50 Bibliographie.

M 6

18.25 Lois et Clark. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, E = M 6 découverte.
20.50 Les Moments de vérité.
22.45 Traque acharnée. Téléfilm. Douglas Jackson. O.
0.30 Capital. Les coulisses du pouvoir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. A Capella. [2/5] Sauvegarder.
20.30 Agora. Michèle Cohen-Halimi pour Géographique, de Kant.
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres. Spécial Italie.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Jazz, suivez le thème. I Fall in Love too Easily.
20.00 L'Orchestre invite des jeunes solistes. En direct. Avec l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Alan Gilbert. Œuvres de Constant, Walton, Rachmaninov.
22.30 Musique pluriel.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Ibéria, de Debussy, par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. Esa-Pekka Salonen.
20.40 Evgueni Kissin, piano. Œuvres de Brahms, Beethoven.
21.44 Concert. Œuvres de Chopin.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de D'Indy, Magnard, Koechlin.

le Monde TELEVISION

ARTE

20.40 Le Voile et l'Exil
C'est sûrement l'un des films les plus émouvants et libres qui aient été tournés sur les Palestiniens. Ces portraits croisés de trois femmes disent des choses qu'on ne soupçonnait pas toujours et cassent des stéréotypes. Cette chronique intime, si douloureuse, tournée par un réalisateur israélien, David Bencheitri, mal reçue à sa sortie, a, plusieurs fois, été primée et a été diffusée dans le monde entier.

TF 1

20.50 Le Jaguar ■■
Un fils d'anthropologues amène un grand chamane à Paris pour une tournée humanitaire. Ils rencontrent un jeune escroc baratinneur. Le chamane le désigne comme l'Élu qui lui permettra de retrouver son âme. Cela commence comme les comédies auxquelles Francis Veber a dû son succès. Cela continue en film d'aventures mouvementées. Rien d'original, juste un divertissement.

FRANCE 2

20.55 Quelques jours avec moi ■■
Un jeune homme sorti d'une maison de repos est envoyé contrôler les comptes d'un gérant de succursale. Il apprécie l'insolence de l'employée de maison de celui-ci et lui demande de passer quelques jours avec lui. L'histoire est étrange et le personnage de Daniel Auteuil se révèle faussement torturé. Sautet conduit sa mise en scène vers une sorte de tragédie.

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.05 Temps présent. Combattants de l'UCK: retour au Kosovo. Justice militaire: mission très spéciale. TV 5
15.10 En juin, ça sera bien. Invités: Axelle Red, Jean-Luc Delarue. La Cinquième
16.00 Saga-Cités. Rêves en friche à la Belle-de-Mai. France 3
16.10 et 20.10 Le Talk Show. Tom Novembre et Dolorès Chaplin; Pierre Rey. LCI
17.15 Le Débat Euroscope. LCI
17.55 Stars en stock. Jack Nicholson. Jane Fonda. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invités: Djamel Bouras, Freeman, Bisso Na Bisso, Patrick Chauvel; John C. Morris; Jean Benguigui; Atmen Kelif. Canal +
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
19.15 Le Rendez-vous. Pierre Moscovici. LCI
20.00 20h Paris Première. Tom Novembre. Paris Première
20.15 Strip-tease. L'avoine et l'oseille. Alain à l'ombre. Alain au soleil. Blue Belgique. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Massacres de Sétif: un certain 8 mai 1945. Arte
20.50 Combien ça coûte? Les loisirs. TF 1
20.55 Des racines et des ailes. Chasseurs d'éclipse. Le grand voyage. Invité: Hubert Reeves. France 3
21.00 Paris modes. Paris Première
21.05 Faits divers. Sans mobiles apparents. TV 5
22.40 Ça se discute. Quelle vie pour les femmes de la terre? France 2
23.10 Le Droit de savoir. Enquête sur le marché de la séduction. TF 1
23.30 Un siècle d'écrivains. Alain Robbe-Grillet. France 3
0.55 Le Canal du savoir. Pascal Dusapin. Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.45 Pays d'octobre. [4/4]. Mississippi: retour à Oxford. Planète
18.30 Lieux mythiques. [3/20]. Le secret des Mayas. Histoire
18.30 Vélasquez. Mezzo
18.30 Inde, naissance d'une nation. Une mosaïque religieuse. Odyssee
18.45 Cinq colonnes à la une. Planète

le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Les Massacres de Sétif, un certain 8 mai 1945
Medhi Lallaoui et Bernard Langlois reviennent sur la manifestation nationaliste de Sétif de 1945. La foule réclame la libération de Messali Hadj, le chef du Parti du peuple algérien. Les heurts avec les policiers se retournent contre les Français. Vingt-sept sont tués. La révolte gagne la petite Kabylie et une partie du Constantinois. La répression est atroce.

FRANCE 2

19.00 Les Aventuriers de l'archéologie moderne. [3/3]. Des savoirs ancestraux. Arte
19.00 Lieux mythiques. [4/20]. Stonehenge. Histoire
19.30 Le Piège des Kerguelen. Odyssee
19.45 La Deuxième Révolution russe. L'arrivée au pouvoir de Gorbatchev. Planète
20.10 Porteurs d'ombres électriques. Odyssee
20.15 360°, le reportage GEO. Fatale beauté [3/4]. Canon ou personnalité: qui définit la beauté? Arte
20.35 L'Architecture solaire en question. Planète
20.35 La Vallée du Baliem. Rencontre avec le passé indonésien. Odyssee
20.45 Le Conseil de l'Europe. Histoire
20.45 Du sitar à la guitare. Mezzo
20.55 Les Nounous. Téva
21.20 Bob Denard, corsaire de la République. [1 et 2/2]. Planète
21.45 Maîtres et élèves en URSS. Histoire
21.50 Musica. Bel canto, les grands ténors. [1/3]. Enrico Caruso; Sans paroles. John Neumeier, danseur, chorégraphe. Arte
22.00 Les Authentiques. La ferme des Vigneaux. Odyssee
22.25 Et B.B. créa la femme. Odyssee
23.00 Tito-Staline. La règle et l'exception. Histoire
23.20 Profil. Hans Hass, l'homme qui découvrit la mer. Arte
0.15 La Lucarne. Les Feux de Naples. Arte

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Internationaux féminins d'Italie. Eurosport
15.30 Cyclisme. Tour de Romandie (Suisse). Balexert-Genève - Val-de-Travers-Fleurier. Eurosport - TSR
19.55 Basket-ball. Pro A. Finale. Match aller: Pau-Orthez - Asvel. Canal + vert

DANSE

21.00 Le Lac des cygnes. Chorégraphie d'Erik Bruhn. Musique. Tchailkovski. Par le ballet national du Canada. Avec Erik Bruhn (le prince), Lois Smith (la reine des cygnes), Olga Makcheeva (la reine-mère). Dir. George Crum. Muzzik

HISTOIRE

21.45 Maîtres et élèves en URSS
« Faire l'apprentissage de la liberté, c'est aussi avoir la liberté d'appréhender les sciences. » Ainsi parle un jeune professeur russe de mathématiques. Ses élèves, surdoués triés sur le volet, sont appelés à une grande carrière scientifique dans la Russie de demain. La notion d'« élite » est redevenue positive et les jeunes interrogés ici espèrent en un avenir meilleur.

MUSIQUE

19.30 Ravel par Celibidache. Avec l'Orchestre philharmonique de Berlin. Rhapsodie espagnole, L'Alborada del Gracioso, Boléro. Mezzo
20.05 Le Quatuor Takacs joue Bartok, Beethoven, Schubert et Haydn. Avec Andras Fejér, violoncelle; Edward Dusinberre, violon; Roger Tapping, alto; Karoly Schranz, violon. Muzzik
21.40 Les Voix de la Paix. Mezzo
23.00 Black Sessions. Paris Première
0.05 L'Oiseau de feu, de Stravinsky. Par le Philadelphia Orchestra, dir. Eugene Ormandy. Mezzo
0.15 Une adaptation jazz de la musique religieuse juive. Par le Roman Kunsman Groupe. Muzzik

TÉLÉFILMS

17.35 Cœur Caraïbes. Paolo Barzman [2/2]. M 6
18.15 Les Moissons de l'océan. François Luciani [3/4]. TV 5
18.30 L'Ordinateur amoureux. Henri Helman. Téva
19.00 Le Siècle des Lumières. Humberto Solas [2/3]. Festival
20.30 La Lune d'Omaha. Jean Marboeuf. Festival
20.40 Un mariage sans cérémonie. Charles Correll. RTL 9
20.50 Rendez-vous avec la mort. Christian François. O. M 6
22.30 Alien Nation, futur immédiat 4. Kenneth Johnson. RTL 9

SÉRIES

17.00 Au nom de la loi. La sorcière. La Cinquième
20.10 Campus Show. Dwayne, ressaisis-toi! Série Club
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Les enchaînés. Canal Jimmy
20.40 Homicide. Trois hommes et Adena. Série Club
20.40 Nestor Burma. Brouillard au pont de Tolbiac. 13ème RUE
20.55 L'Instiit. Méchante. O. France 2
21.25 Le Caméléon. Murder 101 (v.o.). Série Club
21.25 Aux frontières du réel. La fin. TSR
22.15 Brooklyn South. Un révérend dans un jeu de quille (v.o.). Série Club
22.20 Friends. The One with Rachel's Inadvertent Kiss (v.o.). Canal Jimmy
22.50 Absolutely Fabulous. Jalouse (v.o.). Canal Jimmy
0.15 New York Police Blues. Vision fatale (v.o.). Canal Jimmy

MERCREDI 5 MAI

FILMS

15.25 La Vérité sur Bébé Donge ■■ Henri Decoin (France, 1951, N., 120 min) O. Festival
17.05 Belle époque ■■ Fernando Trueba (France - Espagne, 1992, v.o., 110 min) O. Ciné Cinéma 3
17.10 Hope and Glory ■■ John Boorman (Etats-Unis, 1986, 110 min) O. Cinéstar 1
17.20 Main basse sur la ville ■■ Francesco Rosi (France - Italie, 1963, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
18.00 Soleil trompeur ■■ Nikita Mikhalkov (France - Russie, 1994, v.o., 150 min) O. Ciné Cinéma 1
18.05 Broadway Danny Rose ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1983, N., 85 min) O. Cinétoile N



19.30 French Cancan ■■ Jean Renoir. Avec Jean Gabin (Fr., 1954, 105 min) O. Cinétoile



20.30 L'Insoumise ■■ William Wyler. Avec Bette Davis, Henry Fonda (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 110 min) O. Ciné Classics

20.30 Les Chariots de feu ■■ Hugh Hudson (Grande-Bretagne, 1981, 115 min) O. Ciné Cinéma 2
21.15 La Règle du jeu ■■ Jean Renoir (France, 1939, N., 100 min) O. Cinétoile
21.35 Hana-bi ■■ Takeshi Kitano (Japon, 1997, 100 min) O. Canal + vert
22.05 City Hall ■■ Harold Becker (GB - EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinéma 3

22.20 La Dernière Rafale ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
23.05 Tolérance ■■ Pierre-Henry Salfati (France, 1989, 105 min) O. Ciné Cinéma 1
23.10 L'Affaire Mori ■■ Pasquale Squitieri (Italie, 1978, 110 min) O. TMC

23.20 La Prisonnière espagnole ■■ David Mamet (Etats-Unis, 1997, v.o., 104 min) O. Canal +
23.25 En suivant la flotte ■■ Mark Sandrich (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 105 min) O. Cinétoile
23.30 Violent Cop ■■ Takeshi Kitano (Japon, 1989, 95 min) O. Canal + vert
23.50 Le Grand Amour ■■ Rolf Hansen (Allemagne, 1942, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
15.40 Cinq sur 5 ! O.
16.40 Au cœur des flammes. O.
17.30 Melrose Place. O.
18.25 Excluf.
19.05 Le Bigdil.
19.50 Clic & Net.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Combien ça coûte? Les loisirs.
23.10 Les Magazines du mercredi. Le Droit de savoir. Enquête sur le marché de la séduction.
0.30 Formule foot.

FRANCE 2

15.50 La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.05 Un livre, des livres.
17.10 Cap des Pins. O.
17.40 Rince ta baignoire.
18.10 Friends. O.
18.45 Les Z'amours de l'an 2000.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 L'Instiit. Méchante. O.
22.40 Ça se discute. Quelle vie pour les femmes de la terre ?
0.45 100 ans de sport.
0.50 Journal, Météo.
1.10 Le Cercle.

FRANCE 3

16.00 Saga-Cités.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La nouveau.
20.35 Tout le sport.
20.55 Des racines et des ailes. Invité Hubert Reeves.
23.00 Météo, Soir 3.
23.30 Un siècle d'écrivains. Alain Robbe-Grillet.
0.20 Derrick. Le festin de monsieur Borgelt. O.
1.20 Nocturnales. Anne-Sophie Mutter: récital Beethoven.

CANAL +

16.25 Toonsylvania. O.
16.45 C+ Cléo.
► En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Jeanne et le garçon formidable ■■ Film. Olivier Ducastel. O.
22.33 Les F.A.E.L.L. Lyonel Kouro. O.
22.35 Jour de foot.
23.20 La Prisonnière espagnole ■■ Film. David Mamet (v.o.). O.
1.05 South Park. O.
1.30 Spin City. Olé ! Olé ! O.
1.50 A la une. Changement de partenaire. O.
4.05 Alexandre le Bienheureux ■■ Film. Yves Robert. O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
15.40 Cinq sur 5 ! O.
16.40 Au cœur des flammes. O.
17.30 Melrose Place. O.
18.25 Excluf.
19.05 Le Bigdil.
19.50 Clic & Net.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Combien ça coûte? Les loisirs.
23.10 Les Magazines du mercredi. Le Droit de savoir. Enquête sur le marché de la séduction.
0.30 Formule foot.

FRANCE 2

15.50 La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.05 Un livre, des livres.
17.10 Cap des Pins. O.
17.40 Rince ta baignoire.
18.10 Friends. O.
18.45 Les Z'amours de l'an 2000.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 L'Instiit. Méchante. O.
22.40 Ça se discute. Quelle vie pour les femmes de la terre ?
0.45 100 ans de sport.
0.50 Journal, Météo.
1.10 Le Cercle.

FRANCE 3

16.00 Saga-Cités.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La nouveau.
20.35 Tout le sport.
20.55 Des racines et des ailes. Invité Hubert Reeves.
23.00 Météo, Soir 3.
23.30 Un siècle d'écrivains. Alain Robbe-Grillet.
0.20 Derrick. Le festin de monsieur Borgelt. O.
1.20 Nocturnales. Anne-Sophie Mutter: récital Beethoven.

CANAL +

16.25 Toonsylvania. O.
16.45 C+ Cléo.
► En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Jeanne et le garçon formidable ■■ Film. Olivier Ducastel. O.
22.33 Les F.A.E.L.L. Lyonel Kouro. O.
22.35 Jour de foot.
23.20 La Prisonnière espagnole ■■ Film. David Mamet (v.o.). O.
1.05 South Park. O.
1.30 Spin City. Olé ! Olé ! O.
1.50 A la une. Changement de partenaire. O.
4.05 Alexandre le Bienheureux ■■ Film. Yves Robert. O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les cotes des films
■ On peut voir
■ A ne pas manquer
■■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

L'addition

par Pierre Georges

UN PRÉFET de région assassiné. Un autre préfet de région en garde à vue. L'État de droit triomphe en Corse. Dans un cas, l'enquête piétine, dans le silence et le fatalisme d'une résignation générale. Dans l'autre, elle court et enflamme le pays, avec la promptitude d'un pitoyable incendie volontaire de pailote.

Les enquêteurs n'ont pas retrouvé, en quatorze mois, les assassins du préfet Erignac. Ils ont identifié, en quinze jours, les incendiaires de Chez Francis, sorte de baraque à langoustes, pailote au pays étrange du non-droit coutumier. Les incendiaires étaient eux-mêmes des enquêteurs, des super-gendarmes. Une équipe super-efficace au service d'un super-préfet, comme commis ou commissaire aux affaires corses. Une équipe travaillant dans son coin, avec ses méthodes, coups fourrés et cagoules, bidons d'essence et expéditions nocturnes, commando hors-la-loi au motif de la mieux défendre et illustrer. Super-gendarmes, super-préfet contre super-paillotiste : une question d'honneur. Force restera au jerrycan ! Si tel fut bien le seul motif, mobile, de l'expédition de Cala d'Orzu ! Tout cela est incroyablement et plus qu'incroyable : pitoyable. Trois juges d'instruction se sont rendus, lundi, à la préfecture de région. Ils ont perquisitionné le bureau du préfet de région, celui de ses collaborateurs. Ils ont saisi les ordinateurs, visité les coffres. Le procureur de la République d'Ajaccio a assisté à l'opération, jugeant l'événement sans précédent. De fait il l'était, car ce n'est pas tous les jours que l'État de droit se met lui-même en garde-à-vue et en semblable posture.

Affaire de l'État, affaire d'État ?

Affaires d'État plutôt. Car, sauf à avoir la mémoire sélective, l'assassinat du préfet Erignac en était bien une, aussi et d'abord. Plus tragique évidemment, et bien plus grave encore. Car les balles ont voulu tuer l'État en Corse avant que le ridicule ne l'achève. Et le pire serait que les turpitudes présumées d'un préfet allumé fasse oublier, dans l'échelle des indignations insulaires, la mort de son prédécesseur, un soir devant le centre culturel.

Voilà, en tout cas le gouvernement dans une méchante situation. Non pas que l'on suppose un instant que le chef du gouvernement, Lionel Jospin, ou ses ministres, Jean-Pierre Chevènement ou Alain Richard, aient pu être au fait des intentions et actions des commandos fous, actifs, semblait-il, depuis la préfecture. L'incendie de pailote, ce n'est point trop le genre de Matignon.

Mais il n'empêche. Le préfet Bernard Bonnet, c'était leur homme et leur choix affiché. Celui d'un proconsul au caractère vigoureux et déterminé, nommé dans l'île avec mission formelle d'y restaurer l'État de droit. C'était leur homme et leur choix, la preuve, cette déclaration de Jean-Pierre Chevènement lors de l'installation, le 11 février 1998, du nouveau préfet : « C'est un homme qui connaît la police, qui connaît bien la Corse. C'est l'homme qu'il faut, à l'endroit où il faut. »

L'homme qu'il faut, à l'endroit où il faut, est en garde à vue prolongée et comme déjà en disponibilité judiciaire. La gendarmerie, une fois de plus, une fois de trop, s'est embarquée ou laissé embarquer dans une opération tordue. Et le gouvernement va devoir, lui, solder une sévère addition, Chez Francis, pailote d'État.

Tête de liste du PS, M. Hollande plaide pour une Europe sociale et de la défense

RENNES

de notre envoyé spécial
Le conflit du Kosovo et le référendum de 1992 sur le traité de Maastricht ont pesé sur le meeting de François Hollande, lundi 3 mai à Rennes (Ille-et-Vilaine), comme si la tête de liste socialiste voulait dépasser les ombres d'un passé et les drames d'un présent qui divisent la gauche. Le 14 avril, M. Hollande avait commencé sa campagne européenne dans le Pas-de-Calais, qui avait voté non à Maastricht. Le 3 mai, il se trouvait à Rennes qui, comme l'a rappelé son maire, Edmond Hervé, devant un millier de personnes, a donné au oui en 1992 « le record des grandes villes après Strasbourg ».

« Nos routes sont, non pas séparées, mais écartées », a commenté Joël Batteux, maire de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) et 35^e sur la liste de M. Hollande, au nom du Mouvement des citoyens. « Ce n'était pas notre Europe, c'était l'Europe libérale », a-t-il commenté pour solde de tout compte avant de rappeler l'attachement du MDC à « la nation républicaine, par opposition à la nation ethnique ». Tous les autres ora-

teurs, de Bernard Poignant, maire de Quimper – consacré par M. Hollande « député européen de Bretagne » –, à Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique s'exprimant au nom du Parti radical de gauche, ont insisté sur les leçons à tirer du Kosovo. M. Poignant a noté qu'il fallait « remonter à l'Algérie » pour retrouver une campagne électorale se déroulant alors que la France est engagée dans une guerre.

Le premier secrétaire du PS a dénoncé le « refus obstiné de Mилошеvic qui a préféré l'affrontement

plutôt que le renoncement à ses plans », jugeant que la question de savoir si « une intervention terrestre n'était pas plus opportune » n'avait « pas de sens aujourd'hui ».

IDÉE MITTERRANDIENNE

M. Hollande a plaidé de nouveau pour une Europe de la défense et a même repris l'idée de François Mitterrand d'« une grande confédération avec la Russie ». Il a réitéré sa demande d'une extension du vote à la majorité qualifiée au conseil des ministres, tout en concédant une exception

pour la défense où « il faudra l'unanimité ». « Pour un temps », a-t-il ajouté.

En Bretagne, M. Hollande a mis l'accent sur l'éducation – avec une visite à l'IUT de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) dont un tiers des matériels ont été financés par des fonds européens – et l'emploi. Prônant une baisse de la TVA, une taxe sur les mouvements spéculatifs et une initiative européenne de croissance, M. Hollande a observé que « si nous échouions [sur l'Europe de l'emploi], il y aurait péril dans la demeure socialiste ». « Ne confondons pas les élections européennes avec les élections nationales », a-t-il averti à l'intention de ses adversaires et de ses partenaires, avant de s'en prendre à la droite. « De Pasqua à Bayrou, ils n'ont qu'un modèle : celui du libéralisme », a-t-il martelé, en ne résistant pas à quelques traits d'ironie. « Ils préparent l'alternance, mais entre eux », a-t-il lancé à la fin d'un meeting ponctué par le chant de campagne des socialistes, *Tout le monde de Zazie*. « Tout le monde, il est beau », précise le refrain...

Michel Noblecourt

Jean-Claude Grumberg, meilleur auteur des 13^{es} Molières du théâtre

LE PALMARÈS des 13^{es} Molières a été dévoilé lundi 3 mai au Théâtre des Champs-Élysées à Paris, au cours d'une soirée où Patrice Chéreau a rendu hommage à Edwige Feuillère, morte en novembre 1998, et où Charles Aznavour, Vittorio Gassman et Arthur Miller ont reçu des Molières d'honneur.

Meilleure pièce de création : *Copenhague*, de Michaël Frayn ; meilleure pièce du répertoire : *L'Atelier*, de Jean-Claude Grumberg, qui reçoit le prix du meilleur auteur ; meilleure comédienne : Isabelle Carré dans *Mademoiselle Else*, de Schnitzler ; meilleur comédien : Robert Hirsch dans *Le Bel Air de Londres*, de Dion Boucicault ; meilleurs seconds rôles : Geneviève Fontanel dans *Délicate balance*, d'Edward Albee, et Michel Aumont dans *Rêver peut-être*, de Jean-Claude Grumberg ; meilleur metteur en scène : Gildas Bourdet pour *L'Atelier* ; meilleure adaptation : Jean-Marie Besset pour *Copenhague* ; révélation féminine : Marie-Christine Orry dans *L'Atelier* ; révélation masculine : Denis Podalydès dans *Le Revizor*, de Gogol ; meilleure pièce comique : *Après la pluie*, de Sergi Belbel ; meilleur one-man-show : Philippe Avron, *Je suis un saumon* ; meilleur spectacle musical : *Ultima récitation*, de Marianne James et Véronique Vola ; meilleur décorateur : Jean-Marc Stehlé pour *Rêver peut-être* ; meilleurs costumes : Pascale Bortet pour *Mademoiselle Else*.

DÉPÊCHES

■ **EUROPÉENNES** : Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant (MEI), a présenté, lundi 3 mai, la liste qu'il conduira pour les élections européennes, devant Claude Robertson-Forcicoli, membre du conseil économique, social et culturel de Corse, et Georges Broussalian, médecin homéopathe. Endetté depuis les élections législatives, un temps en contact avec Edward Goldsmith, frère du milliardaire Jimmy Goldsmith, le MEI indique qu'il « financera sa campagne par des emprunts ».

■ **AUSCHWITZ** : le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) s'est inquiété lundi 3 mai de l'apparition de nouvelles croix sur le site d'Auschwitz : 53 croix auraient été plantées à l'occasion de la fête nationale polonaise, en portant le total à 347. Le CRIF a demandé au gouvernement polonais d'appliquer la loi sur le périmètre de protection des camps d'extermination.

■ **ARMES** : une cache d'armes, attribuée à l'ETA, a été découverte lors d'un incendie, lundi 3 mai, dans un immeuble du village côtier de Ciboure au Pays basque français (Pyrénées-Atlantiques). La cache contenait des armes, notamment des lance-roquettes anti-char et un pistolet NAT-49, ainsi que des explosifs. Un couple a été placé en garde à vue. Cette cache est la quatrième découverte en un mois au Pays basque français.

■ **CONCOURS** : 80 000 candidats se sont présentés, dimanche 2 mai, au concours de facteur organisé à travers la France alors que seulement 3 000 places étaient proposées par La Poste. Pour la seule région Ile-de-France, il y a eu 35 000 candidats pour 2 500 postes à pourvoir. A Lille, 7 000 personnes, parfois titulaires de diplômes à Bac + 3 ou + 4, se sont présentées pour 70 postes.

■ **FOOTBALL** : L'Olympique de Marseille a annoncé, lundi 2 mai, qu'il ne ferait pas appel des sanctions prononcées jeudi 29 avril par l'Union européenne de football (UEFA) à la suite des incidents du match Bologne-OM, le 20 avril. Christophe Dugarry sera suspendu pour cinq matches européens et l'OM devra payer une amende de 500 000 F (76 200 €).

■ **AIR FRANCE** : les personnels au sol d'Air France à Nice, en grève depuis vingt jours, ont voté mardi matin à l'unanimité en faveur de la reprise du travail, a constaté l'AFP à l'aéroport.

Vive le mois de mai !

Les Patrons de cafés vous font des Prix d'Ami*








*Valeable uniquement dans les établissements participant à l'opération - FB 642 028 608 608 RCS Nanterre

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

Le Monde INTERACTIF

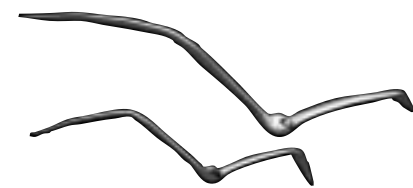
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

MERCREDI 5 MAI 1999

www.lemonde.fr/nvtechno



LES HOMMES
Thomas M. Siebel est devenu en trois ans la quinzième fortune américaine en fondant son entreprise informatique. P. III



« LE MONDE »-CANAL+
Avec « L'Amerson », l'auteur de bandes dessinées Benoît Sokal passe aux jeux vidéo. P. V



BOGUE
L'armée française assure qu'elle passera sans encombre l'an 2000. P. IV

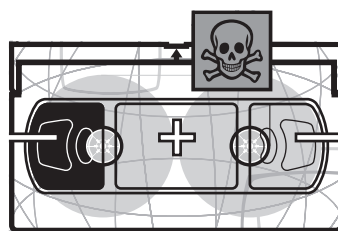


PETITES ANNONCES
7 pages d'offres d'emplois. P. VII à XIII

LA TECHNIQUE
La France vient d'interdire les thermomètres au mercure. Quelles sont les solutions de rechange ? P. VI

37,2

L'ENQUÊTE



LES TOPS/LES FLOPS
Depuis trente ans, la petite boîte noire règne sur les salons. CD-I et autres Laserdisc, qui ont voulu la supplanter, s'y sont cassés les dents. Mais voilà qu'arrive un concurrent plus sérieux. P. II

Le DVD sonne le glas de la cassette vidéo

Matériel, capacité, qualité, technique : ce qu'il faut savoir sur les nouveaux supports

SANS CÉRÉMONIE, la cassette vidéo fête ses trente ans en 1999. Trente glorieuses au cours desquelles cette singulière petite boîte noire s'est discrètement mais sûrement immiscée dans notre vie quotidienne. Elle a influencé l'industrie cinématographique et plus encore elle a changé nos habitudes, nos loisirs, notre regard même sur les petits et grands écrans. A sa manière, elle aura sans doute aussi contribué

à l'évolution de la société et des mœurs. Trente ans. Sans que jamais l'on parvienne véritablement à empiéter sur ses plates-bandes. Certains s'y sont pourtant essayés : CD-I, disques vidéolasers, entre autres, ont voulu prendre la place de choix qu'elle occupe dans les salons. En vain. Oui, mais voilà, il lui faut désormais se rendre à l'évidence. Avec le DVD, elle a trouvé à qui parler.

Certes, l'accouchement de cette nouvelle norme ne s'est pas fait sans douleur. Industriels, éditeurs, producteurs ont ainsi mis du temps à s'accorder sur des caractéristiques techniques communes. Ils se sont chamaillés parfois, mais ont finalement trouvé un terrain d'entente. Pas tout à fait, d'ailleurs : pour des raisons d'exclusivité, les lecteurs de DVD européens ne sont pas censés accepter les titres américains, et réciproquement. Il faut dire que l'enjeu économique est d'importance : en 1998, et uniquement pour ce qui concerne le marché français, les consommateurs ont dépensé plus de 7 milliards de francs (1,07 milliard d'euros) en vidéo, selon les chiffres fournis par le Syndicat de l'édition vidéo. Ce qui représente une dépense annuelle moyenne de 450 francs (68,60 €).

Sur ce marché, le DVD fait donc une entrée en force avec 700 000 disques vendus. On est certes encore loin des quelque 43 millions de cassettes écoulées dans le même temps, mais c'est déjà plus du double que le score enregistré par le CD audio en 1982, l'année de son lancement. Et l'on n'a pas tout vu : baisse du prix des lecteurs, nombre toujours croissant de titres disponibles (plus de mille avant la fin de l'année, selon les éditeurs), la barre des deux millions d'exemplaires de disques pourrait être franchie en 1999.

Les raisons de ce succès sont multiples. Le DVD offre une qualité d'image et de son inégalée à ce jour. Son importante capacité de stockage lui permet en outre de contenir des versions plus longues, et en plusieurs langues. Enfin, et surtout, il est interactif. Autrement dit, rien n'empêche, par exemple, de tourner un film avec neuf caméras, à charge pour le téléspectateur bien calé dans son fauteuil de choisir l'angle de vue qu'il préfère, ou d'en changer à loisir d'une simple touche de sa télécommande. Des développements encore coûteux, mais qui n'attendent plus qu'un nouveau signe des consommateurs.

La même logique de rentabilité préside d'ailleurs à l'avenir du DVD-ROM, l'équivalent pour ordinateur du DVD vidéo. Les éditeurs se contentent pour l'heure d'y emmagasiner des compilations, et s'attèleront à des programmes spécifiques dès que le parc installé de lecteurs leur permettra d'espérer des retombées. DVD-ROM, DVD vidéo : le

cousinage est d'ailleurs trop évident pour ne pas tabler également, à terme, sur une convergence complète. C'est dire si la cassette vidéo est en sursis. Reste toutefois qu'il est un domaine dans lequel elle conserve une longueur d'avance : le DVD n'est en effet pas enregistrable. L'Observatoire européen de l'audiovisuel faisait récemment remarquer dans son annuaire statistique que si le « DVD présentait une touche enregistrable au lieu de n'être qu'un moyen de lecture, il aurait déjà tout soufflé sur son passage ». Un simple répit, en fait. Graveurs et DVD idoines ne tarderont pas à sonner définitivement le glas de la cassette vidéo.

Olivier Zilbertin

Baisse du **prix** des lecteurs, nombre croissant de **titres** disponibles : la barre des **deux millions** d'exemplaires de disques pourrait être franchie en 1999



Avec **700 000 disques** vendus en 1998, on est encore loin des **43 millions** de vidéocassettes **écoulées** dans le même temps, mais c'est déjà plus de **deux fois** le score du **CD audio** en 1982, l'année de son lancement

L'apprentissage des **langues** n'a jamais été aussi **interactif !**

Dialoguez avec votre ordinateur grâce à **TelL me More**, la méthode de langues basée sur la reconnaissance vocale !

Award Golden CD-ROM 99 GRAND PRIX M.I.M.

"Reconnaissance vocale performante et originale"
Le Point (06.06.98)

"Une méthode interactive et ludique"
L'Ordinateur Individuel (03.98)

"La plus efficace des méthodes"
PC Junior (06.98)

"La Rolls des CD-Rom"
L'Événement du Jeudi (29.01.98)

"★★★ : Excellent"
Le Monde (25.01.98)

Buenos Días Good Morning Guten Tag Buongiorno Bonjour

TelL me More

Auralog 12, avenue Jean Bart - 78960 Voisins le Bretonneux - FRANCE
Tél : 01 30 64 92 92 - Fax : 01 30 64 50 64 - www.auralog.fr

Les mots du numérique

DVD

A ne pas confondre avec le vidéodisque. Le *digital versatile disc* (disque numérique polyvalent) est ainsi nommé en raison de ses utilisations multiples : il peut stocker tous les types d'information numériques, et en très grande quantité. Il existe quatre versions du DVD : le simple face, simple densité de 4,7 gigaoctets (la norme actuelle) ; le simple face, double densité de 8,7 gigaoctets ; le double face, simple densité de 9,4 gigaoctets (mais il faut retourner le disque pour lire la face B) et le double face, double densité de 17 gigaoctets.

DVD-AUDIO

Il devrait remplacer le disque compact. Son avantage réside dans le fait qu'il est beaucoup plus résistant aux chocs et aux vibrations et qu'il possède une meilleure qualité sonore.

DVD-R

DVD enregistrable. Les informations ne peuvent y être gravées qu'une seule et unique fois.

DVD-RÉINSCRIPTIBLE

Contrairement au DVD-R, le DVD-RAM (*random access memory* de 2,6 gigaoctets, soutenu par Toshiba et Matsushita) ou le DVD-RW (*read/write* de 3 gigaoctets, soutenu par Sony, Philips et Hewlett-Packard) offre la possibilité d'effacer et de réinscrire des milliers de fois des informations. Les capacités de ces deux standards devraient en outre pouvoir être étendues à 4,7 gigaoctets prochainement. Réservé à un usage essentiellement professionnel, il faudra patienter encore quelques années pour que des graveurs grand public fassent leur apparition.

DVD-ROM

Successor annoncé du CD-ROM (*read only memory*), il possède une capacité de mémorisation des données pour application informatique 8 à 25 fois supérieure à ce dernier.

LASERDISC

Disque de 30 cm de diamètre qui restitue le son numériquement mais les images de façon analogique (sous forme de signaux électriques).

MPEG-2

Le *motion picture experts group*, deuxième version, est une norme internationale de compression d'images. Elle varie en fonction des caractéristiques et de la quantité de mouvements contenus dans une image.

Un marché à deux vitesses

Le DVD vidéo décolle. Le DVD-ROM rame, mais plus pour très longtemps

Le DVD vidéo

Le taux d'équipement des foyers français en lecteurs s'élève à environ 1%, soit un parc installé de quelque 100 000 unités. A comparer aux 15 millions de magnétoscopes. La rentabilité de la production ou de l'édition d'un film implique donc toujours son exploitation sur plusieurs supports, les simples droit d'exploitation pouvant varier de 50 000 à plusieurs millions de francs. L'équation économique est un peu plus aléatoire pour des sociétés comme Editions Montparnasse, qui ne se contente pas de « recopier » une vidéo sur un disque, mais joue l'interactivité. Coût de production d'un DVD pour Editions Montparnasse : environ 400 000 F (60 000 €). « *Un investissement sur le long terme* », estime son fondateur, Renaud Deloume. Les prévisions du secteur pour la fin de l'année : 400 000 lecteurs installés, 2 millions de disques vendus, et un catalogue de plus de 1 000 titres.

Le DVD-ROM

Le coût de développement d'un DVD-ROM est très élevé pour l'industrie du multimédia, qui a déjà peine à trouver son équilibre économique avec le CD-ROM. Un CD-ROM avec contenu inédit et applications informatiques et multimédia coûte de 1 million à 2,5 millions de francs (de 150 000 € à 380 000 €), le seuil de rentabilité se situant vers 20 000 disques vendus (un à deux ans pour les « hits »). Avec un parc d'environ 55 000 ordinateurs capables de lire les DVD-ROM en France, impossible encore de rentrer dans ses frais (coût estimé de production d'un DVD : 3,5 millions à 4 millions de francs, 530 000 € à 610 000 €). C'est pourquoi les éditeurs ne proposent pas encore de titres spécifiques et préfèrent s'en tenir à des compilations. Encore ne trouve-t-on qu'une dizaine de titres dans les magasins spécialisés. Reste que le marché commence doucement à exister. Pour 250 coffrets des CD-ROM Le Louvre/Orsay vendus par mois à la Fnac, entre 30 et 40 DVD du même titre trouvent preneurs. Enfin, le nombre d'ordinateurs équipés en lecteur de DVD devrait tripler d'ici à la fin de l'année. Mais il n'est pas dit que le lecteur de CD-ROM n'ait pas complètement disparu au début de l'année 2000 sur toutes les gammes de PC.

O. Z.

Info-intox

Six questions sur le disque polyvalent

1 Quelle est la capacité d'un DVD ?

S'il a la même taille qu'un CD, le DVD permet de stocker de 4,7 gigaoctets (2 h 15 d'images) lorsqu'il est monoface et monocouche à 17 gigaoctets (8 heures d'images) dans sa version double face/double couche, soit de 7 à 26 fois plus de données qu'un Compact Disc.

2 Sur quel principe fonctionne-t-il ?

Le DVD stocke les données numériques sous forme d'alvéoles gravées dans une surface réfléchissante qui est lue par le laser du lecteur. La longueur d'onde du rayon laser utilisé est courte : comprise entre 650 et 630 nanomètres, contre 780 nanomètres pour un CD. Cette caractéristique lui permet de lire des informations beaucoup plus petites que celles gravées sur un simple CD. Résultat : le DVD offre une plus grande densité d'informations libre pour le contenu vidéo, audio et numérique.

3 La qualité d'écoute du DVD est-elle comparable à celle d'un CD ?

Le DVD offre une qualité sonore proche de celle d'un enregistrement original en studio grâce à une fréquence d'échantillonnage pouvant atteindre une résolution de 98 kHz et de 24 bits,

contre seulement 48 kHz et 16 bits avec un CD. Il comporte 6 canaux sonores : cinq en qualité musicale (voie hi-fi avant gauche, centrale, avant droite, arrière droite et arrière gauche) et un dédié aux effets spéciaux (sons basses fréquences).

4 Peut-on lire un DVD avec un ordinateur équipé d'un simple lecteur de CD-ROM ?

Non. En revanche, l'inverse est possible.

5 Un ordinateur possédant un lecteur de DVD-ROM permet-il de lire un DVD vidéo ?

Oui, à condition de posséder une carte graphique compatible et d'intégrer une carte de décompression MPEG-2.

6 Peut-on visionner un DVD vidéo sur n'importe quel type de téléviseur ?

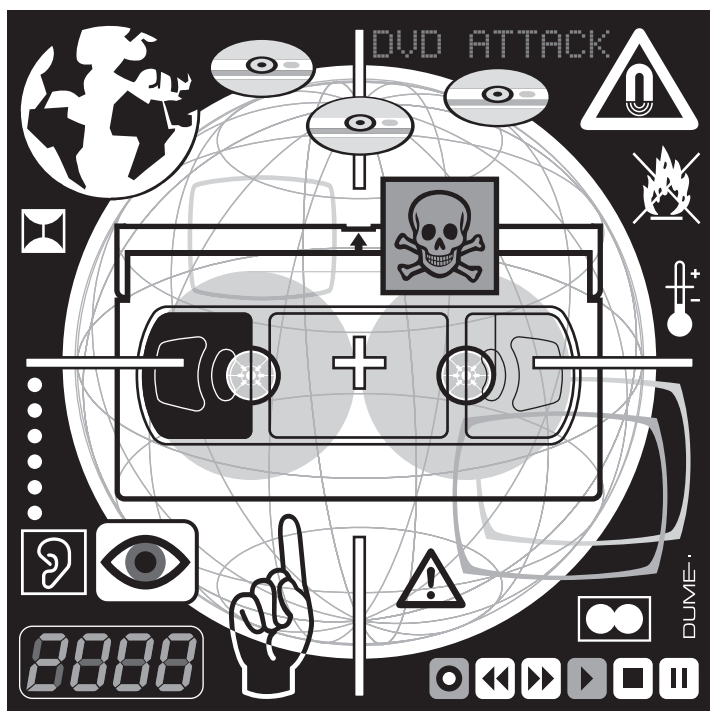
Le DVD est compatible avec un téléviseur à écran large 16/9 ainsi qu'avec un téléviseur standard à écran 4/3. Dans ce dernier cas, les titres DVD peuvent être visualisés en mode « letterbox » (boîte aux lettres) avec des bandes noires horizontales ou au format « PanScan » (balayage panoramique), qui remplit l'écran en étirant le film original.

Stéphane Mandard

L'ENQUÊTE

Les formats dans tous leurs états

Qui se souvient de la DCC ou du V-2000, pourtant promis au meilleur avenir ? Retour sur les échecs d'un marché où le public a le dernier mot



un règne sans partage pendant plus de vingt ans que seul le CD va indirectement venir remettre en cause.

Nous sommes alors en 1983. Les deux géants Philips et Sony lancent en commun le brevet du disque compact. Plus encore que pour la cassette audio, celui-ci réunit tous les atouts : meilleur son, meilleure utilisation et nouvelles fonctionnalités. Impossible, se dit-on, pour ce nouveau format numérique de ne pas rencontrer l'adhésion du public. Il faudra tout de même attendre 1989 pour voir le disque compact détrôner le microsillon en nombre d'unités vendues chaque année. Mais aujourd'hui, il reste la référence absolue.

A partir de cette date, tout s'accélère. Philips et Sony se posent la question de la copie du CD. Le premier sort alors une cassette numérique baptisée DCC, tandis

que Sony adopte le MiniDisc. La concurrence sera fatale à la première tandis que le second restera longtemps confiné au marché japonais. « *Je crois que cette concurrence a fait douter les consommateurs*, explique Thierry David, responsable marketing chez Sony. *Il y a eu une incompréhension et une peur de se lancer dans l'achat de nouveaux appareils sans garantie sur l'avenir.* » Et de fait, en 1997, soit quatre ans après son

lancement, Philips arrête la DCC et laisse le champ libre à Sony, qui peut enfin voir la vie en rose avec son MiniDisc. « *Tout le monde nous dit que ce support met du temps à conquérir le marché*, renchérit Thierry David. *Mais il s'est passé exactement la même chose avec le CD. Au départ les produits sont chers car il n'y a pas de production de masse, et il faut convaincre l'acheteur de la pérennité du produit. Mais en 1998, nous*

avons vendu en France 300 000 lecteurs MiniDisc. » Pour Philips, le constat d'échec est brutal : à l'heure du numérique, les clients n'ont plus voulu du support cassette, moins pratique d'utilisation.

Le constructeur néerlandais connaît un autre revers cinglant avec le CD-I (disque compact interactif), qui, en permettant de lire aussi bien des films que des jeux, de la musique ou des programmes interactifs, a dérouté le consommateur. « *Nous n'avons pas su communiquer sur ce produit polyvalent* », reconnaît Emmanuel du Colombier. La spirale est bien connue : faute d'un parc de machines suffisant, pas de produits développés, et sans produits, pas de matériels vendus. Un échec renforcé par la pléthore de nouveaux formats apparus au milieu des années 90 : Laserdisc, vidéodisque, Compact disc vidéo... De quoi paniquer plus d'un acheteur.

Aujourd'hui, avec le DVD, les constructeurs semblent avoir compris que pour attirer le public, il fallait jouer la carte de la compatibilité. Les prochains lecteurs de DVD-ROM liront également les DVD vidéo et incluront la fonction graveur de CD. Et pour ne pas répéter les erreurs du passé, Philips précise d'ailleurs bien dans sa dernière publicité pour le DVD vidéo : « *Adopté par tous les plus grands fabricants et studios de cinéma.* » Avis aux consommateurs.

Guillaume Fraissard

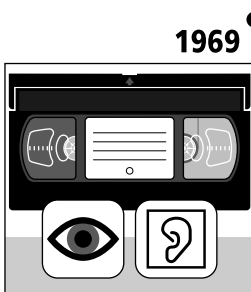
Zones

LE LANCEMENT du DVD vidéo en 1997 s'est accompagné d'une violente polémique : comment protéger les marchés nationaux du cinéma et de la vidéo avec un support qui offre des versions sous-titrées dans de nombreuses langues ? Il faut savoir que la plupart des films américains arrivent d'abord sur les écrans nationaux avant d'être diffusés dans les autres pays. Souvent, les cassettes vidéo et les DVD sont même disponibles à la vente en France avant la sortie en salles. Avec la cassette pas de problème, car il s'agit de versions originales, mais le DVD stocke plusieurs versions sur un même support. Les constructeurs et les éditeurs ont décidé de brider les lecteurs de DVD vidéo en fonction de zones géographiques qui garantissent la protection des marchés nationaux.

- Zone 1 :** Etats-Unis et Canada
- Zone 2 :** Europe, Japon et Afrique du Sud
- Zone 3 :** Asie du Sud-Est
- Zone 4 :** Australie, Mexique et Amérique du Sud
- Zone 5 :** pays de l'Est, Russie et Afrique
- Zone 6 :** Chine

Avec ce système, les possesseurs d'un lecteur DVD français ne peuvent, en théorie, pas lire les DVD vidéo américains. Mais il est toujours possible de commander un lecteur DVD multizone, et surtout de nombreux sites donnent la marche à suivre pour « dézoner » un appareil (un simple point de soudure). Ce petit bricolage présente un inconvénient de taille : il suspend l'effet de la garantie...

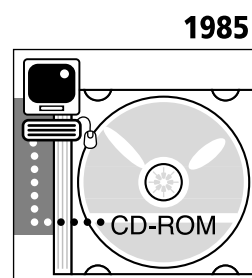
La cassette vidéo a trente ans



1969

LE CD

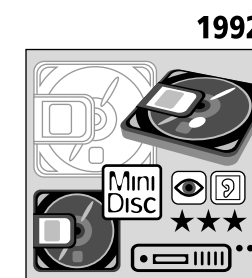
En commercialisant le CD, Sony inaugure l'ère du numérique. Disque de 12 centimètres de diamètre lu par un laser, le CD offre une grande qualité d'écoute et une capacité de stockage de 74 minutes de musique.



1985

LE CD-I

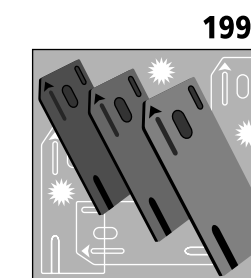
Conçu par Philips, ce CD possède les mêmes caractéristiques que le CD-ROM, à la différence que son lecteur se branche sur un téléviseur ou une chaîne hi-fi. C'est un cuisant échec pour l'industriel.



1992

LE DVD

Elaboré par un consortium autour de Philips, Sony et Toshiba, le dernier-né des disques numériques est appelé à supplanter à la fois la cassette vidéo, le CD et le CD-ROM grâce à une capacité de stockage de 4,7 à 17 gigaoctets.



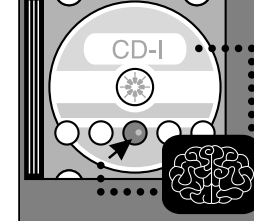
1999

LA CASSETTE VIDÉO
Sony lance la première cassette vidéo. Une bande magnétique enregistre ou reproduit simultanément le son et l'image. D'une capacité maximale de 540 minutes, la cassette a été vendue en France à plus de 3 millions d'exemplaires en 1998.



1982

LE CD-ROM
Sony et Philips inventent un disque optique compact qui peut stocker jusqu'à 650 mégaoctets de données numériques lisibles par un ordinateur.



1989

LE MINIDISC
Sony invente un disque quatre fois plus petit que le CD qui permet à la fois la lecture et l'enregistrement en mode numérique. Après des débuts difficiles en France, ses ventes ont connu une croissance de 188 % en 1998.



1997

LE MEMORY STICK
Sony crée une mémoire miniature (2 x 5 cm pour 4 grammes) capable d'enregistrer 8 mégaoctets, et bientôt 32 mégaoctets, de photos, de vidéos, de sons et de fichiers informatiques.

Flexible

Le Rebound de K2 est le premier roller dont la platine, qui maintient les roues en ligne, est constituée de deux parties distinctes. Ce système assure un meilleur suivi du mouvement naturel du pied et améliore le comportement du roller sur le terrain, notamment dans les tournants, et diminue les vibrations transmises à la colonne vertébrale du patineur. Non destiné à la compétition, le Rebound est particulièrement recommandé pour les randonnées en ville. Prix : 1 999 F (305 €)

■ Raichle France : 04-76-67-05-00
■ www.k2skates.com/

Propre

Peugeot, champion du moteur diesel, travaille également sur les voitures à propulsion électrique. La batterie au nickel-cadmium recyclable à 100 % montée sur la 106 permet de rouler sans bruit et sans pollution. Avec un habitacle similaire à la version essence ou diesel, cette Peugeot électrique permet de rouler de 90 à 150 kilomètres mais ne dépasse pas les 90 km/h. Avec ce handicap, il est préférable de réserver son utilisation en ville ou se fonder dans le silence de la nature. A partir de 92 500 F (14 100 €).

■ www.peugeot.fr



Circulez !

Les nouveaux moyens de transports urbains se font écologiques

Vulcanisé

Avec sa semelle Powertrack au dessin similaire au pneu d'une voiture tout-terrain, la chaussure Kwad dispose de tous les atouts pour arpenter l'asphalte. Exclusivité de la marque Eider, cette semelle respecte le déroulement naturel du pied grâce à une zone de contact avec le sol élargie afin d'augmenter la stabilité latérale du pied.

Le système de serrage, qui a également fait l'objet d'un nouveau brevet, maintient solidement le pied à la semelle. Un modèle a été spécialement étudié pour tenir compte des spécificités du coup-de-pied féminin. Prix : de 595 F à 895 F (de 91 € à 136 €)

■ www.eider.fr



EIDER

PEUGEOT



Maniable

Idéal en ville, le deux-roues devient également silencieux avec un moteur électrique dont l'autonomie permet de parcourir 35 à 55 kilomètres à la vitesse maximum de 45 km/h. Intégré sous la selle, un coffre permet de loger un casque et quelques documents. Intégrée au scooter, la batterie, rechargeable en 6 heures, n'est pas amovible et nécessite une alimentation électrique à proximité du lieu de parking. Prix : 19 950 F (3 041 €)

■ Barigo : 05-46-51-49-00

Assisté

Le vélo hybride Mercedes, grâce à son moteur électrique monté sur le moyeu arrière, multiplie par deux la force exercée sur les pédales jusqu'à 20 km/h. La puissance du moteur diminue ensuite progressivement jusqu'à 25 km/h, vitesse à partir de laquelle seule la force musculaire assure la mobilité du cycle. Equipé de trois vitesses commandées depuis le guidon avec une poignée tournante, ce vélo comprend une batterie amovible, rechargeable en 5 heures, qui assure au cycliste 30 kilomètres d'aide au pédalage. Prix : 13 950 F (2 127 €)

■ Mercedes France : 01-39-23-56-00

■ www.mercedescollection.com



PEUGEOT



MERCEDES BENZ

Enfantin

La trottinette Jema, équipée d'une batterie extractible et portable rechargeable en 5 heures, atteint la vitesse de 22 km/h. Equipée de freins à tambours à l'avant et à l'arrière, elle permet de se déplacer, assis grâce à sa large selle, sur près de 30 kilomètres. Entièrement pliable, la trottinette se porte facilement en appartement ou se range dans un coffre. Prix : 8 650 F (1 320 €)

■ Jema : 01-49-96-44-33

Produits sélectionnés par Olivier Puech



JEMA

Assemblée générale en ligne

C'EST SANS DOUTE la première fois qu'une société anonyme, cotée en Bourse, pousse la transparence jusqu'à retransmettre, en direct, les débats de son assemblée générale annuelle sur Internet. Créée en 1985, alors que le journal traversait une passe difficile, la Société des lecteurs a mobilisé quelque 12 000 membres qui ont apporté au total au Monde près de 40 millions de francs (6,10 millions d'euros) pour assurer l'avenir du quotidien et préserver son indépendance. Elle y contribue en contrôlant 10,46 % du capital. Près d'un millier d'actionnaires participent à l'assemblée générale qui se tient le samedi 8 mai au CNIT, à la Défense. Au-delà des obligations statutaires, ils trouvent là l'occasion d'un dialogue avec la direction du journal qui répond aux questions posées, qu'elles touchent à la politique éditoriale, à la gestion ou encore aux projets. Ces échanges, tous les lecteurs internautes pourront les suivre en direct en se connectant au site du Monde à partir de 15 heures. Les actionnaires, notamment ceux résidant en province ou à l'étranger, pourront poser des questions, après s'être identifiés grâce au numéro de leur passeport d'actionnaire. Dès le 5 mai, les internautes trouveront sur le site du Monde une rubrique SDL qui leur donnera accès aux documents préparatoires de l'assemblée générale ainsi qu'au contenu du dernier numéro de la Lettre trimestrielle de la Société des lecteurs. ■ www.lemonde.fr/sdl/index.html

LES HOMMES

La si belle réussite de Thomas M. Siebel

LE GESTE est ferme et sec. On comprend d'emblée qu'il ne laisse pas de place à la contradiction. Thomas M. Siebel a tranché l'air d'une main sûre, qu'il laisse lourdement retomber sur la table. D'un côté de la frontière virtuelle qu'il vient ainsi de tracer, il y a son métier. De l'autre, sa vie privée. Gare à qui voudrait s'aventurer à franchir le mur. Coquette feinte ou réelle pudeur ? On ne saura pas. Thomas Siebel n'est pas homme à se livrer. En dépit des sourires un peu crispés avec lesquels il tente parfois d'arrondir les angles de son visage, on devine que le personnage n'est pas dur qu'en affaires. Il faut sans doute un peu de cette roideur glaciale pour parvenir là où il est parvenu.

On connaît aussi les limites de la discrétion américaine : Thomas Siebel refuse d'évoquer sa vie privée, mais la première chose que l'on apprend toujours de ce patron du Middle West, c'est qu'à quarante-six ans, il figure aujourd'hui au quinzième rang des hommes les plus riches des Etats-Unis. Que le symbole de sa réussite est un jet privé qu'il aime piloter de ses propres mains. Et qu'il ne doit toute cette fortune qu'à son travail. Fils d'un avocat de Chicago et d'une femme au foyer, il n'est pas né pauvre, mais certes pas coiffé non plus.

Non. Le patron de la société éditrice de logiciels qui porte son nom a, en effet, tout construit lui-même, selon le bon vieux mythe américain du self-made-man. En un peu plus de trois ans, depuis la sortie de son premier logiciel, Siebel a vu son chiffre d'affaires passer de 8 millions à 400 millions de dollars (de 50 millions à 2,5 milliards de francs, 7,6 millions à 380 millions d'euros), soit « la croissance la plus rapide dans l'histoire de l'informatique », selon son fondateur. L'entreprise fait travailler aujourd'hui quelque 2 000 personnes dans vingt-quatre pays à travers le monde, devrait voir le nombre de ses salariés doubler d'ici à la fin de l'année, et dispose d'une capitalisation boursière à peu près équivalente à celle de Saint-Gobain. Là-dessus, Thomas Siebel est intarissable. Fier – on le serait à moins – de sa fulgurante réussite.

Pour lui, tout a vraiment commencé chez Oracle, un autre éditeur de progiciels. Thomas M. Siebel y débarque en 1984 comme ingénieur commercial, avec en poche une maîtrise d'informatique décrochée quelques années plus tôt à l'université de l'Illinois. Son appétit de conquêtes, déjà, y fait des ravages. « On l'appelait "le tueur", se souvient ainsi un autre enfant gâté de la Silicon qui a beaucoup fréquenté à l'époque le cercle fi-

En trois ans, l'homme a bâti l'une des plus grosses fortunes américaines à la tête de sa société, qui édite des logiciels de marketing. Aujourd'hui, il compte conquérir les marchés français et européen

nalement assez restreint des « winners » de la Valley. Il avait des méthodes agressives et une soif de puissance telle qu'il passait pour un type dangereux. Le faire rentrer dans sa société, c'était laisser entrer le loup dans la bergerie. » Directeur des comptes stratégiques, vice-président du marketing, puis directeur général de la vente directe, rien ne semble en tout cas devoir l'arrêter dans son impérieuse ascension. En 1990, il se retrouve promu vice-président pour les opérations américaines.

Vice-président, cela signifie aussi qu'il ne lui reste plus qu'une marche à gravir. Las ! Le fauteuil de président est solidement occupé par Larry Ellison, qui n'est pas du genre à se laisser faire. La séparation devient rapidement inévitable. Version contée par le principal intéressé : « Chez Oracle, j'avais conçu le système Oasis, un système interne de gestion d'opportunité des ventes et des forces de vente. J'ai suggéré à Larry Ellison qu'il y avait un créneau pour développer et vendre ce genre de produits. Il n'en a pas cru un mot, et était persuadé qu'il n'y avait pas de marché pour cela. » Les deux hommes se vouent, aujourd'hui encore, une haine irrépressible. Thomas M. Siebel quitte donc la société Oracle en 1990. « J'avais du temps devant moi, et assez d'argent pour faire mûrir mes idées. En 1993, j'ai fondé la société Siebel, afin d'éditer un progiciel capable de gérer tous les besoins des forces de vente, d'après-vente et de marketing de toute entreprise, quels que soient sa taille et son secteur d'activité. » Le premier logiciel sort en 1995, et Siebel réalise cette année-là 8 millions de dollars de chiffre d'affaires. On connaît la suite.



VAHIB

Thomas Siebel ne compte pas en rester là. Son nouveau terrain de jeu : la France et l'Europe. L'Europe et sa monnaie unique, l'Europe et ses 300 millions de consommateurs, l'Europe et la dérégularisation de ses grands secteurs publics. « Les monopoles d'Etat n'ont pas l'habitude de s'occuper sérieusement de leurs clients. Mais tout va changer. Dans un marché libre, tout le monde est en compétition, et chacun va devoir faire en sorte que ses clients soient satisfaits s'il veut les conserver », se réjouit Thomas Siebel. « Il faut savoir qu'un client fidèle coûte cinq fois moins cher qu'un nouveau client à trouver », renchérit Fred Hessabi, directeur général de Siebel pour la France et l'Europe du Sud.

Or c'est précisément dans ce domaine, le suivi de clientèle, que la société affiche tout son savoir-faire. Pour attaquer ce nouveau marché qu'est l'Europe, Thomas Siebel n'a pas fait les choses à

moitié. Lui qui se flattait autrefois de son passé de cow-boy dans le Texas a un peu policé ses manières. Mais n'a pas changé de méthode. La société a acheté un immeuble dans le 16^e arrondissement de Paris et le comité exécutif s'y trouve assigné à résidence durant les deux prochaines années. Le fondateur lui-même apprend le français. Dès le mois

de septembre, ce nom encore peu connu de notre côté de l'Atlantique devrait apparaître dans la presse, à la télévision, sur des maillots d'équipes sportives. Il nous restera peu de chances, en somme, de passer à travers le lasso.

O. Z.

■ www.siebel.com

chapitre.com
VOTRE LIBRAIRIE SUR INTERNET

“Tous les livres français, même les introuvables”

350 000 LIVRES NEUFS ET 50 000 LIVRES INTROUVABLES

www.chapitre.com - minitel : 3615 ALIR (2,3 F/min)
E-mail : librairie@chapitre.com - 41, rue de Richelieu - 75001 Paris • Fax : 01 42 97 94 96

Agenda

RENCONTRES

Les 4 et 5 mai

Actualité juridique
L'Institut d'études politiques de Grenoble organise deux journées de formation consacrées aux aspects juridiques liés au Web.
■ www.sciences-po.upmf-grenoble.fr

Le 5 mai

Forum des images
Chaque mois, la Vidéotheque de Paris propose une lecture critique de sites Internet ou de CD-ROM. Au programme de ce jour, deux sites artistiques consacrés à la danse. L'entrée pour la journée est de 30 F (4,57 €).
■ www.forum.vdp.fr

Médecine du sport

L'Association sportive de l'Institut national des télécommunications (Asint) organise de 16 heures à 21 heures le premier colloque sur la médecine du sport retransmis en direct sur le Web. Avec notamment une conférence sur le thème d'Internet, nouveau moyen

de recherche de l'information médico-sportive.
■ www.minet.net/colloque_asint/

Le 6 mai

Les jeudis de l'informatique
Le Salon dédié au recrutement des professionnels de l'informatique fête son premier anniversaire avec deux nouveaux espaces destinés aux jeunes entreprises et à la communication. De 16 heures à 23 heures.
■ **Espace Eiffel-Branly, Paris**
■ www.lesjeudis.com

Jusqu'au 9 mai

Foire de Paris
La Foire de Paris accueille un Salon du multimédia regroupant plusieurs espaces : informatique, télé, vidéo et son.
■ **Porte de Versailles à Paris**
■ www.zdprod.com/marketing/salon-multimedia

Du 13 au 15 mai

Agora@99
La Maison des jeunes et de la culture (MJC) d'Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie) organise les premières Rencontres des jeunes créateurs multimédia en

Les rendez-vous de mai et de juin

Rhône-Alpes. Inscription pour tous les Rhônalpins de 16 à 30 ans.
■ www.quartz.fr/agora/

Le 18 mai

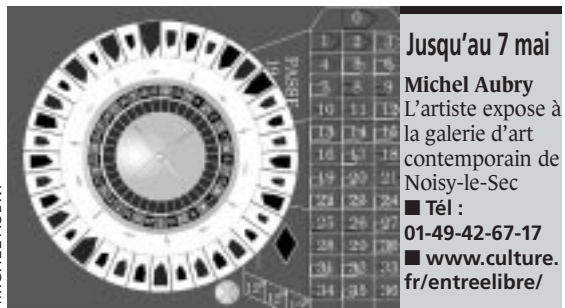
Rencontre-Emploi
Une journée organisée par l'ANPE et la Cité des sciences et de l'industrie où une cinquantaine d'entreprises proposent des postes à des professionnels confirmés, des débutants ou des jeunes diplômés à partir de bac+2. Il est recommandé de se munir de plusieurs CV. De 10 heures à 18 heures.
■ **Centre des congrès, 30, avenue Corentin-Cariou, Paris 19^e.**

Du 18 au 20 mai

Internet World Berlin
Salon professionnel consacré au commerce électronique, au paiement virtuel, à la sécurité en réseau et à la téléphonie IP. Inscription sur le site.
■ www.internetworld.de/messe

Le 20 mai

Station Mir
Huit artistes de Station Mir, collectif de recherche et de création



MICHEL AUBRY

Jusqu'au 7 mai

Michel Aubry
L'artiste expose à la galerie d'art contemporain de Noisy-le-Sec
■ **Tél : 01-49-42-67-17**
■ www.culture.fr/entreelibre/

Du 19 mai au 19 juin

Festival du film interactif
Le premier Festival international du film de l'Internet (FIFI) s'adresse aux réalisateurs, infographistes et informaticiens. Son objectif est d'inciter à la création en ligne.
■ www.ecran-noir.com/fifi/cp001.html

DIALOGUES

Le 15 mai

WebTV
A 3 heures du matin (heure de Paris), une heure avec SpeedCCC, spécialiste de la télévision sur Internet et animateur du forum New2WebTV.
■ www.talkcity.com/calendar/events/event3692.html

Rendez-vous notés par Nicolas Bourcier

Manchettes

La puce inquisitrice

Le *New York Times* revient, jeudi 29 avril, sur le code d'identification des processeurs qu'Intel a insérés dans ses puces pour, en principe, accroître la sécurité des transactions électroniques. John Markoff souligne la violence de la réaction d'Intel, après que la firme canadienne Zero Knowledge a placé sur son site un programme capable de lire le numéro de série du Pentium III à l'insu de son propriétaire. Intel a approché l'éditeur Symantec et convaincu ce dernier de classer dans la catégorie des virus l'utilitaire malicieux de Zero Knowledge. Le *New York Times* laisse le dernier mot à Austin Hill, directeur de Zero Knowledge : « Le numéro d'identification est un mauvais moyen de protection. Il peut être volé, ou détourné et permet d'authentifier un ordinateur et non un utilisateur. »

Un déluge de dépositions

Le *San Jose Mercury News* a consulté les milliers de pages des 48 dépositions qui ont été rendues publiques dans le cadre du procès de Microsoft, qui devait reprendre le 3 mai. Le quotidien de la Silicon Valley explique que l'interrogatoire de Bill Gates par les enquêteurs n'apporte pas de surprise et confirme l'impression laissée par un Bill Gates sur la défensive lors de la diffusion d'extraits vidéo au cours de la première partie du procès. Le *San Jose Mercury News* souligne que la lecture de la totalité de la déposition du patron de Microsoft balaya toutes les critiques portées par les avocats de l'entreprise, qui, après avoir choisi les extraits diffusés dans la salle d'audience, avaient expliqué que les déclarations de Bill Gates avaient été sorties de leur contexte.

Un Tchernobyl informatique

Le *Seattle Times* évalue à 10 000 le nombre d'ordinateurs américains touchés le 26 avril par le virus CIH-Tchernobyl. Le quotidien explique que les pays asiatiques ont été durement touchés en raison d'une moindre sensibilisation à la question des virus. Tchernobyl, qui serait apparu à Taiwan, s'attaque aux ordinateurs équipés de Windows 95 et 98. Le *Seattle Times* cite Roger Thomson, de l'Association internationale pour la sécurité des ordinateurs, qui explique que « [Tchernobyl] est le virus le plus destructeur jamais observé ».

Une caméra pour les migraines

L'hebdomadaire britannique *New Scientist* annonce que les chercheurs peuvent désormais observer les effets des migraines dans le cerveau à l'aide d'un système d'imagerie. Les scientifiques de la Johns Hopkins School of Medicine de Baltimore, aux Etats-Unis, utilisent une technique baptisée tomographie informatisée à émission de photon unique (SPECT) pour observer l'inflammation des méninges et visualiser les effets des molécules testées.

LA TECHNIQUE

Mesure du rayonnement infrarouge

Hypothalamus
Tympan

Le tympan est irrigué par la même artère que notre hypothalamus lequel contrôle la température de notre organisme. La température tympanique et la température centrale de notre corps sont donc très proches. Ainsi, la prise de température auriculaire est extrêmement précise et permet de détecter la fièvre environ une demi-heure avant une mesure de température rectale. Technologiquement, les thermomètres auriculaires captent simplement avec une cellule photoélectrique la lumière non visible (infrarouge) que tout corps chaud émet.

Le gallium

Ce nouveau thermomètre rectal est le sosie du thermomètre à mercure. Il est néanmoins rempli d'un alliage de gallium, un métal liquide qui se dilate linéairement avec l'accroissement de la température, mais réputé non toxique.

Composés céramiques

Certains matériaux à base de céramiques ont une résistance électrique qui varie en fonction de la température. Les thermomètres électroniques vendus à bas prix (50 francs) sont construits autour de sondes céramiques.

Cristaux liquides

Les cristaux liquides ont des molécules allongées, qui s'alignent naturellement les unes avec les autres. Si l'on ajoute un « dopant » dans leur solution, elles forment même un motif de spirale aux propriétés étonnantes.

L'une d'entre elles, la biréfringence, est exploitée dans les thermomètres frontaux : la lumière réfléchi par les cristaux à une couleur qui dépend du pas de la spirale. Ajoutons que la spirale est d'autant plus serrée que la température est élevée.

On a donc pu imaginer des thermomètres formés de multiples capsules de cristaux liquides, programmées pour changer de couleur à telle ou telle température. Les thermomètres frontaux ne sont précis qu'au demi-degré Celsius près.

Un thermomètre au terminus

DEPUIS le 1^{er} mars, le thermomètre à mercure est interdit à la vente en France. Ce n'est pas la précision de ses mesures qui est en cause, mais le métal liquide qu'il renferme dans sa colonne de verre. Lorsqu'un thermomètre se

brise, ses billes de mercure sont difficiles à ramasser. Pis, ce métal (qui existe aussi à l'état gazeux à température ambiante) émet alors

des vapeurs extrêmement nocives, qui peuvent provoquer des troubles respiratoires ou neurologiques chez l'enfant. L'interdiction de vente n'est pas accompagnée d'une collecte obligatoire des anciens thermomètres, même s'il en a été question.

On verra le sort que la directive européenne attendue à l'orée 2004 leur réservera. En attendant, il reste beaucoup à faire pour éliminer ce métal de couleur argentée de notre environnement. On le retrouve en effet dans nombre d'autres secteurs. C'est lui qui fournit cette énergie si durable aux piles alcalines (les piles dites vertes s'en passent, mais le remplacent, semble-t-il, par d'autres métaux lourds aussi nocifs). Dans

Depuis le 1^{er} mars, l'utilisation de la version au mercure est interdite. Mais le métal argenté reste présent dans notre environnement

l'industrie de l'or, il sert à extraire le métal précieux du minerai qui le renferme en s'amalgamant à lui. Bizarrement, le mercure est aussi très présent dans l'univers

aseptisé du monde médical. Ainsi le plombage dentaire n'est pas à base de plomb mais de mercure. Des études indiquent qu'il se diffuse à partir de là dans notre organisme ; d'autres nient ce fait ou en minimisent la portée.

C'est le cas du rapport commandé en 1998 par le gouvernement auprès du Conseil supérieur d'hygiène publique. Cette étude ne prône pas l'interdiction de l'amalgame dentaire ; elle demande seulement que les dentistes récupèrent désormais leurs déchets d'amalgame. Dans le monde hospitalier, le mercure est encore présent dans les appareils de mesure de tension automatique, dans les batteries ou dans les lampes. Tant et si bien, que, en

1995, on estimait aux Etats-Unis que l'incinération des déchets hospitaliers était le quatrième responsable du rejet de mercure dans l'air.

Dans la nature, le mercure a de fortes chances d'être dissous dans l'eau et de polluer ainsi le plancton, happé par le poisson pour finir mangé par l'homme. C'est en effet par le poisson que le métal, alors sous sa forme la plus toxique nommée méthylmercure, est le plus apte à contaminer l'homme. Le poisson est donc depuis 1993, par une directive européenne, soumis à des contrôles obligatoires du taux de mercure présent dans sa chair.

Jacques Potet

L'Actualité Multimédia sur France Info

tous les samedis dans "Multimédia"
tous les dimanches dans "Info-Net"

avec Jérôme Colombain

